«Initiatives» : Les paysans de l'avenir

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14691 – 6 F

MERCREDI 22 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Ultime bastion du communisme afghan

Kaboul prête à se rendre aux islamistes

Un enjeu international

LE régime néo-communiste est mort partout en Afghanistan. Il agonise à Kaboul. Un gouvernement islamiste lui succédera, dont la forme dépendra des événements des prochains jours. La lutte pour le pouvoir dans cet Etat d'Asie centrale est *suivie avec angoisse, mais aussi* espoir, par quinze millions d'Afghans épuisés par la guerre.

Mais les péripéties afghanes sont également suivies avec préoccupation par les chancelleries. Par-delà les pays de la région, la communauté internationale est intéressée, ne serait-ce que *parce que les Nations unies sont* très engagées dans un effort de paix qui, à ce jour, est à peu près *paralysé. Les grandes puissances*, à tout le moins, ne peuvent pas se détourner si aisément d'un pays qui a été le champ de leur affrontement pendant les années 80.

LE Pakistan, l'Iran, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Chine, pays *frontaliers de l'Afghanistan*, peuvent tous craindre les répercussions chez eux du conflit. Une province considérée comme stratégique par Islamabad, et longtemps revendiquée par Kaboul, *celle de* la Frontière du nord-ouest – où se sont réfugiés trois millions d'Afghans – est peuplée de Pathans, frères ethniques des Pashtouns.

Une guerre civile chez le voisin afghan *accroîtrait le nombre des* personnes déplacées au Pakistan. Elle soumettrait en outre un *pays où les Pathans sont* très influents à une vive pression pour aider des compatriotes dont la *suprématie est menacée par* l'émergence de minorités originaires du nord de l'Afghanistan. On comprend, dès lors, que M. Nawaz Sharif, le premier ministre pakistanais, ait consacré une nuit entière à tenter de mettre les factions *islamistes* sur le chemin de l'union.

L'IRAN aussi se préoccupe des conséquences de la *situation pour lui-même*. Ce pays dont près de la moitié de la population est constituée de minorités est-il si assuré, en effet, d'une éternelle cohésion? Aussi a-t-on choisi, à Téhéran, la concertation étroite avec le Pakistan et un appui sans faille *au plan de paix de* l'ONU.

Il n'est pas jusqu'à la Chine, frontalière sur quelques kilomètres avec l'Afghanistan, *qui ne* s'inquiète. Quel exemple pour ses minorités musulmanes du *Xinjiang, que l'émancipation* de leurs cousins afghans turcophones! Mais, plus que d'autres, *ce sont* les Républiques de l'Asie centrale ex-soviétique, majoritairement musulmanes, qui sont menacées de subir le contrecoup des soubresauts de leur voisin méridional. Dans chacun de ces tout jeunes Etats, *fragilisés par leur complexité ethnique*, les gouvernants – souvent des apparatchiks communistes *hâtivement reconvertis* – sont harcelés par des islamistes et des nationalistes dynamiques qui regardent volontiers du côté de leurs frères afghans. Le Tadjikistan, en proie, depuis mars, à des manifestations quotidiennes, est entré le premier dans cet engrenage d'instabilité.

Le général Abdul Rahim Hatif, qui avait succédé trois jours plus tôt à M. Najibullah à la tête de l'Afghanistan, a annoncé, mardi 21 avril, à Kaboul, que son gouvernement était disposé à remettre ses pouvoirs à une coalition d'islamistes.

En réponse à l'ultimatum lancé par le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar, qui exige la reddition inconditionnelle, avant dimanche 26 avril, des forces armées et de l'ancien régime communiste, le *président par intérim*, le général Hatif, âgé de soixante-six ans, a déclaré, lors d'une conférence de presse réunie mardi dans la capitale afghane, qu'il était prêt à transférer le pouvoir à la résistance, mais non à une de ses factions.

Pour éviter l'effusion de sang, il *souhaite la formation d'un gouvernement* représentatif de tous les moudjahidins. *«C'est à eux de dire quand»*, a-t-il ajouté, selon l'agence Reuter.

Lire nos informations page 3 et les articles de JEAN-PIERRE CLERC et de BRUNO PHILIP

Négociations commerciales à Washington

MM. Bush et Delors cherchent un compromis sur le GATT

Le président américain, M. George Bush, et le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, accompagné du premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva, devaient se retrouver, mercredi 22 avril à Washington, pour tenter de débloquer les négociations de l'Uruguay Round, entamées il y a six ans. Le différend agricole qui oppose les Etats-Unis et l'Europe empêche la conclusion d'accords commerciaux dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).



Lire page 25 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Le piège Touvier

La justice est-elle comptable de l'Histoire ? Et comment guérir la France de son amnésie vichyssoise ?

par Edwy Plenel

La marche de la justice ne saurait être dissociée de l'air du temps. Réhabiliter en 1992 Vichy, excuser sa dictature, taire sa violence, amnistier son antisémitisme, c'est évidemment faire le jeu de ses héritiers spirituels qui, depuis que le Front national s'est installé à demeure, pensent tenir enfin leur revanche. *«Le passé est le passé : à un moment donné, il faut tirer un trait.»* La phrase est de Jean-Marie Le Pen à propos du nazisme et aurait pu servir d'exergue à ce qui restera dans les annales judiciaires comme l'arrêt Touvier du 13 avril 1992. Et l'on pourrait y ajouter cet autre commentaire, du même auteur, en remplaçant national-socialisme par vichysme : *«Le national-socialisme, qui n'a été jusqu'ici que jugé par ses vainqueurs, le sera dans l'Histoire.»*

En choisissant de réécrire l'histoire plutôt que d'énoncer le droit, des magistrats ont donc jugé que l'Etat français de Vichy n'était pas complice des crimes contre l'humanité imputables au nazisme, dont le régime de Pétain fut pourtant [illegible] collaborateur zélé. Rest[illegible]s lors à comprendre par quel mécanisme tortueux cet espace de révisionnisme historique a été dégagé au cœur de l'Etat démocratique français d'aujourd'hui?

Il serait presque rassurant de pouvoir limiter la réponse aux biographies des magistrats auteurs de l'arrêt. Au prix de quelques anecdotes personnalisées, l'honneur collectif de la magistrature serait sauf. Rien de tel : aucun des trois membres de la première chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris n'est connu pour des engagements extrémistes. Un président qui fit une partie de sa carrière en Afrique, coloniale puis indépendante, un conseiller qui appartint au cabinet d'un garde des sceaux d'avant 1981, des hommes sans doute conservateurs mais à l'image d'un corps professionnel peu porté aux remises en cause... L'essentiel est ailleurs : loin d'être une instance judiciaire secondaire, cette chambre d'accusation est l'une des plus réputées de Paris à laquelle sont souvent confiés les dossiers sensibles.

Lire la suite page 12 ainsi que la chronique de BERTRAND POIROT-DELPECH

Côte-d'Ivoire : en attendant le président

Seul M. Houphouët-Boigny peut régler la crise. Mais il est absent

ABIDJAN

de notre envoyée spéciale

Depuis deux mois, ils attendent. Le président finira bien par prendre une décision. *«Le Vieux»*, comme ils disent, ne peut laisser les Ivoiriens dans cette situation... *«On ne peut pas trouver la solution à nos problèmes en dehors de lui»*, assure Mgr Paul Dacoury, auxiliaire de l'archevêque d'Abidjan. Mais M. Félix Houphouët-Boigny se laisse désirer. Parti pour un «séjour privé» à Paris le 2 février, en pleine crise, il laisse planer toutes les interrogations quant à la date de son retour.

«Il est en vacances, ça fait des années qu'il n'en a pas pris», plaide son premier ministre, M. Alassane Ouattara, qui lui rend régulièrement visite. Les aller-retour Abidjan-Paris se multiplient. C'est rue Masseran, dans le septième arrondissement, au domicile parisien du président, que ses proches viennent chercher les *consignes afin d'assurer la gestion du quotidien*. Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, il faut attendre.

Grâce? Amnistie? *Statu quo?* Quelle sera la décision du président? En son absence, l'opposition a été démantelée, ses principaux dirigeants condamnés à un, deux ou même trois ans de détention. Or, *«tout le monde connaît la générosité du président»*, dit, entre autres, le premier ministre. Après avoir fait lanterner ses compatriotes – constant, en cela, dans sa stratégie de l'attentisme, – le chef de l'Etat devrait donc, à son retour, faire preuve de mansuétude à l'égard d'une opposition qu'il a lui-même, délibérément ou non, contribué à anéantir.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 6

De Sarajevo à Sarajevo

I. – *Un siècle de nationalismes en Europe*

par Jacques Lesourne

La revanche des nations, le retour des nations, la renaissance des nations : ces titres sont à la mode... mais l'Histoire apprend que les revanches, les retours, les renaissances ne sont jamais des résurrections.

Aussi, au moment où, parti de Sarajevo en juillet 1914 avec l'assassinat de l'héritier *au trône d'Autriche-Hongrie*, le vingtième siècle européen semble y retourner avec les affrontements d'aujourd'hui entre Serbes, Croates et Bosniaques, comment ne pas chercher à prendre une vue d'ensemble du rôle des nationalismes dans l'histoire européenne des quatre-vingts dernières années? Comment ne pas s'interroger sur les formes qu'ils prennent actuellement? *Lorsque commence le siècle*, quatre empires multi-ethniques existent en Europe : ils se sont constitués au cours de l'histoire sur la force et la diplomatie : *l'Empire ottoman, l'Empire austro*-hongrois, l'Empire tsariste et, dans une moindre mesure, l'Empire allemand qui comprend une forte minorité polonaise. En vingt ans, ils vont être bouleversés.

L'Empire turc achèvera de perdre, dans les guerres balkaniques, son emprise sur des ethnies chrétiennes en Europe ; la *guerre de 1914 lui arrachera ses territoires* arabes ; en revanche, il éliminera les Arméniens, en 1915, dans les conditions que l'on connaît, et rejettera d'Asie mineure les populations grecques à la fin de la guerre gréco-turque de 1920.

La Turquie d'Atatürk deviendra une nation presque homogène, à la minorité kurde près.

Lire la suite page 10

Ouverture d'Expo'92 à Séville

Annoncée par des salves d'artillerie, des volées de cloches, des lâchers de colombes et des envols de ballons multicolores, l'ouverture d'Expo'92 a eu lieu lundi 20 avril, en présence du roi d'Espagne, Juan Carlos. Vitrine où les nations sont censées présenter leurs dernières innovations technologiques l'exposition fait également une large place à l'écologie. Mais la machine a besoin de quelques jours de rodage supplémentaire pour tourner à plein rendement.

Lire l'article de MICHEL BOLE-RICHARD page 22 et, dans «Le Monde Sciences-Médecine», les articles de MARC AMBROISE-RENDU et de JEAN-PAUL DUFOUR, page 19

INITIATIVES

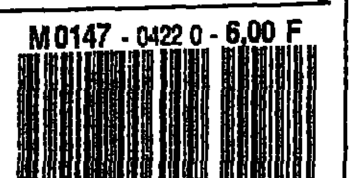
Les métiers de l'agriculture

Un nombre d'exploitants agricoles qui régresse à grande *vitesse, des revenus malmenés, des menaces qui s'appellent* politique agricole commune et «impérialisme» américain : les métiers de l'agriculture seraient-ils tous condamnés? D'autres horizons s'ouvrent, de la biologie animale à la chimie des plantes ou des engrais, la génétique, la filière bois, l'environnement, la recherche, le négoce, le conseil et, bien sûr, toute la panoplie des métiers liés à la banque.

Pages I à XIV

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 32

M 0147 - 0422 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

L'ordre communautaire

par Jacques Barrot

POUR la première fois dans notre histoire, nous allons devoir redéfinir les contours juridiques de la souveraineté nationale : le Conseil constitutionnel a demandé à la nation de concilier les règles adoptées par le peuple français en 1958 et celles qui ont été négociées en son nom en 1991 au sommet européen.

Il a fallu mille ans aux Capétiens pour rétablir la souveraineté française contre leurs vassaux, contre leurs voisins. Il aura fallu quarante ans pour que s'impose une nouvelle souveraineté, non pas concurrente mais complémentaire, celle de la Communauté. Nous allons demain vivre dans un système de souveraineté partagée. Le traité de Rome prévoyait déjà l'effet direct des normes communautaires. Nos juges l'ont déjà reconnu à maintes reprises, privilégiant l'application des règlements ou des directives européennes à celles de nos lois, même les plus récentes.

Mais le partage de souveraineté avec Maastricht prend une autre dimension. Le nouveau traité prévoit à terme « la mise en communauté » de trois des prérogatives essentielles de la souveraineté : les droits régaliens de battre monnaie et de contrôler les frontières et le droit de voter ou d'être élu à l'élection municipale.

Il faut donc bien adapter notre Constitution à la souveraineté partagée.

Comment s'y prendre ? Nous pourrions procéder par microchirurgie, détachant soigneusement dans les attributions de nos pouvoirs législatifs et réglementaires ce qui relève désormais de l'ordre communautaire. Ce serait explicitement limiter notre souveraineté en excluant des pans entiers de son domaine. Ce serait réduire expressément les pouvoirs législatifs du Parlement en modifiant l'article 34. Ce pourrait être pour le droit de vote aux élections locales une porte ouverte à un droit de vote élargi aux étrangers...

Une autre voie est possible, qui reconnaît le principe du partage de la souveraineté et l'intègre dans notre norme suprême. Nous avons l'occasion de redéfinir la vraie place de l'Europe dans nos institutions : ni réalité étrangère ni réalité nationale, mais réalité communautaire.

« Déficit démocratique »

La Communauté européenne édicte des normes d'effets directs et immédiats de valeurs supérieures à celles des lois nationales : en cela elle ne peut plus être comparée à une organisation internationale classique. Elle a d'ailleurs ses juges que nous pouvons dans certains cas saisir directement. Nos propres juges, Cour de cassation en 1975, Conseil constitutionnel en 1988, Conseil d'Etat en 1989, ont reconnu comme les y invitaient les traités la prééminence du droit communautaire. C'est cette pratique déjà établie qu'il faut inscrire dans notre Constitution. Dès lors que notre Constitution reconnaît la spécificité de l'ordre communautaire, elle justifie qu'il soit fait un sort spécial aux Européens en matière de droit de vote et d'éligibilité aux élections locales, distinct de celui des « autres » étrangers ; et le problème de la conformité à la Constitution des articles sur l'union monétaire ou sur l'entrée des étrangers ne se pose plus.

La France, forte de sa culture, de son histoire et de ses traditions ne s'efface pas derrière l'Europe. Cette révision constitutionnelle doit être l'occasion de réaffirmer les conditions dans lesquelles la souveraineté française s'exprime dans la Communauté.

Le « déficit démocratique », « l'eurocratisme » sont autant de symptômes d'une première maladie. La « technostructure » européenne est souvent accusée de reproduire à l'excès les défauts et les lourdeurs de tout appareil d'Etat. Pire encore, c'est le pouvoir des cabinets et des lobbies, des fonctionnaires plus que celui des politiques qui s'y exprime. Quelques principes doivent être rappelés afin de corriger cette déviation.

La légitimité de la décision communautaire, c'est celle des gouvernements des Etats membres. Ce sont eux qui choisissent les commissaires, ce sont eux qui se réunissent au sein du conseil des ministres européen, adoptent les directives et les règlements, au terme d'une procédure complexe en concertation avec le Parlement européen.

La légitimité nationale doit venir appuyer cette légitimité communautaire. Or, en France, la légitimité s'exprime au Parlement, élu du suffrage universel, qui soutient ou destitue le gouvernement. Dès lors qu'il y a « déficit démocratique », il faut renforcer la légitimité dont disposent nos négociateurs à Bruxelles en l'appuyant sur le contrôle et le soutien du Parlement national. Certains membres de la Communauté disposent de procédures internes qui répondent à cet objectif : il faut prévoir à l'occasion de la révision constitutionnelle la consultation systématique de l'Assemblée et du Sénat avant la négociation de la norme européenne.

Par-delà les clivages partisans

L'Europe n'est pas encore une nation, elle est déjà une communauté de destin. Cela justifie une première citoyenneté communautaire pour symboliser cette union européenne vers laquelle nous marchons. C'est une manière de la signifier que d'accepter, dans la vie locale, la participation de ceux qui vivent au milieu de nous à nos propres choix quotidiens. Cela implique que les Européens de la Communauté puissent dans certaines conditions participer aux élections locales des différents pays de la Communauté. Les élections locales ne sont pas par définition des élections de souveraineté, dès lors que l'on peut les déconnecter des élections sénatoriales, ce sont des élections de proximité, de voisinage. Mais le citoyen européen ne doit s'exprimer sur les affaires locales que lorsqu'il est vraiment partie prenante : c'est pourquoi des conditions strictes de résidence effective, d'intégration dans la vie locale doivent être posées.

Le débat qui s'ouvre, s'il n'est pas pollué par des considérations partisanes, peut trouver une heureuse conclusion. Encore faut-il que ceux qui vont proposer des projets de révision – et le président de la République notamment – n'oublient pas que Maastricht est l'aboutissement de quarante années d'efforts convergents vers l'union, une course de fond, de relais et non un sprint final : le dernier venu ne doit pas chercher à être le seul à l'arrivée sur le podium pour engranger les lauriers d'une victoire que tant d'autres avant lui ont contribué à remporter.

Quant aux Français, ils doivent à travers leurs représentants au Parlement réaffirmer leur attachement à la construction de la Communauté ; ils doivent le faire par-delà les clivages partisans ; ils doivent préserver un modèle d'organisation qui nous est envié par tant de régions du monde où les affrontements quotidiens ne permettent pas d'oublier le risque toujours présent de la guerre.

► Jacques Barrot est député de la Haute-Loire, président du groupe UDC à l'Assemblée nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Maastricht, oui mais...

L'EUROPE EN DANGER
de Laurent Cohen-Tanugi, Fayard, 250 p., 98 F.

Un livre courageux. A quelques encablures de la ratification des accords de Maastricht, Laurent Cohen-Tanugi s'interroge. Son mérite est de remettre les choses à plat, d'aider à oublier les litanies convenues des zélateurs et des opposants. Il veut être sûr que l'on ne lâchera pas la proie pour l'ombre. Qu'une si grande affaire n'ait pas suscité plus de débats avant même l'accord des Douze sidère notre auteur. Il a raison.

La Communauté est menacée par cinq périls endogènes, estime-t-il : le brouillage de ses finalités, l'émergence d'une hostilité multiforme au marché unique et à l'Europe du droit, le procès de son « déficit démocratique », la montée du nationalisme des Etats membres, les pressions pour son élargissement à bref délai. Cela fait beaucoup.

La CEE a fonctionné jusqu'ici selon la méthode de l'engrenage et la logique de l'irréversibilité, l'aventure se poursuivant *« par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait »,* selon la célèbre formule de Monnet et Schuman. Ce temps est révolu ! Nous sommes maintenant face à une étape décisive qui requiert un choix politique d'importance. Un compromis global résultant des intérêts nationaux bien compris peut-il faire naître une grande puissance monétaire, politique, voire militaire ?

Il faut bien voir, note Laurent Cohen-Tanugi, que vont coexister demain, dans la Communauté, deux Europes politiques : celle de Maastricht, de la coopération intergouvernementale, largement en dehors du cadre communautaire, et celle qui est issue du traité de Rome. Si la première en vient à diluer la dynamique fédérative, *« M. Mitterrand aura – ultime paradoxe de sa présidence – ce que de Gaulle avait vainement tenté »* avec le plan Fouchet. Dans le cas contraire, les Etats-Unis d'Europe sont au bout du chemin.

On méconnaît trop ce fait singulier : l'intégration juridique a précédé l'intégration politique. Quant au fameux « déficit démocratique », il faut y regarder de plus près. Il n'affecte pas que la construction européenne. Pour ne parler que de la France, nos élus ne sont-ils pas privés pratiquement de l'initiative des lois ? Surtout, la CEE n'a jamais eu vocation pour devenir un Etat-nation. Du coup, comment faire du Parlement européen un véritable législateur ?

Un autre écueil apparaît dans le néonationalisme anticommunautaire, de nature différente selon les Etats. En Allemagne, ses ferments sont la monnaie et l'immigration. En Grande-Bretagne, ce sont les transferts de souveraineté. En France, on arrive à un curieux mélange d'agriculteurs, de communistes, de lepénistes, d'émules de Michel Debré qui diabolisent la supranationalité... et de Jacques Calvet. D'où la promotion à Bruxelles du fameux « principe de subsidiarité » : la Communauté n'intervient que lorsque les Etats membres ne peuvent atteindre les objectifs entrant dans sa compétence. Excellente philosophie générale. Mais qui délimitera les zones d'application ? La Cour de justice ? *« Belles batailles juridiques en perspective entre la Communauté et les chasseurs de palombes ou les organisateurs de corridas. »*

Dernier « paquet d'orties » : l'élargissement. *« L'adhésion,* note l'auteur, *n'est que la formule la plus achevée d'une palette de moules d'intégration de plus en plus variés et flexibles... (En fait), il va nous falloir apprendre à dissocier deux concepts qui, jusqu'ici, ne faisaient qu'un : la construction européenne, d'une part, dont le sens va s'élargir pour désigner l'intégration du continent, et, de l'autre, l'approfondissement de l'union, qui poursuivra son cours parallèle. »* C'est la sagesse. Là comme ailleurs, la réflexion de Laurent Cohen-Tanugi permet d'aider à cadrer un débat qui ne pourra longtemps encore s'apparenter à l'Arlésienne.

PIERRE DROUIN

Notre patrie

par Patrick Devedjian

NOUS aimons la France, comme on aime sa famille. Elle est le cadre de notre vie quotidienne, et son identité, nous est chère. Mais, de même que l'amour familial conduit à des solidarités plus vastes, l'Europe unie paraît aujourd'hui le cadre naturel de notre avenir, car elle a dans le monde une communauté de destin. L'unité de l'Europe est la réponse aux menaces qui défient chacune des nations qui la composent.

Déterminées par la géographie, les trois Europes – occidentale, centrale et orientale – ont par étapes vocation à se retrouver. L'approfondissement et l'élargissement ne peuvent repousser la paralysie et la dilution que s'ils sont menés ensemble.

Ce qu'on appelle aujourd'hui la civilisation, c'est l'âme de l'Europe issue du passé gréco-romain, de la culture judéo-chrétienne et de l'esprit scientifique. Notre devoir est de maintenir dans un monde bouleversé la source de valeurs qui ont permis les progrès de l'humanité et portent encore de nombreuses promesses.

Devant un tel enjeu, la ratiocination de ceux qui demandent la préservation d'une souveraineté sans perspective et déjà bien évanescente ressemble au débat sur le sexe des anges tandis que le canon turc tonne sur la muraille de Constantinople.

L'ordre odieux de Yalta s'est effondré et il n'y a plus de place pour une diplomatie dont tout le génie était de jouer sur la division qu'il avait instaurée.

Regretter l'Allemagne ?

On ne regrettera pas la souveraineté monétaire qui ne se manifeste que par le temps nécessaire pour s'aligner sur les positions de la Bundesbank et qui fait du franc une monnaie fragile se nourrissant de chômage. Ceux qui craignent tant l'Allemagne devraient comprendre que son intégration à la construction européenne est la meilleure garantie contre l'esprit de domination. Les anti-Européens sont curieusement les mêmes qui refusaient l'intervention en Irak en dénonçant la faiblesse de la France et de l'Europe.

On ne regrettera pas que le socialisme français soit encore mieux contenu par un système européen qui, de 1981 à 1983, a empêché la France de commettre les erreurs irréparables qu'annonçaient ses dirigeants. Ceux qui craignent un triomphe socialiste devraient remarquer que, sur les douze pays signataires de l'accord de Maastricht du 7 février 1992, deux seulement sont socialistes (la France et l'Espagne).

On ne regrettera pas que le million de ressortissants européens qui vivent en France puissent voter aux élections locales. C'est parce qu'ils le pourront grâce à un droit spécifique que les non-Européens ne devront même plus l'espérer. Chacun sait qu'il s'agit là d'une fausse querelle, puisque l'article 7 du projet de directive prévue en application du sommet de Fontainebleau dispose que les fonctions de maire, de maire adjoint et d'électeurs sénatoriaux peuvent être réservées aux nationaux.

Il est vrai qu'il est indispensable de démocratiser davantage les institutions et de clarifier les responsabilités entre les Etats et les organes de la Communauté. Mais nous ne devons jamais oublier que la Commission n'agit que sous l'autorité des ministres des Etats. C'est donc nos gouvernements qui sont d'abord responsables et non les fonctionnaires de Bruxelles, boucs émissaires commodes.

Par ailleurs, rien ne nous empêche d'organiser en France un meilleur suivi de la réglementation européenne. Sans même changer la Constitution, nous pourrions avoir à l'Assemblée nationale une des six commissions permanentes consacrée à l'Europe. Il faut et il suffit de fusionner la commission des affaires étrangères et celle de la défense (comme au Sénat) pour que l'une des commissions soit disponible à cette fin. Cela serait plus utile que bien des gémissements. La France, qui a tant fondu d'Européens dans le creuset de son identité, qui a conduit tant de peuples dans l'Histoire, que la géographie a placée à un carrefour du continent, a vocation à se réaliser dans la construction européenne.

L'Europe existe : c'est le pays des cathédrales. Une autre est en train de s'élever : apportons-y notre pierre en ratifiant les accords de Maastricht.

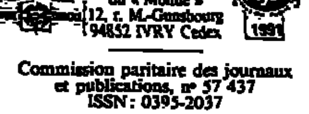
► Patrick Devedjian est député RPR des Hauts-de-Seine.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.


Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé *(adjoints au directeur de la rédaction)*
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AFGHANISTAN : alors que les négociations se poursuivent au Pakistan

Kaboul attend l'arrivée des islamistes

De toutes les villes d'Afghanistan, seule la capitale, désormais, demeure entre les mains de l'ancien régime. Kaboul attend l'arrivée imminente des fondamentalistes. La forme que peut prendre leur entrée est au centre de toutes les préoccupations. Le chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar a lancé un ultimatum au gouvernement et aux forces armées de Kaboul, exigeant qu'ils se rendent d'ici au 26 avril, faute de quoi ses troupes prendront la ville.

Kandahar, la grande cité méridionale et capitale du pays pashtoun, est administrée depuis dimanche 19 avril par un conseil composé de dix-huit rebelles islamistes (représentant sept partis), de trois militaires et de civils se reconnaissant encore dans le gouvernement de Kaboul, indiquent les agences de presse.

Après des déclarations contradictoires, le parti Watan (ex-communiste) a, par ailleurs, reconnu lundi que des négociations sont en cours avec des chefs moudjahidins pour remettre à une nouvelle administration la troisième ville du pays, Jalalabad, située sur la route du Pakistan. La quasi-totalité des capitales de province est désormais passée aux mains de pouvoirs mixtes. Les campagnes, elles, sont aux moudjahidins depuis le début des années 80.

C'est donc plus que jamais le destin de Kaboul qui fait l'objet des tractations. Alors que se multiplient, autour de la capitale, les scènes de fraternisation entre soldats et moudjahidins du commandant tadjik Ahmed Chah Massoud, qui reçoit de plus en plus de monde à son quartier général de Charikar, le chef de la formation fondamentaliste Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, a lancé un ultimatum aux gouvernementaux.

*Il leur a donné jusqu'au 26 avril pour se rendre sans conditions, après quoi il lancera ses troupes à l'assaut de la capitale. Les maquisards du Hezb ont tiré sur Kaboul des obus bourrés de tracts, appelant la population à hisser des drapeaux verts pour indiquer son soutien aux islamistes. Les effectifs de ces derniers sont chaque jour renforcés par l'arrivée, à partir de Peshawar, la ville pakistanaise où ils avaient trouvé refuge durant la guerre, de milliers de jeunes gens.

De fiévreuses négociations

A Kaboul, les rumeurs sont allées bon train toute la journée de lundi, après que la BBC eut annoncé le départ de l'ex-président Najibullah. De fait, l'unanimité s'est désormais faite, au sein du régime, sur la nécessité de laisser partir le chef de l'Etat déchu. On ignore la part qu'a prise, dans l'élaboration de ce consensus, M. Benon Sevan, qui avait donné des assurances à M. Najibullah pour lui arracher une promesse de départ.

Dans la soirée de lundi, l'ex-chef du Watan était toujours dans la capitale. Cependant, les négociations se poursuivent fiévreusement au Pakistan pour mettre au point un gouvernement agréé par l'ensemble des partis islamistes. Une formule proposée par le premier ministre d'Islamabad, M. Nawaz Sharif, a été approuvée par la majorité des formations, mais ni par le Hezb ni le front chiite Wahdat : un conseil où chaque faction (une dizaine) aurait deux représentants, un civil et un de ses commandants.

Le commandant Massoud s'est aussitôt désigné comme délégué militaire de son parti, le Jamiat. Il a pourtant assuré qu'il ne prétendait à aucun monopole de pouvoir pour son Conseil de la djihad islamique, créé le 17 avril entre ses partisans, des représentants de milices ethniques et religieuses, et des militaires de l'ancien régime.

Le chef tadjik a confirmé que si les partis de Peshawar ne parvenaient pas à une entente très rapide, il créerait, en accord avec la *shura* (conseil) des commandants, une instance de gouvernement où seraient représentés, outre des dirigeants moudjahidins, des *ulemas* (dignitaires religieux) et des chefs tribaux (*« barbes grises »*). Il a par ailleurs donné des assurances que les représentants de la royauté déchue en 1973 ne seraient pas inquiétés, et que les dignitaires du régime communiste n'avaient à craindre ni pour leur vie ni pour la sécurité de leur famille.

J.-P. C.

« Afghans d'abord »

Dans un pays où les clivages ethniques ont pris le pas sur les rivalités politiques chacun espère encore que le sentiment national l'emportera pour éviter la guerre civile

KABOUL

de notre envoyé spécial

Morose sous la pluie glaciale du printemps afghan, Kaboul hésite entre espoir et inquiétude. Tout le monde ici prie pour qu'une solution négociée soit encore possible entre frères ennemis, mais beaucoup redoutent que les rivalités ne dégénèrent en un sanglant conflit. *« Le régime est fini, les moudjahidins ont gagné*, explique un ancien fonctionnaire du roi Zaher Chah, depuis longtemps gagné à la cause de la résistance. *Mais, quand ils prendront le pouvoir, les Afghans recommenceront à s'entre-déchirer. »*

Au cœur du vieux bazar, une masse mouvante de Kaboulis dessine les visages pluriels de la mosaïque afghane, dont la capitale est de longue date le symbole. *« Les alliances qui se forment en province entre l'armée régulière et les moudjahidins n'impliquent pas que les choses se passeront aussi facilement à Kaboul*, relève un fonctionnaire. *Ici, toutes les populations de l'Afghanistan se côtoient, et il faudra bien que les négociations débouchent sur un consensus pour que s'installe enfin la paix. »*

Voilà tout le problème : le « Conseil du djihad islamique », formé le 17 avril par le commandant Ahmed Chah Massoud, composé de ses propres troupes, de miliciens naguère à la solde de Kaboul et d'unités de l'armée afghane, reste représentatif des seules ethnies du Nord, longtemps vassales de la puissante communauté pashtoune. *« Massoud est un traître*, s'insurge Jalil, un étudiant ; *dans le passé, j'avais le plus grand respect pour lui, mais il est clair qu'il veut prendre sa revanche sur nous. »*

Les clivages ethniques ont donc pris le pas sur les rivalités politiques, ce qui n'empêche pas les Kaboulis de continuer à croire en une solution *« à l'afghane »*, où le sentiment national l'emporterait. *« Nous sommes Afghans d'abord, et nous avons besoin d'usines, de cadres, de techniciens, bref de gens qui pensent surtout aux intérêts du pays et pas à la politique »*, remarque un artisan. Dans l'ensemble, les *bazaris* ne savent plus trop qui croire, quatorze ans après le début d'une guerre sanglante qui n'a épargné aucune famille. *« Nous ignorons qui est au pouvoir, on entend des noms, on ne sait pas... Dieu veuille nous épargner la bataille de Kaboul »*, répètent à l'envi les habitants de la capitale.

Car si l'aura du Tadjik Massoud est indéniable, dans cette ville pluriethnique où les Tadjiks sont nombreux, nombreux sont ceux qui craignent les visées de M. Gulbuddin Hekmatyar, réputé le plus extrémiste des rebelles et dont les ambitions effrayent. Le leader du Hezb e Islami ne fait sans doute pas le poids face à l'armée d'Ahmed Chah Massoud et à ses nouveaux alliés, mais sa capacité de nuisance reste intacte. D'autant qu'il pourrait, au nom de la solidarité ethnique, rassembler autour de lui bien des nationalistes pashtouns qui le craignent pourtant. Encore présents au sein de l'armée, des services secrets ou du parti Watan (ex-communiste), ceux-ci forment le dernier carré de la *« résistance »* contre les minorités.

« Tout proches de la paix »

Le danger d'une guerre civile est d'ailleurs apparu, lundi 20 avril, comme le principal motif de préoccupation du négociateur des Nations unies, M. Benon Sevan, lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Intercontinental de Kaboul. *« Les Afghans doivent penser et agir comme des Afghans et mettre de côté leurs ambitions pour préserver l'intérêt national »*, a affirmé, d'une voix blanche, le représentant du secrétaire général, M. Boutros-Ghali, épuisé par des semaines de pourparlers interminables entre chefs moudjahidins et représentants de Kaboul. *« Nous sommes tout proches de la paix, la plupart des obstacles ont été écartés »*, a-t-il assuré, en exhortant les Afghans à *« ne pas réduire à néant l'espoir »*.

En annonçant, sans donner de détails, qu'il s'apprête *« dès demain »* à *« voyager en Afghanistan pour rencontrer différents dirigeants de l'opposition »*, M. Sevan semble avoir renoncé à son idée de former à Kaboul un *« conseil pré-transitoire »* de personnalités *« impartiales »*, qui aurait eu pour objet de préparer le terrain à un gouvernement intérimaire : *« Aujourd'hui, la situation a changé, et c'est aux Afghans de décider s'ils veulent un pouvoir neutre ou un gouvernement moudjahidin. »*

Si *« la situation a changé »*, c'est bien en raison de la brutale *« sortie »* de l'ex-président Najibullah, qui a tenté, jeudi dernier, de s'enfuir du pays avant d'en être empêché par ses anciens alliés. Ce n'est ici un secret pour personne – le négociateur de l'ONU ne pouvant évidemment l'avouer – que l'ancien « maître de Kaboul » était toujours réfugié lundi soir au siège local des Nations unies. Interrogé sur les informations diffusées peu avant sa conférence de presse par la BBC à propos d'un départ, *« dans les heures qui viennent »*, de M. Najibullah, M. Sevan s'est contenté de répondre : *« Il est toujours à Kaboul. Mais quelle importance ? Il ne joue plus aujourd'hui aucun rôle. »*

BRUNO PHILIP

M. Gulbuddin Hekmatyar l'homme qui inquiète les musulmans eux-mêmes

« L'homme qui dit toujours non. » Tel est le surnom souvent donné à M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du Hezb-e-Islami, l'un des partis fondamentalistes afghans les plus extrémistes, et longtemps réputé le plus puissant parmi la pléiade des formations de Peshawar. Redouté aujourd'hui, l'esprit de rébellion qui brûle ce quadragénaire a pourtant longtemps pesé en sa faveur auprès des acteurs internationaux.

Vers le milieu des années 70, il est devenu le favori d'un Pakistan qui voyait en lui un ferment d'affaiblissement d'un pouvoir afghan à la fois irritant pour ses revendications sur la Province de la frontière du Nord-Ouest (*« Pashtounistan »*) et par trop lié à l'URSS. Au début des années 80, il a impressionné les services spéciaux et certains diplomates américains : cet extrémiste ne mènerait-il pas plus loin que d'autres le *« concassage »* de l'envahisseur soviétique ?

M. Mikhaïl Gorbatchev lui-même s'est laissé convaincre, après le retrait de l'armée rouge, qu'aucune solution ne serait possible si l'on n'accordait pas la primauté au Hezb. Cette faction, il est vrai, détenait – et détient encore – la majorité des soldats de l'ex-URSS capturés par les moudjahidins durant les dix ans de guerre.

Beaucoup d'Afghans, pourtant, trouvent désormais que l'intransigeance de « Gulbuddin » n'est plus adaptée à l'étape ouverte par la chute de M. Najibullah. Car cette véhémence, qu'il assimile à une djihad (guerre sainte), M. Hekmatyar l'exerce désormais non plus à l'encontre des *« Chouravis »* (Russes) ni même des communistes. Il la tourne contre de *« bons musulmans »* afghans. Et, même si les congénères pashtouns de *« Gulbuddin »* voient avec un vif déplaisir croître le poids des minorités ethniques, singulièrement des Tadjiks, au détriment de leur traditionnelle prééminence en Afghanistan, ils ne perçoivent pas nécessairement le chef du Hezb comme leur meilleur champion.

C'est que le modèle politique véhiculé par M. Hekmatyar va à l'encontre de l'une des règles les mieux affirmées de la vie publique du pays : tout pouvoir central doit y être assez souple, voire faible, pour permettre aux *quawm*, ces communautés de base qui forment la trame de la société de vivre selon leurs propres règles. Les Pashtouns eux-mêmes, que les pouvoirs successifs ne sont pas parvenu à détacher de leur code tribal voient avec inquiétude la volonté de ce chef d'imposer à tous un *« Etat islamique »* pur et dur. Les Afghans, très croyants mais pas bigots, n'envisagent pas sans suspicion un modèle obligatoire d'exercice de leur foi.

M. Hekmatyar est un fils de paysan aisé, appartenant à une de ces communautés pashtounes que le pouvoir royal a canalisées vers le nord du pays à la fin du dix-neuvième siècle, afin qu'elles œuvrent à la *« pashtounisation »* d'un Afghanistan septentrional désormais exposé à l'avancée de la colonisation russe. Né au début des années 50, sa *« chance »* a été de se retrouver étudiant, à Kaboul, avec cette génération propulsée dans la politique par la démocratisation lancée en 1964 par le roi Zaher Chah.

Un vrai talent d'orateur

Extrémiste de tempérament, l'élève ingénieur avait le choix entre le mouvement de jeunesse de la Société islamiste (Jamiat-e-Islami) et le Parti démocratique du peuple (PDPA, communiste). Najibullah avait choisi le PDPA, Ahmed Chah Massoud le Jamiat. Pour Gulbuddin Hekmatyar, ce fut l'islam.

En 1966, tout Kaboul bruissait de la rumeur d'un de ses « exploits » : il avait lancé du vitriol au visage d'une Afghane trop peu vêtue, selon ses critères. D'avoir été emprisonné pour cet acte fera concevoir à ce Pashtoun ghilzai une haine durable de Zaher Chah et de son clan durrani : une solution politique de la crise afghane par un retour du roi, chérie par l'ONU, voici ce que M. Hekmatyar abominait le plus. Mais ses audaces, et un vrai talent d'orateur, lui valent une certaine popularité.

En 1970, les jeunes islamistes remportent les élections à l'université de Kaboul ; « Gulbuddin » en est l'un des artisans. A la chute de la royauté en 1973, le Jamiat ne parvient pas à empêcher la prise du pouvoir par le « prince rouge » Mohammed Daoud. En 1975, le leader du mouvement étudiant entre dans l'action clandestine. Il a charge d'enrôler des officiers préoccupés du risque que le soviétisme rampant de la classe dirigeante fait courir au pays et à l'islam.

Il est de ceux qui poussent à l'action immédiate, contre l'avis des dirigeants plus rassis. Il reçoit mission, en juillet de la même année, de soulever la province du Paktia, au sud-est de Kaboul. Avisé d'un contre-ordre, a-t-il bien prévenu les islamistes du Panshir ? Ahmed Chah Massoud, qui avait la responsabilité de ce front, assure que non. Il lui gardera rancœur de la mort de nombre de ses amis. « Gulbuddin » passe alors à Peshawar, au Pakistan, où il obtient le soutien d'Ali Bhutto, puis du général Zia. C'est vers 1977 que M. Hekmatyar quitte le Jamiat pour fonder son propre parti (Hezb). Il entend entraîner avec lui non pas quiconque se déclare musulman, mais ceux qui sont prêts à le suivre dans sa conquête du pouvoir au nom d'un Etat islamique, une démarche inédite en Afghanistan.

Il en découle une propension à s'opposer, y compris par la violence, aux islamistes qui ne se situent pas sur sa ligne : que d'attentats contre ses adversaires lui seront prêtés, y compris l'assassinat de plusieurs officiers du commandant Massoud, qui réagira en pendant plusieurs *hezbis*. M. Hekmatyar aura aussi pour obsession de ne pas partager son pouvoir, même pas avec ses commandants : une force qui, dans le contexte d'une guerre très décentralisée, sera une faiblesse.

Lorsque des officiers prosoviétiques et le PDPA prennent le pouvoir à Kaboul en 1978, M. Hekmatyar rentre dans son pays où l'insurrection a vite éclaté ; mais, échaudé peut-être par l'affaire de 1975, il ne se lance pas aussitôt dans la lutte : le souci de préserver son outil politique sera chez lui une constante. Ce n'est qu'après l'invasion soviétique de décembre 1979 qu'il se jette dans la résistance (1).

La carte pashtoune

A Peshawar, où ce politique concentre son action entre deux expéditions en Afghanistan, son verbe torrentiel impressionne et irrite à la fois ses pairs, les chefs des partis. Cet aréopage de dignitaires parfois âgés et de religieux rarement extrémistes perçoit bien que les temps ne sont plus à la modération. Mais ce jeunot manifeste trop le mépris où il tient des hommes plus rassis.

L'un des premiers à réagir est, en 1979, M. Yunus Khalès. Jugeant peut-être qu'un docteur de la loi comme lui n'a pas de leçon à recevoir d'un laïc, il fonde une branche dissidente du Hezb. Le coup sera d'autant plus dur que, jouissant de bonnes connections dans le monde islamique, « Barbe rouge » (M. Khalès se teint au henné) trouve de l'argent presque aussi facilement que son rival. Il a donc des armes à répartir en abondance, et nombre de commandants le rejoignent dès lors, dont certains, très actifs (MM. Abdul Haq, Haqqani,...), remporteront des succès plus éclatants que ceux dont M. Hekmatyar peut se prévaloir.

La pire nouvelle est arrivée pour « Gulbuddin » au pire moment : l'annonce officielle, au début de cette année, d'un changement de la politique du Pakistan. Décidé à appuyer désormais le plan de l'ONU, Islamabad lui retire son soutien inconditionnel. D'abord incrédule, M. Hekmatyar doit pourtant se rendre à l'évidence. Ayant lassé beaucoup de monde, d'abord parmi ses compatriotes, que lui reste-t-il comme atouts, hormis ses stocks d'armes américaines ? Un usage apocalyptique de la menace envers tous, ennemis et rivaux ; et une utilisation, désormais exacerbée, de la « carte pashtoune » contre son plus dangereux rival : le Tadjik Massoud.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Voir Olivier Roy, *L'Afghanistan, islam et modernité*, éditions du Seuil.



□ **BANGLADESH : des étudiants dénoncent un massacre de bouddhistes.** – Des dirigeants étudiants originaires de la minorité bouddhiste vivant dans les collines du sud-est du pays (les Chittagong Hill Tracts) ont affirmé que mille deux cents de leurs coreligionnaires – hommes, femmes et enfants – avaient été massacrés, le 10 avril dernier, par des colons musulmans et des forces de sécurité. La police locale a estimé que ce chiffre était « exagéré ». Les incidents ont eu lieu dans le district de Khagrachhari, proche de la frontière avec l'Inde et la Birmanie, lors d'une expédition punitive pour venger la mort d'un colon. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : à six mois du prochain congrès du PC

Le succès de la nouvelle offensive réformiste demeure lié à l'état de santé de M. Deng Xiaoping

A deux reprises avant de se rendre au Japon le 6 avril en voyage officiel, le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Jiang Zemin, a démenti que la direction du régime soit désunie sur la question des réformes, et exclu un remaniement à court terme. La campagne lancée par M. Deng Xiaoping pour une reprise des réformes contredit pourtant cette affirmation d'homogénéité politique.

PÉKIN

de notre correspondant

La nouvelle campagne du patriarche chinois en faveur d'une libéralisation économique sous étroit contrôle politique pose deux questions cruciales : *primo*, que veut-il concrètement pour son pays ? *Secundo*, «tiendra-t-il» jusqu'au quatorzième congrès du PCC, attendu pour le mois d'octobre ?

La réponse à la première question se trouve dans le *Document nº 2* de la direction, qui reprend l'ensemble de ses propos tenus en des circonstances différentes de sa tournée dans le sud de la Chine au début de l'année. Le tout semble avoir été mis en forme par ses proches. Une version édulcorée, omettant les critiques nominales de M. Deng envers certains dirigeants, circule désormais dans tout le pays. L'idée-force qui en ressort est une sorte de *«capitalisme utopique»* combinant le laissez-faire en matière économique avec les méthodes marxistes-léninistes sur le plan politique.

Pour M. Deng, il est une certitude fondamentale : *«C'est le peuple qui décide si les affaires de la Chine sont conduites correctement.»* Pour l'expliciter, il se replie derrière un jargon marxiste : la *«révolution chinoise»*, après avoir *«libéré les forces de production»*, doit les *«développer»*. La réalité prosaïque qui se cache là-dessous est que la population, *«maîtresse du pays»* depuis 1949, doit s'enrichir. Peu importe si certains y parviennent avant d'autres, du moment que personne ne s'appauvrit.

Cette préoccupation résume toute l'action de ce «M. Thiers» chinois depuis 1978. *«Dans le stade initial de la réforme rurale, il y eut un marchand de graines de melon de l'Anhui* [province du centre, plutôt pauvre NDLR] *qui fit fortune. (...) Beaucoup de gens étaient mécontents, certains voulurent agir contre lui. J'ai dit alors qu'on devait le laisser tranquille, faute de quoi on ferait croire aux gens que l'on risquait de changer à nouveau de politique. Les pertes qui en auraient découlé auraient été supérieures aux avantages.»* L'idée est simple : peu importe les moyens, du moment que le résultat est-là. M. Deng, dans ce document, le dit et le redit sous de multiples formes, qu'il s'agisse des zones économiques spéciales où l'on pratique un capitalisme inavoué, des Bourses de valeurs, du Plan, du taux de croissance de l'économie.

Maintenir la «dictature du prolétariat»

Il reconnaît un point à ses détracteurs : avoir calmé la surchauffe de l'économie. Mais il ne faut pas que le dogme *«de la stabilité et de l'harmonie»* en vienne à tuer les réformes. Il convient d'oser, et tant pis pour les erreurs, qui peuvent toujours se corriger, ajoute-t-il en substance, résumant sa pensée par une formule : *«Ne marchons pas comme une femme aux pieds bandés.»*

M. Deng admet avoir manqué d'audace il y a dix ans en excluant Shanghai du décollage semi-capitaliste. *«On aurait aujourd'hui une situation bien différente dans l'ouverture du delta du fleuve Yangzi, et même sur tout son cours, voire dans tout le pays.»* C'est presque admettre le bien-fondé des thèses de dissidents qui, en 1988-1989, suppliaient le pouvoir d'ouvrir à l'occidentalisation le fleuve vital de la Chine du Sud.

Avec une restriction majeure, toutefois : le domaine politique. Il faut, insiste-t-il, maintenir la *«dictature du prolétariat»*. Il faudra *«bien plus de vingt ans»* de vigilance contre le *«libéralisme bourgeois»*, c'est à dire les idéaux démocratiques. Le combat doit être mené, toutefois, sans grossir les dangers de l'*«évolution pacifique»*, ou subversion à l'instigation de l'étranger, ce qui serait une *«erreur de gauche»*. Les pouvoirs occidentaux, affirme-t-il, en contradiction avec l'analyse officielle, ne cherchent pas à l'heure actuelle à œuvrer à la chute du régime chinois. Raison de plus, estime-t-il, pour avancer sur le plan économique.

Son idéal de gouvernement, M. Deng ne le cache pas, c'est un pouvoir fort conduisant une classe moyenne tenue en laisse, libre de faire des affaires sans revendiquer de prérogatives politiques. *«La province de Canton peut rattraper les quatre petits dragons d'Asie en vingt ans, pas seulement en termes de prospérité économique, mais aussi pour l'ordre social et le comportement public. Nous pouvons les surpasser. (...) Il n'y a que cela qu'on puisse nommer socialisme aux caractéristiques chinoises. Nous pouvons nous inspirer de l'ordre social à Singapour, et faire mieux».* Comment s'y prendre ? S'assurer des générations de successeurs, car *«les vieux comme moi, nous pouvons commettre des erreurs. Quelles que soient nos qualités, nous avons nos défauts, nous pouvons devenir têtus».* Là, M. Deng est visiblement mal à l'aise. Après deux dauphins limogés, MM. Hu Yaobang et Zhao Ziyang, *«l'équipe en place fait du bon travail, mais il y a encore pas de mal de problèmes»*, concède-t-il. La remarque n'est pas flatteuse pour son actuel héritier, M. Jiang Zemin, que M. Deng passe pour avoir critiqué, en même temps que le premier ministre M. Li Peng, durant son déplacement en province.

Fronde au «Quotidien du peuple»

Au cours de la session parlementaire qui vient de s'achever, M. Deng a reçu le soutien actif d'un de ses pairs, M. Bo Yibo, et celui, plus timide, d'un vieux rival, M. Peng Zhen. M. Deng sait que ses idées rongent l'appareil. La fronde qui refait surface dans la rédaction du *Quotidien du peuple*, organe central du PCC, en est la meilleure illustration. Son directeur, M. Gao Di, catapulté là en 1989 pour y refaire régner l'orthodoxie après la tourmente de Tiananmen, est contesté. Des tracts anonymes dénonçant certains articles *«gauchistes»* ont été affichés dans les locaux de la rédaction.

M. Gao passe pour vouloir se battre, comme l'a montré l'éditorial de son journal, rien moins que défiant envers M. Deng, au lendemain de la session parlementaire. Cette ténacité, inhabituelle en Chine, prouve que la cabale des orthodoxes mise sur le talon d'Achille du patriarche : ses quatre-vingt-sept ans. C'est la deuxième question que suscite le regain d'agitation réformiste, lancée par M. Deng dans l'espoir de remporter la partie au quatorzième congrès du parti, qui nommera la direction post-gérontocratique.

Pour la première fois depuis son départ fictif à la retraite fin 1989, on a vu M. Deng se comporter à nouveau en dirigeant à la télévision, le 31 mars, dans un reportage montrant sa tournée dans le Sud. Les images se voulaient rassurantes. En fait, elles ont souligné à quelle point sa disparition éventuelle dans les mois menant au congrès remettrait tout en question.

Le film donnait une impression d'improvisation tranchant sur le cérémonial habituel des images officielles. M. Deng était rarement vu plus de quelques secondes d'affilée. Les images fixes abondaient, de même que les séquences répétées, voulant créer l'illusion d'un discours prolongé. A aucun moment on n'entendait la voix du vieux dirigeant.

Son aspect physique était variable. Par moments, il paraissait hébété, hésitant. A d'autres, on le voyait marcher fermement, sans aide, sa fille, Mme Deng Na, se penchant à son oreille gauche pour lui répéter ce qui se disait. Quand il parlait, on voyait un homme encore en pleine possession de ses moyens, jouant de son autorité sur son auditoire. Si la main droite soulignait le propos sans faiblesse, la gauche tremblait nettement. M. Deng semblait, dans l'ensemble, moins affecté par la maladie de Parkinson que Mao Zedong, lors de ses ultimes apparitions télévisées, quelques mois avant sa mort en 1976. Mais, comme alors, au prix de bien des accrobaties dans le montage.

FRANCIS DERON

□ **CORÉE DU NORD : M. Kim Jong-il est nommé maréchal.** – Quelques jours après que son père, le maréchal Kim Il-sung, ait été nommé généralissime, M. Kim Jong-il, *«numéro deux»* du régime nord-coréen, a reçu le bâton de maréchal, a annoncé, mardi 21 avril, l'agence de presse de Pyongyang. M. Kim Jong-il est également commandant en chef des forces armées. Le général O Jin-u, *«numéro trois»* du régime et vieux camarade du président, a lui aussi été fait maréchal, tandis que huit autres dirigeants militaires étaient promus vice-maréchaux. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

CUBA

Les Etats-Unis renforcent leur embargo

Estimant que les Etats-Unis étaient «plus près que jamais de leur objectif de rendre la liberté à Cuba», le président George Bush a annoncé, samedi 18 avril, un renforcement de l'embargo commercial que son pays impose depuis trente ans à La Havane.

Dans un communiqué publié à Kennebunkport (Maine), où il passe le long week-end de Pâques, M. Bush a demandé au département du Trésor d'interdire l'accès, sans permis spécial, aux ports américains de tout navire commerçant avec Cuba. Un responsable américain a expliqué que les Etats-Unis entendaient «battre le fer pendant qu'il est chaud» et agir alors que le régime cubain est «de plus en plus isolé».

Le Congrès américain doit se prononcer cette semaine sur les moyens de pousser à la démocratisation à Cuba. L'administration Bush soutient une proposition de loi du représentant démocrate du New-Jersey, Robert Torricelli, mais s'oppose à certains de ses aspects, de même qu'à certaines mesures prévues dans un amendement proposé par le sénateur républicain de Floride, Connie Mack. – (AFP, Reuter.)

MAROC

L'opposition reproche au pouvoir de vouloir faire avorter les réformes politiques

Quatre partis d'opposition ont sévèrement critiqué, lundi 20 avril, le gouvernement après la condamnation, vendredi, pour *«injures et diffamation»*, de M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT), à deux ans de prison ferme. Dans un communiqué commun, ils dénoncent *«la dépravation, la corruption, l'abus du pouvoir, l'enrichissement illicite, le gaspillage des ressources nationales»*. Il s'agit là d'une des plus virulentes attaques lancées contre le gouvernement, de M. Azeddine Laraki depuis sa mise en place il y a sept ans.

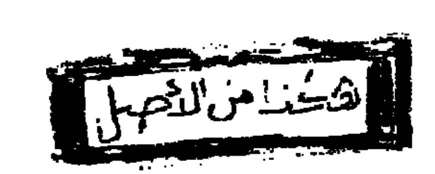
Les partis signataires du communiqué – l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le Parti de l'Istiqlal, le Parti du progrès et du socialisme (communiste) et l'Organisation pour l'action démocratique et populaire (OADP) – présentent ce procès comme une *«tentative vaine visant à faire avorter les réformes constitutionnelles et politiques auxquelles s'attend notre peuple»*. Hassan II a, en effet, promis de soumettre à référendum une révision de la Constitution et d'organiser, avant la fin de cette année, des élections législatives. – *(Reuter.)*

TCHAD

Mouvements de troupes à N'Djamena

Une certaine tension était perceptible, lundi 20 avril, à N'Djamena, où ont eu lieu des mouvements de troupes, selon divers témoignages. Alors que le gouvernement avait annoncé en février son intention de démilitariser la capitale, lundi, les quartiers résidentiels étaient gardés par des militaires, et des véhicules légers transportant des soldats circulaient en ville.

Le président Idriss Debi aurait rappelé à N'Djamena plusieurs centaines de soldats qui lui sont favorables, selon des informations qui n'ont pas été confirmées officiellement. De sources officieuses étrangères, on fait par ailleurs état de divergences entre les dirigeants tchadiens sur l'attitude à adopter au sujet de l'embargo décrété par l'ONU contre la Libye. Ce n'est que samedi que le ministre des affaires étrangères, M. Mahamat Saleh Ahmat, a annoncé officiellement que le Tchad *«ne s'opposerait pas»* à la résolution de l'ONU. Le Tchad appliquera l'embargo *«sans réserve»*, a-t-il affirmé à la presse, en ajoutant qu'il n'y aurait plus de liaison aérienne entre les deux pays. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

LIBYE : à la recherche d'un « règlement honorable de la crise avec l'ONU »

Le colonel Kadhafi consulte M. Moubarak en Egypte

Le colonel Mouammar Kadhafi devait rencontrer, mardi 21 avril, à Marsa-Matrouh, en Egypte, le président Hosni Moubarak, dans le cadre des *« consultations permanentes engagées entre les deux dirigeants »*, a-t-on appris de sources officielles. Ces discussions pourraient porter sur de *« nouvelles propositions libyennes pour régler honorablement la crise avec l'ONU »*. Le gouvernement de Damas, qui avait dénoncé l'embargo aérien décrété par l'ONU contre Tripoli, a été contraint, lundi, de l'appliquer, l'Egypte, la Grèce et Chypre ayant refusé le passage à l'un des avions de la compagnie nationale syrienne.

Le Caire-Tripoli en « Super-jet »

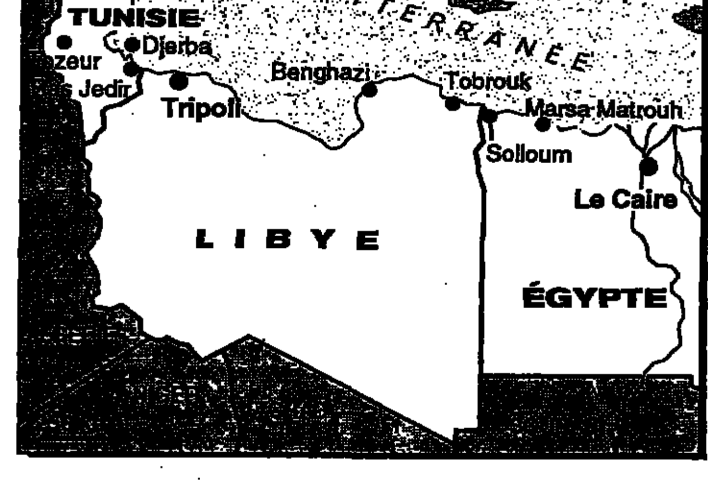
BENGHAZI

de notre envoyé spécial

« Pour l'amour du prophète, pourriez-vous me dire où se trouve la place de Libye ? », demande un grand brun en djellaba bleu pétrole délavé. Depuis la levée des barrières douanières entre l'Egypte et la Libye, au mois de juillet 1991, la place Ataba, au Caire, a changé de nom pour des centaines de milliers d'Egyptiens qui se sont rués vers le nouvel Eldorado . Agents de voyage et autobus ont envahi les lieux, chassant boutiquiers et vendeurs à la sauvette.

Mais depuis l'entrée en vigueur, le 15 avril, des sanctions de l'ONU, les affaires stagnent. Les bus attendent des heures pour faire le plein. Au bureau de change, on achète et on revend un minimum de dinars libyens. Les cours sont tombés de près de 10 %, le jour de la mise en place de l'embargo aérien et, depuis lors, ils évoluent en dents de scie. Pourtant, les Egyptiens conti- nuent de se rendre en Libye. A Almaza, dans la banlieue résidentielle d'Héliopolis, trois compagnies d'Etat se font concurrence. Il en coûte cent cinquante livres, soit environ cinquante dollars – chaque voyageur a droit à 30 kilos de bagages – pour se rendre à Benghazi en « Superjet », un bus de grand luxe.

Parti, dimanche 19 avril, à huit heures du Caire, le « Superjet » atteint, à quatorze heures trente, Marsa Matrouh, à mi-chemin de la frontière. Dans cette *petite ville balnéaire, les épiceries* se sont multipliées et proposent, à moitié prix, toutes sortes de produits libyens : huile, beurre, lait, œufs, sucre, sodas, lessive, etc. S'y ajoutent diverses marchandises de contrebande : radio-cassettes, lunettes de soleil.



Près de la localité de Sidi Barani, l'autobus s'arrête à un poste de contrôle. Un policier vérifie les passeports des passagers tandis que des militaires passent au peigne fin les bagages des voyageurs qui arrivent de Libye. Si un voyageurs'impatiente, il se fait aussitôt rabrouer : *« Vous voulez qu'on laisse les portes ouvertes et que rentrent drogue, armes et explosifs ? »*

A dix-huit heures trente, le bus arrive au poste-frontière de Solloum. Après un rapide contrôle d'identité, il redémarre et, au bout d'une vingtaine de kilomètres, il traverse Mossaed, la première ville libyenne. Le paysage défile, monotone. Aux portes de Benghazi, l'autobus est arrêté par la sécurité libyenne. Deux jeunes policiers *montent à bord*, *jettent*, alentour, des regards soupçonneux et fouillent les bagages à mains des passagers qui leur semblent les plus nerveux.

Lundi 20 avril, à une heure trente, le « super-jet » touche au but : Benghazi. Ceux qui continuent vers Tripoli passent le reste de la nuit dans un petit hôtel, en face du terminus. Les autres guettent vainement un taxi. Un jeune comptable égyptien qui, depuis trois ans, cherche en vain du travail dans la vallée du Nil, marmonne : *« Il faut peiner pour gagner son pain »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

SYRIE

Libération des deux derniers juifs emprisonnés

La radio israélienne a annoncé, lundi 20 avril, que les autorités syriennes avaient libéré les deux derniers membres de la communauté *juive syrienne emprisonnés* à Damas. Les frères Elie et Salim Soued avaient été arrêtés en 1988 à Damas, et condamnés à six ans et demi de prison à leur retour d'un séjour en Europe, au cours duquel ils avaient téléphoné à leur famille à Damas en racontant qu'ils s'étaient rendus en Israël. La Syrie et Israël sont en état de belligérance, et tout citoyen syrien, quelle que soit sa confession, est passible de prison s'il se rend dans ce pays *« ennemi »*.

Selon la radio israélienne, les autorités syriennes ont finalement accédé aux demandes d'un groupe de pression canadien en libérant les deux hommes. La télévision israélienne a estimé que *« le président syrien Hafez al-Assad a ainsi voulu s'attirer les bonnes grâces des Etats-Unis »*.

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait évoqué avec les autorités syriennes, lors de sa visite à Damas en février dernier, le cas des frères Soued.

Israël et les communautés juives de la diaspora font campagne depuis de nombreuses années afin que les quelque quatre mille cinq cents membres de la communauté juive syrienne puissent bénéficier du droit à l'émigration. Damas, de son côté, affirme que les juifs syriens sont tout à fait libres de leurs mouvements.

A Damas, aucune annonce n'a été faite lundi soir sur la libération des frères Soued. – *(AFP.)*

□ **YEMEN : l'ambassadeur saoudien pris en otage puis libéré.** – Les forces de sécurité yéménites ont pénétré, lundi 20 avril, dans l'ambassade d'Arabie saoudite à Sanaa et libéré l'ambassadeur, qui y avait été pris en otage 18 heures plus tôt. Le ravisseur, qui a été arrêté, *réclamait un million de dollars en* échange de la liberté du diplomate. Il avait fait irruption dimanche dans le bureau de l'ambassadeur, M. Ali el Koufaidi, en sortant d'une mallette une grenade et deux pistolets. – *(Reuter.)*

En Cisjordanie

Les Israéliens autorisent la réouverture « progressive » de l'université de Bir-Zeit

L'université palestinienne de Bir-Zeit, la dernière encore fermée par les autorités militaires dans les territoires occupés, sera rouverte *« progressivement »*, a annoncé lundi 20 avril le ministère israélien de la défense.

Dans un premier temps, les cours reprendront dans deux facultés. Puis, si tout ce déroule dans le calme, ils reprendront dans le reste de l'université (2 500 étudiants) fermée depuis le déclenchement de l'Intifada, en décembre 1987. Selon le porte-parole de l'université, M. Albert Aghazarian, la faculté des sciences et celle des arts et métiers devraient rouvrir dans les prochains jours.

L'université de Bir-Zeit, proche de Ramallah (Cisjordanie) a fourni de nombreux cadres au mouvement national palestinien, notamment Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations bilatérales de paix avec Israël – elle fut directrice du département de littérature anglaise. Le chef de la délégation palestinienne, le Dr Haïdar Abdel Chafi de Gaza, est lui-même membre du conseil d'administration de Bir-Zeit et une douzaine de membres de l'université font partie de la délégation.

Bir-Zeit a été considérée par les autorités comme un *« foyer d'agitation »* nationaliste d'autant plus dangereux que cette université laïque, de haut niveau, dipose de nombreuses sympathies à l'étranger. Cinq autres établissements d'enseignement supérieur – l'université de Bethléem, d'Hébron, d'El-Najah (Naplouse), d'Abou-Dhys (près de Jérusalem), et l'université islamique de Gaza – ont été rouverts progressivement durant l'année 1991.

Par ailleurs, la colonisation des territoires occupés a été relancée en Israël, une semaine avant la reprise des négociations bilatérales de paix à Washington, le 27 avril, avec l'annonce, lundi, de la création d'un nouveau point de peuplement juif dans le nord de la Cisjordanie. Cette colonie a été créée par le mouvement annexioniste religieux Goush Emounim (Bloc de la foi) à la mémoire de Menahem Begin, le fondateur historique du Likoud, décédé le 8 mars. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : création d'un parti nassérien.** – Le tribunal administratif en Egypte a autorisé dimanche 19 avril la création d'un nouveau parti politique, le Parti démocratique arabe nassérien. Un ancien dirigeant de l'Union socialiste arabe (parti unique sous l'ancien président Gamal Abdel Nasser), M. Diyaa Eddine Daoud, actuellement membre indépendant du Parlement égyptien, avait eu recours à la justice après qu'une commission *ad hoc* lui eut refusé l'autorisation de créer ce parti. Les nassériens étaient jusqu'à présent représentés, avec les marxistes, au sein du parti du Rassemblement patriotique progressiste unioniste (RPPU, cinq députés au Parlement). – *(AFP.)*





AFRIQUE

Côte-d'Ivoire : en attendant le président

Suite de la première page

M. Houphouët-Boigny n'était certes pas là le 18 février lorsque la marche organisée par le principal parti d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI), s'est terminée dans la violence. Ce n'est certes pas lui qui a ordonné l'arrestation de près de cent cinquante personnes le jour même. Mais n'est-ce pas son intransigeance, au moment où la preuve a été faite de la responsabilité de l'armée dans les événements de Yopougon, qui a conduit au durcissement de l'opposition, puis au dérapage ?

Dans la nuit du 17 au 18 mai 1991, des militaires s'étaient livrés à une violente expédition punitive à la cité universitaire de Yopougon, dans la banlieue d'Abidjan. En janvier, une commission d'enquête rendait ses conclusions – deux lycéennes et une étudiante violées, la plupart des étudiants soumis à un traitement barbare, etc. – et recommandait *«instamment»* des *«sanctions»*. Requête rejetée : pas question pour M. Houphouët-Boigny de sanctionner le chef d'état-major, le général Robert Gueï. *«Vous croyez que je vais m'offrir le luxe de la division de mon armée*, s'exclamait-il, *c'est le pays qui en pâtirait !»*

Ménager l'armée, c'était faire sortir l'opposition de ses gonds. Dans la presse, foisonnante depuis la reconnaissance du multipartisme, le ton est monté. Les «durs» du FPI voulaient en découdre et, le 18 février, la manifestation de l'opposition a abouti à des «casses», des incendies... Le Plateau (le quartier des affaires) s'est embrasé. *«Noyautage !»* crie l'opposition : des jeunes payés par l'ancien parti unique, le Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire (PDCI), se seraient infiltrés parmi les manifestants *«pacifistes»* du FPI. Version tempérée par plusieurs journalistes étrangers qui, sans pour autant réfuter l'hypothèse de la provocation, ont vu s'élancer, de l'avant du cortège, des dizaines de jeunes armés de gourdins et de barres de fer.

«Des épreuves terribles»

Le jour même, donc, près de cent cinquante personnes sont arrêtées. D'autres l'avaient été avant, certaines le seront après. Cinquante-deux détenus viennent de bénéficier d'un non-lieu. Les autres n'ont pas encore été tous jugés. Les leaders, eux, l'ont été : trois ans de prison pour les chefs de file de la contestation estudiantine, deux ans pour les principaux dirigeants politiques (notamment M. Laurent Gbagbo, le chef du FPI, dont on se demande s'il pourra à nouveau être le «challenger» de M. Houphouët-Boigny, en 1995, lors de la présidentielle, puisque son casier judiciaire n'est plus vierge...) et pour M. René Dégny Séguy, le président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (dont la présence à cette marche politique continue de soulever des interrogations)... Bien que le lien entre les «marcheurs» et les «casseurs» n'ait jamais été établi, la «justice» a tranché en inculpant les manifestants en tant que *«coauteurs»* de la «casse», jugeant qu'ils avaient incité à la violence.

Depuis ces procès, la société ivoirienne s'est figée. *«La crise a scindé les Ivoiriens ; l'opposition est très amère... ces gens ont subi des épreuves terribles.»* Paroles surprenantes dans la bouche d'un responsable du PDCI, l'ex-parti unique qui n'a jamais admis la fin de son monopole. Le constat est de M. Djéni Kobina, le chef de file des «rénovateurs», un courant minoritaire qui a timidement essayé de lancer le débat d'idées au sein du parti. Une histoire ancienne... Aujourd'hui, le PDCI est aux mains des «durs», et ce débat enterré. *«L'espace politique est encombré par les faucons, qui multiplient les entretiens vengeurs, les appels enflammés et même inquisiteurs»*, affirme M. Kobina.

Dans leurs diatribes, les «faucons» vont loin. Fin mars, *Fraternité-Matin*, le quotidien du pouvoir, publiait un long réquisitoire contre l'archevêque d'Abidjan, le cardinal Bernard Yago, et contre Mgr Dacoury, accusés entre autres de *«manipulation religieuse à des fins politiciennes inavouées»*, ou encore d'incitation des *«populations à la haine, à l'intolérance, à la violence (...)»*. L'auteur de ces pages diffamantes, M. Balla Keita, représentant de la Côte-d'Ivoire à l'UNESCO, compte parmi les proches de M. Houphouët-Boigny. Ses propos ont choqué la population, mais la direction du PDCI, elle, ne s'en est pas chagrinée, faisant mine de s'épanouir dans son raidissement et célébrant, le 9 avril, pour la première fois de son existence, l'anniversaire de la création du parti.

La succession : sujet tabou

Ces attaques, Mgr Yago n'en a cure. Et rien ne l'obligera à abandonner son franc-parler, qu'il accompagne d'appels au calme. Pour lui, M. Houphouët-Boigny *«est en train de faire des erreurs irréparables»*. *«Les militaires battent les enfants*, raconte-t-il. *Ce sont des Ivoiriens, et surtout des jeunes, qu'on est en train de traquer, d'humilier»*. L'impunité dont les militaires ont bénéficié après l'affaire de Yopougon leur a effectivement donné des ailes. Pour preuve, la scène à laquelle un journaliste de la BBC a assisté devant le lycée classique d'Abidjan, le 5 mars, un jour de *sit-in* : torse nu, le dos flagellé, trois élèves rampaient sous les coups de ceinturon des para-commandos de la gendarmerie, avant d'être jetés dans une flaque d'eau croupissante, puis embarqués dans un camion. Le lendemain de la diffusion de son reportage, le journaliste était convoqué par les autorités et instamment convié à pratiquer l'autocensure.

Cette crispation du pouvoir cache un nœud gordien, que le président, seul habilité à trancher, n'a coupé qu'à moitié : sa succession. Son *«dauphin constitutionnel»*, M. Konan Bédié, qui devrait lui succéder – jusqu'à la fin du mandat entamé – en sa qualité de président de l'Assemblée nationale, ne fait pas l'unanimité. Au PDCI, le sujet est tabou, mais d'aucuns osent regretter un certain *«manque de carrure»*. Quant à l'opposition, elle promet de *«contester sa légitimité, puisque ce ne sera pas le peuple qui l'aura choisi»*. Bref, la question n'est pas vraiment réglée. Qu'importe... *«Ce n'est pas un sujet d'actualité*, comme dit le premier ministre, *le président est en grande forme.»* Les biographes officiels situent son année de naissance à 1905. Les biographes sérieux hésitent entre 1898 et 1900.

MARIE-PIERRE SUBTIL



Paris-Abidjan : relations particulières

Réaliste, le premier ministre ivoirien, M. Alassane Ouattara, reconnaît que l'arrestation de centaines de personnes, et la condamnation des dirigeants de l'opposition, ne sont pas du meilleur effet. *«Ce n'est pas bon pour nous, ni pour notre image à l'étranger*, concède-t-il. *Beaucoup de nos amis nous ont dit qu'il n'était pas bon que cette situation perdure.*

– Dont la France ?

– Non, la France ne s'est pas vraiment mêlée de cette affaire.»

La discrétion de Paris, après les événements du 18 février et les procès qui ont suivi, n'ont pas surpris outre mesure à Abidjan. Même l'opposition n'attendait guère plus que ce qui a été rendu public en France : des communiqués du Parti socialiste et du président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli. *«Nous savons ce que le président Houphouët-Boigny représente pour les Français»*, soupire le rédacteur en chef d'un journal d'opposition.

– C'est-à-dire ?

– Ah ! Beaucoup d'intérêts. En ce moment on privatise. Et les groupes d'intérêts ont peur de l'inconnu.»

Le principal parti d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI), dont le secrétaire général, M. Laurent Gbagbo, est en prison, n'est pas, *lui*, un «inconnu» pour tout le monde. Grâce à la bataille du PS, «parti frère», il est aux portes de l'Internationale socialiste. D'où l'embarras des socialistes devant le silence de l'Elysée. MM. François Mitterrand et Félix Houphouët-Boigny se sont rencontrés par deux fois à Paris et, moins d'une semaine après sa nomination au ministère de la coopération et du développement, M. Marcel Debarge a rendu visite au président ivoirien, en voisin. Rien n'a filtré de ces entretiens.

A Abidjan, l'absence de représentant français au procès de Gbagbo n'est pas passée inaperçue. Du Brésil au Danemark en passant par les Etats-Unis, sept chancelleries avaient envoyé un observateur. *«On n'avait rien à faire à ce procès»*, estime M. Michel Dupuch, ambassadeur de France dans la capitale ivoirienne depuis 1979. Une longévité que n'aura pas connue le premier secrétaire de l'ambassade, M. Alain Mauroy. Ce proche du PS est parti début mars, contre son gré, après un séjour de neuf mois. A la demande, selon la rumeur, du président ivoirien.

M.-P. S.

MAURITANIE

Le nouveau gouvernement ne compte plus qu'un seul militaire

Le nouveau gouvernement, dont la composition a été rendue publique dimanche 19 avril, compte un ministre issu des rangs de l'opposition, M. Mohamed Ould Amar, qui prend en charge le portefeuille de l'équipement, et un ministre baasiste (nationaliste arabe), qui s'est vu confier le poste de secrétaire d'Etat à l'alphabétisation. Ces deux nominations donnent à cette équipe dans laquelle ne figure plus qu'un seul militaire, le colonel Ahmed Ould Minnih, à la défense, une légère coloration d'ouverture et de pluralisme réclamée par les bailleurs de fonds étrangers.

On constate, d'autre part, le retour au gouvernement, que préside M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Hasni Ould Didi, auquel est attribué le portefeuille de l'intérieur, et l'entrée d'une femme, Mme Marieme Mint Ahmed Aicha, qui se voit confier le poste de secrétariat d'Etat à la condition féminine. La communauté négro-africaine, l'une des principales victimes des manquements aux droits de l'homme dénoncés, ces dernières années, par les organisations humanitaires internationales, est représentée par trois ministres, aux postes-clés des finances, de la justice, et de la santé. – *(AFP.)*

SOUDAN

Reprise des vols «humanitaires» vers les zones tenues par des rebelles dissidents

Le Soudan a levé l'interdiction des vols humanitaires dans le Sud contrôlé par les dissidents de l'APLS (Armée populaire de libération du Soudan) du colonel Garang.

M. Thomas Ekvall, représentant des Nations unies, a indiqué que le gouvernement avait autorisé la reprise des vols pour seulement trois villes du Sud, Nasir, Wat et Akobo, contrôlées par un groupe dissident de l'APLS qui s'est constitué en août dernier, et qui est accusé par le colonel Garang de permettre aux forces gouvernementales de traverser librement leur territoire.

M. Justin Arop, porte-parole de l'APLS à Nairobi, s'est félicité de la décision gouvernementale d'autoriser la reprise des vols vers les trois villes mais a affirmé que celles-ci *«étaient sous contrôle gouvernemental puisque le gouvernement et la faction dissidente Lam Akol et Rieck Mashar sont une seule et même chose, et les deux se battent contre nous»*. Il a ajouté que les besoins alimentaires étaient bien plus grands dans la zone contrôlée par le colonel Garang, *«parce qu'il y a là-bas des combats et de nombreuses populations»*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : vingt-neuf morts durant le week-end pascal.** – Vingt-neuf personnes ont été tuées en Afrique du Sud, durant le week-end pascal, a annoncé la police, lundi 20 avril, à Johannesburg. L'incident le plus sanglant s'est produit à Sharpeville, où une famille entière, sympathisante du Congrès national africain (ANC) a été massacrée. Le mouvement nationaliste a demandé une réunion d'urgence avec le ministre de la loi et de l'ordre, à la suite de témoignages affirmant que la police était impliquée dans ce massacre. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : nouveau sursis pour Robert Harris, condamné à mort en Californie.** – La cour d'appel fédérale de Californie a suspendu temporairement, dans la soirée du lundi 20 avril, l'exécution de Robert Harris, moins de six heures avant que le meurtrier de deux adolescents ne pénètre dans la chambre à gaz. L'un des vingt-huit juges de la cour a demandé à ses collègues de se prononcer sur un argument de la défense, selon laquelle le frère du meurtrier pourrait être l'auteur d'un des deux meurtres dont Robert Harris a été reconnu coupable. La cour d'appel doit également statuer sur une autre objection de la défense, contestant l'usage de gaz pour l'exécution. Si celle-ci a lieu, la Californie sera le vingtième Etat à remettre en vigueur la peine de mort depuis 1976, date à laquelle la Cour suprême des Etats-Unis a de nouveau autorisé son application. – *(AFP.)*

□ **M. Bush lance les célébrations du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique.** – Le président George Bush a ouvert, lundi 20 avril à Columbus (Ohio), les célébrations américaines du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en plaidant pour un commerce mondial libre. *«Du temps de Colomb, le commerce signifiait or et bimbeloterie. De nos jours cela signifie échange de marchandises et idées en faveur d'un marché libre, gouvernements libres et finalement liberté en soi»*, a-t-il déclaré. Ce discours marquait le début d'une semaine que le président américain entend consacrer au commerce international pour convaincre les Américains, en année électorale, que sa politique pour la liberté des échanges est favorable à la création d'emplois aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : plus d'une centaine de rebelles oromos auraient été tués.** – Les soldats du Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien (FDRPE, au pouvoir) ont tué, samedi 18 avril, 126 maquisards du Front oromo de libération (FLO) lors d'accrochages à Mechara et Mechata, dans le sud-est du pays, a annoncé dimanche la radio d'Addis-Abeba. La radio a également annoncé que 600 Ethiopiens récemment revenus dans leur pays, qu'ils avaient fui pour le Kenya, sont morts au cours des deux derniers mois, victimes de la famine et de l'absence de médicaments. – *(AFP.)*

□ **HAITI : les évêques lancent un appel pour que cesse la répression.** – Dans son message pascal, la Conférence épiscopale d'Haïti (CEP) a demandé, lundi 20 avril, à *«ceux qui, au sein de l'armée, se livrent à la répression, de cesser de le faire»*. Les évêques ont souhaité que, *«d'une manière générale, l'armée évite de s'imposer»* et que le pouvoir exécutif s'abstienne d'*«entraver la justice, le Parlement et la presse»*. Plusieurs personnes, dont un prêtre, ont été interpellées par des policiers, dimanche à Port-au-Prince, pour avoir eu une attitude favorable au président renversé, le père Jean-Bertrand Aristide. – *(AFP.)*

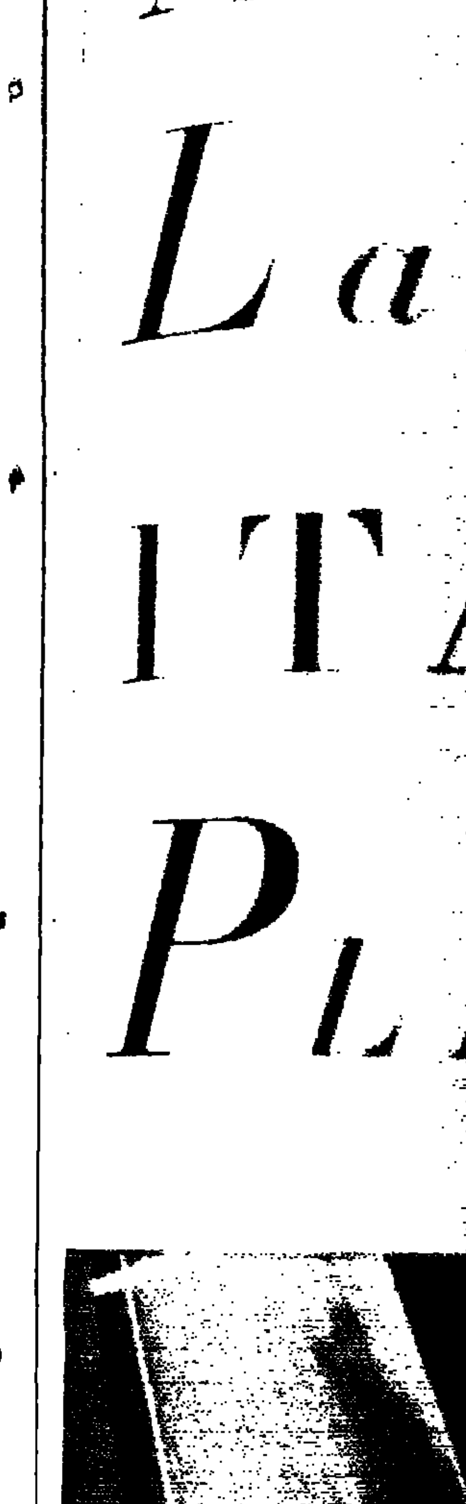
□ **MALAWI : expulsion d'un évêque irlandais.** – Un évêque catholique irlandais, Mgr John Roche, qui dirigeait le diocèse de Mzuzu, dans le nord du Malawi, a été expulsé du pays samedi 18 avril, après avoir signé une lettre pastorale critiquant le régime du président à vie Kamuzu Banda. La diffusion, le 8 mars, de cette lettre qu'il avait signée avec sept autres prélats, avait provoqué l'arrestation, pendant plusieurs heures, de ses auteurs (*le Monde* du 23 mars). – *(AFP.)*

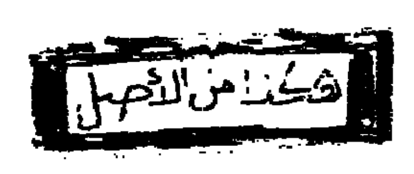
□ **RWANDA : soixante-dix rebelles tués dans des affrontements avec l'armée.** – De source officielle, on a indiqué, samedi 18 avril, que soixante-dix rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) avaient été tués par l'armée, la veille, dans les communes de Butaro et Kidaho, dans le nord-ouest du pays. Trois militaires de l'armée régulière et trois civils ont également trouvé la mort au cours de ces affrontements provoqués, selon la même source, par une attaque des rebelles. – *(AFP.)*

□ **TAIWAN : heurts entre police et manifestants à Taipei.** – Des heurts ont opposé, lundi 20 avril, à Taipei la police militaire à une dizaine de milliers d'opposants qui réclamaient l'organisation de l'élection présidentielle au suffrage universel. Une soixantaine de parlementaires d'opposition, qui demandaient à rencontrer le président Lee Teng-hui, se sont heurtés à un barrage de police. Il y a eu plusieurs blessés. – *(Reuter.)*

□ **TURQUIE : quatre personnes tuées à Istanbul.** – Un policier et un ouvrier ont été assassinés par balles, lundi 20 avril à Istanbul. Deux de leurs agresseurs ont été tués par la police. – *(Corresp.)*

□ **ZAÏRE : Mgr Mosengwo élu président du bureau de la Conférence nationale.** – Le président de la conférence épiscopale du Zaïre, Mgr Laurent Mosengwo, évêque de Kisangani, a été élu, lundi 20 avril, à la tête du bureau de la Conférence nationale zaïroise, dont il occupait déjà la présidence provisoire depuis décembre. L'opposant Joseph Ileo, dirigeant du Parti démocrate et social chrétien, reste premier vice-président. – *(AFP.)*





(Publicité)

AVIS SOMMAIRE

SI VOUS CROYEZ QUE DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE OU VOUS-MÊME AVEZ UNE CRÉANCE A FAIRE VALOIR CONTRE MICHAEL R. MILKEN OU AUTRES ANCIENS EMPLOYÉS DE DREXEL BURNHAM LAMBERT INCORPORATED, OU PERSONNES MORALES LIÉES DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT A CETTE DERNIÈRE, VOUS DEVEZ LIRE ATTENTIVEMENT CET IMPORTANT AVIS. CES PROCÉDURES LÉGALES, Y COMPRIS LE RÈGLEMENT PROPOSÉ DÉCRIT CI-APRÈS, PEUVENT INFLUER SUR VOS DROITS.

TRIBUNAL FÉDÉRAL DE PREMIÈRE INSTANCE DES ÉTATS-UNIS
DISTRICT SUD DE NEW-YORK

PRESIDENTIAL LIFE INSURANCE COMPANY
Demanderesse,
– contre –
MICHAEL R. MILKEN, LES PARTICULIERS ÉNUMÉRÉS A LA PIÈCE « A » CI-APRÈS, ET LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES, LES SOCIÉTÉS ANONYMES, LES FIDÉICOMMIS ET LES AUTRES PERSONNES MORALES ÉNUMÉRÉES A LA PIÈCE « B » CI-APRÈS,
Défendeurs.

92 Civ. 1151 (MP)
RECOURS COLLECTIF

AVIS SOMMAIRE DU RECOURS COLLECTIF EN INSTANCE, DU RÈGLEMENT PROPOSÉ ET DE L'AUDITION SUR LE RÈGLEMENT

A : Tous les particuliers ou personnes morales agissant en leur nom personnel, au nom d'autrui ou à titre de représentant, directement ou indirectement, ayant des créances effectives ou potentielles de quelque nature ou espèce que ce soit, qu'ils n'ont pas fait valoir avant le 4 février 1992 contre l'un des particuliers (les «défendeurs individuels») et personnes morales (les «sociétés défenderesses») identifiés dans les Pièces «A» et «B» ci-après (collectivement les «défendeurs participant au règlement») par suite des activités survenues entre le 1er janvier 1978 et le 31 décembre 1991 (la «période de classe mondiale») relativement à : (1) l'entreprise ou les activités de The Drexel Burham Lambert Group Inc. (et/ou l'une quelconque de ses filiales et sociétés affiliées qui sont débitrices en possession dans l'affaire In Re The Drexel Burham Lambert Group Inc. et al., Affaire No. Civ. 90-6954 (MP), Affaire en vertu du Chapitre 11 No. 90 B 10421 (FGC), administrées conjointement (S.D.N.Y.) (collectivement. «Drexel») dans l'industrie des valeurs mobilières à titre de courtier-vendeur, membre d'un syndicat de garantie, conseiller en placements, banquier d'affaires, conseiller financier, consultant, mandataire ou mandant en ce qui a trait à un vaste éventail de valeurs à rendement élevé et autres valeurs connexes, y compris, de manière non limitative, les obligations à rendement élevé, les actions privilégiées, les titres convertibles, les titres de participation, les bons de souscription, les titres hybrides et les produits liés à l'assurance (tels que les rentes et les contrats de placements garantis) (collectivement les «valeurs»); (2) l'emploi ou les activités des défendeurs individiduels à ou au nom de Drexel (qu'ils soient ou non allégués comme étant ultra vires); et (3) les placements, achats ou ventes de valeurs par ou au bénéfice direct ou indirect des défendeurs individuels par l'entremise des sociétés défenderesses (la «classe mondiale»). Les créances comprises dans la classe mondiale ne comprennent aucune créance présentée dans toute cause existante contre les défendeurs participant au règlement, ou l'un d'eux, avant le 4 février 1992 (les «poursuites Milken liées à Drexel en instance»); aucune créance par un défendeur participant au règlement ou l'un quelconque des successeurs, représentants ou héritiers des défendeurs participant au règlement ou l'un quelconque des membres des familles immédiates d'un défendeur individuel; aucune créance par une personne morale dans laquelle un défendeur participant au règlement détient une participation de contrôle; aucune créance par une société défenderesse et toute autre société de placements en valeurs ou autre personne morale semblable Drexel-Milken; aucune créance pour sanctions pénales ou administratives; aucune mesure d'exécution forcée par le gouvernement; aucune créance pour impôts sur le revenu; aucune créance pour délits personnels; et aucune créance au nom de tout client de détail non institutionnel de Drexel qui possédait un compte auprès de la division de détail de Drexel, allégnant que l'un des défendeurs participant au règlement a multiplié les opérations du compte, mal géré ou supervisé de manière inadéquate le compte du client de détail non institutionnel.

Avis est donné par les présentes aux termes de la Règle 23 des Règles fédérales de procédure civile et de l'ordonnance de l'Honorable Milton Pollack, juge principal du Tribunal fédéral de première instance des Etats-Unis pour le district sud de New York (le «tribunal fédéral de première instance»), rendue dans la cause susmentionnée (le «recours par la classe mondiale») le 11 mars 1992, du recours par la classe mondiale en instance, du règlement proposé pour le recours par la classe mondiale (le «règlement collectif»), de la certification par le tribunal fédéral de première instance d'une clarse aux fins de règlement, et d'une audition (l'«audition sur le règlement») afin de déterminer si le règlement collectif doit être approuvé comme étant juste, raisonnable et adéquat. Si vous êtes membre de la classe mondiale et ne vous en excluez pas, vous êtes en droit de comparaître et de participer à l'audition sur le règlement qui se tiendra devant le tribunal fédéral de première instance, United States Courthouse, Foley Square, 40 Centre Street, New York, New York 10007-1581, salle 1305, à 11 heures, le 14 juillet 1992.

En vertu du règlement collectif proposé, un fonds allant jusqu'à 50 millions de dollars sera créé au bénéfice de la classe mondiale, tel que précisé dans la Stipulation de compromis et règlement (la «Stipulation de règlement collectif») conclue le 11 mars 1992 par la demanderesse susnommée (la «demanderesse»), individuellement et au nom de tous les membres de la classe mondiale, et les défendeurs participant au règlement.

Aux termes de l'ordonnance approuvant le règlement de manière préliminaire et certifiant la classe de règlement, prononcée par le tribunal fédéral de première instance le 11 mars 1992 (l'«ordonnance d'approbation préliminaire»), le tribunal fédéral de première instance a certifié, aux fins de règlement, uniquement la classe mondiale définie précédemment conformément à la Règle 23 des Règles fédérales de procédure civile. L'audition sur le règlement permettra au tribunal fédéral de première instance de déterminer s'il doit approuver de manière définitive le règlement collectif comme étant juste, raisonnable et adéquat conformément à la Règle 23 (e) des Règles fédérales de procédure civile.

Dans le cadre de l'ordonnance d'approbation préliminaire, le tribunal fédéral de première instance a prononcé une injonction préliminaire (i) enjoignant et interdisant à tous les membres de la classe mondiale qui ne demandent pas à en être exclus d'intenter ou de continuer à faire valoir toute créance qui a été ou aurait pu être présentée dans le recours par la classe mondiale en attendant l'issue de l'audition sur le règlement; (ii) enjoignant et interdisant à tous les membres de la classe mondiale d'intenter ou de poursuivre, devant n'importe quel tribunal ou for (fédéral ou d'état) autre que le tribunal fédéral de première instance, une action ou poursuite qui remet en cause ou demande une révision ou un allègement de tout acte, décision ou ordonnance du tribunal fédéral de première instance relativement au recours par la classe mondiale; et (iii) prévoyant que toute violation de l'injonction préliminaire susvisée est punissable comme mépris de cour, en sus de tous les autres recours disponibles. En outre, tous les membres de la classe mondiale devront s'engager à ne pas poursuivre les administrateurs présents et passés de Drexel identifiés à la Pièce «C» pour des créances liées à Drexel, comme précisé dans la Stipulation de règlement collectif.

Le règlement collectif proposé, ainsi qu'un règlement proposé des poursuites Milken liées à Drexel en instance et un plan proposé de distribution par la United States Securities and Exchange Commission (la «SEC») du fonds de dégorgement civil créé par Michael R. Milken («Milken») (le «fonds de dégorgement civil Milken») dans l'affaire SEC v. Drexel Burnham Lambert Inc., et al., 88 Civ. 6209 (MP) (l'«affaire SEC»), a pour but de mettre fin à toutes les poursuites et créances, qu'elles soient ou non présentées à l'heure actuelle, à l'encontre des défendeurs participant au règlement au titre des activités liées à Drexel de ces derniers (le «règlement mondial Milken»). Le règlement collectif aussi bien que le règlement des poursuites Milken liées à Drexel en instance dépendent tous deux, entre autres choses, de leurs approbations judiciaires définitives respectives. Les avocats de la classe sont aussi signataires de l'accord conclu relativement au règlement mondial Milken.

Le règlement mondial Milken prévoit le paiement d'environ 1,3 milliard de dollars (le «fonds du règlement mondial Milken») qui sera consacré au paiement de ces créances. Le fonds du règlement mondial Milken se compose du fonds de dégorgement civil Milken, fonds de 400 millions de dollars, auquel s'ajoutent les intérêts, mis sur pied par Milken dans le cadre de son règlement avec la SEC dans l'affaire SEC; du paiement par Milken d'une somme supplémentaire de 500 millions de dollars; du paiement par les autres défendeurs participant au règlement (à l'exclusion de Milken) de 300 millions de dollars; et du paiement par les assureurs de Drexel d'une somme allant jusqu'à 100 millions de dollars.

Dans le cadre du règlement mondial Milken, un fonds d'une somme allant jusqu'à 50 millions de dollars (le «fonds de règlement du recours par la classe mondiale») sera mis sur pied et consacré au paiement des créances des membres de la classe mondiale. Le règlement prévoit un plan proposé de répartition et distribution du fonds de règlement du recours par la classe mondiale après approbation définitive du règlement collectif. Les membres de la classe mondiale recevront leur part du fonds de règlement du recours par la classe mondiale, tel que prévu par ce plan de distribution et répartition et documents connexes, sous réserve de l'approbation du tribunal fédéral de première instance.

Il est notamment prévu qu'un plan de répartition (le «plan de répartition») sera mis sur pied relativement à la distribution du fonds de règlement du recours par la classe mondiale aux membres de la classe mondiale qui présentent en temps utile des preuves valables de créance («créanciers autorisés»), tel que décrit plus en détail ci-après. On s'attend à ce que le plan de répartition donne à chaque créancier autorisé une part proportionnelle du fonds de règlement du recours par la classe mondiale, après déduction de certains frais et dépenses de nature administrative, en fonction, notamment, de la nature, du type et des circonstances entourant la créance de ce créancier autorisé; de la quantité globale de toutes ces créances; de la période durant laquelle la créance a pris naissance; de la participation éventuelle du créancier autorisé à d'autres procédures ayant trait à la créance, et d'autres facteurs.

Il incombera à l'avocat de la classe d'administer le fonds de règlement du recours par la classe mondiale, ainsi que de créer, soumettre et appliquer le plan de répartition. Le plan de répartition sera sujet à l'approbation du tribunal fédéral de première instance.

Si le règlement collectif proposé reçoit l'approbation judiciaire définitive, la demanderesse et tous les membres de la classe mondiale renonceront à toutes les créances qu'ils ont ou auraient pu faire valoir dans le recours par la classe mondiale à l'encontre des défendeurs participant au règlement ainsi que des particuliers et personnes morales connexes, tel que prévu dans l'accord conclu relativement au règlement mondial Milken et documents connexes à l'égard de la classe mondiale, au titre des activités Drexel des défendeurs participant au règlement, comme décrit plus en détail dans la Stipulation du règlement collectif. De même, tous les défendeurs participant au règlement renonceront à toutes leurs créances Drexel à l'encontre de la demanderesse et des membres de la classe mondiale, Drexel, et l'un l'autre. Dans certaines conditions précises, le règlement mondial Milken accorde aux défendeurs participant au règlement certaines créances sur et une protection de réduction de jugement à l'égard des créances présentées dans les poursuites Milken liées à Drexel en instance, comme énoncé plus en détail dans l'accord conclu relativement au règlement mondial Milken et documents en annexe. Dans certaines circonstances, le fonds de règlement du recours par la classe mondiale peut être tenu d'indemniser les défendeurs participant au règlement, comme énoncé plus en détail dans l'accord conclu relativement au règlement mondial Milken.

LE TRIBUNAL FEDERAL DE PREMIERE INSTANCE N'A PAS JUGE AU FOND LES CREANCES QU'A FAIT VALOIR LA DEMANDERESSE NI LES DEFENSES DES DEFENDEURS PARTICIPANT AU REGLEMENT. CET AVIS N'IMPLIQUE PAS QU'IL Y A OU QU'IL Y AURAIT UNE DETERMINATION DE VIOLATION DE LA LOI, OU QU'IL AURAIT PU Y AVOIR UN RECOUVREMENT D'UN MONTANT QUELCONQUE EN L'ABSENCE DE REGLEMENT.

Le règlement collectif sera présenté au tribunal fédéral de première instance pour approbation à l'audition sur le règlement décrite précédemment. A l'audition sur le règlement, le tribunal décidera d'approuver ou non ce règlement collectif et la Stipulation de règlement collectif. L'audition sur le règlement peut être ajournée de temps à autre par le tribunal fédéral de première instance sans autre avis. La décision de ce tribunal liera tous les membres de la classe mondiale qui désirent participer au règlement collectif.

A l'audition sur le règlement, l'avocat de la demanderesse dans le recours par la classe mondiale peut demander au tribunal un octroi d'honoraires raisonnables d'avocat et de frais administratifs, payables uniquement à même le fonds de règlement du recours par la classe mondiale ainsi que tous intérêts qui s'y sont accumulés, le cas échéant, sans recours contre l'un quelconque des défendeurs participant au règlement.

Tout membre de la classe mondiale est en droit de comparaître à l'audition sur le règlement en personne, ou par avocat si une comparution est déposée et signifiée de la manière prévue ci-après, et de se faire entendre dans la mesure permise par le tribunal en opposition au caractère juste, raisonnable et adéquat du règlement collectif proposé. Cependant, sauf si un motif valable est établi, aucune personne ne pourra se faire entendre en opposition au règlement collectif proposé ou à tout jugement ou ordonnance prononcé sur ce règlement, et aucun papier ou mémoire soumis par cette personne ne sera accepté ou pris en compte par le tribunal, à moins que, le ou avant le 24 juin 1992, cette personne (a) n'ait déposé auprès du tribunal fédéral de première instance un avis de l'intention de cette personne de comparaître à l'audition sur le règlement ainsi qu'une déclaration indiquant le fondement de cette opposition accompagnée de tous documents justificatifs; et (b) n'ait signifié des copies de tous ces avis, déclarations et documents justificatifs, accompagnés de copies de tous autres papiers ou mémoires que ladite personne dépose auprès du tribunal fédéral de première instance, en personne ou par la poste, à :

David Berger, Esq.
Berger & Montague, P.C
1622 Locust Street
Philadelphia, Pennsylvania 19103

Arthur L. Liman, Esq.
Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison
1285 Avenue of Americas
New York, New York 10019-6064

Theodore N. Miller, Esq.
Sidley & Austin
One First National Plaza
Chicago, Illinois 60603

Stanley Nemser, Esq.
Wolf Popper Ross Wolf & Jones
845 Third Avenue
New York, New York 10022

Daniel R. Murdock, Esq.
Donovan Leisure Newton & Irvine
30 Rockefeller Plaza,
New York, New York 10112

Toute personne qui désire être exclue de la classe mondiale peut le faire en expédiant par courrier, en temps utile, une demande valable d'exclusion («demande d'exclusion») à l'avocat de la classe et à chacun des autres avocats mentionnés dans le paragraphe qui précède immédiatement celui-ci, au plus tard le 24 juin 1992. Une demande d'exclusion devrait préférablement contenir les informations suivantes à l'égard du particulier ou de la personne morale demandant cette exclusion : nom, adresse et numéro de téléphone; description des faits sur lesquels ce membre de la classe mondiale base une créance contre les défendeurs participant au règlement; montant réclamé par ce membre de la classe mondiale comme étant dû à ce membre au titre de la créance; et motifs pour lesquels l'exclusion est demandée. Toutes les demandes d'exclusion doivent être signées par ou au nom du particulier ou de la personne morale demandant ainsi l'exclusion. Si vous demandez l'exclusion, vous ne serez pas lié par le règlement collectif et vous n'en recevrez aucun avantage; de même, vous n'aurez pas le droit de participer au fonds de règlement du recours par la classe mondiale. Si vous ne demandez pas l'exclusion, vous serez lié par le règlement collectif et vous êtes admissible à en recevoir des avantages; y compris la participation au fonds de règlement du recours par la classe mondiale.

Afin de participer à la distribution du fonds de règlement du recours par la classe mondiale, dans l'hypothèse où le règlement est approuvé de manière définitive, les membres de la classe mondiale sont tenus de déposer une preuve de créance dûment signée auprès de l'administrateur des créances, au plus tard le 7 juillet 1992. On peut se procurer le formulaire de preuve de créance en écrivant à l'administrateur des créances à l'adresse suivante :

Heffler & Company
P.O. Box 1210
Philadelphia, Pennsylvania 19105

Pour un énoncé plus détaillé de toutes les questions concernant le règlement collectif, renvoi est fait aux actes de procédure, à la Stipulation du règlement collectif, à l'accord de règlement et aux documents connexes produits relativement au règlement mondial Milken, aux ordonnances prononcées par le tribunal fédéral de première instance ainsi qu'à tous les autres documents déposés à cet égard, lesquels peuvent être examinés au greffe du tribunal, Office of the Clerk of the United States District Court, Southern District of New York, Foley Square, 40 Centre Street, New York, New York 10007-1581, chaque jour durant les heures d'affaires normales.

ON PEUT SE PROCURER UN RESUME PLUS DETAILLE DU REGLEMENT COLLECTIF, DU RECOURS PAR LA CLASSE MONDIALE ET DES QUESTIONS CONNEXES EN ECRIVANT A HEFFLER & COMPANY, A L'ADRESSE INDIQUEE PRECEDEMMENT.

N'ADRESSER AUCUNE QUESTION AU TRIBUNAL FEDERAL DE PREMIERE INSTANCE NI AU GREFFIER DE CE TRIBUNAL.

Fait à New York, New York
le 22 avril 1992.

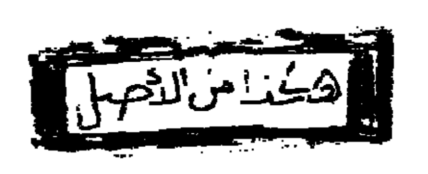
Sur l'ordre du Tribunal fédéral de première instance

Greffier, Tribunal fédéral de première instance, District sud de New York

EXHIBIT "A"- The Individual Defendants: Roy Abbott; Paul Abecassis; Jack Ackerman; Peter Ackerman; Joseph P. Adams; Steven Anreder; Joel Asen; Andrew Astrachan; Mark Attanasio; Eileen Austen; Herbert Bachelor; Estate of Stanley Bailowitz; Jeffrey Balash; Donald Balser; Dan Bathon; Jeffrey P. Beck; Joseph Bencivenga; Richard A. Bergman; David W. Bergmann; Martin L. Berman; Robert D. Beyers; Paul Biddelman; Arthur H. Bilger; Leon Black; Jay Bloom; Frederick Borden; Thomas Boudakian; Gerald Brodsky; William Bron; Bruce Brown; Michael D. Brown; E. Alan Brumberger; Gerard M. Bucci; Jon E. Budish; Dort A. Cameron, III; Nancy Cates (one and same as Nancy Gordon); Thomas Cauchois; John Cavalier; Jeffrey Chanin; Mark Chasin; Franklin Chu; John Chulick; Thomas P. Clerkin; Craig M. Cogut; Thomas Connors; Richard Crowell; Lorraine D'Ambrosio; James Dahl; Charles Dargan; Robert A. Davidow; Marshall Davidson; Logan D. Delany, Jr.; Carl DeRemer; Dennis Dolan; Richard Dunler; David Dupont; Maurits E. Edersheim; William Eng; Donald Engel; Chris Evensen; Robert Fallon; Geoffrey L. Faux; David Feinman; Michael E. Fields; Ralph Finerman; Alan J. Fishbein; Steven Fischer; Patrick Flanagan; Allen Flans; Richard S. Frary; Joshua Friedman; William Frymer; Dennis M. Galgano; Peter R. Gardiner; Bruce Garver; Richard L. Gelfond; Michael E. Gellert; Joel L. Gold; Mark Goodman; Robert Goodwin; Kevin J. Gorman; Patrick L. Graham; Jeffrey Green; Richard Handler; John J. Hannan; Joseph Harch; Reed L. Harman; Scott Harrison; David Hedley; Andrew Heyer; J. Ericson Heyke, III; Paul Higbee; Richard H. Hochman; Harry Horowitz; John Humphreville; Susan Humphreville; Jay Jablonow; Jon Jetmore; Paul Jetter; Roy J. Johnson; Lisa Jones; Roger Jospe; Mitchell R. Julis; Edwin Kantor; Steven Kantor; David Kay; Dean Kehler; Donald Kendall; David Klarsis; John H. Kissick; Barry F. Klein; Robert Kline; Lynne Knox; Gerald Koenig; Gerald Koerner; Robert L. Kohl; John Krasznekewicz; John A. Ladyzinski; Graciela Lagumen; Anthony Lamport; Jeffrey Lane; Jack Langer; Douglas Lehrman; Paul Levy; Trevor Lewis; Robert Lloyd; Bridgette S. Loden; Kevin J. Madigan; Joel Mael; J.O. Maggard; Mary Lou Malanoski; Alison J. Mass; Cary J. Maultasch; Frederick McCarthy; Douglas McClure; John McMahon; Leonard Meads; Lowell J. Milken; Michael R. Milken; David Mills; Kenneth Moelis; James Moglia; Pamela Monzert; John Moriarty; Frederick S. Moseley; Philip W. Moss; Donald Mullen; Allen Nadler; Jeffrey L. Neuman; Richard Nevins; Bruce Newberg; Mark Noonan; Thomas Noonan; Terren S. Peizer; Arthur Phillips; Lawrence A. Post; James D. Price; Harold Purkey; Bruce Raben; Joseph J. Radecki; Michael W. Ranger; Marc Rapaport; Paul Rapisarda; Jess M. Ravich; James L. Rawlings; Langhorne Reid, III; Thomas E. Reinhart; Anthony Ressler; Barry W. Ridings; Randy Rock; Richard Rosee; Naomi Rosenfeld; Alan E. Rosenthal; Stephen Roth; Peter Rothschild; Richard V. Sandler; Patrick Savin; Sylvan Schefler; James Schiffner; Nicholas Schlumberger; James A. Schneider; Kevin W. Schultz; Douglas Scott; Janice L. Shapiro; Allyson Shields; Ruben Shohet; Jonathan D. Sokoloff; John Sorte; Lorraine Spurge; Linda Stedman; Stanley Stein; Lee Stern; James G. Sullivan; David Sydorick; Cathryn Taylor; John Taylor; Maria Thomas; Charles A. Thurnher; William R. Tobey, Jr.; Warren Trepp; Stanley Trotman; Olivier Trouveroy; Marc A. Utay; Patsy Van Utt; George Varughese; Edward G. Victor; James E. Virtue; Leon Wagner; Sven Wehrwein; Jeffrey E. Weinhuff; Stephen D. Weinroth; John Welker; Henry M. Wilf; Alexa D. Willson; Gary Winnick; Stephen Winningham; David Ying; Ronald N. Yurcak.

EXHIBIT "B"- The Partnership Defendants: AFP Investments; AHP Holdings, Inc.; AHP Investments; Alamo Associates; Alamo Investments, L.P.; All-Fed Investment Associates; Alta Associates; Anchor Capital Holdings, a California Limited Partnership; ARA Partners (a.k.a. ARA Partnership); Arete Partners (a.k.a. Arete Partnership); Argonaut Ventures Group; Armacor Incorporated; Arrowlake Investors; Arroyo Pacific Investments, L.P.; Associated Capital; Associated Investors; Atlantic Financial Investors, L.P.; Atlantic Management Group, L.P.; Baltmar Investors, L.P.; Bandelier Associates; Barid Corporation; Barlem Associates; Barrows Associates (a.k.a. Barrons Associates); Bass Investment L.P.; Bayberry Financial Group, Inc.; BCP Capital Partners, a California Limited Partnership; BCP Capital Partners II, L.P.; BCP Capital Partners, L.P.; Beaumont Holdings; Beauty Care Partners; Beery Associates; Belvedere Securities; Bergman, Knox & Green; Bering Associates; Bicoast Investment Associates (a.k.a. CFD-OCA Associates); Biscayne Capital, L.P.; BMA Limited Partnership; Brittany Holdings, L.P.; Buel's Gore Associates (a.k.a. Buel's Gore and Buel's Gore Associates II); Cabat Associates, Ltd.; CACF Partners Ltd.; Calco United Investors (f.k.a. Calco Group Investors); Cambrent Associates; Cambrent Financial Group, Inc.; Cambridge Associates; Camden Investments, Inc. (a.k.a. Topanga Financial Corp.); Camont Associates; Camont Investments, Inc.; Camro Associates; Camro II Associates; Canterbury Group; Capital Coast Partners; Capital First Investors; Capital Fund Foundation (f.k.a. The Milken Family Foundation); Capitol Investments (f.k.a. Mantar Associates, a.k.a. Capital Investments); Captran Venture Associates (a.k.a. Captran Venture Associates, L.P.); Cardiff Associates; Carlton Investments; Carlyle Associates; Carlyle II Associates; Carthay Investments; Cavalier Associates; Centennial Financial; Century Institutional Advisors; CFD Partners '81; Champlain Associates; Chanticleer Investors, Ltd. (f.k.a. Chanticleer Associates, Ltd.); Cheatham Capital; Chesapeake Partners; Chessment Investment Associates, a California Limited Partnership; Chessment Investors (a.k.a. Chessment Investors, L.P.); Chesterfield Investments, L.P.; Chesterfield Ventures Fund Co.; Chieftan Investment Capital Corp.; Childress Group, Inc. (a.k.a. The Childress Group, Inc.); Childress High Yield Fund, L.P.; Chittenden Associates; Clayton & Dubilier Private Equity Fund Ltd.; Clayton & Dubilier Private Equity Fund II Ltd.; Clayton & Dubilier Private Equity Fund III Ltd.; CLC Financial Partners, L.P. (f.k.a. Bowman Capital and Computerland Partners); CLC Investors, L.P.; Cleburne Enterprises; Coast Holdings; Coastal Capital Partners (a.k.a. Coast Capital Partners); Color Tile Investments; Commercial Management Co., L.P.; Commonwealth Equities; Commonwealth United; Concordia Investment Associates (a.k.a. CFD Partners '81); Couport Associates, a California Limited Partnership; Contera Partners (f.k.a. CFD Financial Partners); Continental Associates, Ltd., a California Limited Partnership; CR Associates; Crescent Capital Associates; Cristal Partners; Dalton Associates; Dayton Investments; DBL Employee Profit Sharing Plan Vol. Cont. A/C #1; DBL Transcap Partners; Delphin Investment Associates (f.k.a. Gascony Investors); Demeter Capital Corporation; Dencal Partners; Denslow Financial Associates; Dickinson Associates; Downingville Associates; DR Capital Partners; Drexel Reliance Capital Group Partnership; DRJ Associates; Dunmore Partners; Dunmore Partners, Ltd.; Dunstable Investments, Inc.; Durant Financial Associates; EBOC Associates; EJ Associates; Elmwood Investments; Elstead Partners; Embassy Capital Group, Inc.; Ensign-National Association; Essex Financial (f.k.a. GLJ Partnership); Execor, Incorporated; Fairfield Investment Group, Ltd.; Fairwood Investments, Inc.; Fairwood Partners; Field Ranch, Inc.; Fillmore Financial; Financial Associates; Financial Investments (a.k.a. Financial Investments, a California Limited Partnership); Financial Partners; Financial Partners II (a.k.a. Second Financial Partners); Finfund Management, L.P.; Fircon Partners; Firebird Investments; First Alliance Financial; First Alliance Investments; First Brittany Holdings, Inc.; First Coastal Associates; First Financial Partners; First General Financial; First Guardian Enterprises, Inc.; First Guardian of Texas, L.P.; First Management Co. (f.k.a. Zephyr Management Co.); First Stratford, Inc.; First Stratford Life Insurance Company; First Union Investments; F.O.L. Holdings; Foreman Associates (f.k.a. Oxyrock Partners); Framingham Investments; Framingham Partners; Fulton Partners; Galway Investment Associates, L.P. (a.k.a. Galway Investment Associates, a California Limited Partnership); GC Partners; General Financial; Glenbay, Inc.; Glencoe Investors, L.P. (f.k.a. First Guardian of Texas, L.P.); Gloucester Asset Management; Gotham Capital; GPI Associates; Greystone Partners; Guardian Equity, a California Limited Partnership; Guardian Global Associates; Guardian Global Incorporated; Guildford Capital (f.k.a. Richardson Capital); Hammond Associates; Hanover Investment Associates, L.P.; Hastings Associates; Hatton Hall Associates; Haywood Investments; Hemisphere Capital; Heritage Capital; Heritage Hall Investments; Hillside Capital; Holland Partners; Hopkins Associates; Hudson River Associates; Hybon Corporation; IDB Investment Associates; Incon Associates; Interconsolidated Investors (f.k.a. Consolidated Investors); International Consolidated Associates, L.P.; Investment National; JEJ Partnership (f.k.a. JEJ Partners); Jellicle Associates (a.k.a. Jellicle Associates, a California Limited Partnership); JMP Associates; JMP Investors; JP Associates; Kidpix Associates; Kingsly Partners; Kraft Associates; L Holding Investments, a California Limited Partnership; L&S Trust (a.k.a. L&S 1981 Trust); Lafayette Associates (a.k.a. Lafayette Partners); Lahus V Syndicate, Inc. (f.k.a. Lahus V Inc., a.k.a. Lahus V Associates); Lambda CFD '87 L.P.; Lambda I Capital Partners; Lambda II; Lambda II Capital Partners; Lambda II Private Investment Account; Lambda III; Lambda III, L.P.; Lambda III Capital Partners; Lambda III Fund; Lambda III Private Placement; Lambda Private Placement; Lambda Private Placement Account; Lambda I Capital Ltd.; Lambda Private Investment Account; Lennox Investors; LMAR Partners; Lobon Associates; Lombardy Equities; Lorsand Partnership; L&S Milken Foundation; M and L Milken Foundation; M&L 1981 Trust (a.k.a. M&L Trust); MacPherson Investment Partners; MacPherson Management Associates; Macson Investments, Inc.; Magtek Partners, L.P.; Malaga Capital, L.P.; Manchester Investments, L.P.; Marglen Associates (f.k.a. Alpine Partnership); Marglen Inc.; McCook Financial Enterprises; Meridian American, Inc. (CAL Meridian (in CA)); Merrick Associates; Merrimac Fixed Assets; Metro Associates; MIAD Partners; Milken Family Foundation; Milow Corporation; ML Associates; ML Portland Associates, Ltd.; ML-SL Incorporated; Model Investment Associates; Monitor Equity, L.P., a California Limited Partnership; Monmouth Partners; Monogram Financial Investments, a California Limited Partnership (f.k.a. Crestridge Investment Associates); Montaigne Enterprises; Montgomery Partners (a.k.a. Montgomery Partners, Ltd.); Monument Capital L.P.; Morodon Partners, Ltd.; Motel Investments, L.P.; MVS, Ltd.; Neilsen Partners; New CWT Partners (a.k.a. New CWT Associates); New Levitz Associates, a California Limited Partnership (f.k.a. Fulton Venture Associates); 9560 Associates, Ltd.; Ocelot Associates; OP Capital Partners, L.P.; Optimus Financial Associates; Otter Creek Associates; Owens Capital; Ozark Investment Group; Pace Investments, L.P.; Pacific Asset Advisors; Pacific Asset Corporation; Pacific Asset Holdings, L.P.; Pacific Asset Management, Inc.; Pacific Assets Partnership; Pacific Continental Partners; Paragon Asset Holdings; Parco, Inc.; Parco International, L.P.; Parco Partners; Picardy Financial; Pier Port Investment Management (a.k.a. Pier Port Investments); Pollicle Capital; Porter & Jenkins Enterprises; Premier Paragon Partners (Gothic); Prime Assets Corporation; Prime Capital Associates; Prospero Asset Management, L.P.; Prospero Assets, Inc.; Prospero Partners; Purnell Associates; Quadpics Enterprises Inc.; RA Partnership (a.k.a. RA Associates); Raleigh Investment Management; Ramstar Investments, Inc.; Rayburn Associates; Real Property Associates; Regency Equities Corp. (f.k.a. Regency Investors); Regency Equities Corp. Stockholders Liquidating Trust; Reliance Associates (a.k.a. Reliance Associates, L.P.); Reliance Capital Group, L.P.; Remington Financial; Resource Investors, a California Limited Partnership; Revell Investments, a California Limited Partnership; RJ-LG Company, Inc.; Roblar Associates; Rocam Associates (a.k.a. Rocam Investments, Inc.); Rocam II Associates; Rodeo-Wil Associates, Ltd.; Romont Associates; Romont Investments, Inc.; RWLC Partners; Salisbury Enterprises, L.P.; Samurai Associates; Saxon Associates; SCI Associates (a.k.a. SCI Associates, a California Limited Partnership); SCI Capital Associates, L.P.; SCI Partners (a.k.a. SCI Partners, a California Limited Partnership); SDIC Associates, Ltd.; Second Financial Partners; Second General Financial; Sendel Partners; Sherbrooke Associates; Sheridan Associates; Sherwood Financial, a California Limited Partnership; Shoreglen Associates; Shoreglen II Associates; South Coast Partners; South Saxony Investment Group; Southern Electronics Investments; Southwest Financial; Scapex Associates; Stoneham National; Summit Holdings; Sun Brook Partners; Suncoast Financial; Sunpow Investment Associates; Tangent Associates; Tangent Capital, a California Limited Partnership; Tartan Financial Associates; Teton Investors, L.P.; Transcentury Investments; Translimited Associates, a California Limited Partnership; Translimited II; Triplestone, Inc.; Valcour Associates; Valcour Associates II; Wallstone Associates; WB Associates; Wellesly Investments, a California Limited Partnership; Westam Capital Group (a.k.a. Westham Capital Group); Westminster Capital; Westridge Investment Associates; Whitehall Financial Associates; Whitmore Capital, L.P.; Whitson Investors, L.P.; Whitworth Associates; Whitworth Capital Partners; Wicklow Investment Associates; Wilcam Financial Group, Inc.; Wilshire First Associates; Winooski Associates (a.k.a. Winooski Partnership I); Winooski Partners II (a.k.a. Winooski Partnership II); Winooski Partners III (a.k.a. Winooski Partnership III); Winooski Partners IV (a.k.a. Winooski Partnership IV); Winooski Partners V (a.k.a. Winooski Partnership V, Winooski V and Winooski Associates V); Winston Capital Partners; Woodglen, Inc.; Woodtime Associates; WP Capital Partners; WRC Associates; Wriston Associates, a California Limited Partnership; WTV Associates; Yorkshire Group Investments, a California Limited Partnership.

EXHIBIT "C"- Current and Former Drexel Board Members Receiving Covenant Not to Sue: G. Christian Andersen; James Balog; Howard M. Brenner; W. Thacher Brown; Richard E. Bruce; I. W. Burnham II; Fletcher Byrom; Richard J. Capalbo; Haig M. Casparian; Joseph Castellano; Alexander J. Chapro; John D. Coffin; Angela Zizzi Dailey; James M. Davin; Michel Delloye; Herbert Dunn; Aaron R. Eshman; George Eskenazi; Albert Frere; Eugene J. Glaser; Roderick M. Hills; Mary Jo Jacobi; Frederick H. Joseph; Stephen L. Joseph; Mohammed Khouja; Michael J. Kugler; Baron Leon Lambert; Jean E. Lanier; Frank Lenti; Robert E. Linton; Thomas H. Lovell, Jr.; Richard A. Malo; David Meadow; Paul A. Merolla; Deborah Midanek; Andre R. Morse; Joseph M. Murphy; Robert Rubin; Richard L. Sander; Ralph S. Saul; Nelson Schiff; Stanley Schiff; Hercules A. Segalas; John Shad; Alan M. Sher; Burton M. Siegal; Walter Sieczkowski; Gaston Thorn; Joseph H. Vitanza; Michael Woodford; Richard J. Wright; Arnold Van Zeeland; Frederick Zuckerman.



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

Grogne générale contre la classe politique

La campagne des primaires a confirmé un climat de grogne général à l'encontre de la classe politique. Personne n'y échappe, pas plus les républicains que les démocrates, la Maison Blanche que le Congrès, le candidat George Bush que son concurrent démocrate, M. Bill Clinton. Signe de ce désenchantement à l'égard de l'establishment et des candidats déclarés : l'entrée en scène du Texan Ross Perot, milliardaire populiste sans expérience des affaires publiques, en passe de récolter assez d'appuis pour entrer dans la course présidentielle. Il est prêt à dépenser 100 millions de dollars pour promouvoir un programme, vaguement libéral, puisant à la fois chez les républicains et chez les démocrates.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Américains ne sont pas contents de leurs dirigeants. Le phénomène n'est pas forcément exceptionnel, mais aurait pris cette année des proportions sans précédent. Les sondages indiquent que 75 % des Américains ne sont *«pas satisfaits»* des candidats Bush et Clinton; un nombre croissant d'électeurs s'estimeraient de plus en plus *«étrangers»* à la vie politique nationale; plus de 50 % jugent que les responsables politiques sont *«coupés des réalités»* et *«n'offrent aucune vision claire de l'avenir»*.

«Quand M. Bush peut être importuné par un commentateur de télévision [M. Patrick Buchanan] *et quand 50 % des électeurs démocrates disent avoir des doutes sur l'honnêteté de M. Clinton, c'est qu'aucun des grands partis politiques ne fait plus son métier»*, observe un commentateur du *Wall Street Journal*. *«Financièrement peu à l'aise et inquiets pour le futur, les Américains se retournent contre leur classe politique»*, renchérit un autre dans le *Washington Post*. A droite, le malaise est exploité par M. Buchanan, à gauche par l'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, tous deux catholiques d'origine irlandaise, jouant sur la carte populiste et sur le vieux thème de l'«insurrection contre le système» cher aux Américains qui, fidèles aux principes jeffersoniens, éprouveraient le besoin, *«de temps à autre»*, d'une petite rébellion – de *«secouer l'arbre de la liberté»*, disait Jefferson.

Certains attribuent la grogne de l'électorat et le discrédit de la classe politique aux effets pervers de la division du *«gouvernement»* : depuis longtemps, la Maison Blanche est républicaine et le Congrès démocrate. Chaque parti protégerait ce statu quo qui garantit, à chacun, la maîtrise d'une des grandes branches de ce qu'on appelle ici *«le gouvernement fédéral»* (présidence et Congrès). Les «gros calibres» du Parti démocrate, d'abord soucieux de préserver leur pouvoir au Congrès, ne seraient plus tentés d'affronter l'épreuve des primaires pour partir à la conquête de la Maison Blanche.

Dans un ouvrage au titre révélateur, *Pourquoi les Américains haïssent la politique* (1), le politologue et journaliste E. J. Dionne décrit un des effets pervers du *«gouvernement divisé»* : pour l'électeur, il n'y a plus d'opposition. Les deux grands partis sont jugés co-responsables, à part presque égale, de la situation du pays. Dans l'esprit du citoyen, la majorité démocrate au Congrès fait intégralement partie du «gouvernement» et, en tant que telle, est associée à certains des plus gros scandales de la vie publique de ces dernières années, comme la faillite des caisses d'épargne. La ligne de partage entre majorité, responsable de l'état du pays, et opposition, porteuse d'une alternative, est brouillée, avec pour résultat un discrédit général de la classe politique, tous partis confondus.

Il n'y a pas que MM. Brown et Buchanan pour exploiter ce coup de vent anti-politicien (ou anti-washingtonien). Le démocrate Paul Tsongas, en principe retiré de la course tout en ne l'étant pas puisqu'il ne décourage aucunement ses partisans de présenter une liste Tsongas à New-York, joue aussi sur ce climat. Entrepreneur et millionnaire texan, M. Ross Perot, veut exploiter le même filon : il s'efforce de recueillir les signatures devant lui permettre de se présenter comme candidat indépendant en novembre, se présentant comme un candidat *«anti-classe politique»* *(voir l'article de Henri Pierre)*.

Le discrédit porté sur la classe politique pèse plus sur le Congrès que sur la Maison Blanche : la fonction présidentielle reste entourée d'un immense respect. Le gouverneur Bill Clinton le sait, qui ne se prive pas d'attaquer la gestion de la majorité démocrate – son propre parti – au Congrès; le candidat George Bush en profite, qui vient d'appeler à une limitation du nombre de mandats que peut exercer un parlementaire. Leur image déjà fortement ébranlée dans l'opinion après un certain nombre de scandales financiers, les congressistes ont senti passer le vent du boulet et éprouvé le besoin de tenter d'apaiser la mauvaise humeur de leurs mandants.

Le speaker de la Chambre, le démocrate Thomas Foley, vient d'annoncer qu'il fermait un certain nombre de services gratuits dont bénéficiaient les occupants du Capitole : centre médical, pharmacie, salle de gymnastique, parking etc. Les élus devront payer, *«comme tout le monde»*. A tout hasard, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, flairant un regain de moralisme public, vient d'annoncer qu'il ne voyagerait plus, à titre privé, que sur vol commercial. Pour pouvoir être à tout moment en contact avec le président et le département d'Etat, M. Baker utilisait, jusqu'alors, des avions de l'armée. Il n'est pas sûr que cela ait été perçu comme un «privilège» extravagant, mais, humeur de l'opinion oblige, M. Baker n'a, sans doute, pas voulu prendre de risques

ALAIN FRACHON

(1) E. J. Dionne, *Why Americans Hate Politics : the Death of the Democratic Process*, Simon and Schusterr.

M. Ross Perot, candidat imprévu

Un Cincinnatus milliardaire

WASHINGTON

correspondance

«Je ne désire pas être président... Quel homme intelligent pourrait vouloir l'emploi le plus dur, le plus sale, le plus ingrat qui soit au monde? ...» Ainsi s'exprimait le Texan Ross Perot, au début de février. Depuis, l'autodidacte milliardaire s'est fait violence. Dès ses premières apparitions à la télévision, il avait indiqué qu'il appartenait au peuple américain de décider de son éventuelle candidature, façon d'appeler ses partisans à signer des pétitions en sa faveur.

En quelques semaines, environ deux millions d'Américains l'ont appelé pour l'encourager à se présenter. Aujourd'hui, ses bureaux reçoivent trente mille appels par jour. A ses frais bien sûr. Il peut être généreux. Sa fortune – entre 2 et 3,5 milliards de dollars – lui permet de financer, sans restriction légale, son éventuelle campagne électorale pour laquelle il s'est déclaré prêt à investir environ 100 millions de dollars. Magnanime, il n'accepte que les contributions individuelles de 5 dollars.

M. Perot n'a pas encore officiellement fait acte de candidature. Même s'il obtient le nombre de signatures requis et s'il surmonte les obstacles juridiques que chaque Etat pose à l'acceptation d'une candidature, ses chances de gagner la course à la Maison Blanche sont considérées comme nulles. Mais il est sûrement en mesure de brouiller les cartes. Les derniers sondages, notamment celui du magazine *US News and World Report*, confirment la poussée du candidat indépendant. M. Perot obtiendrait 31 % des intentions de vote, devant le gouverneur démocrate Clinton (26 %) mais derrière le président Bush (37 %). Malgré un optimisme de façade, les états-majors républicains redoutant que M. Perot soit en mesure de faire perdre au président Bush le contrôle de grands Etats comme le Texas, la Pennsylvanie ou la Californie.

Les dirigeants démocrates et républicains espèrent que M. Perot, une fois devenu candidat indépendant officiel, sera passé au crible par les médias et pourra être ensuite vu au grand jour sous une lumière beaucoup moins favorable.

Un message ambigu

Son vague programme contient des généralités et des projets irréalisables, comme le remboursement des dépenses engagées par les Etats-Unis pour la défense de leurs alliés en Europe et en Asie. M. Perot tient un langage assez confus pour satisfaire ou déconcerter ses interlocuteurs. Il s'est opposé à la guerre du Golfe, recommandant seulement l'envoi d'un commando en Irak pour assassiner Saddam Hussein; il s'est déclaré pour l'avortement légal mais se pose en défenseur des valeurs familiales (il est marié et a cinq enfants); il se dit prêt à renvoyer un employé ayant des relations extraconjugales. Champion de la libre-entreprise, il dénonce l'avidité des dirigeants des grandes affaires, à commencer par la General Motors, avec laquelle il s'est brouillé.

Bref, son message est assez ambigu pour qu'il apparaisse comme un démocrate libéral (de gauche) aux yeux des républicains et comme un homme de droite, aux yeux des démocrates. C'est avant tout un businessman avisé. Après avoir acheté, en 1962, pour 1 000 dollars empruntés à sa femme, une entreprise d'ordinateurs, il la revendit vingt-deux ans plus tard pour 2,5 milliards de dollars. C'est aussi un homme d'action, toujours prêt à dépenser sa fortune pour des opérations ambitieuses : il a aidé les prisonniers américains au Vietnam et mis sur pied un commando pour libérer deux de ses employés retenus comme otages à Téhéran. Dans l'immédiat, Perot se voit d'abord comme un Cincinnatus des temps modernes, appelé par le petit peuple à sortir de son conseil d'administration pour nettoyer Washington du désordre et du gâchis.

HENRI PIERRE

EUROPE

BOSNIE-HERZEGOVINE

Les combats font une dizaine de morts par jour

Au moins treize personnes ont été tuées et trente autres blessées depuis dimanche 19 avril en Bosnie-Herzégovine, lors d'affrontements entre sécessionnistes serbes et forces croates et musulmanes, alors que les Etats-Unis, qui accusent les dirigeants serbes d'être responsables de la guerre, ont fait savoir, lundi 20 avril, qu'ils envisageaient de réduire leur représentation diplomatique à Belgrade afin d'augmenter la pression sur la Serbie.

Depuis une semaine, les hostilités s'intensifient, la liste des morts s'allonge au rythme d'une dizaine par jour et les chances d'une reprise du dialogue sur l'avenir de cette république sous l'égide de la CEE diminuent. Plus de cinq mille réfugiés de Bosnie-Herzégovine arrivent quotidiennement en Croatie, qui en abrite à présent plus de cent mille, a indiqué un porte-parole officiel à Zagreb.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a affirmé qu'il était *« tout à fait clair »* que les dirigeants serbes portaient *« une responsabilité écrasante dans la violence en Bosnie-Herzégovine »*, les accusant de tenter d'*« augmenter leur contrôle sur des parties importantes »* de cette République. Les Etats-Unis ont prévu une série de mesures pour accroître l'isolement de la Serbie si celle-ci n'arrête pas son offensive, a par ailleurs indiqué un haut responsable du département d'Etat, notamment une réduction de l'importance de leur mission diplomatique à Belgrade.

Washington avait déjà proposé mercredi d'exclure la Yougoslavie – maintenant réduite à la Serbie et au Monténégro – de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Par ailleurs, les Croates accusent l'armée yougoslave d'avoir violé la trêve en Croatie à cent vingt-cinq reprises depuis dimanche dernier, faisant état de six morts.

Enfin, le problème de la Macédoine a fait l'objet lundi de discussions entre des responsables de cette République de l'ex-Yougoslavie, de la Grèce et du Portugal, qui assume la présidence de la CEE. Ces entretiens ne semblent pas avoir permis de progrès. Le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, a ainsi réaffirmé qu'Athènes s'opposait à toute reconnaissance de la Macédoine par la CEE tant qu'elle n'aura pas changé de nom. – *(AFP, Reuter.)*

Faux « casques bleus » et vrais miliciens

Des groupes paramilitaires sèment la confusion en Bosnie-Herzégovine en arborant les bérets et les casques bleus de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), a-t-on appris, lundi 20 avril, auprès des Nations unies. *« Nous rencontrons des difficultés avec le port illégal par les milices de nos emblèmes, les bérets bleus et les casques »*, a indiqué un responsable de l'organisation, qui a requis l'anonymat.

Certains miliciens *« peignent également leurs véhicules en blanc et mettent dessus le sigle de l'ONU »*, a-t-il ajouté. Le quartier général de la FORPRONU, *dont la mission ne couvre* que la Croatie, se trouve à Sarajevo. Or les membres de cette force d'interposition portent divers uniformes, dont certains *semblables* à ceux portés par les miliciens de Bosnie. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : les retombées de la victoire des conservateurs

Guerre de succession au Parti travailliste

Alors que le gouvernement de M. Major définit ses priorités pour la première session parlementaire – l'éducation, le logement et l'amélioration des quartiers déshérités, – une âpre bataille se livre au Parti travailliste pour la succession de M. Neil Kinnock.

LONDRES

de notre correspondant

Le contraste ne pourrait pas être plus frappant : les nouveaux ministres et secrétaires d'Etat se livrent aux habituels commentaires sur les derniers chiffres du chômage, comme si le travail du gouvernement n'avait été que brièvement interrompu par l'intermède électoral. De leur côté, les responsables du Parti travailliste sont toujours invités par les présentateurs des journaux télévisés pour poursuivre, en direct, le débat électoral.

Mais, cette fois, les adversaires en présence appartiennent au même camp. Tout en soulignant leurs relations d' *« amitié »*, MM. John Smith et Bryan Gould, respectivement chancelier de l'Echiquier et ministre de l'environnement dans le « cabinet fantôme », tous deux candidats à la succession de M. Neil Kinnock, échangent en réalité des pointes de plus en plus acérées.

La tâche de M. Gould est délicate, *dans la mesure où il est candidat* au poste de numéro deux *du parti si*, d'aventure, *il échouait* à remporter l'élection qui doit désigner, *le 18 juillet*, le *numéro un*. Il doit donc se démarquer suffisamment de *M. Smith pour que* sa candidature soit attrayante, *mais pas trop pour ne pas rendre* les conditions d'une future *« cohabitation » insupportables.*

Les deux hommes sont cependant porteurs d'un message bien différent : M. Smith table sur sa réputation d'économiste prudent pour proposer *grosso modo* la continuation de la politique de M. Kinnock, alors que M. Gould laisse entendre que celle-ci a entraîné la débâcle électorale du Labour.

Sans être plus précis (mais tout le monde comprend qui est visé), il affirme ainsi : *« Nous ne pouvons pas simplement changer de personnalité au sommet et nous attendre à gagner en 1996 sur la base du programme avec lequel nous avons perdu en 1992. » M. Smith, de son côté, s'évertue à* défendre « son » budget (celui qu'un gouvernement travailliste aurait appliqué en cas de victoire), et explique qu'un problème de *« communication »* n'a pas permis de convaincre les électeurs qu'avec le Labour huit familles britanniques sur dix auraient vu leur sort s'améliorer.

Ce discours est celui, classique, de la redistribution des richesses. *M. Gould se veut plus* « radical » et demande que le parti fasse une *sorte d'examen de conscience de* sa quatrième défaite électorale consécutive, avant de se choisir un nouveau dirigeant.

Le retour de « Red Ken »

Il souhaite également que ce processus soit étalé dans le temps, *afin de tenter de regagner son* retard sur M. Smith, qui, soutenu *par les syndicats, part favori*. Les deux hommes se déclarent atta*chés à plus de « démocratie »* au sein du parti, ce qui signifie, à *terme*, la fin de la *pratique* du « vote en bloc » des syndicats *(40 % des voix au sein du collège* électoral) au profit du principe *« un homme, une voix »*.

Mais les patrons des principales unions syndicales ont d'ores et déjà répondu par la *négative* : l'un d'entre eux, M. Bill Jordan, a expliqué que l'organisation d'un scrutin parmi les *militants* serait *« une perte de temps et d'argent »*. Le maintien des règles existantes favorise donc M. Smith. Celui-ci vient, d'autre part, d'obtenir un renfort appréciable en la personne de Mme Margaret Beckett, qui, dans le cabinet fantôme, est déjà le numéro deux pour les affaires économiques.

Mme Beckett et M. Smith forment *le « ticket » idéal pour* l'emporter : écossais et réputé centre droit, M. Smith *serait épaulé par* une femme (ce qui est important), *anglaise*, et *qui appartient* à l'aile gauche du parti. M. Gould et ses *amis dénoncent une* association qui, à leurs yeux, a tout l'air d'une véritable *« conspiration »*, pour l'emporter mais aussi pour *éviter tout débat*.

Mme Beckett n'est cependant plus seule à revendiquer la place de numéro *deux* : M. John Prescott (chargé des transports), ainsi que Mme Ann Clwyd (chargée de la coopération extérieure) sont également sur les rangs. Tous deux semblent à peu près *sûrs* d'obtenir le patronage de cinquante-cinq parlementaires, nécessaire à toute candidature.

Les chances d'un autre candidat à la direction du parti, M. Ken Livingstone, pour atteindre un tel quorum, semblent, en revanche, plus *ténues*. Ce dernier représente la faction d'extrême gauche du Labour, et souhaite avant tout faire entendre la voix d'une *tendance* qui a été marginalisée par M. Kinnock, mais à qui la défaite du 9 avril permet d'exiger un débat sur les choix idéologiques et *tactiques de la direction* sortante.

Le débat va s'approfondir dans les semaines à venir, au risque de fragmenter durablement le Parti travailliste. Un tel résultat ne pourrait que satisfaire le Parti des démocrates libéraux de M. Paddy Ashdown, *partisans* d'un pacte électoral entre les deux formations.

Ce rapprochement pourrait notamment s'effectuer sur la base d'une réforme du mode de scrutin : l'adoption de la représenta*tion proportionnelle* constitue la seule chance pour les démocrates libéraux d'accroître leur représentativité à Westminster et représente peut-être aussi – vu le nouveau succès des conservateurs – la clé d'une future victoire du Labour.

LAURENT ZECCHINI

Chaussures sacrilèges

Le plus célèbre verset du Coran – *« Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah »* – gravé sur des chaussures de *femmes* a *provoqué* la colère des musulmans de *Grande-Bretagne. « Valentina »*, une boutique de mode de Leicester (*centre de l'Angleterre*) qui vendait ces chaussures, a *été détruite pendant le* week-end par un incendie d'origine criminelle.

Vendredi, des représentants de la communauté musulmane *avaient demandé à rencontrer* la propriétaire, Mme Diana Lewis, *d'origine italienne* – qui possède deux autres boutiques *« Valentina »* à Nottingham et à Peterborough et était tombée des nues : elle ignorait le sens des enjolivures gravées sur les chaussures de soirée dorées importées d'Italie. Mme Lewis avait refusé de retirer de la vente les souliers offensants, *mais elle avait accepté de ne* plus en commander.

Le vice-président du centre islamique de Nottingham, M. Haji Mohamed Asmat, avait exigé des excuses de Mme Lewis. *« C'est pire que Rushdie*, avait-il dit. *Rushdie a écrit un livre que l'on porte dans les mains. Là, on foule aux pieds le nom sacré* [du prophète]. » – *(AFP.)*

De Sarajevo à Sarajevo

Suite de la première page

L'Empire austro-hongrois, affaibli depuis un demi-siècle par l'unification de l'Italie et de l'Allemagne explosera, à la fin d'une guerre qu'il avait contribué à déclencher, sous la double pression des forces de dislocation internes et des politiques des vainqueurs. Et comment ne pas mentionner au passage que c'est dans l'Autriche de François-Joseph que va s'amorcer la césure entre Allemands et juifs, césure qui, d'un côté donnera naissance au mouvement sioniste, et de l'autre, conduira au *génocide*.

Avec la perte de la minorité polonaise, *l'Empire allemand redeviendra* en 1920 une entité ethniquement homogène.

Moins simple est le cas de l'Empire tsariste. *Les phénomènes ethniques* joueront un rôle secondaire dans *la genèse des révolutions* de février et d'octobre. Mais les contre-*révolutionnaires s'appuieront souvent* sur une conscience nationale ou *régionale pour combattre* le pouvoir léniniste. Ils réussiront en Finlande *ou dans* les Etats baltes, échoueront en Ukraine, en Transcaucasie ou en Asie centrale après des péripéties *complexes*. Néanmoins, même occulté par le totalitarisme soviétique, le fait national sera inscrit dans la Constitution de 1936.

Inutile de rappeler enfin combien la glorification de l'Etat-nation des pangermanistes aux slavophiles a servi en 1914 de baril de poudre au détonateur balkanique.

L'entre-deux guerres sera triplement dominé par le fait national :

– Les régimes de droite qui, de l'Italie fasciste à l'Espagne de Franco, en passant par l'Allemagne nationale-socialiste se multiplient en Europe, ont tous, en dehors de leurs ambitions « sociales », une forte coloration nationaliste. Comment oublier que dans les années 30 les démocraties parlementaires ont lutté contre deux totalitarismes, le fascisme et le communisme?

– Les nouvelles frontières ont donné naissance à des Etats avec de fortes minorités ethniques (la Tchécoslovaquie comprend des Sudètes, des Polonais, des Hongrois, des *Ruthènes*; la *Pologne des Ukrainiens*; la Roumanie des Hongrois) et à un Etat qui, la politique serbe aidant, va se révéler pluri-ethnique : la Yougoslavie. Aussi les problèmes vont-ils se multiplier dans ces Etats dont la légitimité est fragile.

– C'est en exploitant les phénomènes nationaux que l'Allemagne hitlérienne va bouleverser l'ordre européen, car les opinions publiques des démocraties, foncièrement pacifistes, seront troublées par l'argumentation allemande. L'Anschluss et Munich sont *dans* toutes les mémoires, et nul doute que le rattachement de *Dantzig eût été accepté* sans la faute commise par Berlin *contre le fait national* : l'invasion de la Bohême le 15 mars 1939.

Oublions l'éphémère Europe allemande de 1941 à 1943. La période qui recouvre la fin de la guerre et l'immédiat après-guerre (1944-1949) va bouleverser le problème des nationalités en Europe :

– Tout d'abord, des déplacements massifs de populations vont changer la carte ethnique du continent : déplacée de 200 kilomètres vers l'Ouest, la Pologne deviendra un Etat ethniquement homogène, et la Tchécoslovaquie se réduira, après l'expulsion des Sudètes, à ses deux nationalités fondamentales;

– Les Etats d'Europe centrale seront englobés par l'Empire soviétique *sous forme de démocraties* populaires, tandis que la peur de Staline *et la fermeté de Tito refouleront* les problèmes ethniques de la Fédération yougoslave;

– Le principal des Etats d'Europe centrale, l'Allemagne, sera coupé en deux à la suite de la création de la RDA sur la zone d'occupation soviétique.

Mais surtout le totalitarisme de l'Est va rendre à l'Europe un service considérable. En propulsant au premier plan la lutte entre la démocratie et le communisme soviétique, il *va forcer l'Europe occidentale à relativiser* les problèmes nationaux et à faire les choix décisifs qui assureront sa prospérité et sa sécurité.

Telle est le message du passé. Il aide à comprendre la diversité des phénomènes de nationalisme dans l'Europe d'aujourd'hui.

Les formes de nationalisme

La résurgence des nationalismes, quatre mécanismes semblent à l'œuvre : la disparition d'empires, la peur, l'immigration, l'individualisme.

Un premier mécanisme : l'affaiblissement ou l'écroulement d'un empire multi-ethnique fait automatiquement apparaître des problèmes nationaux. Dans *le cas présent*, une révolution partie d'en haut à Moscou (et suscitée principalement par la recherche de l'efficacité) a entraîné l'effondrement de l'empire communiste en *Europe centrale* et l'unification de l'Allemagne, créé les conditions pour un éclatement de la Yougoslavie, puis, par un choc en retour, conduit, par *les* cheminements que l'on sait, à l'éclatement de *l'URSS* et à la naissance de la Communauté des Etats indépendants.

La peur devant l'avenir, la crainte de voir disparaître les points de repère, le trouble suscité par les phénomènes d'immigration, l'inquiétude engendrée par le chômage et la transformation des structures économiques, le conservatisme engendré par le vieillissement de la population expliquent pour une part la résurgence dans certains pays d'Europe de l'Ouest de mouvements d'extrême droite *xénophobes* et nationalistes défendant « l'identité nationale » des *Etats traditionnels* (Autriche, Allemagne, Flandre, France).

Quant aux populations immigrées qui se sont installées en Europe pour des raisons de liberté, de sécurité ou de *niveau de vie, elles peuvent* connaître des évolutions différentes *en fonction de leur volume et de* leur taux de croissance : une assimilation progressive sur deux générations (comme cela a souvent été le cas dans le passé), une constitution en micro-sociétés coexistant pacifiquement avec la majorité (comme aux Etats-Unis, par exemple), une organisation sous forme de noyaux revendiquant violemment leur spécificité et se ralliant à des variantes d'intégrisme... *La xénophobie des* autochtones ne peut que renforcer la *probabilité de cette troisième voie*. Faut-il qualifier de « nationalistes » les deux dernières *évolutions*? Tout dépend de la définition retenue pour le mot.

L'individualisme enfin, avec tout ce qu'il implique de prise en main de son propre destin, de refus des structures administratives trop lointaines, de désir de s'identifier à des petits groupes concrets (professionnels ou locaux) plutôt qu'à des ensembles humains vastes et abstraits (le prolétariat mondial, la classe ouvrière...) facilite le développement du régionalisme et une exaltation des cultures locales que l'on peut *qualifier* de micro-nationalisme lorsque ces cultures disposent d'une langue (Catalogne, Pays basque, Corse...). Ces évolutions sont rendues possibles par la disparition des menaces militaires sur les Etats traditionnels. *Elles* sont pacifiques lorsque les individus expriment leur différence dans *le cadre des institutions* démocratiques – ce qui est le plus souvent le cas – *mais* peuvent se manifester par des actes terroristes lorsque des minorités violentes récusent la simple autonomie.

Cette esquisse des enchaînements souligne la grande variété des types de nationalismes dans l'Europe d'aujourd'hui :

1) Une première forme de renaissance nationale est le retour à une souveraineté réelle d'Etats dont la souveraineté théorique n'a subi aucune discontinuité : la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, l'Albanie (mais ce cas est plus douteux). On peut dans une certaine mesure rattacher à cette première forme la libre adhésion de l'ex-RDA à la RFA.

2) Une deuxième forme correspond à la réapparition d'Etats souverains *ayant eu dans le passé* une existence internationalement reconnue : *c'est le cas* de la *Lituanie*, de la Lettonie et de l'Estonie (qui ont *existé de 1920 à 1940), de la Géorgie* et de l'Arménie (avant l'absorption *par l'Empire tsariste, mais leur* histoire politique est complexe).

3) *Une troisième forme regroupe* des Etats qui n'ont jamais existé qu'à l'intérieur de fédérations multinationales ou dans des conditions éphémères et qui n'ont donc jamais été reconnus internationalement : la Slovénie, la Croatie, la Macédoine, la Biélorussie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, les quatre Républiques d'Asie centrale sont dans ce cas.

La pérennité de certains de ces Etats est loin d'être assurée : il en est ainsi par exemple de la Biélorussie, de l'Ukraine, du Kazakhstan, *de la Macédoine...*

4) Il faut probablement inclure *dans un ensemble particulier les* ethnies qui, à l'intérieur d'Etats reconnus, constituent des *régions* autonomes, dotées d'une autonomie plus ou moins importante (Flandre et Wallonie, en Belgique; Catalogne et Pays basque, en Espagne; Républiques tchèque et slovaque, en Tchécoslovaquie; Voïvodine et Kossova, en Serbie – avant la suspension du statut, Républiques autonomes et régions autonomes en Russie, ou dans d'autres Etats de la *CEI pour ne citer que les principaux* cas).

5. *Viennent ensuite les minorités* et les groupes ethniques ou religieux, *qui, quoique* souvent concentrés géographiquement, n'ont pas de territoire *politique* reconnu et/ou vivent dans des régions plurielles : *Hongrois de Transylvanie*, Gagaouzes de Moldavie, Turcs de Bulgarie, *Musulmans* de Bosnie-Herzégovine..., catholiques et protestants *d'Irlande du Nord.*

6. La résurgence du sentiment *national dans des Etats traditionnels* constitue une autre forme. Elle se manifeste à l'Ouest de façon larvée, en *France par exemple ou à l'Est en* ce qui concerne la Russie (dont on ne peut *décemment dire que l'URSS* l'avait fait disparaître...).

7. *L'apparition de mouvements* nationalistes d'extrême-droite est *une autre forme de renaissance du* fait national (Front national en *France, Vlaams Block en Belgique*, slavophiles en Russie...).

8. *Une avant-dernière catégorie* est constituée par des particula*rismes locaux qui ne constituent pas* à proprement parler des nationa*lismes (la Bavière, certaines régions* françaises ou italiennes...).

9. Enfin, *il faut peut-être mentionner* pour mémoire le maintien *ou le renouveau d'une conscience* nationale chez certains groupes *d'immigrés*.

Tel est l'état des lieux, multiple et *diversifié*.

Pourtant, le constat de la perma*nence ne doit pas cacher que les* nationalismes d'aujourd'hui se développent sur *un continent transformé* par deux lames de fond qui le bouleversent depuis *quarante* ans :

– La mondialisation qui, de l'information aux marchés, des acteurs de la vie économique et sociale aux problèmes d'environnement, de l'ONU aux droits de l'homme, transforme le rôle des Etats et les contraint à promouvoir des situations de cosouveraineté et à accepter d'être mis en concurrence par des investisseurs internationaux à la recherche de localisations pour leurs activités ;

– L'intégration européenne qui, à travers une succession de grands *chantiers dont la mise* en place dure de dix à vingt ans, élabore, sur la base d'accords *démocratiquement* ratifiés, un être politique nouveau et insère chaque citoyen dans une double légitimité, celle de son pays et celle de l'Union européenne.

Aussi, le Sarajevo de 1992 n'est-il pas celui de 1914. Les nationalismes se réveillent dans un paysage tout autre que celui du début du siècle.

JACQUES LESOURNE

Prochain article :

Répondre aux nationalismes

□ *BULGARIE* : **arrestation d'anciens dirigeants de camps.** – Trois anciens responsables de goulags bulgares, notamment *celui* de Lovetch, où des détenus politiques *avaient* vécu dans des conditions inhumaines jusqu'à 1962, ont été arrêtés lundi 20 avril, a annoncé la radio de Sofia. – *(AFP.)*

هكذا من الأمل

u Parti travailliste

POLITIQUE

Le piège Touvier

Suite de la première page

L'arrêt Touvier n'est donc pas un accident. C'est un aboutissement, la sanction d'une longue amnésie française, la résultante d'un enchaînement où, à cause de la défaillance des politiques qui refusèrent de faire, quand il était temps, le procès de Vichy, la justice est sur le tard promue comptable de l'Histoire et le droit gardien de la mémoire. Or cette confusion des genres est perverse. C'est en tout cas ce que l'on peut démontrer en s'interrogeant sur l'efficacité du recours à la scène judiciaire pour guérir la France de son *« syndrome de Vichy »*, selon la formule d'Henry Rousso (1).

Le pardon des amnisties

La chronique du traitement judiciaire de la collaboration est celle d'un abandon. En moins d'une décennie, Vichy fut amnistié. Une première loi d'amnistie partielle fut votée dès 1947 ; une deuxième loi d'amnistie bien plus large, visant les auteurs de faits ayant entraîné la dégradation nationale et des peines inférieures à quinze ans de prison, fut adoptée en 1951 ; une troisième loi d'amnistie, encore plus large mais excluant les décisions de la Haute Cour, fut enfin promulguée en 1953. *« Victoire politique de la droite*, commente Henri Rousso, *l'amnistie est un rendez-vous manqué de la mémoire nationale. »*

Car l'amnistie, juridiquement, c'est le pardon (2). Quant à l'oubli, c'était l'affaire de la prescription qui, s'agissant de crimes de guerre, entra en vigueur au bout de vingt ans, soit en 1964. Mais le plus grave fut que cette clémence imposée au judiciaire par le politique s'accompagna d'une reconstruction imaginaire de l'histoire française de 1940 à 1944. Dans la vulgate officielle des gaullistes et des communistes, Vichy devenait irréel, perdant sa substance et sa spécificité : entre la France, éternelle ou résistante, et l'occupant, c'était comme s'il n'y avait rien eu. *« Vichy fut toujours et demeure nul et non avenu »*, déclara Charles de Gaulle dès le 25 août 1944. Quand ils furent jugés, les collaborateurs le furent le plus souvent pour *« intelligence avec l'ennemi »*, c'est-à-dire non pas pour des engagements et des actes qui s'enracinaient dans l'histoire de l'extrême droite française mais pour leur compromission avec l'occupant allemand.

On pourrait multiplier les exemples. Sur la stèle qui, en forêt de Fontainebleau, commémore depuis 1946 l'assassinat, deux ans plus tôt, par des miliciens *français* de Georges Mandel, grande figure de la III[e] République, on peut lire : *« En ce lieu, Georges Mandel est mort assassiné par les ennemis de la France. »* Quand, le 11 novembre 1945, des dépouilles mortelles sont réunies autour de la flamme du Soldat inconnu, les autorités choisissent symboliquement celles de deux résistants de l'intérieur, de deux déportés pour faits de résistance, d'un prisonnier abattu lors d'une évasion et de neuf militaires. Les victimes juives, déportées et massacrées au nom de leur naissance, n'avaient pas leur place. A l'époque d'ailleurs, l'usage courant du mot « déporté » inclut tout aussi bien les requis du STO, contraints à un « travail obligatoire » en Allemagne totalement étranger à l'univers concentrationnaire (3).

Ainsi la responsabilité proprement française a-t-elle été d'emblée occultée. Emporté dans les affrontements de la guerre froide, saisi de passions anticommunistes, obnubilé par les guerres coloniales, le monde politique de la IV[e] République ne voulut pas affronter cette réalité : de tous les pays européens occupés par le Reich, la France fut le seul dont le pouvoir légalement en place non seulement accepta la collaboration mais, de plus, y vit l'occasion d'une revanche longuement mûrie contre la démocratie. Et quand, en 1951, l'écrivain Jean Paulhan, résistant indiscutable, demande que l'on en finisse avec l'épuration et ses excès, c'est en insistant curieusement sur ce point, qui relativiserait les responsabilités individuelles des pétainistes : Vichy était le *« gouvernement légal de la France »* (4).

La France s'est donc refusée à juger la France. L'Etat français – dont l'Américain Robert O. Paxton a montré la continuité, de Vichy à ses successeurs (5) – n'a pas voulu condamner son implication directe dans la solution finale, du statut des juifs d'octobre 1940 aux grandes rafles de 1942. C'est cette culpabilité rentrée qui, depuis la fin des années 70, ébranle notre mémoire collective. Logiquement, pour effacer l'oubli, ce silence qui est une deuxième mort, les victimes ou leurs descendants demandent qu'enfin justice passe. Une justice pour l'exemple, pour la mémoire. Mais aussi, forcément, la pire des justices : une justice tardive ; une justice piégée, où le droit est sommé de révéler l'Histoire.

La solitude des victimes

Pour qu'enfin la France regarde en face la responsabilité de ses gouvernants – et non plus des occupants – dans les crimes commis de 1940 à 1944, le seul recours juridique est le crime contre l'humanité, toutes les autres imputations étant soit amnistiées, soit prescrites. Rompant sciemment avec toute la tradition juridique, qui repose sur le pardon (l'amnistie) et l'oubli (la prescription), l'imprescriptibilité du crime contre l'humanité est à la mesure de la singularité absolue de ce qu'il désigne, qui ne se réduit ni au degré de violence ni au nombre de victimes : l'arrestation, la déportation et l'assassinat d'hommes, de femmes et d'enfants, non pour ce qu'ils auraient commis mais parce qu'ils avaient le tort d'être nés – nés juifs pour la plupart, nés tsiganes aussi. Autrement dit, le génocide.

Du coup, de Touvier à Bousquet, en passant par Papon, tout se passe comme s'il s'agissait d'un affrontement solitaire entre la communauté juive et la mémoire nationale. Comme si ces victimes-là, après avoir été rejetées dans l'oubli après guerre par une France où seuls les héros avaient droit de cité, étaient à nouveau renvoyées à une irréductible différence. Comme si le pays leur laissait la responsabilité d'exiger seules justice et vérité. Et, ultime effet pervers, il se trouvera sans doute aujourd'hui certains Français pour leur reprocher leur clameur, susurrer qu'« ils » en font trop sans se reprocher, collectivement, de ne pas en avoir fait « trop », il y a un demi-siècle, pour les sauver.

Le premier acte de ce retour du refoulé fut le procès Barbie, en 1987. Le procès d'un Allemand, d'un SS. Et, comme le montra Alain Finkielkraut (6), ce fut le règne de la confusion. Pour éviter d'avoir à faire un tri, forcément détestable, entre les victimes parties civiles – *a priori*, les déportés résistants relevaient juridiquement du crime de guerre, prescrit, à l'inverse des déportés juifs qui relevaient du crime contre l'humanité, imprescriptible, – la chambre criminelle de la Cour de cassation décida en 1985 de donner une nouvelle définition du crime contre l'humanité. La voici : *« Les actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition. »*

Le précédent de 1985

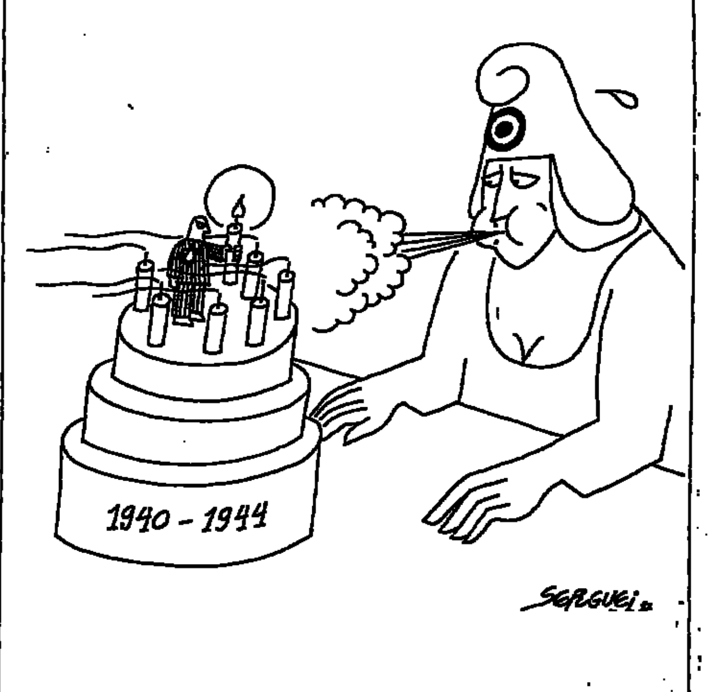
Une définition extensive dont on pouvait craindre qu'elle ne fût, en fait, restrictive – ce que vient de démontrer, par l'absurde, l'arrêt Touvier. Extensive, en ce sens qu'elle ajoute aux victimes « innocentes » les *« adversaires »*, conscients et militants, et donc les résistants. Restrictive, en ce sens qu'elle lie la notion de crime contre l'humanité non plus au seul sort des victimes mais à la nature de l'Etat qui les réprime. Or c'est cette définition que les trois magistrats parisiens viennent de prendre au mot dans leur étonnante dissertation sur le régime de Vichy où ils posent la question en ces termes, avant d'y répondre par la négative : *« L'Etat dont Touvier proclame, encore maintenant, avoir été le serviteur, était-il ou non un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique ? »*

En somme, depuis 1985, le ver était dans le fruit : la définition retenue par la Cour de cassation glissait du droit à l'Histoire, de l'appréciation des faits criminels à l'appréciation du régime qui les a commis. La rumeur du palais dit qu'il s'agissait alors d'éviter d'autres désagréables retours de mémoire sur la scène judiciaire – on pense évidemment à la guerre d'Algérie et à la torture. Mais n'était-ce pas aussi limiter le crime contre l'humanité au régime national-socialiste et à lui seul ?

En tout cas, le résultat est là : c'est en élargissant cette brèche de 1985 que l'avocat de Paul Touvier, M[e] Jacques Trémolet de Villers, a réussi à obtenir un non-lieu total pour son client, cible, écrivait-il en 1990 (7), *« de certains milieux communistes et de certains milieux juifs »*. Selon la définition retenue pour juger Barbie, ne cessait-il de répéter, *« l'incrimination à l'encontre de Paul Touvier nécessite qu'au préalable l'Etat français ait été jugé rétroactivement criminel contre l'humanité »*.

Une tâche essentiellement politique

Autrement dit, juger Touvier, ce serait juger Vichy, et juger l'homme, ce serait juger l'Etat.



C'est cette argumentation centrale du défenseur du chef milicien que les juges de la chambre d'accusation ont reprise à leur compte en s'alignant sur la tradition d'oubli et de pardon de leurs prédécesseurs. Quitte à contredire d'autres juges qui, en 1981, condamnant en première instance des propos révisionnistes sur la prétendue inexistence des chambres à gaz, avaient tenu à affirmer que *« les tribunaux n'ont ni qualité ni compétence pour juger l'Histoire »*.

La cohérence formelle de l'arrêt Touvier laisse donc entière la question : qui jugera l'histoire honteuse de la France ? Faut-il laisser aux seuls tribunaux ce travail du deuil, comme disent les psychanalystes ? La tâche n'est-elle pas d'abord, et essentiellement, politique ? Et comment l'entreprendre sereinement non seulement à l'échelle d'une nation mais de l'humanité, puisque le crime dont il s'agit est à son échelle ?

S'agissant de la nation, on ne peut qu'être surpris du décalage entre l'agitation judiciaire autour de la collaboration et le peu d'empressement de la République à inscrire dans ses représentations sa dette à l'égard des victimes. On ne souvient pas qu'il y ait eu en 1990 grand recueillement officiel, à l'échelle du pays tout entier, lors du cinquantième anniversaire du statut pétainiste des juifs. On sait en revanche que la République maintient la tradition de l'hommage au Pétain de la Grande Guerre, dont la tombe est présidentiellement fleurie tous les 11 novembre. Qu'en sera-t-il en cette année 1992, cinquante ans après les grandes rafles parisiennes, dites du Vél'd'Hiv' ? On aimerait, à tout le moins, que ne prévale pas le point de vue exprimé, en 1990, par le ministre Georges Kiejman à propos du cas Bousquet et qui semblait une réminiscence de l'esprit des amnisties d'après-guerre : *« Au-delà de la nécessaire lutte contre l'oubli, il peut apparaître important de préserver la paix civile. »*

Reste enfin le problème du bon usage de la notion de crime contre l'humanité. Mis en œuvre par le tribunal international de Nuremberg, il institue un universalisme juridique *« en se référant, par-delà la diversité des droits positifs, à des principes éternels, à des lois de l'humanité applicables à tous les Etats »* (8). Dès lors, n'est-il pas incongru de vouloir inscrire ce crime, sa définition et sa sanction, dans un cadre judiciaire national ? Crime contre l'humanité, ne devrait-il pas être jugé au nom de celle-ci, et non pas du seul peuple français ? En l'occurrence, la réponse à nos désarrois judiciaires ne serait-elle pas à Strasbourg, dans une législation et une juridiction européennes, et non pas à Paris ou à Lyon ?

La question fut soulevée par Hannah Harendt lors du procès Eichmann à Jérusalem. *« Le caractère monstrueux des crimes commis est minimisé*, écrivait-elle, *du fait que le tribunal d'une seule nation est appelé à le juger »* (9). Sans doute cette justice internationale est-elle une utopie, mais l'évoquer, c'est rappeler que la volonté de faire disparaître un peuple est un crime contre la communauté universelle. C'est aussi refuser le piège où la justice française s'est égarée.

EDWY PLENEL

(1) Henry Rousso, *le Syndrome de Vichy, 1944-198...*, Seuil, 1987.

(2) Voir Louis Joinet, « L'Amnistie » dans « La mémoire et l'oubli », *Communications*, n° 49, 1989.

(3) Voir à ce sujet le travail exhaustif d'Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, Plon, 1992.

(4) Jean Paulhan, *Lettre aux directeurs de la Résistance*, Editions de Minuit, 1951.

(5) Robert O. Paxton, *la France de Vichy*, Seuil, 1973.

(6) Alain Finkielkraut, *la Mémoire vaine, Du crime contre l'humanité*, Gallimard, 1989.

(7) Jacques Trémolet de Villers, *Paul Touvier est innocent*, Editions Dominique Martin Morin, 1990.

(8) Alain Finkielkraut, *la Mémoire vaine*, p. 19.

(9) Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, 1966. Voir aussi : Annette Wieviorka, *le Procès Eichmann*, Complexe, 1989.

□ **Démissions au conseil municipal de Castelnaudary.** – Six membres de la majorité RPR-UDF du conseil municipal de Castelnaudary (Aude), qui compte vingt-neuf conseillers, ont donné leur démission, vendredi 17 avril, de l'assemblée locale. Les démissionnaires, dont fait partie M. Daniel Arata (RPR), premier adjoint et conseiller général de Castelnaudary-sud, reprochent notamment au maire, M. Bernard Embry (RPR), d'exercer un pouvoir trop personnel. Le maire, qui dément cette accusation, parle d'*« une crise scientifiquement programmée, qui l'a été avec cynisme et qui débouche sur un complot avorté »*.

Le débat sur le traité de Maastricht

M. d'Aubert (UDF-PR) souhaite que les « euro-sceptiques » aient le droit à la parole

M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, revendique, dans un entretien au *Figaro* du 21 avril, *« le droit d'être à la fois pro-européen et inquiet »* sur les conséquences du traité de Maastricht, en raison notamment du risque d'augmentation des impôts. Il estime que *« le transfert de souveraineté en matière monétaire est admissible »*, mais estime *« inacceptable »* pour le Parlement *« d'abandonner ses prérogatives budgétaires, fondement de son autorité et de sa légitimité »*. M. d'Aubert, qui *« penche pour le référendum »*, craint que le débat ne soit *« pollué par les « euro-mystiques » qui usent d'incantations, les « euro-naïfs » qui pensent que tout va s'arranger, et les « euro-cyniques », à l'image de M. Mitterrand, qui y voit l'occasion de peaufiner sa « panthéonisation »*. Il demande donc *« un débat sans a priori »* qui donne aux *« euro-sceptiques »* le droit à la parole afin *« de peser les conséquences positives et négatives du traité, sans faire le procès de l'Europe »*. *« Ce ne sera possible*, indique-t-il, *que si les partis, tenus par des impératifs de politique intérieure, ne bloquent pas la discussion. »*

M. François-Poncet (UDF) : « En construisant l'Europe on n'abandonne pas une souveraineté »

M. Jean François-Poncet, sénateur (Rass. dém.) de Lot-et-Garonne, membre du bureau politique de l'UDF, a souhaité, mardi 21 avril, sur Europe 1, que l'opposition fasse *« passer les intérêts de la France et de l'Europe avant toute autre préoccupation politicienne »*. Il a précisé : *« Dire que la France va disparaître dans l'Europe est un non-sens. En construisant l'Europe, on n'abandonne pas une souveraineté, on la partage. Nous n'avons de la souveraineté, de plus en plus, que les apparences. En nous rassemblant avec nos partenaires, nous reconquérons une souveraineté perdue. »* L'ancien ministre des affaires étrangères a affirmé que *« dans une circonstance historique de cette importance il ne faut pas regarder à travers les lunettes de la politique intérieure »*, ajoutant : *« Il n'y a pas d'alternative à la construction d'une Europe unie »*. Il a jugé *« surmontables »* les réserves formulées par le RPR. *« D'une certaine façon*, a-t-il dit, *le RPR n'a jamais fait complètement sa reconversion à la construction européenne, c'est peut-être le moment pour lui de la faire. »* Enfin, M. François-Poncet a estimé qu'il serait *« assez logique, assez démocratique, qu'on procède par voie de référendum »*. Toutefois, a-t-il ajouté, *« le référendum (...) a tendance à mêler la question posée et celui qui la pose. (...) Est-ce sage, j'en doute. »*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Lettre d'un enfant juif tué par Vichy

MONSIEUR le Président de la Cour de cassation,

Sauf votre respect, je n'attends pas de la justice qu'elle écrive l'Histoire, surtout si elle y a trempé, ni qu'elle sauve la mémoire des peuples, c'est notre affaire. Mais pour confondre les faussaires, je ne vois plus, hélas, que vous.

Touvier, Papon et Bousquet vont bientôt mourir ; leurs victimes aussi. Seuls les mots des juges se dresseront dans le silence et feront foi. L'arrêt du 13 avril ne saurait clore la tragédie en la défigurant. De grâce, obligez une autre cour d'appel, sinon à aggraver les peines, au moins à rétablir les faits et leur nature. Il est encore temps de confronter les derniers témoins. Quand il s'agit du regard d'un bourreau ou de cris montant d'un soupirail, les souvenirs, croyez-moi, résistent à cinquante années.

Une course est engagée contre la montre et la mauvaise foi. *« L'équité, c'est la lenteur »*, conclut Henri Amouroux devant les hâtes de l'épuration *(les Règlements de comptes*, Robert Laffont, p. 95). Pour la réunion des preuves et la sérénité, soit. Jusqu'au jour où la lenteur, en s'éternisant, devient prétexte au doute révisionniste et à l'absolution d'apaisement, comme celle dont Pompidou a gratifié Touvier en 1971. Entre le flagrant délit et la prescription, existe-t-il un bon délai ? Le tout n'est-il pas de faire traîner les choses dans l'attente d'un meilleur *« rapport de forces politique »*, comme le suggère l'avocat de Barbie, qui s'y connaît en procédures retardatrices ? (Jacques Vergès, *la Justice est un jeu*, Albin Michel, p. 43).

C'est peu dire que les gagnants de 1945 ont perdu du terrain. Les humiliés de la Libération ourdissent depuis trente ans leur campagne revancharde de dénégation. Pas question de rouvrir le procès du peuple français, ni aussi faraud qu'on l'a dit ni aussi veule, mais d'annuler l'arrêt innocentant Touvier, et d'établir pour l'avenir (à mon âge, quinze ans, c'est ce qui compte) cette vérité outragée : que Pétain et sa milice, loin d'*« improviser »* leur contribution à l'extermination nazie, l'ont anticipée et théorisée avec la même cohérence idéologique où votre Cour voit le critère de crime contre l'humanité. Des preuves ? La seule pancarte *« Le juif paie toujours »*, trouvée sur le cadavre de Victor Basch ; le *« on a pris les juifs »* de Touvier, quand on lui demande comment il a choisi les otages de Rillieux.

Pourquoi croyez-vous que le garde des sceaux Alibert fut relaxé, en 1947, du grief d'intelligence avec l'ennemi ? Tout bonnement parce que Pétain et son gouvernement n'avaient pas eu besoin de cette intelligence pour devancer et aggraver les exigences de l'occupant.

Que le maréchal n'ait pas tenu officiellement de *« propos antisémites »* n'enlève rien à sa détermination constante. Même les nazis se sont gardés de rodomontades qui auraient pu heurter les croyants allemands et le Vatican. Le non-dit était de règle, comme il l'est resté chez les nostalgiques d'aujourd'hui. On a eu du mal à pister les décisions de Wansee et les organigrammes de la *« solution finale »*.

C'est Pétain qui nomme des commissaires aux questions juives, de son plein gré et en connaissant leur haine hystérique. C'est Laval qui recommande à la police française (4 juillet 1942) d'embarquer aussi les enfants lors des rafles. *« N'oubliez pas les petits ! »*, insistera Brasillach. Dix mille enfants et adolescents de six à dix-sept ans seront ainsi jetés dans les convois vers une destination que les autorités, allons donc, n'ignorent pas. Les seuls camps de concentration ouverts en France comptèrent, on l'oublie, trois mille morts. *« Nous aussi, on sait LES garder ! »*, se vantera *Je suis partout* (2 juin 1942).

Innocents parce qu'*« improvisés »* les lois d'aryanisation, les expositions de propagande antijuive, les radiations et discriminations à l'Université, les instructions de traque données aux miliciens et à leur chef devenu ministre, la soixantaine de lois et décrets de persécution adoptés dans la seule année suivant la défaite ?

Le 30 septembre 1940, jour où le gouvernement de Vichy examine le statut des juifs sorti en quelques jours de ses cartons sans que l'occupant ait rien demandé, le bon vainqueur de Verdun se montre *« le plus sévère »* ; il ne veut plus *« un seul juif dans la justice et l'enseignement »*. C'est le ministre Beaudouin qui l'affirme dans ses Mémoires. La pureté française est à ce prix !

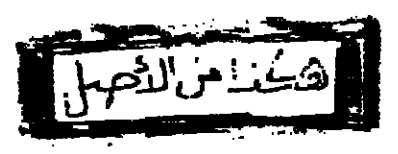
Manque d'hégémonie idéologique, d'idéologie hégémonique ? Parbleu ! On ne saurait structurer logiquement un projet qui, par essence, ne s'avoue ni ne se justifie autrement que par des fantasmes de purification, de légitime défense contre l'envahissement et la contamination par l'« autre ». Même Maurras, dont le génie raisonneur fascinait tant l'intelligentsia d'avant-guerre, ne savait que suggérer un fumeux *« antisémitisme d'Etat »* comme corollaire de son *« nationalisme intégral »*. Faudra-t-il admettre pour les crimes d'Etat, comme pour les crimes privés, l'excuse psychiatrique ?

Voulez-vous mon avis, monsieur le Président ? La névrose antijuive des autorités françaises de 1940 à 1944 était aussi anciennement ancrée et résolue que celle des Allemands, aussi enragée leur volonté d'en finir une bonne fois avec la vermine qui vous parle.

Enfin, qui aurait aimé vous parler. Car on ne m'en a pas laissé l'occasion. Il faut m'excuser : la police française est venue m'arrêter, un beau matin de juin, direction Auschwitz. Motif pas assez idéologique pour être criminel, paraît-il : le tort d'être né. Je ne peux même pas fournir un mot de mes parents. Eux aussi sont partis en fumée. Vérifiez. Notre nom est Riskine, d'Odessa.

Dans l'empêchement, j'ai demandé à mon voisin de classe à Louis-le-Grand de vous écrire à ma place. Il enviait mes premières places en dissertation, et je me moquais de son esprit « goy-scout ». Mais il fera bien ça pour moi.

Il le faut. Le salut de la vérité tient à ces petits riens.



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Installé au sommet d'un volcan d'Hawaii

Le Keck, le plus puissant télescope du monde est prêt à fonctionner

Le plus puissant télescope du monde, le Keck, installé à 4 000 mètres d'altitude au sommet d'un volcan endormi de l'île d'Hawaii (Mauna Kea), vient de recevoir la dernière pièce du gigantesque *puzzle* que constitue son miroir géant de 10 mètres de diamètre. Ce nouvel instrument d'observation du ciel, d'une valeur de 94 millions de dollars, devrait entrer en service dans les prochains mois.

Avec le Keck, c'est une véritable révolution qui s'annonce. Ce nouvel outil de l'astronomie optique préfigure, en effet, ce que seront ces nouvelles générations de télescopes géants qui dépasseront, avant la fin du siècle, les performances des instruments aussi célèbres que le télescope américain du Mont-Palomar (5,08 mètres de diamètre), en Californie, ou le russe de Zelentchuk (6 mètres), dans le Caucase. En effet, pour voir mieux et plus loin, les astronomes réclament des miroirs de télescope de 10 mètres et plus de diamètre, seuls capables de collecter suffisamment de grains de lumière (photons) pour observer des objets faibles et lointains.

Hélas, les techniques traditionnelles qui ont présidé à l'élaboration des miroirs du Mont-Palomar et de Zelentchuk s'accommoderaient mal de la fabrication des miroirs géants de 8 à 10 mètres de diamètre. Il faudrait réussir à couler, ce qui est loin d'être acquis, un bloc de verre de 125 tonnes dont le transport, la manipulation et la conception de la monture poseraient des problèmes à la limite du supportable.

C'est la raison pour laquelle les astronomes se sont tournés vers des techniques plus élégantes donnant lieu à la fabrication de miroirs de grande taille de 23 tonnes seulement, mais fragiles comme des demoiselles en raison de leur extrême minceur (17 centimètres pour le VLT que les Européens vont installer au Chili à 2 664 mètres, au sommet du Cerro-Paranal).

Deux grandes voies ont été prospectées. D'abord celle, astucieuse en diable, retenue par Jerry Nelson, d'une mosaïque de 36 petits miroirs hexagonaux d'environ 2 mètres de diamètre chacun, dont l'ensemble forme un grand miroir d'un peu moins de 10 mètres : mais pour séduisante qu'elle soit, cette technique multiplie les difficultés, ne serait-ce qu'en raison de la grande variété – six au total – de ces miroirs, de 400 kilos chacun, qu'il faut assembler avec la plus grande précision pour donner une courbure idéale au grand miroir qu'ils forment. La tâche est délicate, ce qui explique que le projet ait pris un certain retard, mais ses promoteurs sont confiants puisqu'ils envisagent, d'ici à 1996, la construction d'un Keck-2 à quelques kilomètres du premier instrument.

Le géant européen du Chili

La seconde voie, plus traditionnelle, bien que très technique, est celle retenue par les Européens pour leur VLT : un ensemble unique de quatre télescopes de 8,2 mètres de diamètre chacun qui, lorsqu'ils seront pointés sur une même région du ciel, auront une efficacité comparable à celle d'un télescope de 16 mètres.

Ce sont quatre miroirs minces monolithes dont la société Schott devrait fournir les ébauches à la société Reosc. Cette dernière ayant ensuite la charge de les polir dans l'atelier qu'elle devrait inaugurer à la fin de ce mois près de Corbeil, à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne), en raison de différends rencontrés par l'industriel avec la municipalité de Ballinvilliers (Essonne) où se trouvaient ses installations (*le Monde* du 22 novembre 1990).

La tâche ne sera guère facile. Les ébauches sont fragiles, cassantes. Mais les astronomes européens ont hâte que Reosc livre le premier miroir de ce projet de 1,2 milliard de francs et que soient testés, pour de premières observations (en 1995 ?), les systèmes d'optique active et adaptative permettant de corriger électroniquement les déformations des miroirs et les perturbations dues à l'atmosphère. Toutes techniques déjà à l'essai, bien qu'à une moindre échelle, sur le NTT, le télescope de 3,5 mètres de diamètre que les Européens ont mis en service à La Silla au Chili il y a deux ans.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

De nouvelles « pierres » au Muséum

Près de trois cents minéraux rares ou précieux viennent de compléter la collection des quelque trois mille « pierres » et objets déjà exposés depuis plusieurs années dans la chambre forte aménagée spécialement sous la galerie de minéralogie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Ces nouveaux spécimens ont été acquis grâce à la générosité de la Fondation Elf (qui a décidé, lors de sa création en 1990, d'aider pendant cinq ans la collection de minéralogie du Muséum) et aussi à celle de la Société des amis de la minéralogie, ou de donations.

Il s'agit de spécimens uniques en leur genre par leurs dimensions, leur forme, leur pureté et souvent leur beauté, de tourmalines, de topazes, de béryls, de chrysobéryls, de polucites, de pétalites, de kunzites, de spodumènes, de lapis-lazulis, d'orpiments, de réalgars, d'améthystes, de barytines, d'azurites, etc. Ces « pierres » exceptionnelles viennent du Brésil et du Pakistan, ainsi que de Chine, d'Argentine, du Nigéria, d'Afghanistan, d'Inde, du Canada ou de quelques autres pays...

Y. R.

► Galerie de minéralogie, Jardin des Plantes, 18, rue Buffon, Paris-5e. Ouvert de 10 heures à 17 heures (sauf le mardi), de 11 heures à 18 heures le dimanche ; fermé les jours fériés. Entrée : 25 F.

M. Mitterrand écrit à ses partenaires du G7 et de la CEE

La France propose une fondation internationale pour aider les scientifiques de la CEI

M. François Mitterrand a écrit à ses partenaires du groupe des sept principaux pays industriels (G7) et de la CEE pour leur proposer la création d'une fondation internationale destinée à financer la recherche fondamentale dans l'ex-URSS.

Cette initiative, inspirée des propositions de M. Carlo Rubbia, directeur du CERN (laboratoire européen pour la physique des particules) et Prix Nobel de physique, a été mise au point par le ministre de la recherche, M. Hubert Curien.

Elle vise à empêcher la dispersion des équipes scientifiques travaillant dans les secteurs de la physique, de la chimie, de la biologie, de la géologie, en permettant aux chercheurs de travailler dans de bonnes conditions dans leur propre pays.

La fondation serait dotée d'une structure légère, et d'un conseil d'administration associant les Etats de l'Ouest et de l'ex-URSS. Elle pourrait être dotée au départ de 50 à 100 millions d'écus (350 à 700 millions de francs).

Selon l'Elysée, cette initiative est complémentaire du projet de « centre international pour la science et la technologie », lancé conjointement par l'Allemagne et les Etats-Unis, et qui vise surtout les chercheurs du secteur militaire, nucléaire en particulier.

FAITS DIVERS

Aux Pays-Bas

Feu vert pour le « hasch-taxi »

AMSTERDAM

de notre correspondant

Il fut une époque, aux Pays-Bas, où le haschich donnait du piment à certains gâteaux dits « de l'espace » (*space cakes*). Voici peut-être venir le temps où il se consommera ... comme les pizzas new-yorkaises, après commande téléphonique et livraison à domicile !

Cette idée, simple comme l'œuf de Christophe Colomb, a éclos dans l'esprit fertile d'un habitant d'Eindhoven à qui le tribunal de police local vient de donner sa bénédiction après avoir constaté que son service de *hasch-taxi* fonctionnait depuis deux ans en respectant les règles imposées aux célèbres *kaffie shops* néerlandaises pour vendre en toute tolérance le cannabis et ses produits dérivés : pas de publicité, pas de trouble de l'ordre public, pas de drogues dures telles la cocaïne ou l'héroïne, et pas de vente aux mineurs.

Un numéro de téléphone circulant sous le manteau, deux standards pour prendre les commandes, trois chauffeurs et quatre producteurs-fournisseurs d'herbe « made in Holland » (le *nederwiet*, d'excellente qualité, selon les connaisseurs) : Johan Corsius, âgé de trente-quatre ans, peut ainsi satisfaire sa cinquantaine de clients qui sont, outre une poignée de paresseux, des fumeurs ne souhaitant pas être aperçus en train d'acheter leurs sachets de drogue (*« un directeur de Philips ou un proviseur d'école »*) ou ne pouvant pas faire eux-mêmes leurs emplettes, tel un handicapé physique ou *« une personne hospitalisée »*. *« La discrétion est notre principal atout commercial »*, affirme Johan Corsius, qui n'est guère enchanté de la publicité que lui vaut aujourd'hui le jugement du tribunal de police, contre lequel le ministère public pourrait d'ailleurs interjeter appel.

Dans un pays qui compte un million de fumeurs de haschich et de marijuana, son idée pourrait en effet inspirer des vocations alors que lui-même est prêt à créer d'autres succursales s'ajoutant ainsi aux deux actuellement ouvertes à Tilburg et à La Haye. *« L'entreprise a un bel avenir »*, dit son fondateur qui, tout en assurant ne faire qu'environ 95 F de bénéfice net par jour, affirme avoir prié le service social de ne plus lui verser l'allocation dont il vivait jusqu'à présent...

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Iparretarrak revendique la tentative d'attentat contre le conseil régional d'Aquitaine.** – L'organisation séparatiste basque Iparretarrak, qui demande l'instauration d'une *« autonomie interne pour le Pays basque nord »*, a revendiqué la tentative d'attentat organisée dans la nuit du 17 au 18 avril devant le conseil régional d'Aquitaine à Bordeaux. Les engins explosifs avaient été découverts par le concierge du conseil régional, samedi 18 avril vers 4 heures du matin. Les charges, qui étaient programmées pour exploser une heure plus tard, avaient pu être désamorcées. *« La région n'a jamais négligé quiconque dans le traitement des dossiers »*, a déclaré M. Jacques Valade, président (RPR) du Conseil régional d'Aquitaine, qui estime que *« rien ne justifie cette réaction violente par rapport à nous »*.

DÉFENSE

Les services de renseignement de l'Est et de l'Ouest voudraient échanger des informations

A l'invitation du Centre américain pour la démocratie et du gouvernement bulgare, des « représentants » – souvent des cadres retirés aujourd'hui des responsabilités mais ayant su conserver une certaine activité dans leur ancien domaine – des services de renseignement de l'Ouest et de l'Est se sont réunis à Sofia, durant deux jours, la semaine dernière. C'est la première fois qu'un tel séminaire était convoqué. Il a mis en présence les « représentants » de vingt-trois pays, comme les Etats-Unis, des Etats européens (dont la France) de l'Est et de l'Ouest, et Israël, qui y était à titre d'observateur.

A l'instar de ce qui se passe déjà aux Etats-Unis, où la collectivité du renseignement est en pleine réorganisation, et en France, où la création d'une Direction du renseignement militaire (DRM) contraint à réaménager les tâches des autres centrales, les « représentants » des services de l'Est et de l'Ouest sont convenus d'instaurer entre eux une coopération en plusieurs domaines. Il s'agit principalement de la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue ou d'armement, le transfert illégal de capitaux et de technologies sensibles, la préservation de l'environnement et, surtout, les risques d'une prolifération tous azimuts des armes de destruction massive (nucléaire, chimique, biologique et balistique).

Sur tous ces sujets, les services devraient, à la condition d'accepter de décloisonner leur travail, pouvoir échanger des informations.

JUSTICE

A la suite d'une erreur judiciaire

Les Pâques solitaires du Père Cieslak

Condamné le 20 février 1990 à dix-huit mois de prison dont six avec sursis pour abus de confiance, puis totalement innocenté le 7 mars 1991 par un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le Père Julien Cieslak n'a toujours pas été réhabilité, ni par son évêque qui ne lui a pas confié de nouvelle paroisse, ni par le fisc qui lui a imposé un redressement de 965 098 F.

NICE

de notre correspondant

Quand il était en prison, le Père Julien Cieslak célébrait la messe sur la couchette de sa cellule avant que ses codétenus ne se réveillent. Un an après avoir été totalement blanchi par la justice, il dresse tous les matins son autel sur la table en Formica de la cuisine de son studio. Dimanche, pour Pâques, il n'a eu que sa nièce, Mariana, et Jérémy, le jeune fils de celle-ci, comme fidèles autour de son oratoire de fortune.

Le Père Cieslak, soixante et un ans, Polonais, était curé archiprêtre de la cathédrale de Sospel, une petite ville de montagne à une trentaine de kilomètres de Menton sur la Côte d'Azur. C'est un petit homme d'une grande vivacité intellectuelle et physique. Le 19 septembre 1988, il est arrêté dans son presbytère par les policiers de la brigade financière de la police judiciaire. Il est accusé d'avoir abusé de la générosité des paroissiens et d'avoir ainsi détourné à son profit direct, entre 1985 et 1988, quand il était à Antibes, paroisse de Notre-Dame de l'Assomption, puis à Sospel, 1 709 412 F. Le 20 février 1990, le tribunal correctionnel de Grasse le condamne à dix-huit mois de prison, dont six avec sursis, et à une amende de 250 000 F. En mai 1991, la cour d'appel d'Aix-en-Provence reconnaît l'erreur judiciaire. Elle blanchit le Père Cieslak sans laisser la moindre place au doute. Le délit n'était pas constitué. Dans les attendus, les magistrats expliquent que la somme prétendument détournée n'est pas l'addition de fonds réellement reçus mais celle de nombreux mouvements bancaires sur différents comptes, considérés comme étant des rentrées fictives d'argent.

Le prêtre polonais a passé cinq mois en prison. Il a été assigné à résidence à l'abbaye de Lérins, sur l'île Saint-Honorat dans la baie de Cannes, puis dans une autre congrégation religieuse à Mougins, avant d'être finalement innocenté. Mais l'arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ne marque pas la fin de son calvaire. Le fisc lui impose un redressement de 965 098 F, estimant que le faux détournement était une source de revenus occultes imposables. L'évêque de Nice lui refuse un poste dans son diocèse. Le Père Cieslak perçoit son indemnité de prêtre mais il est exclu de la vie paroissiale.

« Je n'accepte pas les explications de Monseigneur l'évêque selon lesquelles les autres prêtres et les gens ne comprendraient pas pourquoi je reviendrais. Je suis innocent, je n'ai rien fait. » Une proposition lui a été faite pour prendre une paroisse dans un autre diocèse. Il rétorque : *« Je ne veux pas quitter mon diocèse, il n'y a aucune raison puisque je n'ai rien à me reprocher. Je veux être réhabilité ici. »* A l'évêché de Nice, on ne cache pas que l'on aimerait bien voir le Père Cieslak ailleurs. Loin de la rumeur publique. L'Eglise n'aime pas les histoires d'argent, même si elles sont fausses.

« Pour le redressement fiscal j'ai introduit une action devant le tribunal administratif, à défaut d'arrangement à l'amiable, explique son avocat, Me Pierre-Paul Valli. *Pour le reste c'est une affaire du ressort de la hiérarchie de l'Eglise et non plus de la justice. Je me souviens du jour du délibéré du tribunal correctionnel. Il a été arrêté à l'audience et il a traversé le palais de justice de Grasse en soutane, les menottes au poing en criant son innocence. »* Prêtre en toutes circonstances, le prisonnier a toujours refusé de quitter soit sa soutane, soit son col blanc d'homme du clergé. Cette attitude lui vaudra une sanction disciplinaire en prison.

Quatre cent cinquante paroissiens du Père Cieslak avaient signé au moment de son emprisonnement des attestations et des pétitions pour demander son retour. Aujourd'hui quelques-uns relancent l'action. L'un d'eux, M. Jean Herry, qui a connu le prêtre à Pontoise il y a une quinzaine d'années, vient d'écrire à l'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray. *« Il est inadmissible,* dit-il, *qu'à une époque où on manque de prêtres on laisse le Père Cieslak, qui est un homme formidable, avec beaucoup de charisme, sans paroisse. C'est insensé. »* Il échafaude des hypothèses. Sa nationalité polonaise, sa proximité du pape, dont il fut un élève en Pologne, dérangent-elles ? Mgr Decourtray a promis qu'il ouvrirait le dossier.

JEAN VERDIER

BIBLIOGRAPHIE

« Noir canon », de Georges Starckmann

Le roman vrai d'un marchand d'armes

Trente ans, et ce n'est probablement pas fini, de la vie de marchand d'armes. Une carrière qu'il ne renie pas, avec l'argument classique de tous les hommes de sa corporation : si je ne vends pas, disent-ils en substance, c'est un autre qui le fera à ma place et, en fin de compte, c'est mon pays qui en pâtira. Voici donc en librairie, avec *Noir canon* de M. Georges Starckmann, le livre de souvenirs de ce qu'on appelait jadis un marchand de canons. Ce terme n'est plus à la mode. On parle plutôt aujourd'hui de « transactionnaire » en armement, dès lors – comme c'est le cas – qu'il ne s'agit pas d'un industriel au sens propre du mot, celui qui fabrique les systèmes d'armes.

L'auteur avoue ne pas manquer d'imagination lorsqu'il s'agit, comme il le décrit lui-même, de se débrouiller pour livrer à un client les fournitures militaires que les pays producteurs se refusent à vendre par la voie officielle. Et, de l'imagination, M. Starckmann en a à revendre, au point que le lecteur, une fois refermé le livre, se demande si son auteur ne brode pas quelquefois, histoire de brouiller les pistes.

M. Starckmann ne dissimule pas les liens qu'il a su établir avec la Sécurité militaire (l'actuelle direction de la protection et de la sécurité de défense) et avec le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (la direction générale de la sécurité extérieure de l'époque). Il travaille pour les services secrets, avec lesquels il échange des renseignements ou il coopère dans certaines de leurs actions clandestines. Il lui est même arrivé d'embaucher certains de leurs anciens agents. L'auteur ne dit pas pour autant que ces services le « couvrent », mais c'est tout comme : M. Starckmann, par ces complicités diverses, permet à un Etat de feindre d'ignorer ce que sa main gauche « magouille » lorsque la morale internationale lui interdit de le faire avec sa main droite.

Des escrocs et des crapules

Noir canon raconte donc des histoires, au sens où les péripéties ou les aventures, que ce livre relate non sans une évidente complaisance et qui sont la trame de la vie de M. Starckmann, relèvent parfois du romanesque. L'auteur donne l'impression de tout mettre sur la table. Et pourtant, ses récits font apparaître des zones d'ombre : aurait-il tout dit sur les « ficelles » de son métier que plus personne après lui n'aurait pu continuer à l'exercer sans le moindre danger.

Au passage, M. Starckmann a des mots plus que durs sur les banquiers, qui sont qualifiés, ni plus ni moins, d'*« escrocs »* ou de *« crapules »* lorsque, tirant profit de la non-transparence de ces transactions, ils acculent le marchand d'armes à des acrobaties financières et gagnent leur argent noir sur son dos. C'est, par exemple, le banquier qui ne restitue pas les avances ou les garanties d'un marché qui n'a pas abouti.

« Dans mes affaires, écrit l'auteur, *j'ai souvent rencontré des hommes sans foi ni loi, des canailles et des margoulins. Mais j'ai toujours constaté que le plus grand des banditismes prospérait en fait dans les milieux de la finance (...), méditant et accomplissant ses coups à l'abri des façades élégantes d'établissements au-dessus de tout soupçon. »*

En dépit de ses défauts qui tiennent à une écriture trop rapide et relâchée, *Noir canon* demeure un témoignage rare sur une activité qui préfère en règle générale s'entourer de l'opacité des coups tordus et qui a rarement pignon sur rue.

JACQUES ISNARD

► *Noir canon*, de Georges Starckmann, éditions Belfond, 306 p., 105 F.

هكذا من الأصل

Radio : le Sondage de Référence.

RTL
1ère Radio de France
(RTL : 20,7 % - Europe 1 : 9,1 % - France-Inter : 8,9 % - NRJ : 7,9 %) *

RTL
L'Information radio la plus écoutée

RTL
Leader chez les femmes, les hommes,
les 25 ans et plus, les actifs...

MÉDIAMÉTRIE Enquête 75000 RADIO (Janvier-Mars 1992)

* Part du volume d'écoute

SOCIÉTÉ

Mme Neiertz veut aider les femmes d'artisans et de commerçants à choisir un statut

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, a annoncé, lors d'un rassemblement organisé récemment par la FAVEC (fédération des associations de veuves civiles chefs de famille) (1), qu'elle est décidée à organiser et financer une campagne d'*« information massive »* sur les droits des conjoints d'artisans et de commerçants.

Il existe actuellement environ 850 000 artisans et 650 000 commerçants. Dans la plupart des cas, ce sont des hommes, aidés « bénévolement » par leur épouse. Cette situation, qui *a priori* fait faire des économies au ménage, contente tout le monde. Jusqu'au jour où survient le décès de l'époux. Les hommes vivant en moyenne moins longtemps que les femmes (huit ans de différence), ces situations sont très nombreuses. Si aucun contrat de mariage, aucun testament, aucune donation au dernier vivant n'a été signée, la personne survivante se trouve dans une situation financière extrêmement difficile. D'autant plus difficile que très souvent, ne possédant pas la qualification requise, elle est incapable de reprendre l'affaire du défunt. Le conjoint survivant est à la merci des héritiers qui peuvent, en demandant leur part, obtenir la vente forcée de biens de la succession.

Il existe pourtant, depuis le 10 juillet 1982, une loi offrant trois statuts différents aux conjoints d'artisans et commerçants. Il est ainsi possible de devenir soit conjoint collaborateur, soit conjoint salarié, soit conjoint associé.

Le statut de conjoint collaborateur est le moins coûteux. Il confirme la participation à l'entreprise sans rémunération, par la simple inscription au registre des métiers ou du commerce. Il donne la possibilité aux intéressées de cotiser à une caisse vieillesse. Ces cotisations sont déductibles du revenu de l'entreprise, ce qui n'est pas négligeable. Ce statut ouvre le droit aux indemnités de maternité, donne la priorité pour continuer l'entreprise et offre des possibilités de prêts à taux bonifié. Le statut de conjoint salarié entraîne, comme son nom l'indique, un salaire. Une partie des cotisations sociales est déductible du revenu de l'entreprise. Le statut de conjoint associé suppose, quant à lui, la constitution d'une SARL ou d'une SA.

Est-ce par ignorance ou par négligence ? Très peu de personnes utilisent ces « couvertures » juridiques. Environ 3 %, selon la FAVEC. Invitée au rassemblement que la fédération avait organisé sur ce thème des veuves d'artisans et commerçants, Mme Véronique Neiertz a suggéré de passer *« de l'information confidentielle des associations à une information massive »*. Cette campagne, organisée avec le ministère du commerce et de l'artisanat, la FAVEC, les caisses de retraites des artisans et des commerçants, bénéficierait d'un financement du secrétariat d'Etat aux droits des femmes.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Favec, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris. Tél : (1) 42-85-18-30.

Le 3 novembre prochain

Un référendum sur l'euthanasie en Californie

LOS ANGELES

correspondance

Les associations favorables à l'euthanasie ayant rassemblé un nombre suffisant de signatures (plus de 380 000), les Californiens voteront le 3 novembre prochain en même temps que l'élection présidentielle, pour ou contre l'institution d'un « droit à mourir ». Si les « oui » l'emportent, toute personne considérée par deux médecins comme ayant moins de six mois à vivre pourra préférer la mort à l'agonie. Ce malade devra être sain d'esprit. Deux témoins, sans liens familiaux ou financiers avec lui, garantiront son choix de ne pas attendre une mort naturelle.

L'Eglise catholique, influente en Californie, a déjà annoncé son opposition radicale à tout décès anticipé. La très puissante American Medical Association refuse elle aussi, l'euthanasie. En revanche, deux autres Eglises, l'United Church of Christ et l'Unitarian Church, estiment que chaque homme a le droit de mourir quand il le souhaite. L'American Civil Liberties Union (ACLA), qui défend les droits des citoyens, juge que la mort est l'une des libertés qu'il faut défendre. La lutte pour l'émergence de ce nouveau droit a surtout été menée par l'étrange Hemlock Association (association de la ciguë), créée par Derek Humphrey, auteur d'un manuel sur le suicide. La ferveur de ses membres a fini par la rendre suspecte.

En novembre 1991, un référendum semblable organisé dans l'Etat de Washington s'était soldé par un avantage de 8 % aux « non » alors que les sondages avaient donné une large victoire aux « oui ». Les habitants du Nord-Ouest auraient craint que leur Etat ne devienne un mouroir. La Californie, dont les hôpitaux demandent aux malades âgés de signer un texte donnant à un homme de loi le pouvoir éventuel d'arrêter une survie artificielle semble prête à rendre légale l'euthanasie.

RÉGIS NAVARRE

Ouverture à Arles de la saison tauromachique

Un parfum andalou

ARLES

de notre envoyé spécial

A l'heure où l'Exposition universelle de Séville ouvrait ses portes sur les rives du Guadalquivir, la traditionnelle féria pascale d'Arles ouvrait, elle, sur les bords du Rhône, la saison tauromachique en France. Et pour prouver que tout Séville n'était pas restée sur l'île de la Cartuja pour accueillir des milliers de touristes fureteurs, un jeune Andalou de vingt-deux ans, Joachim Diaz, a gagné le vieux delta, cape et muleta en main.

Sous le ciel lumineux de l'ancien royaume d'Arles, il a rappelé de bien belle manière qu'ici le TGV, et là-bas le béton, l'acier et le verre qui se dressent au pied de la Giralda, n'ont pas effacé le charme, la douceur et l'âme de la cité de Murillo. Avec Joachim Diaz, Séville retrouve sa blancheur de village andalou couvert de tuiles brunes. Peu connu en France, ce jeune torero, élégant et fin, au visage sombre et fermé comme ceux des marins partant pour le Nouveau Monde, a le goût classique de la mesure.

Vêtu de soie or et vert, l'Andalou, avec des gestes sobres et efficaces qui ignorent la séduction vulgaire, a dominé Solinero, un taureau de Salamanque qui ne s'en laissait pas conter.

En habit noir

Qui se souvenait alors que l'an passé, dans les arènes de Séville, à la saison du jasmin en fleurs, il avait entendu, honneur exceptionnel, la « Bandera de musica », pourtant si avare de ses notes, jouer alors qu'il entraînait dans les plis de sa cape le fauve [illegible] ressuscité. En c[illegible] de Pâques, il a marqué de sa griffe le sable de l'amphithéâtre romain. On reparlera de Joachim Diaz.

Madrid, jalouse, avait envoyé sur la terre arlésienne un torero courageux, El Fundi. Sous les yeux du couturier Christian Lacroix, du maire (RPR) de la cité, Jean-Pierre Camoin, et du rugbyman Daniel Herrero, José-Pedro Prados Martin accueillait une nouvelle fois, content, une terrible bête de Don Eduardo Miura, qui, à vêpres sonnantes, chargeait sans cesse le leurre.

Depuis sa récente blessure, le « Fundi » n'a peut-être plus cette maîtrise qui lui a permis de triompher des élevages les plus durs, mais le Castillan garde cette solidité, cette force, cette hargne qui donnent à ses combats une intensité sauvage qui est l'empreinte des grands matadors. Habillé de noir, a-t-il voulu ainsi rappeler que l'ombre de la Dame blanche plane toujours sur la corrida ? Et la gueuse n'a-t-elle pas tenté d'accueillir ce pauvre Pépin Lopez, attrapé par un taureau d'El Sierro, jeté en l'air et la cuisse percée ? Tristes Pâques pour ce prolétaire des arènes qui, dimanche après dimanche, dans l'indifférence générale, banderille des fauves à la charge tumultueuse.

Bérets bas

La foule des grands jours qui avait envahi l'arène arlésienne a salué Roberto Dominguez. Agé de quarante ans, ce torero, intelligent et sérieux, a montré qu'il savait aussi se battre. Quand à pas lents il s'est approché d'Avefria, il avait le masque de la déréliction. Oubliant tous les traités de tauromachie, le torero de Valladolid a engagé un assaut loyal et dur qui a fait frissonner les gradins. Une lutte sans merci : lui, muleta diabolique à la main, elle, la bête, yatagans acérés, prête à frapper et à déchirer à coups de tête violents le costume violet et or.

Pour le quarantième anniversaire de la feria d'Arles, l'éleveur français Hubert Yonnet a offert un cadeau somptueux aux milliers d'aficionados qui se pressaient sur les pierres romaines patinées par l'éclat du Midi. Son taureau Montecristo, né là-bas, à la pointe de l'île du Rhône, sur ces terres humides où le fleuve se glisse entre les marais, a livré un combat émouvant et intense. Il a été brave sous la pique qui lui perçait le cuir, noble dans ses charges, alerte dans ses attaques. Maître de l'arène, il a complètement débordé Oscar Higenes, incapable de s'imposer face à un tel fauve qui demandait un adversaire digne de lui, sachant le mettre en valeur. Il y avait sur la piste arlésienne un vrai taureau. Et c'est sous les applaudissements des aficionados debout que la dépouille de Montecristo a quitté le sable de l'amphithéâtre. Les valets d'arène avaient ôté leur béret pour saluer ce seigneur qui prenait congé après avoir livré un ultime assaut.

Cette feria, qui a connu une affluence inégalée depuis bien longtemps, a cependant été gâchée le lundi pascal par la faiblesse des taureaux de Puerto San Lorenzo, que l'on a connus en d'autres occasions, plus solides et plus agressifs. Enfin, le vent, qui a soufflé en violentes bourrasques, n'a pas toujours permis aux toreros de s'exprimer comme ils le désiraient. Jadis, entre Manosque et Arles, on disait que les trois fléaux de *« notre Provence étaient le mistral, le Parlement et la Durance »*. Le Parlement n'a pas résisté aux vicissitudes de l'Histoire, et la Durance a été domestiquée. Reste Eole...

JEAN PERRIN

Un long-métrage dans les cités de Goussainville

Les jeunes de la banlieue nord « tournent » sur eux-mêmes

Des câbles courent sur le béton, cheminent entre les murs « taggés », escaladent le carrelage jaune fatigué jusqu'au premier étage. *« Silence partout, on tourne ! »* Les jeux de ballon s'interrompent instantanément. Les enfants de la cité de la Mare, à Goussainville (Val-d'Oise), connaissent la musique. Depuis deux semaines déjà, leur quartier fait du cinéma. Le film a été écrit, conçu, réalisé et produit entièrement dans les HLM des Grandes Bornes, de la Butte aux Oies, d'Ampère et de La Mare. Un film comme [illegible] à la télé, et même au cinéma. Un objet de fierté et de respect.

Dans le F4 du premier étage illuminé par les projecteurs, Hakim Sahraoui et Corinne Colas se lancent des sourires gênés. D'après le scénario, il se fait passer pour italien afin de séduire la jeune postière bretonne et raciste. Dans la vie, elle est actrice professionnelle, lui animateur associatif. Franco, un chômeur qui rame pour *« faire du cinéma »*, a été choisi comme machiniste. Cinq contrats emploi-solidarité ont été signés avec des jeunes du quartier transformés pour l'occasion en décorateur, assistant et couturière. Des « pros », séduits par l'aventure d'un tournage sur la planète banlieue, ont pris place derrière la caméra et les micros.

Malik Chibane, vingt-huit ans dont vingt-cinq passés à Goussainville, est le chef de cet étonnant orchestre qui achève le tournage d'un long métrage de fiction. Malik, qui dirige l'association de quartier Idriss (1), a voulu apporter son témoignage sur son monde, celui des beurs de la banlieue nord. Les reportages télévisés sur « les cités qui flambent » l'agacent. Il a voulu montrer la réalité de l'intérieur, mobiliser les habitants en adoptant une démarche qu'il veut inspirée par les mouvements d'éducation populaire. La plupart des comédiens et tous les figurants ont été recrutés dans les cités.

Une mère de famille des Grandes Bornes tourne une scène cet après midi-là au pied des tours, interrompue régulièrement par le vacarme des avions de Roissy au-dessus des HLM. Elle a accepté d'interpréter le rôle de la mère d'un jeune drogué qui mourra d'une surdose *« pour faire réfléchir les jeunes »*, dans ce quartier où la toxicomanie et le sida font des ravages. Des commerçants, réputés méfiants à l'égard des « basanés », ont accueilli le tournage dans leur boutique. Le quasi-bénévolat des uns, la bonne volonté des autres, ont permis d'abaisser à 600 000 francs la facture de ce film, réalisé sans aide municipale, mais grâce aux subventions du Fonds d'action sociale et des ministères des affaires sociales, de la ville et de la jeunesse.

« Profondément français »

Au-delà de la fonction sociale du tournage, c'est *« un vrai long métrage de cinéma »* qu'a voulu entreprendre Malik Chibane, dont les références esthétiques sont De Sica et Truffaut. Un film militant pour l'intégration aussi, dont le titre inattendu, *Hexagone*, entend rappeler que ces cités et leurs habitants font bien partie du paysage français. *« Les jeunes d'ici sont beaucoup plus profondément français qu'ils ne l'imaginent*, explique le réalisateur. *Le regard de la plupart des autres Français sur les Maghrébins retarde. Nous avons évolué, nos parents aussi : ils finissent par admettre qu'ils vont vieillir ici. »*.

Le scénario *« réaliste »* écrit par Malik évite donc complaisance et pleurnicherie et témoigne d'une rare authenticité. Ses personnages beurs sont tels qu'en eux-mêmes : rois de la tchatche, du verlan et de la « sape », roublards, bluffeurs, provocateurs. Certains sont voleurs, voire racistes. Karim, « chômeur en fin de droits », roule en BMW. Farid dépouille sa mère des allocations familiales, devient trafiquant de drogue et meurt d'une surdose. Mais il y a aussi Ali, l'étudiant jamais en retard d'une dissertation sur l'intégration, Slimane, sensible et travailleur, et surtout Nacera, qui mène son petit copain par le bout du nez. Les garçons apparaissent complexés et désarmés face à des beurettes émancipées, dont le dynamisme tranche sur leur velléité. Les parents s'agacent de l'oisiveté de leurs fils et admirent leurs filles. L'accueil à l'ANPE n'est pas forcément « raciste », à l'inverse de la boîte de nuit qui refoule les bronzés de Goussainville.

Le film, une fois tourné et monté, devra partir à la conquête de spectateurs. Ambitieux et jaloux de son indépendance, Malik a voulu maîtriser l'entreprise de A à Z. Furieux de ne pas avoir été pris au sérieux par le *« milieu fermé du cinéma »*, il entend relever le défi et *« démontrer que des jeunes des cités rongés par l'oisiveté sont capables de gérer eux-mêmes un projet costaud »*. Et témoigner eux-mêmes de ce qu'ils sont.

PHILIPPE BERNARD

(1) Idriss, rue Georges-Pitard, bât [illegible] 95190 Goussainville. Tél : (1) 39-88-52-39.

□ **Pas d'expulsion pour le professeur de philosophie zaïrois.** – L'enseignant de philosophie zaïrois du lycée Picasso d'Avion (Pas-de-Calais) dont les collègues, les élèves et leurs parents voulaient empêcher l'expulsion pourra rester en France. Le ministère de l'intérieur a décidé d'accorder le droit au séjour à M. Ndolu Mbolungu, demandeur d'asile débouté, dont l'expulsion imminente avait suscité un mouvement de solidarité et même une journée de grève dans l'établissement scolaire, où il enseigne depuis la dernière rentrée (*le Monde* du 18 avril).

ENVIRONNEMENT

□ **Menace de marée noire dans le canal du Mozambique.** – Des experts sud-africains et britanniques sont arrivés, lundi 20 avril, à Maputo, capitale du Mozambique, afin d'étudier un dispositif de protection du littoral contre une éventuelle marée noire provoquée par l'échouage d'un pétrolier. Le *Katina-P*, navire grec battant pavillon maltais, chargé de 66 000 tonnes de brut en provenance du Venezuela, s'est échoué sur un banc de sable au large de Maputo après avoir subi des avaries au cours d'une tempête. Selon les autorités mozambicaines, quelque 3 500 tonnes de pétrole se sont échappées des soutes. Plusieurs pétroliers sont en route pour tenter de pomper le brut du *Katina-P*. – *(AFP, Reuter.)*

NUCLÉAIRE

Fermeture de deux réacteurs militaires en Sibérie

La Russie a ordonné la fermeture de deux des trois réacteurs d'une centrale nucléaire militaire située à Krasnoïarsk (Sibérie), a annoncé, lundi 20 avril, le gouvernement de M. Boris Eltsine. Ces deux réacteurs souterrains, qui produisent du plutonium utilisable dans les bombes atomiques, devront être désactivés respectivement d'ici au 1er juin et au 1er septembre.

Cette décision devrait satisfaire les députés de la commission parlementaire sur l'écologie qui ont récemment souligné que la centrale militaire violait la nouvelle loi sur la protection de l'environnement. Les deux réacteurs qui vont être arrêtés sont en effet refroidis par de l'eau pompée, puis rejetée dans l'Ienesseï, fleuve déjà très pollué par l'industrie. Selon un porte-parole de la commission de contrôle de l'énergie nucléaire russe, le troisième réacteur, doté d'un équipement moderne en circuit fermé, pourra continuer de fonctionner sans présenter de risques pour l'environnement. Dernière en date d'une série de mesures visant à réduire les dangers de l'industrie nucléaire de l'ex-URSS, cette décision ne résout pas pour autant le problème posé par l'obsolescence des installations civiles. Après la fuite d'iode radioactif survenue le 24 mars dernier dans la centrale nucléaire de Sosnovii-Bor, à 80 kilomètres à l'ouest de Saint-Pétersbourg (*le Monde* du 25 mars), des experts occidentaux avaient demandé la fermeture de cette installation, de même type que celle de Tchernobyl. Mais les responsables du nucléaire de Russie avaient souligné que l'arrêt de Sosnovii-Bor, qui fournit 12 % de l'électricité du pays, entraînerait une catastrophe économique difficilement supportable dans les temps actuels. – *(Reuter.)*

SPORTS

□ **VOILE : Coupe de l'America.** – *Il-Moro-di-Venezia* et *New-Zealand* sont à égalité de victoires après la deuxième régate de la finale des challengers de la Coupe de l'America, disputée lundi 20 avril au large de San Diego (Californie). Menés de quelques secondes au passage des six premières bouées, les Italiens ont profité de leur dernière remontée au près, face à un vent qui forcissait, pour passer avec 19 secondes d'avance à la septième marque. Malgré les efforts des Néo-Zélandais pour le déventer dans l'ultime bord de portant, le voilier du Défi italien de Raul Gardini (*le Monde* du 21 avril) a pu préserver un avantage d'une seconde sur la ligne. En revanche, dans la finale des défenseurs américains du trophée, *America 3* a confirmé son succès de la veille en devançant *Stars and Stripes*, de Dennis Conner, de 1 mn 47 s.

CATASTROPHES

La lutte contre l'Etna est contrariée par le mauvais temps

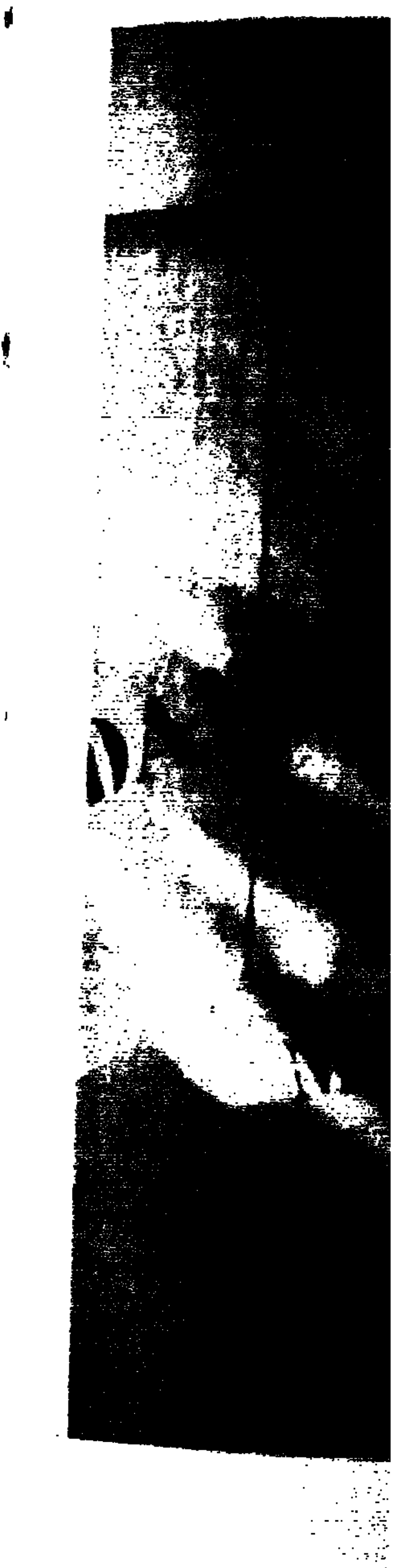
Le mauvais temps, en particulier le brouillard et le vent, gêne beaucoup les efforts des militaires italiens et américains dans leur lutte contre l'Etna. Dans la journée du 20 avril, le vent a obligé un gros hélicoptère américain à larguer – de trop haut – la plate-forme en acier grâce à laquelle on espérait faire basculer une cinquantaine de blocs de béton, de 2 tonnes chacun, dans un tunnel naturel emprunté par les flots de lave. On espérait que ces blocs boucheraient ce tunnel et que la lave descendrait à l'air libre. Ce qui aurait accéléré son refroidissement et donc sa solidification.

Avec la perte de la plate-forme, le programme de lutte contre l'Etna a dû être changé. Les militaires américains et italiens vont essayer, dans la journée du mardi 21 avril, de mettre un filet en acier au-dessus du chenal de lave et d'y poser les blocs de béton. Sous le poids, le filet devrait casser, et le tout tomber dans le chenal. En outre, des artificiers essayeront de faire sauter un éperon rocheux dont les débris devraient, eux aussi, tomber dans le chenal. Une nouvelle bouche éruptive s'était ouverte sur l'Etna dans la journée du samedi 18 avril. Elle est située à seulement 1 000 mètres d'altitude (soit à 400 mètres au-dessus de Zafferana-Etnea) dans le Val Calanna, une dépression naturelle dont la sortie est plutôt orientée vers l'est-nord-est, Zafferana-Etnea étant vers le sud-est. Mais la nouvelle coulée a rejoint l'ancienne – en voie de refroidissement actuellement – qui est parvenue, il y a quelques jours, tout près de ce gros village.

De leur côté, les militaires italiens élèvent à la hâte un nouveau remblai de protection de Zafferana-Etnea, même si les précédents remblais ont été aisément franchis par les coulées.

En fait, l'espoir des volcanologues réside surtout dans un éventuel et prochain assoupissement de l'Etna. – *(AFP.)*

□ **Deux volcans japonais reprennent de l'activité.** – Deux volcans de l'île japonaise de Kyushu se sont réveillés depuis le 17 avril, ce qui a obligé les habitants de la région à porter des masques – et des parapluies – pour se protéger des retombées de cendres. Sur l'Unzen, qui avait tué quarante-trois personnes en juin 1991 (dont les volcanologues français Maurice et Katia Krafft), plusieurs coulées pyroclastiques (des gaz et des fins débris très chauds) ont dévalé le long des flancs du volcan sans faire de victimes ou de dégâts. Quant au Sakurajima (à une centaine de kilomètres à l'est de l'Unzen), il a déjà été le siège de plus de huit cents secousses, petites en général. Pour l'un et l'autre volcans, les autorités japonaises ont publié des avis d'alerte, en particulier pour les quarante mille habitants de Shimabara, ville située au pied de l'Unzen. – *(AFP, AP.)*



هكذا من الأصل

« Le Musée de la police », 1 bis, rue

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Séville, les oasis

Parmi les nombreux défis que doivent relever les organisateurs de l'Exposition universelle, il en est un de taille : « adoucir » la canicule andalouse

LES *météorologues* qualifient le climat andalou de « *subtropical tempéré-chaud* », assemblage savant qui, à Séville même, cache une réalité sévère. De toutes les cités qui, depuis cent quarante ans, ont accueilli des expositions universelles, Séville est la plus méridionale. Elle est plantée non loin du 37e parallèle, c'est-à-dire à la même hauteur qu'Alger et Tunis.

Mais la mer, qui tempère l'atmosphère des capitales maghrébines, est ici à plus de 100 kilomètres, au-delà des sierras brûlantes de la côte. Durant tout l'été et notamment en juillet-août où la fréquentation de l'Expo devrait être à son apogée, le thermomètre enregistre couramment, au fort de la journée, 40 à l'ombre et parfois davantage. Aucun espoir d'ondée rafraîchissante. Le fameux anticyclone des Açores condamne la vallée du Guadalquivir à une sécheresse quasi absolue.

Comment dans ces conditions assurer aux visiteurs un confort minimum ? En climatisant, bien sûr, les nacelles du télécabine, les rames du TGV, les bus-navettes et certains pavillons. D'autres expositions comme celle de Tsukuba au Japon, en 1985, y avaient eu recours, mais ici les chauds-froids à répétition, autrement dit les chocs thermiques, seront autrement plus rudes.

On a donc mobilisé les spécialistes du département d'ingénierie énergétique de l'université de Séville en leur demandant l'impossible : tenter de climatiser les 215 hectares du site de manière à abaisser la température de quelques degrés. Les chercheurs ont disposé d'une rotonde bioclimatique pour tester l'ensemble des procédés auxquels ils auront recours. En réalité, ils ont largement puisé dans le stock des recettes éprouvées. Comme dit l'écrivain français Gilles Lapouge : « *Nos climatiseurs sont des tueurs, ils démolissent le chaud. Les vieilles méthodes étaient plus fines avec leurs courants d'air, leurs architectures exquises* (1). »


THIERRY ORBAN/SYGMA

Tous les stratagèmes, anciens et modernes, sont réunis pour rafraîchir la température.

L'ombre des pergolas

Leur première idée, les ingénieurs l'ont en effet empruntée à la ville même qui, en été, tend sur ses patios et ses rues des toiles protectrices. Ils ont couvert les principales avenues de l'exposition de pergolas soutenant un millier de jardinières d'où jaillissent des végétaux grimpants et traçants, automatiquement arrosés.

Pour ombrager les parkings, les jardins (ceux-ci s'étendent sur 30 hectares) et les rives du Guadalquivir, comme pour border certaines avenues, ils ont planté 25 000 arbres – et 300 000 arbustes – qui depuis des années grandissaient en pépinières : jacarandas bleus, palmiers, orangers, saules, peupliers, frênes et troenias roses devraient calmer les ardeurs du soleil. Et l'allée d'honneur par laquelle arriveront les VIP a été bordée d'oliviers centenaires.

Ailleurs, on a multiplié les structures à haubans soutenant des toiles synthétiques parfois doublées. Celles qui couvrent le pavillon de Palenque, lieu de spectacle et salle de danse, seront rafraîchies par arrosage. Naturels ou artificiels, ces ombrages couvrent 80 000 mètres carrés. Ils seront appréciés par les visiteurs, qui, prévoit-on, passeront la moitié du temps à l'extérieur. Plusieurs pays ont également adopté la technique du voilage protecteur pour leur pavillon, comme les Etats-Unis et le Danemark.

Le site choisi pour installer l'Expo – une langue de terre dégagée entre deux bras du Guadalquivir – devrait à lui seul faciliter la tâche des ingénieurs climatiques. Car leur seconde alliée, c'est l'eau, évidemment. Ils en connaissent les bienfaits puisque, depuis fort longtemps, la municipalité de Séville fait arroser ses rues chaque nuit et en toute saison. Elle utilise ainsi le principe physique selon lequel l'air se déplace du point le plus frais vers le point le plus chaud. L'écart de température créé entre le pavé et les toits surchauffés provoque donc un courant d'air ascendant qui ventile et humidifie les maisons aux fenêtres alors largement ouvertes.

Sur l'île de la Cartuja, un canal et un vaste bassin constituant une surface de refroidissement de 20 000 mètres carrés pénètrent jusqu'au cœur de l'Expo. L'eau est encore utilisée à profusion pour arroser la végétation, les toits de certains pavillons et les aires de circulation. Elle jaillit de cent vingt fontaines, cascade en maints endroits et court même sous les pieds des visiteurs, comme dans le pavillon de l'Europe. Cinq réseaux distincts, dont la longueur totale dépasse 200 kilomètres, ont été nécessaires pour apporter puis emmener les eaux de qualités différentes nécessaires à l'alimentation, à la réfrigération et à la défense contre l'incendie.

Vents et brouillards

Antique recette aussi, celle du courant d'air. L'éventail et sa version mécanique, le ventilateur, font partie des accessoires tropicaux. Sur le site de l'Expo, les ingénieurs comptent plutôt sur de minibrises locales ou des vents plus soutenus comme celui qui, en été, souffle de l'est. Ils ont fait le maximum pour en favoriser la circulation. Dans la disposition des pavillons séparés par de larges avenues, mais aussi dans la conception même des espaces couverts dont beaucoup ressemblent à des tentes aux jupes largement relevées. C'est en somme la formule du taud couvrant le pont des navires au mouillage dans les ports tropicaux. Si les pergolas ont été juchées à 6 mètres de haut, c'est aussi pour que l'air y circule sans entrave.

Une gigantesque sphère de 22 mètres de diamètre attirera l'attention des visiteurs, ne serait-ce que par la fraîcheur qu'elle dispensera. Juchée sur des piliers à 6 mètres du sol, revêtue d'une cote de maille et de plaques perforées, bourrée de micropulvérisateurs, elle est censée transformer le vent d'est en un nuage de brouillard humidifiant l'avenue n° 3. Sa puissance sera de 6 millions de frigories à l'heure.

Autres curiosités bioclimatiques, les douze tours gainées d'un tissu plastique qui bordent l'avenue de l'Europe et symbolisent les pays membres de la Communauté. Tronconiques, hautes de 30 mètres, soutenues par des jambes métalliques, elles sont destinées à faire dégringoler sur les épaules des flâneurs un air relativement frais. A leurs sommet un capteur de brise force le vent à s'engouffrer dans la tour. Les parois de celle-ci s'élargissant, il accélère sa course sous l'effet dit de Venturi. Puis il s'humidifie et se refroidit en passant à travers une série de quatorze micronisateurs et descend enfin jusqu'au sol.

La capacité théorique de refroidissement des douze tours atteint – au total – 1,8 million de frigories par heure, ce qui devrait entretenir sur l'avenue de l'Europe un ambiance tempérée. Mais, là encore, les ingénieurs n'ont fait que perfectionner l'antique procédé des tours à vent utilisé par les Bédouins du golfe Persique. Depuis des siècles, leurs tentes et leurs demeures sont rafraîchies par des capteurs de brise en toile ou en matériaux solides.

L'addition de tous ces stratagèmes climatiques alliant l'ancien et le moderne fait espérer aux organisateurs que le site de l'Expo bénéficiera d'une température inférieure de 5 à 7 degrés à celle qui régnera dans les ruelles de Séville. Le pari est audacieux. S'il n'est pas tenu, les visiteurs auront au moins la ressource de vivre à l'espagnole, c'est-à-dire la nuit. Les pavillons resteront ouverts jusqu'à 22 heures et l'Expo elle-même, avec ses multiples spectacles en plein air, jusqu'à 4 heures du matin. Cette intense vie nocturne, favorisée par les rigueurs d'un climat indomptable, sera aussi l'une des curiosités de la grande foire andalouse.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) « Contribution à une théorie des climats », par Gilles Lapouge, *Etudes rurales*, numéro spécial sur la météo, septembre 1990.

La science cathodique

La recherche et les chercheurs s'exposent aussi sur les bords du Guadalquivir, notamment au pavillon français. Sur grands écrans

« L'ODYSSÉE du savoir ». Avec un thème comme celui-là, les sciences et les technologies se devaient d'être à l'honneur dans le pavillon français de l'Exposition universelle de Séville. Elles le sont. Sous la forme d'une débauche d'images, qui cueillent le visiteur à l'estomac, dès qu'il pénètre au cœur de l'édifice. En la matière, la France ne déroge pas à l'option (au travers ?) général de cette manifestation où la réalité ne se découvre, le plus souvent, qu'au travers de la vidéo (*le Monde* du 16 avril).

Les entrailles du pavillon sont totalement dévolues au dieu cathodique. Un trou de 40 mètres de diamètre et 30 mètres de profondeur, caverne d'Ali Baba dissimulée sous l'architecture aérienne du pavillon. S'y niche le « puits d'images », un écran concave en forme de cube de 25 mètres d'arête, tapissé de miroirs, et sur lequel seront projetés trois films IMAX (un système similaire à celui utilisé dans la Géode à La Villette) présentant, notamment, la Terre et la France vues de l'espace, et réalisés par les firmes Aérospatiale et Matra, le CNES, et le comité français pour l'exposition de Séville (COFRES).

Après avoir admiré ces paysages depuis les tapis roulants qui les transportent à 20 mètres au dessus de l'écran, les spectateurs pourront passer au « promenoir », balcon enserrant le puits d'images, où les attendent treize « écrins », « machines à voir » possédant chacune un écran devant lequel un vitrage semi-réfléchissant permet de faire apparaître en fondu enchaîné ou en superposition des objets ou des images.

C'est ainsi que la planète Saturne, l'avion spatial européen Hermès, et une tête de cosmonaute dans son casque pourront se superposer au film du Centre national d'études spatiales (CNES) baptisé *Moins deux minutes trente* et consacré à un lancement d'Ariane. Une maquette animée et sonorisée du pas de tir de la fusée européenne agrémentera le spectacle.

L'albatros et les chercheurs

Ces « machines à voir », synchronisées entre elles et avec le « puits d'image » grâce à un système de vidéo-disque, devaient, dans l'esprit des concepteurs du pavillon, présenter « *les dernières innovations technologiques proposées par l'industrie française* ». Mais les institutionnels ont dû compenser le manque d'enthousiasme évident des industriels, et, outre le CNES, les différents « écrins » vanteront les mérites des régions françaises, du Futuroscope de Poitiers, de France-Télécom, ou de Gaz de France. Seule exception, une trentaine de PMI particulièrement performantes à l'exportation, réunies pour se vendre sous le concept commun d'« *entrepreneurs du monde* ». Deux « écrins » jumelés sont consacrés à la recherche publique. Cette présentation, réalisée sous l'égide du ministère de la recherche et de l'espace, est l'occasion d'un véritable tour de force audiovisuel : six minutes pour évoquer « *les prouesses, parfois méconnues* » de onze des principaux organismes français de recherche français. Le film est articulé autour de cinq grands thèmes : alimentation, santé, énergie et ressources, environnement, culture, transports et communications. Un albatros servira de trait d'union pour tenter de donner une cohérence à l'ensemble. « *Mentor allé* » sensé représenter « *l'esprit de recherche* » selon les réalisateurs du film, il « *plongera* » vers les différents « *champs de recherche, à la découverte des équipes de chercheurs sur le terrain ou dans leurs laboratoires* ».

Ceux que ce survol laisserait sur leur faim pourront se rabattre vers un cycle de conférences scientifiques (1), programmées du 2 mai au 25 septembre. Six chercheurs français, parmi lesquels deux Prix Nobel, viendront faire le point des connaissances dans leur domaine, dans un auditorium de cent soixante-dix places situé dans le sous-sol du pavillon. Leurs interventions seront illustrées par de courts reportages sur leurs travaux ou leurs laboratoires, réalisés par le CNRS.

Ils pourront aussi assister à la « journée du CERN » (laboratoire européen pour la physique des particules) le 30 septembre. Ils pourront, enfin, se rendre au « pavillon du futur », l'un des pavillons thématiques de l'exposition, pour y admirer une réplique de 60 mètres de hauteur de la fusée européenne Ariane et de l'avion spatial Hermès, une maquette de 20 mètres de diamètre du LEP (Large Electron Positron Collider), l'accélérateur de particules géant du CERN, ou s'y initier aux dernières découvertes dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, et des télécommunications.

J.-P. D.

(1) 2 mai : « De la matière au vivant : les systèmes moléculaires organisés », par Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie 1987. 12 juin : « La nouvelle biologie », par Pierre Douzou. 3 juillet : « La matière molle », par Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel de chimie 1991. 4 août : « Présent et futur de l'univers », par Jean Audouze. 10 septembre : « Le sida en 1992 », par Luc Montagnier. 25 septembre : « Histoire de l'imaginaire », par Jacques Le Goff.

(2) Parmi les manifestations prévues pour cette journée, une cérémonie officielle avec attribution de prix à seize jeunes scientifiques européens ; un débat télévisé consacré à « La science et notre avenir » ; une animation intitulée « la physique dans la rue », au cours de laquelle quatre-vingt-dix physiciens dialogueront avec le public et la représentation d'un ballet sur la naissance de l'univers, d'après un texte de Jean Audouze et Michel Cassé.

Réserves en gènes

Les populations tribales tendent à disparaître partout dans le monde, emportant avec elles l'histoire de l'humanité

ALGHERO (Sardaigne)
de notre envoyée spéciale

LUIGI CAVALLI-SFORZA est un homme de science influent et tenace. En trente ans de patientes recherches, menées pour l'essentiel au département de génétique qu'il dirige à l'université Stanford (San-Francisco, Californie), il a reconstitué, dans ses grandes lignes, l'arbre généalogique de l'humanité, à partir d'échantillons de sang recueillis sur des groupes de population isolés. Les tribus indigènes qui peuplent encore l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique, restées depuis des siècles à l'écart de la civilisation moderne, portent en effet dans leurs chromosomes des fragments intacts de l'histoire de l'espèce humaine, de ses origines et de son évolution.

Ces peuplades, aujourd'hui, sont encore près de six mille dans le monde (1). Mais demain? Lorsqu'elles auront disparu, victimes de la faim, de la guerre ou de la consanguinité, lorsque les sociétés modernes les auront définitivement absorbées, l'histoire unique que raconte leurs gènes s'éparpillera, se brouillera jusqu'à devenir inintelligible. Convaincu que la diversité génétique de l'homme est une richesse en voie d'extinction, M. Cavalli-Sforza défend une idée toute simple : pour sauver de l'oubli ce qui peut encore l'être, il faut préserver, d'urgence, le patrimoine génétique des populations humaines menacées de disparition.

« Les gènes et les pierres racontent la même histoire », a-t-il rappelé lors d'un colloque européen sur la diversité du génome humain, organisé à Alghero (Sardaigne), du 12 au 15 avril, par l'association HUGO (Human Genome Organisation). *« Ils montrent que tous les peuples actuels proviennent vraisemblablement d'une population unique, que l'on estime avoir vécu il y a une centaine de milliers d'années, peut-être plus, entre le Proche-Orient et l'Afrique de l'Est. »* De cette tribu originelle, mille siècles de migrations, d'invasions, d'échanges et de mélanges nous séparent. Mais l'histoire de l'espèce humaine peut être en partie retracée en mesurant la « distance génétique » (2) existant entre les populations actuelles, avec une précision d'autant plus grande que celles-ci sont restées organisées, au fil des siècles, en groupes de personnes étroitement apparentées.

Les descendants des Sumériens

Ces fenêtres sur notre passé, comment les maintenir ouvertes? En théorie, rien de plus simple. A partir d'une seule prise de sang, des cellules (en l'occurrence des globules blancs) porteuses de notre patrimoine héréditaire peuvent en effet être isolées, mises en culture *in vitro* et immortalisées. Déjà, dans les laboratoires de MM. Cavalli-Sforza et Kenneth Kidd (université Yale, New-Haven, CT), des lignées cellulaires ont été établies pour une quinzaine de populations tribales. Mais il faudra infiniment plus de temps, et surtout d'argent, pour reconstituer ainsi l'histoire des peuplades humaines.

« Dans cinq ans, dix tout au plus, il sera trop tard », affirme M. Cavalli-Sforza. Pour bon nombre de tribus, en effet, il y a désormais urgence. Dans le sud de l'Irak, les peuplades du Basra, *« [descendantes] probables des Sumériens »*, ont sans doute déjà été tuées ou dispersées par la guerre Iran-Irak. Les Orokes, peuple de Sibérie dont il reste moins de deux cents membres, ou encore les Arawete (cent trente individus le long de la rivière Xingu, au Brésil) sont menacés d'une disparition prochaine par consanguinité. Et les Indiens Yanomami, seront bientôt décimés par les chercheurs d'or, si le gouvernement brésilien n'instaure pas rapidement de réelles mesures de protection en leur faveur.

Soutenu dans sa croisade vers nos origines par l'éminent et controversé biologiste Allen Wilson (décédé en juillet 1991), M. Cavalli-Sforza avait lancé dès l'année dernière, pour mobiliser la communauté scientifique, un véritable appel dans la revue *Genomics* (3). Un choix qui ne doit rien au hasard, puisque cette publication, comme son nom l'indique, s'adresse essentiellement aux chercheurs et aux financiers impliqués dans le programme international Génome humain.

Manne financière

Lancé en 1989, celui-ci prévoit, on le sait, de décrypter dans les quinze ans à venir l'intégralité du patrimoine génétique que portent les chromosomes de l'espèce humaine, pour un coût global estimé à 3 milliards de dollars. Une manne déjà lourde de retombées économiques, destinée pour l'essentiel à mieux comprendre le fonctionnement des gènes et des maladies héréditaires, mais dont les généticiens des populations estiment légitime de pouvoir profiter, ne serait-ce que modestement, pour mener à bien leur projet.

« Les biologistes moléculaires impliqués dans le programme Génome s'intéressent à trois milliards de paires de bases. Les généticiens des populations, eux, s'intéressent aux six milliards d'individus qui peupleront bientôt la planète. En bonne logique, les seconds devraient obtenir deux fois plus de crédits ! », lance André Langaney, directeur du laboratoire de génétique et biométrie de l'université de Genève, où sont réunies les données génétiques de 400 000 individus du monde entier. Une boutade, bien sûr, qui n'en révèle pas moins la frustration ressentie par les historiens des gènes devant le matériel biologique *« d'origine essentiellement caucasienne »* (celle de la majorité des Européens et des Américains) que se propose d'étudier le programme Génome.

« 10 millions de dollars [moins de 60 millions de francs] *répartis sur cinq ans nous suffiraient pour pouvoir commencer à travailler »*, précise plus sérieusement M. Cavalli-Sforza. Soit 1 % du budget prévu, dans le même temps, pour le programme Génome. De quoi étudier, selon les chercheurs, les caractéristiques génétiques de cent à deux cents populations tribales encore éparpillées sur la planète *(« le minimum pour mener une étude rigoureuse »)*, en prélevant pour chacune d'entre elles des échantillons de sang sur une centaine de personnes.

Les généticiens des populations obtiendront-ils gain de cause? L'organisation HUGO, dont le président, M. Walter Bodmer, affirme que l'étude des populations est *« une obligation culturelle du programme Génome »*, a créé récemment un « comité sur la diversité génétique ». Mais les budgets, eux, n'ont toujours pas été consentis.

Le gouvernement américain a cependant fait un geste symbolique, en débloquant les fonds nécessaires à l'organisation de trois « congrès de travail », qui devraient avoir lieu d'ici à la fin 1993. Le temps pour les chercheurs de confronter leurs priorités et leurs méthodes d'analyse, de définir les moyens logistiques nécessaires et de convaincre les anthropologues – dont l'aide sera indispensable pour organiser la collecte des échantillons de sang – de participer à leur campagne. Nombre d'entre eux, sur le principe, sont d'ores et déjà favorables au projet, par lequel M. Mark Weiss, directeur du programme d'anthropologie à la National Science Foundation (NSF), s'est déclaré *« enthousiasmé »*.

CATHERINE VINCENT

(1) Dont environ 1 400 en Afrique, 1 200 dans le Sud-Est asiatique, 1 000 dans les îles du Pacifique, 700 en Nouvelle-Guinée et 630 en Amérique.

(2) La distance génétique mesure le degré de variation existant, pour le même gène, entre individus différents.

(3) « Appel à une étude mondiale de la diversité génétique humaine », *Genomics*, vol. 11, p. 490-491 (1991). Outre Luigi Cavalli-Sforza (université Stanford) et Allan Wilson (université de Californie, Berkeley), cet article était signé par Charles Cantor (Lawrence Berkeley Laboratory), Robert Cook-Deegan (National Institute of Medicine) et Mary-Claire King (université de Californie, Berkeley).

POINT DE VUE

Toxicomanie et sida

par Rodolphe Ingold

UNE fois l'an, c'est la coutume, de grandes décisions sont annoncées en matière de toxicomanie. Le nombre de lits sera doublé, l'urgence sera prise en considération, la maladie sera traitée, une structure aura pour mission d'évaluer l'ampleur du phénomène, sa dimension sanitaire, les besoins sociosanitaires qui en résultent. Et puis, de nouveau, le silence stuporeux de l'oubli qui finit par s'ignorer lui-même.

Le drame du sida n'est pas étranger à ces questions. Mais il survient, chez les toxicomanes, comme une très mauvaise rencontre. Il a fallu du temps pour considérer que les homosexuels n'en avaient pas le malheureux monopole, comme il a fallu du temps pour réaliser qu'ils n'avaient pas non plus celui des modifications de comportement. Quoi qu'il en soit, ce sont encore les toxicomanes, devenus « groupe à risque », qui vont faire les frais d'une étrange distribution des priorités en ce qui concerne la lutte contre le sida avec, ou malgré, une administration centrale, deux agences nationales spécialisées et nombre d'associations spécifiques.

La toxicomanie et le sida demeurent des notions tellement lointaines, pour lesquelles les connaissances sont considérées comme si vagues, si peu sûres, que l'on en arrive à voir fleurir des slogans idéologiques aussi fumeux que celui du « shooter propre ». La propreté aurait le dernier mot pour ce qui est de la prévention du sida en milieu toxicomane.

L'idée n'est pas défendue qui consisterait à dire que la prévention du sida à partir du milieu toxicomane pourrait bien passer par une prévention de la toxicomanie elle-même : à partir... puisque la question du sida chez les toxicomanes pose dans l'immédiat la question de la transmission hétérosexuelle du VIH. Question posée, aujourd'hui, par les consommateurs d'héroïne dont la séropositivité ne serait pas liée à l'utilisation de la seringue.

L'idée n'est guère défendue non plus qui consisterait à dire que le combat contre le sida, y compris en milieu toxicomane, est un combat de proximité. Au niveau des rues, des quartiers, des cités. Au lieu de cela, c'est un mur qui se construit à bas bruit autour des populations considérées comme à risque. Un mur nocturne autour du bois de Boulogne en est la plus triste illustration. Il n'empêchera sûrement pas les virus de passer par-dessus à la faveur du hasard et des intempéries. Les populations concernées – qu'il s'agisse des travailleurs sexuels ou des clients – n'auront que peu de mal à exercer leurs activités ailleurs, la seule différence étant que ces activités se dérouleraient inévitablement dans un environnement encore plus sauvage, encore plus tourmenté, encore plus marqué par la honte et par la misère économico-sexuelle – avec tout ce que cela comporte d'effets heutement pervers en termes de santé publique.

Fioles d'eau de Javel pour les toxicomanes

Encore faudrait-il penser la prévention autrement qu'à partir de la doctrine du mur et autrement qu'à partir de la prise en considération d'une morale qui se voudrait championne de l'abolition des conduites déviantes ou asociales. Le propos, qui n'est neuf ni pour la drogue ni pour la prostitution, s'oppose de fait à tout un ensemble de mesures qui pourraient s'inscrire dans un cadre éthique. C'est-à-dire d'une éthique réaliste de prévention et de santé publique.

Il s'agit de comprendre que ces formes de marginalité correspondent à des passages, dangereux certainement, mais des passages tout de même. Entre la tolérance de ces états et leur interdiction, subsistent en effet des possibilités de réduire certains des risques bien connus et qui ne devraient plus être vus comme fatalement inhérents à ces passages ou à ces modes de vie.

C'est ainsi que, parmi les programmes de prévention les plus performants, on trouve ceux des grandes villes américaines où des travailleurs sociaux distribuent des fioles d'eau de javel aux toxicomanes et apprennent à ces derniers à mesurer les risques qu'il y a à partager une seringue ; paradoxalement, c'est dans un des pays les plus moralisateurs en matière de drogue que l'on trouve les actions de terrain qui ont la plus grande envergure et – compte tenu de la gravité de la situation – une efficacité certaine.

Un « geste de lumière » – thème de la dernière Journée mondiale du sida – dans ce domaine consisterait plutôt à laisser tomber ces clivages inutiles entre les diverses formes de marginalité et à s'interroger davantage sur les potentialités préventives qui existent de fait au niveau de ces groupes. Ces potentialités ne demandent qu'à se développer et les marginaux, pour autodestructeurs qu'ils puissent être, n'en sont pas pour autant suicidaires devant le risque de contamination par le virus du sida.

La mise en vente libre des seringues a été un premier pas. Son efficacité repose sur la valeur incontestable d'un message qui a su reconnaître clairement que les toxicomanes étaient capables de participer pour eux-mêmes et pour autrui à une action de prévention, laquelle impliquait les pharmaciens d'officine, c'est-à-dire un réseau sanitaire de proximité ouvert à tous.

Un second pas, pour revenir au bois de Boulogne, consisterait d'abord à envisager son équipement en acteurs de prévention et même de prévoir l'augmentation du nombre de fontaines d'eau potable ainsi que de luminaires. Loin d'encourager la prostitution, il s'agit maintenant de donner corps à cette idée selon laquelle les actions de prévention passent aussi par un travail d'assainissement réalisé sur l'environnement lui-même. L'encouragement à l'emploi du préservatif passe par un meilleur climat de sécurité et pour les travailleurs sexuels et pour les clients.

Pour les toxicomanes, il conviendrait maintenant de donner la possibilité aux médecins de prescrire de la méthadone à ceux de leurs patients pour qui l'indication en serait posée. Non que cette médication ait une quelconque propriété spécifique vis-à-vis du sida : mais, expérimentale depuis 1973 en France, il serait bon de savoir si elle est un remède possible pour certains héroïnomanes ou si, au contraire, il faut en proscrire définitivement l'emploi thérapeutique. Ce serait un troisième pas, qui aurait l'intérêt de bien montrer que la prévention du sida passe, en priorité, par l'amélioration qualitative et quantitative des soins dont sont redevables aujourd'hui nombre de marginaux...

▶ **Rodolphe Ingold est psychiatre, anthropologue.**

BIBLIOGRAPHIE

L'univers, au passé et au futur

Claude Allègre met à la portée de tous les dernières découvertes sur l'origine et le devenir de la Terre

« *LES découvertes extraordinaires faites depuis trente ans dans toutes les sciences de la nature, de l'astronomie à la biologie, permettent de bâtir une nouvelle histoire naturelle dont le domaine s'étend de la naissance de l'univers, que chacun fait désormais débuter au fameux big bang, jusqu'à l'homme qui a colonisé la Terre pour aujourd'hui la menacer.* » Dans son avant-propos, Claude Allègre résume parfaitement le contenu de son nouveau livre « grand public », *Introduction à une Histoire naturelle*.

Géochimiste de renommée internationale (il a reçu le prix Crafoord en 1986), Claude Allègre connaît admirablement la chimie et la physique de notre planète et il a un don extraordinaire pour expliquer simplement des choses compliquées. A lire ce genre d'écrit consacré à des sujets ardus, le non-spécialiste se sent vraiment intelligent car il comprend – enfin – des choses dont il entend parler depuis longtemps mais qui lui ont toujours été inintelligibles.

L'*Introduction à une histoire naturelle* commence, logiquement, par la naissance de l'univers il y a 12 à 15 milliards d'années, puis celle du système solaire il y a 4,6 milliards d'années (environ). Claude Allègre fait un tableau clair des connaissances actuelles sur ces sujets fondamentaux sans cacher que beaucoup d'incertitudes subsistent, dont certaines ne seront peut-être jamais résolues. La compréhension de ces sujets compliqués est facilitée par des explications liminaires sur la structure de la matière qui évitent au profane d'être complètement perdu par la suite.

Big bang et « big crunch » ?

L'univers actuel est né du big bang. Mais avant le big bang? De même, on ne sait pas ce qui surviendra à l'univers dans un certain nombre de milliards d'années. L'expansion va-t-elle continuer « éternellement » ? Ou l'univers actuel va-t-il se recomprimer pour finir en un « big crunch » qui donnerait naissance à un autre big bang? Ce qui permettrait de penser à un éternel jeu d'accordéon dont on ignorera probablement toujours la cause première...

Il y a tout de même une certitude. La Terre et l'espèce humaine sont peu de chose. Seule parmi les planètes du système solaire, la Terre a eu la chance d'être à la « bonne distance » de son étoile pour n'être ni congelée ni grillée et pour avoir gardé une bonne partie de ses éléments légers. Ce double privilège, vaut d'avoir de l'eau gazeuse, solide et surtout liquide. Or, l'eau est avec l'air la condition *sine qua non* de la vie.

Là, nous touchons une autre grande inconnue : nul ne sait encore, en effet, comment de très grosses molécules ont acquis la capacité de se nourrir et de se reproduire, c'est-à-dire sont devenues vivantes.

Quant à l'homme, il est, du point de vue de la biologie, l'aboutissement de l'évolution qui a fait passer les êtres vivants du stade le plus simple de l'organisme monocellulaire aux espèces les plus complexes. Mais nul ne sait non plus comment l'homme, très proche cousin des chimpanzés et des gorilles, génétiquement parlant, a acquis la capacité de penser, d'avoir conscience de lui-même et a donc cessé d'être un singe.

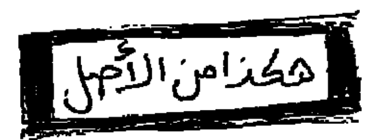
Claude Allègre passe en revue les différentes phases géologiques, physiques, chimiques, climatiques que la Terre a subies depuis sa formation. De même, il conte l'émergence puis l'évolution de l'homme et des techniques. Et il s'interroge avec une certaine inquiétude sur l'avenir de la planète et de la biosphère (homme compris).

Au début et à la fin de son livre, il pose les questions fondamentales. Pourquoi l'univers? Pourquoi notre planète, unique en l'état actuel des connaissances? Pourquoi la vie? Pourquoi l'homme? Toutes ces « merveilles » sont-elles le fruit du hasard, d'un déterminisme, ou de Dieu ? Avec raison, Claude Allègre insiste sur le fait que la science et la foi relèvent de deux *« mondes »* totalement différents. *« Rien, en l'état actuel de nos connaissances, ne permet de nier l'existence d'une force divine et de son intervention dans le cours des choses. Rien ne permet non plus de la prouver ni même de la suggérer. »*

Claude Allègre termine son livre en affirmant l'utilité incontournable des sciences naturelles : les mathématiques, la physique et la chimie seules ne peuvent suffire pour rendre compte de l'extrême complexité de la Terre et de l'univers. Ce qui, probablement, en surprendra plus d'un... *« La vision que nous donne l'histoire naturelle présente la nature comme riche de structures complexes et d'imprévus, elle montre nos connaissances comme très primitives, bourrées d'inconnues, elle relativise tous les triomphalismes prématurés. Si Dieu est derrière la nature, il lui a laissé une grande liberté d'imagination ! »*

Y. R.

▶ ***Introduction à une histoire naturelle, du big bang à la disparition de l'homme*, de Claude Allègre, éd. Fayard, coll. « Le temps des sciences ». 413 pages, 120 F.**



SCIENCES • MEDECINE

Forages-surprises

Les grands puits forés dans la croûte continentale apportent des informations inattendues et inestimables

DÈS 1957 puis en 1960, des forages profonds entrant dans le cadre de programmes d'études de la base de la croûte jusqu'au manteau (1) avaient été proposés aux participants aux onzième et douzième assemblées générales de l'Union internationale géodésique et géophysique.

Les Etats-Unis lançaient en 1961 le projet Mohole – un unique forage très profond dans le Pacifique – qui « visait » l'étude de la croûte océanique, moins épaisse que la croûte continentale (2). Après plus de cinq ans d'efforts et plus de 55 millions de dollars dépensés, les Américains renonçaient en 1966 au projet Mohole mais lançaient deux ans plus tard le Deep Sea Drilling Project (DSDP).

En 1966, des informations filtraient sur les projets soviétiques. Cinq forages profonds de la croûte continentale étaient envisagés dans la péninsule de Kola, dans l'Oural, en Azerbaïdjan, dans la dépression de la mer Caspienne et dans les Kouriles.

Le forage de la péninsule de Kola a commencé en 1970 dans des conditions climatiques très dures étant donné que le site est situé au nord du cercle Arctique. Il a apporté bien des surprises. On croyait que, sous le granite continental du vieux «bouclier» finno-scandinave, dont l'âge est compris entre 1,5 milliard et 3 milliards d'années, les roches de type basaltique n'étaient qu'à la profondeur de 7 kilomètres et non pas à celle de 15 à 20 kilomètres comme sous la plupart des continents. L'outil de forage est arrivé à 12 261 mètres, record homologué (à 12 124 mètres) par le *Guinness Book*; et il est toujours dans du granite et du gneiss (en simplifiant beaucoup, du granite métamorphisé par les conditions de hautes pressions et de températures auxquelles il a été soumis). Dans ces roches cristallines, la vitesse de propagation des ondes sismiques est plus faible (5,5 kilomètres par seconde) que celle (7 kilomètres par seconde) qui est classique dans les roches de type basaltique. Mais, bizarrement, la densité des roches forées n'a pas augmenté en continu avec la profondeur et elle a même diminué!

Un mètre par jour

Autres surprises : il y a toujours divers fluides dans les pores de la roche que l'on s'attendait à trouver sèche. Ce qui apporte des informations nouvelles sur la formation des ressources minérales exploitables. Curieusement, la difficulté du forage n'a pas augmenté avec la profondeur, comme on s'y attendait. C'est le contraire qui s'est produit. L'outil pourrait même progresser à la vitesse de 30 mètres par jour, mais, pour éviter tout risque de déviation du puits, il ne fore que 1 mètre par jour.

L'équipement permanent du fond du puits en appareils mesurant en permanence divers paramètres est toujours en discussion. De toute façon, l'installation des appareils est toujours possible, d'autant plus que le puits est chemisé par des tubes d'acier jusqu'à la profondeur de 8 770 mètres et qu'il le sera bientôt jusqu'à 12 500 mètres.

Le superforage de Kola est très instructif, y compris pour des sociétés spécialisées, comme la société Schlumberger, dans les mesures prises dans les puits. En outre, il a été l'occasion, pour les Soviétiques, d'élaborer des innovations techniques très intéressantes, notamment dans les outils de forage qui doivent travailler à des températures supérieures à 220 °C. Mais là, on touche à des *« secrets d'Etat »*...

Sur le coût de cette entreprise unique au monde, nos interlocuteurs russes, les docteurs B.N. Khakhaev, D.M. Guberman et F.P. Mitrofanov (dirigeants des instituts en charge du forage de Kola), n'ont pas été très précis. Tout ce qu'ils nous ont dit est que le prix du forage de Kola, sans inclure les salaires, atteignait en 1990 la centaine de millions de roubles. Sans autre précision. *« Au-delà, l'inflation empêche de donner quelque chiffre que ce soit. »*

En l'état actuel des choses (de tous ordres), les responsables du forage de Kola ont toujours l'intention de continuer jusqu'à la profondeur de 15 000 mètres. Ils espèrent y arriver dans les trois années à venir. Et ils invitent instamment les compagnies et laboratoires étrangers, privés et publics, à venir s'associer au projet...

Les ex-Soviétiques ont réalisé d'autres forages profonds de recherche sur la croûte continentale. Dans l'Oural, le forage a commencé en 1989, et il en est à 4 300 mètres. En Ukraine, près de Krivoï-Rog, un forage « visant » la profondeur de 12 kilomètres est en cours depuis 1985. Au nord du Caucase, à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Bakou, a été fait un forage de 4 000 mètres dans du granite jeune et chaud (227 °C) dont le but est d'étudier l'énergie qu'on pourrait éventuellement tirer des roches chaudes et sèches.

Avec le projet de faire un forage près du lac Baïkal, il devrait s'agir de retrouver dans les sédiments les climats des vingt-cinq derniers millions d'années et de voir si les causes des plus récentes fluctuations climatiques doivent être imputées à la seule nature ou si on peut y reconnaître une éventuelle influence des activités humaines.

Les Américains ont été les premiers à faire systématiquement des forages d'étude de la croûte océanique : en août 1968, ils ont lancé le DSDP (qui, depuis lors, a changé deux fois de nom, s'est internationalisé, mais continue toujours) au cours duquel plusieurs centaines de puits ont été forés dans les fonds océaniques du monde entier. Les informations ainsi obtenues ont été tellement nombreuses et nouvelles que les spécialistes des sciences de la Terre ont été confortés dans l'idée de faire des forages analogues dans la croûte continentale.

Les Américains ont lancé plusieurs programmes de forages de la croûte continentale à partir de 1980. Chacun de ceux-ci est thématique.

La faille de San-Andreas

A Cajon-Pass (en Californie), il s'agit d'essayer de comprendre les mécanismes des tremblements de terre. Le site, en effet, est sur la faille de San-Andreas, le long de laquelle la partie ouest de la Californie (qui fait partie de la plaque « Pacifique ») glisse vers le nord-ouest à la vitesse moyenne de 6 centimètres par an par rapport au reste de l'Amérique (qui, avec la moitié ouest de l'Atlantique, constitue la plaque « Amérique »). Bien entendu, le glissement se fait essentiellement par à-coups qui se traduisent par des tremblements de terre parfois très violents. En 1812, Cajon-Pass a été le siège d'un très puissant séisme, mais n'a plus été secouée depuis cent quatre-vingts ans. Ce très long *gap* (de l'anglais « trou », « vide »; pour les sismologues « absence » plus ou moins prolongée dans le temps de tout tremblement de terre dans une zone pourtant sismique) est inquiétant. Et d'autant plus que Cajon-Pass est à environ 140 kilomètres du centre de l'agglomération de Los Angeles, simple bourgade en 1812.

Comme nous l'a expliqué le docteur Mark D. Zoback, président du département de géophysique de la Stanford University (Californie), le forage de 3 500 mètres de profondeur qui a été fait de 1987 à 1989 (et pour 10 millions de dollars) à Cajon-Pass a apporté, lui aussi, de grandes surprises. Au fond du trou, on n'a mesuré aucun flux de chaleur appréciable. Or, d'après les modèles élaborés à partir de données géophysiques, on s'attendait à un important flux de chaleur dégagé par la friction qui devait forcément exister dans une telle zone. Puisqu'il n'y a pas de flux de chaleur, il n'y a pas de friction. Ce qui a montré que les modèles existants – valables pour les zones centrales des plaques – ne peuvent s'appliquer aux limites de plaques. Reste à comprendre pourquoi.

En revanche, le forage de Cajon-Pass a confirmé que des fluides sous forte pression, présents dans les roches, jouent sûrement un rôle important dans le déclenchement des tremblements de terre. Mais on n'a pas réussi à faire des prélèvements de ces fluides au-dessous de la profondeur de 2 000 mètres et le fond du puits n'est pas encore équipé d'un observatoire permanent. On ne sait donc pas la composition de ces fluides, ni leur origine. Viennent-ils du manteau ou de l'eau de pluie ? Peut-être des deux.

Un autre forage de 3 000 mètres (et de 10 millions de dollars, lui aussi), terminé en 1986, a été fait près de Salton-Sea (dans le sud de la Californie), une région connue pour ses ressources géothermales. Il était destiné à étudier divers processus actifs : formation des minerais métalliques, sismicité. Mais de nouveaux forages seront, sans nul doute, nécessaires pour parvenir à une bonne compréhension de ces processus.

Pour le docteur Zoback, l'avenir proche verra plutôt la réalisation de petits programmes de forage de la croûte continentale dont les enseignements guideront le choix de futurs projets importants. Parmi les petits projets, il faut citer les cinq forages proches de New-York destinés à retrouver dans les sédiments traversés les variations climatiques des quelque cent cinquante derniers millions d'années.

L'ambitieux KTB

Le programme européen le plus ambitieux de forage de la croûte continentale est allemand et est connu des spécialistes sous l'abréviation de KTB. Le site sélectionné est à Windischeschenbach, dans le nord-est de la Bavière, à *50 kilomètres* au sud de Bayreuth. Il a été choisi car il est sur une ancienne suture continentale : là, aux alentours de – 390 à – 320 millions d'années, deux masses continentales sont entrées en collision et ont ainsi contribué à former un morceau du grand plissement hercynien qui allait des Appalaches (l'Amérique du Nord était alors soudée à l'Eurasie) à l'Asie en traversant toute l'Europe.

Après le forage et le carottage complets d'un puits-pilote de 4 000 mètres à 200 mètres du « vrai » puits, le forage du KTB a commencé en septembre 1990 et en est actuellement à 6 018 mètres. Il doit atteindre en 1994 la profondeur de 10 000 mètres et pourrait aller jusqu'à 12 000 mètres si on trouve à la fin de cette année 300 millions de deutschemarks, qui s'ajouteraient aux 500 millions déjà attribués au projet pour la période 1982-1994.

Le site du KTB devrait permettre de vérifier la nature des réflecteurs des ondes sismiques, de « voir » la superposition de deux croûtes continentales, la coupe de nappes de charriage, donc le métamorphisme (les modifications physiques et chimiques des minéraux soumis à de hautes pressions et températures) inhérent à ce genre d'« accidents » géologiques et tectoniques, sans oublier la circulation de fluides chauds et la formation de gîtes minéraux filoniens, etc.

Le docteur Peter Kehrer, un des trois directeurs du KTB, prend un plaisir évident à parler des surprises qu'a déjà apportées le projet allemand. Dans le puits-pilote – et dans le « vrai » puits – la température est de 118 °C à 4 000 mètres au lieu des 90 °C ou 96 °C attendus. Le remplissage d'une cuvette par des nappes de charriage se traduit non pas par des couches géologiques presque horizontales mais par un pendage de 60 à 70 degrés de ces couches. Il existe des fractures ouvertes à toutes les profondeurs, fractures où circulent des fluides de plus en plus abondants avec la profondeur et des gaz (69 % d'azote, 30 % de méthane, 1 % de gaz carbonique, d'hélium et d'autres gaz rares). La grande anomalie magnétique et électrique connue en surface semble correspondre, pour le moment, à la présence de nombreuses couches minces de graphite; et ce dernier, en présence de gaz carbonique et d'eau, se comporte comme une « géobatterie ».

Les forages de la croûte continentale en France, faits dans le cadre du programme Géologie profonde de la France (GPF), sont plus modestes et thématiques. Et il y a aussi divers projets de tels forages au Canada, en Islande, à Chypre, au Japon, etc.

Comme nous l'a souligné Claude Mégnien (du Bureau de recherches géologiques et minières), promoteur et directeur du programme du GPF, organisateur d'un colloque réuni récemment à Paris, ce dernier a vu un consensus se dégager parmi les scientifiques. Les grands forages de la croûte continentale coûtent très cher. D'où l'envie de monter des programmes internationaux. Mais pour arriver à mettre sur pied de tels programmes, il faut partir du début, c'est-à-dire discuter ensemble du choix des sites et de la définition des thèmes des futurs grands forages. Ainsi, tous les participants se sentiront responsables des projets pour lesquels ils mettront en commun leur argent, leurs techniques, leurs spécialistes, leurs expériences.

Ce qui n'empêchera pas, bien évidemment, les pays qui le veulent de mener à bien leurs programmes propres, limités et pas trop chers, de forages (ne dépassant pas la profondeur de 3 000 mètres, en général).

Au printemps 1993, l'Allemagne et la France organiseront au nouvel Institut des sciences de la Terre, qui viendra alors d'ouvrir à Potsdam, une conférence dans le but de définir les « cibles » de grands projets internationaux de forages de la croûte continentale.

YVONNE REBEYROL

(1) Le manteau est la couche de la Terre qui est située entre la croûte (continentale ou océanique) et le noyau. Il est épais de 2 900 kilomètres.

(2) La croûte continentale, épaisse en moyenne d'une trentaine de kilomètres, est faite essentiellement de roches de type granitique. Sa densité moyenne est de 2,8. La croûte océanique, épaisse en moyenne de 6 kilomètres, est faite essentiellement de roches de type basaltique. Sa densité moyenne est de 3,1.

CULTURE

EXPO' 92

Séville : la machine s'ébranle

L'Exposition universelle a été inaugurée par le roi Juan Carlos
Les retardataires ajustent les derniers boulons

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Cette date fatidique du 20 avril, tant attendue, tant redoutée par les Espagnols, est enfin arrivée. Jour de gloire, jour de consécration, rendez-vous de l'impossible, limite d'un défi, c'est en tout cas la fin d'un compte à rebours. Tout le monde devrait donc désormais pouvoir souffler, regarder cette machine toute neuve fonctionner, engranger les satisfecit et les dividendes, et pourtant ce n'est pas encore fini.

A l'entrée principale d'Expo'92, un panneau indique brutalement en lettres rouges : 176 jours. Cent soixante-seize jours jusqu'au 12 octobre, date de la clôture, pour transformer cette gigantesque entreprise en un *«succès pour tous»*, comme l'a dit le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez. Cette quête de la réussite ne sera donc jamais achevée ? Le chef de l'exécutif, Sévillan d'origine, a beaucoup insisté dans son discours inaugural sur la portée de cet événement international et sur la manière de dépasser les *«six mois de sa célébration pour la prolonger dans le temps»*.

Réussir l'Exposition, puis l'après-exposition pour que l'Andalousie ne soit plus le poids mort de l'Espagne et pour que l'Espagne ne soit plus à la traîne de l'Europe. *«L'exposition universelle, réclamée en mars 1982, a été le témoin du développement, du processus de consolidation de la démocratie espagnole, de son avancée économique, de la modernisation du pays.»* M. Gonzalez n'a pas manqué l'occasion en un moment historique de souligner les acquis de dix ans de socialisme à l'espagnole.

Le 20 avril n'en est pas moins le jour d'une première délivrance pour une inauguration sans faste placée sous le régime de la sécurité maximale. Le parterre de personnalités avaient été placées sous un chapiteau ondulant à l'entrée de l'ancien monastère Santa Maria de las Cuevas, à l'intérieur d'un périmètre particulièrement gardé. Les forces spéciales antiterroristes étaient partout, l'arme prête. Les hélicoptères faisaient des rondes dans le ciel tandis que s'égrenaient les discours sur l'importance et l'originalité de ce rassemblement international. *«Cela nous remplit d'orgueil... et le résultat de cet effort ne peut être qu'un succès»*, a indiqué le roi avant de déclarer solennellement ouverte l'Exposition.

Une feria de 175 jours

Il était 12 h 15, la parole magique a soudain libéré des salves de tous ordres. Celles des canons d'abord, puis un lâcher de cinq mille colombes et un envol de cent quarante ballons aux couleurs des participants. Tout cela dans un nuage de fumée aux couleurs de l'Expo s'échappant des anciennes cheminées de la fabrique de céramique qui avait élu domicile dans le monastère, noyant les gradins officiels sous des flots camaïeux. C'est à peine s'il était possible d'entendre les carillons des trente-huit clochers des églises et couvents de Séville qui se sont emballés au moment même de ces envolées ponctuées d'un déferlement de pétarades, d'une multitude d'explosions.

Puis tout s'est arrêté. Le roi, suivi de tous les invités, est parti visiter le monastère puis découvrir le pavillon d'Espagne tandis que les premiers visiteurs déambulaient dans les allées à la recherche des trésors promis. La foule était celle des privilégiés, puisque l'Exposition sera ouverte au public le 21. Elle s'est précipitée aux portillons d'entrée, dans les petits trains, sur le monorail, pour découvrir la plus universelle des expositions comme on le répète à satiété.

Pour l'instant, la tour de Babel sent encore un peu le goudron et le ciment frais. Il va falloir attendre un peu pour que tous les programmes soient en place, les brouettes rangées et les paravents repliés. La machine doit se mettre en marche. Le pavillon français, qui dès le premier jour a fait l'objet d'une curiosité justifiée, a dû affronter des problèmes techniques. En revanche, la Chine populaire et le Sri Lanka proposaient leur nourriture et leurs souvenirs à grand renfort de sourires. Il faudra beaucoup plus d'une journée de rodage pour que les engrenages tournent sans grincer.

La fête du premier soir, avec ses chars de kermesse, son feu d'artifice et ses orchestres folkloriques, avait un air emprunté. Demain, il restera encore cent soixante-quinze jours, suffisamment de temps pour que la vraie fiesta s'installe. La feria de la culture, de la technologie et du divertissement puisque telle est l'ambition des organisateurs . Elle devra être, selon le vœu du roi : *«le meilleur de nous-mêmes, le meilleur de l'Espagne»*.

MICHEL BOLE-RICHARD

CINÉMA

Le beau navire

A la fois récit intimiste et vaste fresque un grand film au fil de la mémoire

A BRIGHTER SUMMER DAY
d'Edward Yang

C'est une petite histoire, une histoire d'amours adolescentes, qui s'achève en fait divers. Les héros sont des lycéens, pris dans le labyrinthe des rivalités de bandes, des complicités de jeux et de musiques goûtés en commun, des tendresses et des désirs, des conflits familiaux et scolaires.

C'est, aussi, la fresque d'un pays en train de naître, avec ses bouleversements et ses doutes : Taïwan (on disait Formose à l'époque), à peine dix ans après que l'île soit devenue le refuge des nationalistes vaincus par Mao. Une terre qui retrouve son autonomie après des décennies d'occupation étrangère, mais peuplée surtout d'immigrants, de déracinés, de vaincus – ceux qui s'adaptent et construisent, ceux qui ne rêvent que de rentrer. Une nation impécunieuse, et soumise à la plus féroce dictature politique et morale.

C'est, encore, la grande Histoire, la nôtre aussi : celle du monde d'après-guerre, des vieux rêves de liberté et des nouvelles révoltes. Ce monde où la jeunesse devenait une force sociale, sous des bannières de fabrication américaine. D'où le titre, emprunté à une chanson d'Elvis Presley. La chanson s'appelait *Are You Lonesome Tonight ?* et demandait *«Est-ce que ta mémoire dérive vers un jour d'été plus lumineux ?»* La mémoire, fluide vital entre les générations et courant navigable aux peuples du monde, est le carburant du film.

La lumière n'est plus qu'un souvenir. Le présent du film est sombre, rythmé par le noir des coupures d'électricité, l'inquiétant oscillement d'une pauvre ampoule, le reflet blême sur la lame d'un sabre chargé d'histoire, d'un cran d'arrêt taché de sang. C'est l'adolescence d'Edward Yang, le réalisateur-auteur-producteur de *A Brighter Summer Day (Une belle journée d'été)*.

Du polar à la comédie musicale

Explosions de violence entre les gangs, incompréhension des parents, guinguettes rock qui semblent nées de l'imagination d'un Jacques Demy asiatique, chronique d'une vie quotidienne coincée entre dénuement et oppression, moments de pure tendresse ou de franche rigolade, sauts périlleux du polar à la comédie musicale : Edward Yang réussit avec une impressionnante virtuosité l'emboîtage de tous ces niveaux. Et il change de ton avec une élégance de danseur, multipliant les approches et les personnages, changeant de vitesse sans qu'on perde le fil de son récit.

Ses jeunes acteurs, presque tous débutants, sont à la fois «d'époque» et contemporains, et leur présence crée un tremblement entre hier et aujourd'hui qui lave le film de tout soupçon de reconstitution académique. La clarté de leur jeu et l'étonnante lucidité de la mise en scène rendent lisible le récit aux multiples personnages, aux innombrables péripéties, aux approches diverses.

On entre dans le film comme on largue les amarres, pris dans la houle des passions orchestrées par un cinéaste démiurge. Un exemplaire de *Guerre et Paix* peut paraître un instant à l'image, la démarche d'Edward Yang pour son pays n'est pas étrangère à celle de Tolstoï. *A Brighter Summer Day* est un grand voyage, une balade au long cours, une épopée cruelle et enchantée.

JEAN-MICHEL FRODON



D. R. *La houle des passions orchestrées par un cinéaste démiurge*

Un entretien avec le réalisateur Edward Yang

Un « gang » contre l'oubli

«A Brighter Summer Day est-il un film autobiographique ?

– Il parle d'une époque que j'ai vécue, j'avais quatorze ans à l'époque, et le fait divers dramatique autour duquel tourne le film s'est produit dans mon lycée. Plus profondément, j'ai toujours été choqué par l'incompréhension de mon père pour les gens de mon âge, qui est une attitude commune à toute sa génération. Mais, surtout, je voulais raconter un pan de l'histoire de Taïwan qui a été occulté.

– Quel souvenir gardez-vous de ces années ?

– Les années 50 et 60 furent très difficiles. Nous étions des vaincus, nous étions perdus. Le gouvernement affirmait que nous allions retourner en Chine, mais on a vite cessé d'y croire. Malgré beaucoup de colère et de désarroi, la plupart des gens se sont entièrement investis dans le travail, ce qui a permis le développement économique dont nous bénéficions maintenant.

» Mais c'est notre devoir de rappeler la mémoire de cette époque, face à la version officielle qu'en donnent désormais les autorités. Nous vivons aujourd'hui, la jeunesse surtout, dans un monde amnésique, avec un déferlement continu d'informations diffusées à très vaste échelle par les médias modernes. Chaque jour efface la veille, chaque mode chasse l'autre, et cela me semble terriblement malsain et dangereux.

» J'en ai eu de nouvelles preuves en tournant le film. Lorsque des journalistes ont demandé aux jeunes acteurs s'ils préféraient vivre aujourd'hui plutôt qu'à l'époque du film, ils ont répondu que non, qu'il leur semblait qu'au début des années 60 il y avait moins de solitude, que les gens étaient moins déconnectés du monde. J'ai bien peur qu'ils aient raison.

– L'emprise de la culture américaine joue un grand rôle dans le film.

– Il n'y avait aucune création culturelle taïwanaise, et nous ne voulions pas entendre parler de la vieille culture chinoise. En réaction à la culture traditionnelle qu'on nous ingurgitait de force, nous étions très sensibles au rock, aux vêtements et aux symboles américains. Les Américains avaient gagné la guerre, et ils représentaient un style de vie infiniment plus décontracté, où nous trouvions à exprimer notre révolte.

– Au générique, il est indiqué que le film est produit par Yang et son gang. De quoi s'agit-il ?

– C'est un groupe de cinéastes, qui s'est constitué il y a dix ans, et dont le premier film, *l'Hiver de 1905*, avait été montré à Cannes. Nous travaillons ensemble, chacun aide les autres pour financer ses films. Ce groupe s'est transformé en société de production pour produire *A Brighter Summer Day*, même si je reste personnellement responsable du sort économique du film, et c'est très bien ainsi.

» Il n'a jamais existé de véritable industrie du cinéma à Taïwan. Quelques familles contrôlaient la distribution, avec des méthodes économiques très archaïques et des choix esthétiques très conservateurs. Cette désorganisation, l'absence de réglementation sont un handicap mais aussi un facteur de liberté. Il n'y a pas d'argent dans le cinéma taïwanais, mais il y a beaucoup d'argent à Taïwan. J'ai produit le film en empruntant à des amis. Tout le film s'est fait selon les mêmes principes, dans le dénuement et la complicité. Comme il n'y a pas, à proprement parler, d'industrie, il n'existe pas de réserve de techniciens disponibles, on tourne si peu de films qu'ils ne pourraient pas vivre. Il faut donc former des gens à tous les postes. Ainsi mon coscénariste, Yang Shunqing, a aussi été assistant réalisateur, décorateur, photographe de plateau, et acteur. Il va passer à la mise en scène avec tout ce bagage, et à son tour faire appel aux mêmes gens. Nous progressons tous ensemble. C'est ça, Yang et son gang.»

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

□ **Palmarès du Festival de Créteil.** – La quatorzième édition du Festival du film de femmes de Créteil, qui s'est déroulé du 11 au 20 avril, a attribué son Grand Prix au film suédois *Freud quitte la maison. Interdit d'amour*, de Catherine Corsini (France), et *Dream on*, des Anglaises Lorna Powell et Ellin Hare, ont obtenu des mentions du jury.

Benny Hill est mort

Le comédien britannique Benny Hill a été découvert mort à son domicile londonien, lundi 20 avril. Il avait soixante-sept ans.

De son vrai nom Alfie Hill, le comédien était né en 1925 à Southampton, et était le fils d'un acrobate. Il avait commencé sa carrière en 1951 à la télévision britannique et devint dans les années 70 une vedette internationale. Spécialiste du déguisement et de l'imitation, il avait créé toute une gamme de personnages grivois et corpulents, évoluant avec délectation parmi les mini-jupes et les uniformes d'infirmière – gags qui lui valurent d'être catalogué comme sexiste, ce qu'il n'avait jamais compris.

Benny Hill avait eu plusieurs alertes cardiaques en début d'année, a précisé Thames Television, avec laquelle il avait un contrat.

MUSIQUES

A Wembley hommage des stars à Freddy Mercury

Soixante-douze mille spectateurs et plusieurs centaines de millions d'auditeurs et de télespectateurs ont suivi l'hommage rendu à Freddy Mercury, le chanteur de Queen mort du sida le 24 novembre 1991, par une pléiade de vedettes du spectacle, le 20 avril au stade de Wembley à Londres.

Elton John, George Michael, David Bowie, Guns N'Roses, Annie Lennox, U2 (en duplex de Californie), Def Leppard, Spinal Tap, Lisa Stansfield, Extreme, Zucchero, Robert Plant, Paul Young, Mango Groove (en duplex de Johannesburg), Seal, Metallica, Roger Daltrey, Bob Geldof,... ont participé au concert, qui a duré plus de quatre heures.

Liza Minelli a chanté en final l'hymne de Queen *We Are The Champions* avant que tous les artistes ne la rejoignent sur scène, puis qu'Elizabeth Taylor recueille une immense ovation du jeune public, auquel elle a notamment demandé de se protéger contre le sida : *«S'il vous plaît, faites qu'il ne vous atteigne pas. Vous êtes le futur du monde.»* La recette du concert, estimée à plusieurs centaines de millions de dollars, sera intégralement versée à plusieurs organismes de lutte contre le sida du monde entier.

Les polissonneries d'Adolphe

LE TORÉADOR
à la Péniche Opéra

Amoral, ce vaudeville sous-titré *l'Accord parfait*, défense et illustration du couple à trois ? Polisson. Deux actes inoffensifs donnés comme dérivatif par Adolphe Adam, homme des plaisirs faciles, compositeur de *Gisèle* et du *Postillon de Longjumeau*, aux Parisiens privés d'Opéra-Comique par les journées de février 1848. De mai de la même année au début du siècle, le succès ne se démentit pas. Mireille Larroche accueille aujourd'hui dans sa péniche – quelques dizaines de places pour un atelier lyrique ancré canal Saint-Martin – ce bibelot démodé, l'adapte à l'exiguïté de l'espace dans des décors escamotables de Michel Ronvaux (il s'est souvenu des livres en relief pour enfants) et confie le tout à une équipe de très jeunes interprètes : expérience comme une autre de renaissance du chant français.

Mais aime-t-on encore l'opérette ? L'âge moyen du public attiré, le dimanche en matinée, par ce *Toréador*, laisse inquiet, même si quelques bambins se sont laissé traîner par leurs parents. Côté exécutants, en revanche, la conviction y est. L'orchestre d'Adolphe Adam est réduit à un piano et à une flûte : Frédéric Chatoux a du souffle ; Erika Guiomar une technique pianistique tauromachique, tous deux partagent le même enthousiasme militant. Edwige Boudry (soprano), Yves Coudray (ténor) et Lionel Peintre (baryton) mènent entre répertoire contemporain et hauts lieux baroques la carrière en demi-teinte à laquelle sont réduits beaucoup de jeunes chanteurs français. Demi-teinte que leurs voix – fort justes et bien placées au demeurant – ne connaissent malheureusement pas. L'exiguïté du lieu comme la joliesse un peu mièvre de la musique y invitaient pourtant.

ANNE REY

► **Jusqu'au 30 avril, à 21 heures les jeudis, vendredis et samedis, le dimanche à 17 heures, tél. : 42-45-18-20.**

Johnny Shines : le dernier «Duke of swing»

Le musicien de blues Johnny Shines, l'un des derniers guitaristes et chanteurs du genre «Delta blues», est mort lundi 20 avril dans un hôpital de Tuscaloosa (Alabama), à l'âge de soixante-seize ans. Johnny Shines, qui souffrait d'artérite, avait été hospitalisé le 18 mars.

Guitariste du Delta, garçon de courses, chanteur dans le style *«shouter»*, crieur, hurleur, valet de ferme, ouvrier en fonderie, vagabond, allé dans l'Arkansas, à Chicago, porteur de blues dans le Missouri, le Tennessee, le Texas, le Kentucky et l'Illinois, gratteur de rues, star de bars, vedette de restaurants et de salons de coiffures, John Ned Shines était un des derniers bluesmen en plein dans la légende, c'est-à-dire dans le mille du réel qui devait conduire une génération ou deux depuis les terres du delta du Mississippi à une reconnaisance (presque) universelle.

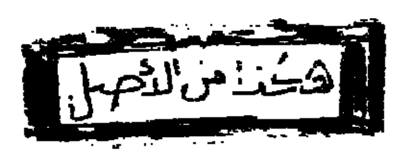
Né le 25 avril 1915 à Frayner (Tennessee) d'un père métayer, il travaille la terre en famille. A quinze ans, à Mound City, il se lie avec Walter Horton, apprend auprès de lui ce qu'il faut de guitare pour aller à l'essentiel et perfectionne la tonique et la dominante avec Chester Burnett, qui n'a pas encore pris l'illustre sobriquet de Howlin' Wolf.

En 1934, à Memphis (Tennessee), où les studios peuvent aujourd'hui avoir une pensée émue, il bricole et retrouve à moments perdus les traîne-savates et les artistes locaux dans Handy's Park : Will Shade, Little Buddy Doyle, etc. Il forme un duo avec Walter Horton et se lie avec Robert Johnson qu'il croise à Helena (Arkansas). Ils séjournent ensemble au Canada et sont invités dans des galas et des stations de radio de Detroit (Michigan). Après quoi, Johnny Shines retrouve les fermes de l'Arkansas avant de s'établir à Chicago comme les autres, Eddie Boyd, Curtis Jones ou Muddy Waters. Il joue au Frost's Corner, au Big Jerry Johnson's, en soliste ou en accompagnateur, avant de rassembler un groupe qu'il présente à Robbins (Illinois) et qu'il nomme – on voit l'idée – les Dukes of swing.

Ses premiers enregistrements pour Columbia datent de 1946, ils seront publiés en 1971. La marque Chess l'édite en 1950. Il travaille dans la construction, dans les usines, un peu partout, grave deux disques pour Job, se joint à celui qui est devenu alors Big Walter Horton, s'associe à Sonny Boy Williamson (1956-1957) et finit par abandonner l'activité itinérante.

Quelques disques (Vanguard, Testament), quelques *parties*, un engagement au Ash Grove de Los Angeles (en 1968), la tournée européenne du Chicago Blues All Stars ; un an plus tard, avec Willie Dixon, Johnny Shines revient à Holt et rassemble les Stars of Alabama. Il est l'invité des grands festivals qui s'inventent quand vieillissent les inventeurs du blues : Ann-Arbor (1970 et 1972), Washington (1971), Miami (1972 et 1975), New Orleans Jazz and Heritage et Newport à New-York (1974), Londres (1970), tournée européenne en 1972 et, comme une dernière couronne ou le signe que la boucle est bouclée, au Japon en 1975. Il chantait *«Le blues est comme mort. Le blues, c'est quand vous êtes paumé. Le blues, c'est quand vous avez le blues et que vous ne savez pas pourquoi.»*

FRANCIS MARMANDE



THÉÂTRE

Un souffle de jeunesse

« Docteur Faustus Lights the Lights », d'après Gertrude Stein, par Bob Wilson, avec des élèves-comédiens de l'ancien Berlin-Est

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Ces jours-ci, Berlin vit à l'heure franco-américaine. Le côté français est assuré par quelques films, dont *l'Amant, Cyrano, Delicatessen*, par Jérôme Savary – un habitué – qui se partage entre l'Opéra où il monte *l'Italienne à Alger*, et le Théâtre Westen. Là, il règle les numéros de cabaret inclus dans *l'Ange bleu*, que met en scène Peter Zadek, avec Ulrich Wildgrüber en Professeur Unrath et Ute Lemper dans le personnage fatal de Lola Lola. Il est vrai que, si l'on en juge par lesdits numéros de cabaret, l'adaptation théâtrale est vraiment très loin du film de Sternberg, et que Peer Raben, auteur de la musique, tournant le dos à Hollander, regarde du côté de Broadway.

Mais tout cela est prévu pour la fin mai. Actuellement, l'événement est américain. Il est dû à Bob Wilson (l'Allemagne est devenue sa seconde patrie). Il présente *Doctor Faustus Lights the Lights*, d'après Gertrude Stein, au Théâtre Hebbel, où Klaus Grüber a créé son fascinant *Amphitryon* de Kleist, l'un des phares du dernier Festival d'Automne. Toute en boiserie, la salle s'harmonise avec la scène. Leur rapport, leurs proportions installent l'intimité entre acteurs et spectateurs. Du coup, le style Wilson prend une décontraction inhabituelle. On retrouve évidemment l'incisive précision de ses éclairages magiques, sa façon de placer un personnage sur un carré de lumière comme un dessin sur une toile, son art de détruire les volumes, d'imposer au regard d'improbables obliques. Tout ce qui a fait l'enchantement de *I Was Sitting on My Patio, Einstein on the Beach, Lettre à la reine Victoria*, ici avec des résultats fort différents (1).

Le mystère, l'ambiguïté, les vertiges de ces œuvres n'existent plus, remplacés par un parti pris de jovialité blagueuse. *Doctor Faustus* se situe dans la ligne de *Black Rider*, mais en élimine les hyperboles ampoulées, les incessants changements de décors et de toiles peintes. Il s'agit cette fois d'un «petit spectacle» : il y a des surfaces noires et des surfaces blanches qui interfèrent, délimitent des figures géométriques en mouvement, plus une poutre, également mobile, tenue par des filins. C'est à peu près tout, en tout cas tout ce qui demeure visible. A la splendeur des lumières, on imagine un système complexe de projecteurs, et des échafaudages en coulisse à la façon dont les personnages apparaissent par instants, le buste en biais, à mi-hauteur des portants.

Les personnages sont : trois Faustus, deux Méphisto, trois Marguerite/Ida/Héléna/Annabel, un jeune couple, une paysanne, un voyageur, un certain Monsieur Viper, une fille habillée en garçon, qui hoche la tête, figure un chien et répète inlassablement *« Thank you »*. Tous parlent anglais, et sont les élèves de l'école Ernst Busch de Berlin-Est. Ils sont habiles, mais encore disponibles à l'émerveillement, forts d'une naïveté sans mièvrerie. Ils ont transmis à Bob Wilson leur rude vitalité, leur enthousiasme. Cela s'était passé ainsi en 1990 à Avignon, entre Kantor et les stagiaires avec qui il avait monté *Douce Nuit*. Lui n'avait pas changé sa manière, n'avait pas abandonné ses obsessions. Eux les découvraient, apportaient des émotions neuves, le plaisir de cette découverte, et la crainte aussi.

Bob Wilson a ouvert une porte sur l'inconnu aux jeunes comédiens allemands, rompus à toutes sortes de recherches. Ils s'y sont engouffrés, offrent au maître comme une vision neuve de son propre travail. Il retrouve la simplicité, le dépouillement d'images linéaires et splendides – silhouettes profilées, immobilité des corps et leur lente déambulation, légers déplacements des mains... Il se cite, dérive vers le pastiche de comédie musicale, fausse piste sur laquelle il entraîne pour mieux surprendre avec ce qu'il y a finalement de plus captivant *dans le spectacle :* son travail sur le texte.

Bob Wilson n'a pas choisi au hasard Gertrude Stein. Il adhère à son écriture répétitive et syncopée, à la duplication des mots auxquels l'accent allemand apporte une tonalité feutrée. Mots regroupés, articulés sur des rythmes divers, «musicalisés» en quelque sorte par des intonations sans le moindre rapport avec un quelconque réalisme, mais qui paraissent « naturelles ». Les comédiens se donnent sans compter, passent du jeu à la gravité pour, à la fin, se fondre à la somptueuse nuit de la mort, à son mystère, son vertige...

COLETTE GODARD

(1) Spectacles qui seront repris à Francfort-sur-le-Main et dans plusieurs grandes villes allemandes, où *Doctor Faustus* doit également être présenté.

Sonate nocturne

HALL DE NUIT
au Théâtre de la Bastille

Chantal Akerman, vingt-quatre ans après ses premiers pas de cinéaste, a décidé d'écrire des pièces de théâtre, un genre qu'elle a, nous dit-elle, toujours aimé. *Hall de nuit*, sa première pièce (1), en est la preuve concrète. Dire qu'il y avait du théâtre dans le cinéma de Chantal Akerman n'amoindrit en rien un genre et son style propre. La réalisatrice belge est même l'un des meilleures exemples de la filiation naturelle entre ces deux arts. Elle a su mieux que personne, et plus souvent, plus systématiquement que beaucoup d'autres, «arrêter» sa caméra pour laisser pleinement s'exprimer l'acteur sans d'autre effet que le jeu. On n'en finirait pas de dresser la liste de ses films – et des scènes à l'intérieur de chacun de ses films – qui relèvent du théâtre.

En entendant sa première pièce, il se confirme très vite que l'écriture d'Akerman scénariste était déjà écriture dramatique. C'est très naturellement qu'elle est passée d'un genre à l'autre. *Hall de nuit* met en scène, dans la vaste entrée d'un hôtel plutôt chic, plutôt impersonnel – beau décor de Jean Hass – entre 4 heures du matin et l'aube, la rencontre d'un jeune chasseur d'origine maghrébine et d'une très jeune fille. Elle a atterri là par hasard, en compagnie de deux amis, un homme et une femme, qui avaient apparemment décidé de terminer la soirée entre un lit et des verres d'alexandra.

La pièce ne procède pas par dialogues, mais plutôt par monologues intérieurs qui se croisent, sortes de voix off incarnées. L'histoire est celle d'une transition, de la nuit au jour, évidente, de l'adolescence à l'âge adulte, plus subtile, de la solitude à l'échange, presque bouleversante.

Une tonalité assez sombre

Pour rendre cette transition plus légère ou plus inquiétante, moins démonstrative ou plus fantasmagorique, quelques personnages secondaires truffent le récit et l'action d'interventions drôles (un valet plein d'humour), banales (une femme de ménage dont l'aspirateur sera l'un des seuls «bruits» de la représentation), désabusées (un concierge qui a le blues).

Ces rôles sont tenus par des acteurs presque tous très jeunes et tous justes, menés par une main discrète et ferme, celle d'Amahi Desclozeaux, une jeune femme passée d'Argentine en France au milieu des années 70 et de la mode au théâtre. Tous nous donnent une sorte de sonate parfaitement maîtrisée – on pense à la *Pathétique* de Beethoven et particulièrement à son rondo final mené *allegro*. Une tonalité assez sombre, donc, et les reflets d'un cristal pur.

O. S.

(1) Le texte doit être publié prochainement aux éditions de L'Arche.

▶ Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Jusqu'au 30 avril. Tél. : 43-57-42-14.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5763

HORIZONTALEMENT

I. Peut être traitée de sauterelle quand elle est fausse. – II. Garde en Angleterre. Possessif. – III. Sans rien avaler (en Suisse). – IV. Débute avec un grand événement. Comme la conscience de celui qui n'a rien fait. – V. Qui a pu nous enrichir. Envoie de dangereux paquets. – VI. Pour la dernière fois. Une grande forêt de hêtres. – VII. Note. Pas averties. – VIII. Un vulgaire cornichon. – IX. Vole sur les côtes. Pour lier. – X. D'un auxiliaire. Un mauvais travail. – XI. Foncera. D'or, pour les rois de France.

VERTICALEMENT

1. Peuvent arriver sur la pointe des pieds. – 2. Qui se plaignent maladivement. – 3. Récipient. Quand on n'y est pas, on peut déguster. – 4. Direction. Rendre moins important. – 5. Peut être malade quand il y a des calculs. La petite n'est pas la première. – 6. Mauvaises quand il y a beaucoup de trous. – 7. Raccourci. Permet un contrôle. Un métal léger. – 8. Payante, au restaurant. Est difficile à plaquer. – 9. Ville d'Italie. Qu'on rencontre souvent.

Solution du problème nº 5762

Horizontalement

I. Epaules. – II. Massorète. – III. Bru. Drus. – IV. Ulnaire. – V. Sec. Neige. – VI. Quiet. Nis. – VII. Urodèles. – VIII. Nés. Eu. – IX. Su. Atolls. – X. Bu. Asile. – XI. Punit. Tés.

Verticalement

1. Embusqués. – 2. Parleur. Ubu. – 3. Asuncion. Un. – 4. Us. Edéa. – 5. Lô. Intestat. – 6. Erdre. Os. – 7. Sereine. Lit. – 8. Tu. Giselle. – 9. Gestes. Usés.

GUY BROUTY

Souvenirs d'Algérie

BAYA
à la Maison des cultures du monde

Evidemment, la «ficelle» de ce récit est un tout petit peu convenue : après le départ de son mari et de ses enfants, une femme d'Alger décide de mettre un peu d'ordre dans ses devoirs ménagers et tombe sur des photos jaunies en rangeant un placard. Souvenirs, souvenirs... Mais cela n'a aucune importance. Baya est incarnée par une actrice remarquable, Yveline Ailhaud, et le texte d'Aziz Chouaki, écrivain et musicien – il a travaillé avec Cheb Khaled – est un récit excessivement tendre, drôle et poétique.

Baya parle. D'abord, elle a vingt ans et elle est amoureuse, les lauriers n'ont jamais été aussi roses. Puis elle a trente ans, c'est l'année de l'indépendance, mais elle s'en fiche un peu : sa vie à elle lui paraît mal partie, son indépendance à elle ne mérite pas la liesse qui a incendié la Casbah. Enfin, Baya a dix ans, et ne comprend pas toujours les discussions de ses aînés, qui vont bientôt se lancer dans l'aventure de la reconquête de leurs droits.

Par la bande, *Baya* aborde avec pudeur et simplicité quelques pages d'une histoire douloureuse et rapporte une histoire de femme comme les autres, c'est-à-dire passionnante. Yveline Ailhaud est impériale, presque seule en scène où elle évolue sous le regard de son metteur en scène, Michèle Sigal, lisant le livre de Chouaki à une petite table. Ce spectacle dure une heure. Une heure ronde, pleine, inspirée.

O. S.

▶ Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Jusqu'au 10 mai. Tél. : 45-44-72-30.

La disparition d'Andreas Bossard

Nous venons d'apprendre la mort d'Andreas Bossard, le 25 mars, des suites du sida. Il était âgé de quarante-quatre ans. Il avait fondé avec Bernie Schürch, puis Floriana Frassetto, le trio des Mummenschanz, où chacun était danseur, mime et magicien. Simplement à l'aide de masques modelables ils ont créé un bestiaire fantastique, qu'ils ont promené dans le monde entier. Le trio devait être à Séville à partir du 20 avril, pour animer le pavillon suisse.

Andreas Bossard est né en 1944 à Zurich où, après quelques études, il anime un cabaret. A vingt-trois ans, il s'installe à Paris et poursuit sa formation à l'école de Jacques Lecoq. C'est là qu'il rencontre Bernie Schürch. En 1969, tous deux mettent au point leur premier spectacle. Floriana Frassetto les rejoint et ils débutent ensemble à la Vieille Grille, à une époque où Rufus, Higelin, Zouc y faisaient leur apprentissage. En 1972, ils se produisent au «off» d'Avignon. Ils sont invités aux Etats-Unis, où ils trouvent des plateaux et des conditions techniques qui leur permettent de développer leur travail. Un article favorable d'Ann Kisselgoff, fameuse critique de danse, les lance. Mais leur art, qui est un mélange de danse, de pantomime et de théâtre, est difficilement classable.

Les Mummenschanz sont à présent reconnus dans le monde entier, participent aux grands festivals, font le tour du monde, passent dans de grandes salles – ainsi au Théâtre de la Ville en 1976. Leurs spectacles n'ont jamais perdu de leur mystère, de leur étrangeté envoûtante. Quand Andreas Bossard meurt, le trio travaillait à une création qui devait être terminée pour 1993.

C. G.

Changement de direction à Ivry

Catherine Dasté, directrice du Théâtre des quartiers d'Ivry depuis 1985, va être remplacée, à compter du 1er juillet prochain, par deux codirecteurs, Elisabeth Chailloux et Adel Akim. Elle va animer à Pernand-Vergelesses, en Bourgogne, les rencontres qui portent le nom de son grand-père, Jacques Copeau. Elle avait obtenu en octobre dernier le prix Arletty dans la catégorie metteurs en scène.

Comédiens et metteurs en scène, les deux futurs directeurs, qui animent depuis 1984 la Compagnie de la Balance, ont un contrat de trois ans. C'est au Théâtre des quartiers qu'ils ont présenté leur premier spectacle, *la Surprise de l'amour*, de Marivaux, à l'invitation du directeur de l'époque, Philippe Adrien, qui avait succédé à Antoine Vitez.

PATRIMOINE

Désert de Retz : vers la paix des braves

La colonne du Désert de Retz a retrouvé, cette année, ses stucs et sa blancheur. Les contours du potager de M. de Monville, inventeur de ce lieu étrange, se dessinent à nouveau. Peu à peu, le domaine et ses fabriques, définitivement débarrassés de la jungle qui les envahissait, sortent de leur torpeur. Et si la restauration du parc du XVIIIe siècle, en bordure de la forêt de Marly, avance sagement, la guérilla qui oppose la société civile, propriétaire du Désert de Retz, au golf voisin va peut-être se régler. Le tribunal administratif vient, en effet, d'annuler la décision du préfet des Yvelines autorisant la reprise des travaux du golf voisin. Ce qui oblige ce dernier à déposer un nouveau permis de construire auprès de la mairie de Chambourcy. Mais permettra, on l'espère, de régler à l'amiable un conflit absurde.

Rappelons les épisodes précédents. La société Golf européen décide de construire, sur un terrain qui lui appartient en grande partie, un «36 trous». Mais 20 hectares sont loués à la société du Désert de Retz, un domaine classé. Un permis de construire est déposé. Les travaux sont entamés. Les propriétaires du Désert voient alors pousser des taupinières géantes et se creuser des réservoirs non moins vastes, loin de l'esprit, comme de la lettre, du permis de construire déposé. Plainte de la société civile : les travaux sont interrompus à la demande du préfet, le 20 juillet 1990. Le 2 mai 1991, ce dernier autorise leur reprise au vu de certaines modifications (substantielles) apportées sur le terrain. La Société du Désert ne les trouvent pas suffisantes et attaque la décision du préfet qui n'a pas sollicité du maire de la commune une modification du permis de construire ni consulté les responsables de la Société civile du Désert. Le tribunal administratif vient de donner raison à ces derniers.

La sagesse voudrait maintenant que les deux parties s'entendent. En effet, le Golf européen a déjà notablement modifié ses plans et d'ultimes «améliorations» semblent possibles, sans saccage du golf. Par ailleurs, les propriétaires du Désert semblent prêts à une transaction. Un nouveau permis de construire qui aurait l'accord de tous pourrait être ainsi déposé, les travaux du golf s'achever et ceux du Désert de Retz se poursuivre. Le prochain édifice à restaurer sera sans doute le temple de Pan.

E. de R.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Loulou (1979), de Maurice Pialat, 18 h 30 ; Raging Bull (1980, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : le Monde selon Garp (1983, v.o. s.t.f.), de George Roy Hill, 14 h 30 ; John McCabe (1971, v.o. s.t.f.), de Robert Altman, 17 h 30 ; High Sierra (1941, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Le Ventre de Paris : Jeune Public : Spot Renault 8 major (1968), la Belle américaine (1961) de Robert Dhéry, 14 h 30 ; *Actualités anciennes* : France Libre Actualités, 16 h 30 ; *la Cuisine du rire* : les Rats sont là (1969) de Dimitri Stevrakas, les Gaspards (1974) de Pierre Tchernia, 18 h 30 ; *les Halles* : Actualités Gaumont, les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

> Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BETTY (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BUGSY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CÉLINE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DIÈN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA DIVINE COMÉDIE (Por., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FACES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HAMLET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HUSH-A-BYE, BABY (IRLANDAIS, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JFK (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LOULOU GRAFFITI (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

NORD (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PROMENADES D'ÉTÉ (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA STAZIONE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRUMPET 7 (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES FILMS NOUVEAUX

A BRIGHTER SUMMER DAY. Film taïwanais d'Edward Yang, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LE COUP SUPRÊME. Film français de Jean-Pierre Sentier : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FACE A FACE. Film américain de Carl Schenkel, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GAMINE. Film français d'Hervé Palud : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNA EN MER. Film autrichien de Christian Berger, v.o. : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

JOHNNY SUEDE. Film américano-suisse de Tom DiCillo, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOUS DEUX. Film français d'Henri Graziani : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE. Film canadien de Jean Beaudry : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RÉVOLTE DES ENFANTS. Film français de Gérard Poitou-Weber : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROME ROMÉO. Film français d'Alain Fleischer : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 19 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 14 h, lun., mar. 10 h et 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., lun., mar. 13 h 30, 15 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h, ven. 17 h.

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, ven. 15 h 30.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 15, sam. 15 h.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 13 h 30, jeu., mar. 22 h 10, ven. 18 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven., sam. 22 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 21 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 19 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun., mar. 16 h 45, sam. 19 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, ven. 19 h 15, sam. 17 h 30, lun. 22 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 10, mar. 20 h 15.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MOBY DICK (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim., lun. 10 h (- de 15 ans : 16 F.).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 11 h 50.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h 30, ven., lun. 20 h 20.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 12 h.

POIL DE CAROTTE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim., lun. 10 h (- de 15 ans : 16 F).

LE PROCÈS DU ROI (Por., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 17 h.

ROBINSON & CIE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, lun., mar. 13 h 45.

ROCKETEER (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, dim. 13 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim., lun., mar. 15 h 40.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, dim. 15 h, lun., mar. 16 h 30.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h 10, ven. 16 h, sam. 22 h.

VOYAGE A MELONIA (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 20.

LES GRANDES REPRISES

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

COLONEL BLIMP (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA TERRE DES PHARAONS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE D'OHARU, FEMME GALANTE (Jap., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ZIEGFELD FOLLIES (A., v.o.) : MacMahon, 17e (43-29-79-89).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 AVRIL

« L'Opéra de Garnier : le décor et la machinerie d'origine des dessous » (groupe limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Visite pour les jeunes. Monuments historiques).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 14 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

« Jardins et cités d'artistes de Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« Splendeurs de Byzance », 14 h 30, hall du Musée de Cluny (Le Cavalier bleu).

« Maurice Denis et les nabis au Musée du Prieuré », 14 h 30, 2 *bis*, rue Maurice-Denis, à Saint-Germain-en-Laye (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint-Séverin, Saint-Julien-le-Pauvre et la faculté de médecine au temps de Molière », 14 h 30, sortie métro Cluny (M.-G. Leblanc).

« Du palais de Saint-Louis à la cour d'assises : l'histoire du Palais de justice », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« Mobilier du dix-huitième siècle au Musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

Exposition : « Les jardins de Paris et d'Ile-de-France », 15 heures, Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« La folie Saint-James à Neuilly », 15 heures, 34, avenue de Madrid, à Neuilly (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 18 heures : « Gustave Flaubert et la véritable Mme Bovary », par R. Chouard (Les Normands de Paris).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Géoscience et tectonique des plaques », par X. Le Pichon (Mouvement de la responsabilité scientifique).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Un Européen à la découverte du Nouveau Monde : Christophe Colomb », par R. Larose (Maison de l'Europe).

Ecole des mines, 60, boulevard Saint-Michel, 18 h 30 : « Le regard d'un cinéaste », avec B. Tavernier (Conférences aux Mines).

ÉCONOMIE

BILLET

Morale et Sécurité sociale

La décision du Conseil d'Etat jugeant excessif le calcul de la cotisation payée en 1988 par *les entreprises au titre des accidents du travail (le Monde* daté 19-20 avril) devrait introduire davantage de cohérence dans les comptes de *la* Sécurité sociale. Et, peut-être, *engendrer* une certaine moralisation.

Ces dernières années, les pouvoirs publics avaient trouvé un moyen très pratique pour équilibrer l'assurance-maladie. En jouant sur les majorations destinées à couvrir les dépenses liées aux accidents de trajet, à la gestion administrative ou à la solidarité avec les régimes sociaux déficitaires, ils gonflaient artificiellement les résultats de la branche des accidents du travail dont les excédents (3,5 milliards de francs en 1988, 3,2 milliards en 1989, 2,5 milliards en 1990) n'avaient rien... d'accidentel. Une pratique que le Conseil d'Etat, sollicité par l'Union des industries métallurgiques et minières, a jugé irrégulière pour l'année 1988. Dès le 22 avril, l'UIMM demandera à la Caisse nationale d'assurance-maladie le remboursement du trop-perçu, évalué à 1,6 milliard de francs. En attendant que ses autres recours soient examinés...

Pour sa part, le ministère des affaires sociales affirme avoir déjà opéré son *mea culpa* en appliquant les recommandations du rapport Bougon qui, dès 1989, souhaitait des règles de calcul plus objectives. Les excédents ont fondu (800 millions de francs en 1991 et 715 millions en 1992) et, cette année, le ministère a transféré sur la cotisation d'assurance-maladie une partie de la contribution due pour les accidents du travail, grappillant au passage 0,8 milliard de francs.

S'il n'est pas acquis que ce succès juridique entraînera une baisse des charges patronales, il devrait en revanche aller dans le sens d'une plus grande vérité des coûts. D'ailleurs, les excédents considérables (25 milliards de francs entre 1989 et 1992) – et tout aussi artificiels – accumulés sur les allocations familiales pourraient être menacés.

Est-il en effet « moral » que l'assurance-maladie soit partiellement financée par la lutte contre les accidents du travail (sans engendrer d'effet dissuasif puisque ceux-ci ne cessent d'augmenter depuis 1987) et que le déficit grandissant des retraites soit partiellement comblé par des fonds qui devraient financer la politique familiale ?

JEAN-MICHEL NORMAND

Le sommet CEE-Etats-Unis

MM. Bush et Delors s'efforceront d'éviter le blocage de l'Uruguay Round

L'Uruguay Round est au plus mal. M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, l'a dit mercredi 15 avril, à sa manière, en faisant évoquer par son porte-parole la réunion qu'il aura, mercredi 22 avril à Washington, aux côtés de M. Annibal Cavaco Silva, premier ministre portugais et président en exercice du conseil des ministres européen, avec le président George Bush et M. James Baker : *« Elle ne doit pas susciter trop d'attente... Rien ne nous permet de dire que les points de vue se soient rapprochés. »*

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

A Bruxelles, au vu de l'état de la négociation, on s'attend à un échec du sommet Etats-Unis-CEE. Si cette prévision pessimiste est confirmée, il faudra alors rédiger l'acte de décès de l'Uruguay Round, ces négociations commerciales multilatérales engagées dans le cadre du GATT en 1986, ou, au moins, celui de la récente phase des pourparlers, qui a débuté en décembre 1991 lorsque M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, a présenté un projet de compromis global. Il en avait fixé l'échéance, à titre indicatif, au 15, puis à la fin avril. L'essentiel de la tâche de MM. Bush et Delors pourrait être, *en vérité*, de trouver un habillage pour tenter d'atténuer la portée négative de cet échec, pour essayer d'éviter qu'il ne compromette la reprise de l'activité. Quelques jours plus tard, le même constat d'échec pourrait être aussi dressé à Genève, où l'on prévoit une réunion du comité des négociations commerciales, la plus importante des instances de l'Uruguay Round, qui rassemble l'ensemble des « parties contractantes » engagées dans l'entreprise. Compte tenu du climat qui règne à Genève, il y a tout lieu de croire que la principale responsabilité de cette faillite sera imputée à la Communauté.

La dernière tentative euro-américaine pour débloquer les pourparlers, le 14 avril à Londres au niveau des hauts fonctionnaires, a échoué. *« Il n'y a pas eu de progrès, on a fait du surplace. Dans ces conditions, ce ne sera pas facile pour M. Delors d'avoir une conversation substantielle avec le président Bush »*, commentait le lendemain un des principaux négociateurs de la CEE.

En ce qui concerne l'agriculture, toujours au centre du conflit, le principal obstacle a trait aux exportations subventionnées. Les Etats-Unis s'en tiennent strictement à la formule préconisée dans le « papier Dunkel » : la Communauté devra réduire de 36 % en cinq ans le montant des crédits qu'elle accorde pour vendre aux pays tiers et, surtout, il lui faudra s'engager à réduire de 24 % le volume de ses exportations subventionnées. C'est cette dernière disposition qu'ont toujours fermement récusée une majorité d'États membres, dont, bien sûr, la France. Cependant, à Londres, lors de la tentative avortée, les négociateurs de la Commission, s'écartant ainsi délibérément de leur mandat, avaient envisagé la possibilité d'un engagement en volume portant non pas sur 24 %, mais sur 15 % des exportations subventionnées. Les Américains n'ont pas voulu s'arrêter sur cette offre.

« Atterrissage en douceur »

L'impasse est également complète en matière de libéralisation des échanges de services. Mettre en exception 75 % de ces échanges, notamment les services financiers et les télécommunications, comme le réclament les Etats-Unis, est inadmissible, ont fait valoir les Européens. Les Américains justifient leur attitude par l'insuffisance de l'offre d'autres parties contractantes, notamment de pays du tiers-monde. Ils laissent entendre qu'ils pourraient revoir leur position. Mais la Communauté, qui a toujours insisté sur le caractère global de la négociation, n'a pas obtenu la moindre forme de garantie. Par ailleurs, à Genève, les négociations sur *« l'accès au marché »*, c'est-à-dire en particulier sur la réduction des droits de douane encore perçus dans les échanges, n'ont apparemment pas progressé.

MM. Bush d'une part, MM. Cavaco Silva et Delors d'autre part, s'emploieront-ils à limiter la gravité de leurs désaccords ? On peut penser *a priori* qu'aucun d'entre eux n'a intérêt à jeter de l'huile sur le feu. Pourquoi ne pas imaginer un report de la négociation à la fin de l'année, après les élections présidentielles américaines ? Ou bien, comme on en parle à Genève, un *« atterrissage en douceur »* selon lequel les pays participants s'entendraient pour préserver les acquis de six ans de négociations, renvoyant les dossiers les plus sensibles à des jours meilleurs ? On peut penser de surcroît qu'à la fin de l'année la réforme de la politique agricole commune (PAC) aura été adoptée, ce qui devrait rendre plus facile la recherche d'un modus vivendi avec les Etats-Unis. A condition, bien sûr, que les États membres qui voulaient conclure le GATT avant de nouer le débat sur la réforme acceptent d'inverser l'ordre des facteurs.

S'exprimant récemment à Bruxelles devant la commission des relations économiques extérieures du Parlement européen, M. Dunkel avait donné l'impression de ne pas écarter une telle issue : *« Les délais sont aussi des pièges, ils créent le sentiment que quelque chose va se passer et si l'événement attendu ne survient pas, le moral tombe. »*

En admettant que l'administration américaine se prête à un tel jeu, il restera à vérifier si elle a la volonté et le pouvoir de calmer les différents conflits commerciaux transatlantiques qui ont surgi ces dernières semaines, en accompagnement des avatars de l'Uruguay Round. Parmi ceux-ci, l'affaire du panel « soja » peut paraître la plus grave : les Etats-Unis disposent d'un arbitrage du GATT en leur faveur et peuvent être tentés de pousser plus loin cet avantage. Les négociateurs de la Commission semblent croire cependant qu'ils préféreront plutôt rechercher une solution à l'amiable avec la CEE. Il y a une semaine, les sidérurgistes américains ont engagé des procédures anti-dumping et anti-subventions contre les exportateurs communautaires de barres de fer et de poutrelles (dont Usinor-Sacilor et Ascométal), laissant craindre la reprise d'une « guerre de l'acier ». La Commission a déploré cette nouvelle offensive intervenant après que les Etats-Unis eurent interrompu, un peu rapidement à son avis, les négociations en vue d'un arrangement multilatéral sur le commerce des produits sidérurgiques.

D'autre part, les autorités de Washington n'ont toujours pas confirmé l'accord, récemment conclu à Bruxelles, concernant le plafonnement des subventions à Airbus ainsi que celui des aides indirectes accordées, par le truchement de contrats de recherche, aux constructeurs d'avions américains (*le Monde* du 3 avril). Plutôt qu'un rôle de super-négociateur, c'est apparemment celui de pompier qui attend M. Delors à Washington.

PHILIPPE LEMAITRE

L'évolution de la taxe (départementale) d'habitation

TOTAL
Taxe professionnelle
Taxe d'habitation
Foncier bâti
Foncier non bâti

Millions de francs
60 000
50 000
40 000
30 000
20 000
10 000
0
84 85 86 87 88 89 90 91
Source : Ministère de l'Intérieur

La taxe d'habitation (qui est l'un des quatre impôts directs perçus par les collectivités locales) alimente à la fois les caisses des communes, celles des départements et celles des régions. C'est seulement la part départementale (13,8 milliards de francs de ressources en 1991) qui doit faire l'objet en 1992 d'un nouveau mode de calcul – en prenant pour base les revenus des personnes et non plus la valeur du logement – sauf si le gouvernement de M. Bérégovoy, qui n'est pas favorable à ce changement, revient sur la loi votée en 1991 à l'initiative des députés socialistes.

Les taux votés l'an dernier par les conseils généraux sont très différents selon les départements : 3,64 % dans le Rhône, 7,94 % dans la Somme et 8,20 % en Corse-du-Sud.

Propriété des frères Reichmann

Le groupe immobilier canadien Olympia and York tente de renégocier de très lourdes dettes

Le plus grand promoteur immobilier du monde, Olympia and York Developments, propriété privée des frères Reichmann, de Toronto au Canada, connaît depuis un mois de graves difficultés, dues à un endettement très lourd, aggravé par la déprime du marché immobilier mondial. L'origine de ces difficultés se situe à Londres, où le groupe est fortement impliqué dans l'ambitieux projet de Canary Wharf, sur les docks.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Quand le plus gros promoteur immobilier privé de la planète se retrouve à court de liquidités, la centaine d'institutions financières auxquelles il doit 14,3 milliards de dollars canadiens (près de 68 milliards de francs) met en branle une opération de restructuration de dettes dont l'ampleur fera date. Sous l'œil inquiet des trois banques centrales les plus directement concernées : la Banque du Canada, la Banque d'Angleterre et la Réserve fédérale de New-York.

Le holding canadien Olympia and York Developments, contrôlé par les frères Reichmann de Toronto (*le Monde* du 27 septembre 1989), possède plus de 4 millions de mètres carrés de bureaux de grand standing. C'est le plus gros propriétaire à New York (quatorze immeubles, dont le World Financial Center) et à Toronto (dix-neuf immeubles) et le promoteur du plus ambitieux complexe immobilier d'Europe : Canary Wharf, sur les docks de Londres.

La crise dans laquelle se débat O and Y depuis un mois est le signe le plus manifeste à ce jour de la profonde déprime du marché immobilier mondial. Et l'originalité du montage financier qu'O and Y a soumis aux créanciers la semaine dernière pourrait bien en faire un cas d'école quant aux pouvoirs d'intimidation qu'un débiteur peut retirer de ses propres dettes, à condition qu'elles soient énormes...

Canary Wharf, projet lancé en 1987 et dans lequel O and Y a déjà englouti plus de 4 milliards de dollars pour n'en réaliser encore qu'un tiers, est le gouffre qui a drainé toutes les liquidités du groupe au moment-même où la valeur de ses propriétés s'effondrait partout pour cause de récession économique et de saturation des marchés immobiliers.

Le pari londonien

Pour financer leur pari londonien, les Reichmann, dont la réputation d'intégrité et d'habileté est sans pareille dans le milieu immobilier, ont renoncé à leur prudente habitude de ne jamais hypothéquer leurs immeubles au-delà de la moitié de leur valeur. En février dernier, une agence canadienne de cotation de crédits sonnait soudain l'alarme en déclassant certains effets de commerce à court terme d'O and Y. D'où une crise de confiance, qui contraignait O and Y à retirer le mois suivant la totalité de ses 800 millions de dollars d'effets en circulation et à surseoir au paiement des intérêts sur certaines de ses obligations.

C'est pourtant encore sur Canary Wharf que parie Paul Reichmann, le grand stratège de la famille, pour éviter les dépôts de bilans en série. Aux quelque trois cents banquiers et avocats américains, européens et asiatiques venus représenter ses créanciers à Toronto, le 13 avril, O and Y a carrément demandé 300 millions de dollars canadiens de nouveaux prêts, dont 210 millions de dollars (100 millions de livres) pour éviter l'interruption des travaux en cours à Londres. Tous les créanciers ont d'autre part été priés d'accorder des délais de paiement sur les sommes qui leur sont dues, jusqu'à ce que la crise de liquidités soit réglée. Mais seulement le tiers des 14,3 milliards de dollars de dettes a été mis sur la table pour renégociation : pas question de mettre tous les actifs du groupe dans un seul panier de garanties à offrir aux prêteurs. O and Y estime en effet que presque toutes ses propriétés nord-américaines (sur lesquelles les Reichmann ont d'abord bâti leur fortune) sont adéquatement financées et entend les tenir à l'abri du processus de restructuration de sa dette. A son avis, les négociations doivent avoir lieu pays par pays et être éclatées entre une douzaine de groupes de prêteurs, selon le complexe immobilier concerné.

Ce plan financier est largement perçu comme l'œuvre de Paul Reichmann et certains analystes y lisent une volonté de diviser les banquiers pour mieux leur imposer sa solution. Thomas Johnson, ex-président de *Manufactures Hanover Trust*, que les banquiers avaient imposé fin mars aux frères Reichmann pour mener l'opération de restructuration, a d'ailleurs brutalement démissionné la veille de l'annonce de ce plan, moins de trois semaines après avoir été nommé président d'O and Y.

Les Reichmann ont révélé qu'en un an la dégringolade des marchés immobiliers avait ramené la valeur nette d'O and Y de 8,1 milliards de dollars à 5,5 milliards de dollars. En somme, ils réclament hardiment un nouvel acte de foi de la part de leurs prêteurs, dont la capacité de refuser est inversement proportionnelle au montant de leurs créances. Comme le leur a cyniquement dit le porte-parole d'O and Y : *« L'entreprise vaut mieux vivante que morte. »*

CATHERINE LECONTE

Selon un rapport du Plan

La France est l'un des pays les plus ouverts à l'investissement étranger

Perçue comme un espace fermé à l'extérieur, au climat social difficile, à l'administration tatillonne, la France est, de tous les grands pays industrialisés, le plus ouvert aux implantations étrangères, relève le Commissariat du Plan dans un rapport sur les investissements internationaux publié mardi 21 avril.

Déjà, en 1988, les entreprises industrielles sous contrôle étranger représentaient en France 28 % du chiffre d'affaires national et 22 % de l'emploi manufacturier, contre 21 % et 16 % dans l'ex-RFA, 12 % et 9 % aux Etats-Unis, 21 % et 13 % au Royaume-Uni, deux fois 1 % au Japon.

Ce phénomène ancien – la France, dès les années 50, était l'un des trois pays d'accueil privilégiés par les sociétés américaines en Europe, rappellent les auteurs du rapport – n'a souffert que de faibles inflexions.

Les pouvoirs publics n'ont finalement exercé que très ponctuellement et très symboliquement leur veto, estime le Plan. Et les discours récurrents visant à protéger l'industrie nationale contre une éventuelle colonisation étrangère n'ont pas remis en cause une tendance générale à l'ouverture. Celle-ci a été renforcée à partir de 1985 par l'allégement progressif des dispositifs de contrôle, dotant ainsi l'Hexagone d'un cadre fiscal et réglementaire parmi les plus libéraux d'Europe.

Le groupe de travail à l'origine du rapport se prononce clairement en faveur de l'ouverture, tout en reconnaissant les risques de conditions trop conciliantes faites à l'investissement étranger : implantation d'« usines-tournevis », non-réciprocité handicapant les entreprises françaises par rapport à leurs concurrentes étrangères qui bénéficient de rentes de marchés intérieurs protégés, perte d'indépendance du tissu industriel de base que représentent les PME. *« La politique d'accueil, qui a été mise en place de manière de plus en plus accentuée par les pouvoirs publics depuis le milieu des années 80, constitue d'ailleurs un corollaire juridiquement et économiquement inévitable de la formation du marché unique »*, notent les auteurs.

L'Hexagone doit savoir mieux profiter de son attractivité, conclut le Plan. La France attire beaucoup d'investissements étrangers directs mais ces flux restent inférieurs aux investissements français à l'extérieur, ce déséquilibre étant source d'appauvrissement. L'ouverture aux investissements étrangers doit être encouragée puisqu'elle permet, au même titre que l'investissement national, et sous réserve de maîtrise (le rapport reconnaît le caractère particulier de secteurs comme l'informatique et l'automobile), de maximiser la croissance et l'emploi sur le territoire.

ÉCONOMIE

FINANCES

Echappant aux conséquences de la chute de la Bourse de Tokyo

Wall Street marque une pause après son envolée des derniers jours

Après six séances de hausse consécutives – et trois records historiques – la Bourse de New-York souffle un peu. Le 20 avril, l'indice Dow Jones a cédé 30,19 points, à 3336,31. Ce recul s'est effectué sous l'effet des prises de bénéfice, négligeant toutefois le nouveau recul du marché japonais amorcé le même jour et qui devait se poursuivre le lendemain. Mais la reprise économique, si elle était trop forte, ferait craindre une remontée des taux d'intérêt.

NEW-YORK

de notre correspondant

«Wall Street a sans doute mangé son pain blanc. Maintenant, il va falloir faire un peu de régime avant de repartir à la hausse. Le seul véritable danger est que Tokyo continue à dégringoler. Et que les investisseurs nippons se mettent à vendre beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. Et à n'importe quel prix!» Pour ce familier du New York Stock Exchange, l'envolée de ces derniers jours – qui a permis à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles de gagner près de 6 % en l'espace de six séances, avant de clôturer à un nouveau niveau record de 3336,50 points le 16 avril – était la conséquence directe des excellents résultats annoncés par de nombreuses entreprises américaines au titre du premier trimestre 1992 (et non pas de l'exercice 1991 comme indiqué par erreur dans notre édition datée 19-20 avril).

La Bourse américaine a-t-elle encore une marge de hausse importante? Oui, affirment la plupart des analystes. Dans sa dernière livraison, le magazine *Barron's* n'hésite pas à placer la barre plus haut, quasiment hors de vue, en escomptant pour l'indice Dow Jones un niveau de 5 500-6 500 à l'horizon... de l'an 2000. Pour étayer cette hypothèse, l'hebdomadaire financier, traditionnellement haussier, se livre à un savant calcul établi à partir de la variation du Dow Jones durant cinq périodes de vingt ans, remontant au début des années 30, et en prenant en compte les fluctuations du rapport cours/bénéfice des actions (le fameux *«price earning ratio»*) pour aboutir à un niveau de 5 123 points très exactement en l'an 2000. Sans la moindre commisération à l'égard des mécréants, l'auteur de l'article avertit *«tout investisseur préférant se plonger la tête dans le sable et ignorer les leçons historiques des marchés boursiers»* qu'il s'expose *«probablement à de lourdes pertes»*.

Scénario d'une sortie «molle»

Ce qui importe maintenant aux boursiers américains, c'est la durée et l'ampleur de la reprise économique. Lors d'une récente intervention devant la commission budgétaire du Congrès, M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, avait pris sur lui d'annoncer un taux de croissance du produit intérieur brut (qui devra être confirmé) de 2 % pour le premier trimestre 1992. La veille, l'un de ses collègues de la Fed, le gouverneur John Laware, avait laissé deviner le taux de croissance trimestriel de l'économie américaine que devait ultérieurement confirmer son président, en ajoutant que ce taux était doublé par rapport à ses prévisions des dernières semaines, une nette amélioration dont il voyait l'origine dans les ventes plus importantes que prévu en matière d'automobiles, de ventes au détail et de mises en chantier. Sur ces bases, M. Laware estimait alors que le PIB des Etats-Unis devrait croître de 2,5 % à 3 % cette année, alors qu'il ne tablait précédemment que sur un taux de 2 % pour l'année en cours.

Pour les gendarmes de la politique monétaire américaine, auxquels on doit l'essentiel de l'amélioration constatée (faute d'avoir permis à l'administration et au Congrès, empêtrés dans un déficit passé de 100 à 400 milliards de dollars en dix ans, d'utiliser l'arme budgétaire), le scénario d'une sortie de récession «molle» est finalement le moins préoccupant en matière de grands équilibres. En acceptant son inévitable corollaire : une stabilisation, voire une légère hausse, du chômage pendant plusieurs mois tant que les entreprises n'auront pas effectué tous les licenciements annoncés et que la reprise ne se sera pas suffisamment fortifiée pour absorber les 1,8 million de demandeurs d'emploi créés par la récession. *«Une croissance supérieure, de 4 % ou 5 % par an ne serait pas sans danger»*, estime toutefois M. Laware, car elle entraînerait des tensions inflationnistes *«significatives»*.

Mais le principal danger vient sans doute d'ailleurs, du Japon, où les marchés, en baisse de 30 % depuis octobre 1991 (après avoir chuté de 40 % en 1990), continuent à être fortement secoués ainsi qu'en témoigne le nouveau repli de la Bourse de Tokyo en début de semaine. Durant son intervention devant le Congrès, M. Greenspan s'est voulu rassurant. *«A mon avis, l'impact pour les Etats-Unis devrait être limité»*, a-t-il assuré, admettant que les Japonais allaient certes procéder à des ajustements de leurs actifs mais sans que cela entraîne de graves conséquences pour les marchés américains. De fait, les investisseurs nippons – qui traditionnellement souscrivaient environ 30 % des émissions de bons du Trésor américain – ont freiné leur achats sans que le marché s'effondre, d'autres souscripteurs (essentiellement des banques américaines) ayant pris leur place. Dans le même temps, M. Greenspan a indiqué qu'il voyait dans l'effondrement de la Bourse de Tokyo un effet boule de neige qui obligera les firmes nippones à emprunter plus cher l'argent que ne leur fournit plus le marché boursier et donc, à terme, une compétitivité amoindrie des entreprises japonaises sur la scène internationale. Sans préciser s'il fallait regretter ou se réjouir de cette nouvelle donne.

SERGE MARTI

SOCIAL

Contre l'exclusion et le racisme

Une manifestation du 1er mai à la frontière franco-belge

Les dirigeants des organisations syndicales françaises CFDT, FEN, FGAF-Autonomes et UNEF-ID, ainsi que ceux de syndicats belges, anglais, allemands, polonais et hongrois ont annoncé, jeudi 16 avril, qu'ils participeront, le 1er mai, à une grande manifestation *«de lutte contre toute exclusion sociale et le racisme»* qui se déroulera à Halluin (Nord) sur la frontière franco-belge. Les secrétaires généraux des différentes confédérations interviendront lors d'une table ronde.

Les syndicats français se sont regroupés autour d'un appel lancé à l'échelon communautaire par la Confédération européenne des syndicats (CES). Dans une déclaration commune, ils appellent à faire du 1er mai une journée unitaire pour *«faire face à la montée des nationalismes, du racisme, de la xénophobie, des discours de haine, d'exclusion»* et faire front devant *«les dangers que ces dérives représentent en termes de régression sociale et de recul de la démocratie»*.

EN BREF

□ **«3616 code fonctionnaires».** – Le ministère de la fonction publique a annoncé, vendredi 17 avril, que le service télématique de sa direction générale – «3616 code fonctionnaires», – créé en septembre 1991, permet désormais de *«tout savoir sur la politique de localisation en province des organismes publics»*. La rubrique «Bourse d'emplois», mise à jour régulièrement, comporte en effet la liste des services qui seront «délocalisés» ainsi que la description des mesures sociales d'accompagnement. Chaque fonctionnaire pourra l'utiliser afin de calculer le montant exact de son indemnisation et trouver d'autres renseignements pratiques.

□ **Six firmes, dont France Telecom, intéressées par la Compagnie nationale des télécommunications de Panama.** – Six entreprises française, portugaise et nord-américaines seraient intéressées par la Compagnie nationale des télécommunications de Panama (Intel), a-t-on appris dimanche 19 avril de source officielle. Les Américains Bell Atlantic, Cables and Wireless, South Western Bell et GTE, France Telecom et le portugais Marconi *«ont exprimé leur intérêt à acheter Intel»*, selon un document du contrôleur des finances de la République. 55 % du capital d'Intel seront vendus au mieux-disant, selon le plan de privatisation du gouvernement du président Guillermo Endaras. Intel fait partie des vingt-deux entreprises dont la privatisation avait été annoncée il y a vingt-six mois, lorsque le gouvernement avait lancé un plan de libéralisation de l'économie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf gabon

Le Conseil d'Administration de la société Elf Gabon s'est réuni le 16 avril 1992 et a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1991.

Elf Gabon a enregistré un résultat bénéficiaire de 20 949 millions de francs CFA, au lieu de 21 658 millions de francs CFA en 1990. Cette légère diminution est la conséquence de la baisse des prix des bruts, qui n'a été que partiellement compensée par l'augmentation de la part d'huile revenant à Elf Gabon.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui sera convoquée le 11 juin 1992 au Gabon de distribuer un dividende net égal à 2 800 francs CFA par action au titre de l'exercice 1991, contre 2 700 francs CFA par action au titre de l'exercice 1990.

SOVABAIL

Le conseil d'administration de SOVABAIL, réuni le 16 avril 1992, a pris connaissance des résultats de l'offre publique d'achat amicale présentée par la société AFFINE, qui a permis à cette dernière d'acquérir plus de 51 % des actions de la société.

Prenant acte des démissions d'administrateurs et de censeurs intervenues à l'issue de l'O.P.A., il a coopté six nouveaux administrateurs, de sorte que sa composition est la suivante : Gérard ATTARD, Maryse AULAGNON, Bernard-Raphaël LEFEVRE, Jean NASSAU, Gustave RAMBAUD, André WORMSER, AFFINE représentée par Bérengère GUY, Assurances Générales de France-Vie représentées par Jean-Claude WAGNER, Crédit Foncier de France représenté par Robert FAGES.

Le conseil ainsi composé a confirmé M. Gérard ATTARD en qualité de Président-Directeur Général et le CREDIT FONCIER DE FRANCE en qualité de Vice-Président et désigné Mme Maryse AULAGNON en qualité de Vice-Président Directeur Général et M. Bernard-Raphaël LEFEVRE aux fonctions de Directeur Général.

Comme indiqué dans la note d'information publiée dans le cadre de l'O.P.A., le conseil a donné à AFFINE un mandat de gestion, dont certains aspects seront confiés à SOVAC pour lui permettre d'assurer la continuité de la gestion administrative et financière de SOVABAIL.

Le conseil a décidé de réunir l'assemblée générale des actionnaires le 27 mai 1992 à 15 heures, 19/21, rue de la Bienfaisance à Paris 8e.

Un formulaire de vote par correspondance et de procuration ainsi que les autres documents prévus par la loi seront adressés aux actionnaires qui en feront la demande, au plus tard six jours avant la date de la réunion, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée soit à SOVABAIL, soit à LAZARD Frères et Cie, 121, boulevard Haussmann à Paris 8e.

Banque Fédérative Crédit Mutuel

34, rue du Wacken - 67000 STRASBOURG

BILAN 1991

Le Conseil de surveillance de la Banque fédérative du Crédit mutuel, réuni le 26 mars 1992 sous la présidence de M. Etienne Pflimlin, a arrêté les comptes de l'exercice 1991, présentés par M. Michel Lucas, président du Directoire.

Le total bilan a progressé de 51 % pour atteindre 101,9 milliards de francs au 31 décembre 1991.

Les dépôts de la clientèle (hormis CDN) ont augmenté de 6,3 % et les crédits de 10,3 %.

Le produit net bancaire s'établit à 1 177 millions de francs et le bénéfice net à 464 millions de francs, contre 290 millions l'an passé, soit en progression de 60 %.

Le résultat net du Groupe Alsace, Lorraine et Franche-Comté (Caisses locales et Banques fédérales) ressort à 980 millions de francs, soit en progression de 27 % par rapport à 1990.

Après affectation des résultats, les fonds propres de la BFCM dépasseront 2,5 milliards de francs et ceux du Groupe seront de 10,3 milliards de francs contre 9,1 milliards un an plus tôt.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DES ACTIONS ET DES BONS DE SOUSCRIPTION DATAID PAR AT&T INTERNATIONAL

Actionnaires de DATAID vous avez jusqu'au 24 avril 1992 inclus pour répondre à l'offre proposée par AT&T INTERNATIONAL

Prix d'offre : F 367 par action, ce qui représente une prime de 144% sur la moyenne des cours de l'action des 3 mois précédant la date de dépôt de l'OPA;
F 109 par bon de soucription.

- L'OPA porte sur la totalité des actions et des bons de souscription DATAID en circulation à la date d'ouverture de l'offre, le 25 mars 1992.
- AT&T INTERNATIONAL se réserve le droit de renoncer à l'offre si moins de 1 182 057 actions et actions potentielles sont apportées à l'offre, soit environ 80% du capital de DATAID en cas d'exercice de la totalité des bons en circulation.
- M. Pierre BENHAMOU, principal actionnaire et Président-Directeur Général de DATAID, s'est engagé à apporter à l'offre 664 514 actions, soit 51,36% du capital, et 56 202 bons de souscription.
- A l'avenir, les profits de DATAID seront destinés à financer les investissements plutôt qu'à être distribués sous forme de dividendes.
- AT&T INTERNATIONAL ne souhaite pas le maintien de l'action DATAID à la cote du Second Marché et a l'intention d'en demander la radiation en cas de succès de l'OPA, si les conditions nécessaires sont réunies.

Cette offre est valable jusqu'au 24 avril 1992 inclus

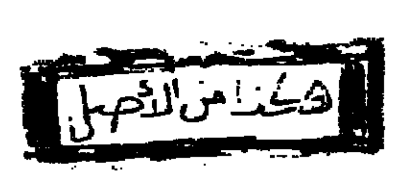
Elle a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de DATAID.

Donnez dès à présent l'instruction d'apport de vos titres à l'Offre à votre Banque ou à votre intermédiaire financier.

Une note d'information (visa COB n°92-093 du 6 mars 1992) peut être obtenue gracieusement auprès de votre banque ou de votre intermédiaire financier ainsi qu'auprès de la BANQUE NATIONALE DE PARIS-DAFPI - Secrétariat Financier, 20 boulevard des Italiens - 75009 Paris.







ÉCONOMIE

COMMUNICATION

MILLE-FEUILLES

De la «presse de caniveau» aux journaux de guerre

Dorothée n'est pas Dorothée : la star qui apparaît sur TF 1 est sa sœur jumelle, Claude. La «vraie» Dorothée cache près du Mans ses 130 kilos, acquis après une malheureuse cure de rajeunissement. Cette «exclusivité» et bien d'autres – ainsi, dans une autre vie, Anne Sinclair vivait au pays Bigouden ; Brigitte Bardot ; construit une arche de Noé et Jacques Martin craint les enfants comme la peste – sont relatées par le deuxième numéro (daté du 1er avril) d'un nouvel hebdomadaire, *Jour de Paris* (6 francs).

Son éditeur, M. Robert Lafont, qui publie notamment le sérieux magazine économique *Entreprendre*, veut donner une cure de jouvence au marché de la presse à potins et à scandales, occupé par *France-Dimanche* et *Ici-Paris*, en exploitant un autre filon populaire, «l'étrange et le bizarre» mâtiné d'humour. Sans faire dans la dentelle. Mais 120 000 lecteurs en seraient amateurs, et ce succès a incité l'éditeur à transformer son hebdomadaire en quotidien, le 28 avril.

Voilà de quoi donner des idées aux patrons de presse intéressés par la création de journaux dits populaires, comme M. Philippe Villin, l'un des barons du groupe Hersant (*le Monde* du 19 mars). Il reste que l'ambiguïté demeure et que les «informations» livrées par *Jour de Paris*, tirées de dépêches laissées en bord de pages par les autres journaux, relance le débat entre information vérifiée et mise en scène, et trouble un peu plus la vision que les lecteurs peuvent avoir du rôle de la presse et des journalistes. En prenant pour point de mire la «vie secrète» des stars et des personnalités du petit écran et de la politique, n'approche-t-on pas graduellement de ces journaux que les Britanniques ont baptisés «presse de caniveau»?

Faire craquer son petit ami

En attendant, la floraison récente de magazines atteste, encore une fois, que la France est surtout le pays d'élection de la presse spécialisée. Mais pour se tailler une place au soleil, les éditeurs minimisent les risques éditoriaux et certains pratiquent aussi des prix promotionnels sur leur premier numéro.

L'éditeur de *Jour de Paris* publie dans la foulée *Célébrités*. Ce mensuel, tiré à 150 000 exemplaires, se consacre, pour 29 francs, à «la vie, l'œuvre, le tempérament et les passions» d'une vedette de l'actualité, du spectacle ou du cinéma. Sans grand risque, puisque le premier numéro a choisi Patrick Bruel. Les jeunes filles de quinze à vingt et un ans victimes de la «bruelmania» pourront aussi lire le nouveau bimensuel *Bravo Girl!*, conçu par les éditions Bauer, qui publient déjà en France *Maxi*, *Marie-France* et *Bussi l'ours*. *Bravo Girl!* utilise les recettes classiques de la presse féminine populaire (mode à petits prix, roman-photo, courrier du cœur, conseils pour faire craquer son petit ami mais aussi pour éviter de «tomber» enceinte la première fois, etc.).

La maquette n'a pas dû exiger des trésors d'imagination, tant elle ressemble à une copie de *Salut!* et autres journaux issus de la trentenaire vague «yéyé». Pourtant, le premier numéro, tiré à 1 200 000 exemplaires, et vendu au prix promotionnel de 3 francs, a été diffusé à 750 000 exemplaires. Les numéros suivants sont vendus 9 francs. L'éditeur assure qu'ils partent comme des petits pains.

Les lecteurs s'amuseront peut-être davantage en feuilletant le dernier-né des magazines de programmes de télévision, *Quoi? Télé*. Publié par l'éditeur de l'hebdomadaire la *Grosse Bertha*, ce nouveau magazine de petit format, vendu 10 francs et tiré à 80 000 exemplaires, traite des programmes sur un ton qu'il souhaite décapant et impertinent, en répondant par exemple au courrier des autres magazines ou en «dévoilant» le destin des stars de la télévision des années 60, comme le poney Poly ou la poupée Claire. Mais les premières livraisons déçoivent – maquette indigeste et humour un peu gras. Attendons pour juger si *Quoi? Télé* offre vraiment un autre regard sur la télévision et ses paillettes.

Plus classique, doté d'un confortable budget promotion – (15 millions de francs), *Médecine douce* aborde le sujet de la santé et du bien-être, un créneau tout aussi concurrentiel que celui de la télévision, déjà occupé par des poids lourds comme *Santé magazine*, *Top Santé* voire *Réponses à tout-santé*. Son éditeur, Loft international (*le Monde de la musique*, *Historama*, *Psychologies*...) a racheté *Médecine douce* il y a quelques mois et vise les femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans en alliant santé et nature, diététique et plaisir, prévention et médecine. Le premier numéro (18 francs, soit 5 francs de moins que l'ancienne formule, ce qui l'ajuste aux autres féminins) a été tiré à 200 000 exemplaires. De la santé à la beauté, il n'y a qu'un pas que franchit l'hebdomadaire des éditions Larousse, *Beautés du monde*, qui, lui aussi, évite les risques en choisissant la Grèce comme premier sujet (10 francs les numéros un et deux, ensuite 19,50 francs chaque).

Deux autres magazines spécialisés attirent l'attention : *Enjeux-les Echos* et *Réponses-photo*. Le premier, publié par le groupe Les Echos, succède à *Dynasteurs* mais s'en distingue en privilégiant l'économie et l'entreprise, aux dépens des portraits, trajectoires personnelles et autres *success stories* et en visant très clairement les cadres et les dirigeants d'entreprise. *Enjeux*, dont le premier numéro fait la part belle aux analyses signées par des grands noms de l'économie (Michel Pébereau, Patrick Artus) et aux enquêtes, est vendu 30 francs.

Plus ludique est sans conteste *Réponses-Photo*, réplique française du magazine britannique *Photo-Answers*. Avec ce titre, l'anglais EMAP (second groupe de presse magazine insulaire) compte conquérir un public d'amateurs éclairés de la photo en leur offrant des repères techniques, des conseils d'utilisation, des tests comparatifs d'appareils et de matériel. *Réponses-Photo*, vendu au prix promotionnel de 25 francs avant de passer à 30 francs, a été tiré à 170 000 exemplaires.

Fac-similé des années noires

Les Britanniques font décidément une entrée en force sur le marché de la presse spécialisée : *Journaux de guerre* est un hebdomadaire édité par ALP, firme appartenant autrefois à Hachette et aujourd'hui détenue par l'éditeur anglais de fascicules Marshall Cavendish. Chaque numéro de *Journaux de guerre* (18 francs), dont le premier numéro bénéficie d'un tirage de 250 000 exemplaires, propose un panorama de la presse d'époque, sur la mode, l'alimentation, les événements politiques etc., avec, en guise d'encart, le fac-similé de journaux parus pendant les années noires, de *l'Intransigeant* aux *Petites ailes*. Les éditeurs ont conclu un accord avec l'émission «Histoire parallèle», animée sur la SEPT par Marc Ferro.

Le grand remue-ménage printanier touche plusieurs titres qui modifient leur formule : c'est le cas de *Gai-Pied Hebdo* (20 francs, trente-deux pages), qui passe au format américain et veut être plus que jamais *«à l'avant-poste de la prévention et de la lutte contre le Sida»*. C'est aussi le choix, dans un tout autre registre, d'*Epargner* (20 francs), dont la nouvelle formule publie notamment des fiches boursières sur le modèle des... fiches cuisines, de *l'Automobile magazine* (20 francs) qui crée neuf nouvelles rubriques et, enfin, du mensuel *le Spectacle du monde* (80 francs), qui célèbre ses trente ans en remodelant son habillage et en abandonnant son titre gothique, tout en souhaitant poursuivre l'ambition que lui assignait son fondateur Raymond Bourgine : *«Donner le spectacle du monde au public le plus intelligent de France...»*

YVES-MARIE LABÉ

ÉTRANGER

Malgré le soutien du FMI

La réinsertion économique du Pérou reste précaire

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, vendredi 17 avril, le programme économique présenté par le gouvernement péruvien, en dépit du coup d'Etat du 5 avril. Il procédera à un nouvel examen des performances économiques de Lima en juin. L'Organisation des Etats américains (OEA) n'a pas adopté de sanctions économiques contre le Pérou au cours de sa réunion extraordinaire du 13 avril pour condamner le «putsch institutionnel» du président Fujimori. Elle pourrait le faire dans quarante jours si l'ordre constitutionnel n'était pas rétabli.

LIMA

de notre correspondante

Malgré l'approbation du programme de réformes économiques du Pérou par le FMI, vendredi 17 avril, assorti *«d'appréciations élogieuses sur la réalisation satisfaisante des objectifs»*, les perspectives de ce pays à court terme restent très sombres. La réinsertion de Lima au sein de la communauté financière internationale – priorité numéro 1 du chef de l'Etat depuis son investiture, il y a vingt mois – est sérieusement remise en cause par l'interruption du régime démocratique. *«D'après la Constitution, aucun gouvernement* de facto *ne peut recevoir d'aide internationale»*, vient de rappeler à cet égard M. Roberto Ramirez del Villar, président de la Chambre des députés.

Les Etats-Unis ont été les premiers à suspendre toute aide économique (exception faite de l'aide humanitaire) au lendemain même du putsch. Or, ce pays était le leader du «groupe d'appui» qui avait permis l'octroi d'un prêt de 450 millions de dollars (sur un total de 1,3 milliard de dollars) pour que le Pérou se mette à jour de sa dette extérieure. L'Allemagne, qui allait coopérer avec 110 millions de dollars, a aussi annulé tout nouveau déboursement.

Reprise de la hausse des prix

La Banque interaméricaine de développement (BID) a suspendu de même un prêt de 220 millions de dollars, si l'on en croit le sénateur Maximo San Roman, désigné par le Congrès président constitutionnel du Pérou en remplacement de l'ingénieur Fujimori. Seul le Japon a fermé les yeux sur la crise que vit le Pérou et serait prêt à verser les 127 millions de dollars promis au chef de l'Etat au cours de sa visite officielle en mars.

Les obstacles à la réinsertion du Pérou sont multiples. L'un d'eux concerne la privatisation du secteur public : quel capitaliste osera investir dans un pays où les règles du jeu viennent d'être modifiées? Le chef de l'Etat a justifié son récent putsch en dénonçant la corruption du pouvoir judiciaire et l'obstruction du pouvoir législatif. Or les problèmes financiers ont joué un rôle non négligeable pour l'adoption de ce régime *de facto* : non seulement la hausse des prix reprenait son envol avec une inflation mensuelle de 8 %, mais le déficit budgétaire se creusait, la récession s'aggravait, le patronat et les syndicats se lançaient dans une campagne d'opposition de grande envergure.

C'est dire que le programme *«d'austérité et d'ajustement structurel»* dicté par le FMI commençait à boiter. Le ministre des affaires étrangères, M. Augusto Blacker Miller, a proposé de ne rembourser que 50 % des échéances de la dette (c'est-à-dire 60 millions de dollars par mois) afin de pouvoir financer le programme d'urgence destiné aux plus pauvres. Mais le ministre de l'économie, M. Carlos Bologna, s'est opposé immédiatement à cette mesure.

NICOLE BONNET

□ **Rachat de 40 % des activités civiles de McDonnell Douglas : les autorités taïwanaises sont confiantes.** – Taïwan va probablement pouvoir racheter jusqu'à 40 % des activités de construction d'avions civils de McDonnell Douglas, malgré des oppositions aussi bien intérieures qu'américaines, a estimé samedi 18 avril M. Vincent Siew, ministre taïwanais de l'économie. Taïwan Aerospace, détenue à 29 % par le gouvernement de Taïpeh, a signé, l'automne dernier (*le Monde* du 15 novembre 1991) une lettre d'intention avec McDonnell Douglas selon laquelle il pourrait racheter jusqu'à 40 % des activités de construction d'avions civils de la firme américaine, pour environ 2 milliards de dollars (11,5 milliards de francs environ). Selon le projet, Taiwan Aerospace construirait des ailes et des fuselages pour le nouvel avion de transport de passagers MD-12, un gros-porteur concurrent d'Airbus et de Boeing dont le coût total est estimé à 4 milliards de dollars (23 milliards de francs environ).

VIE DES ENTREPRISES

Pour devenir le premier groupe d'études de marché en France

La SOFRES finalise sa conquête de SECODIP

Depuis que la SOFRES a quitté le giron de la SEMA (groupe Paribas) pour celui d'un pool d'investisseurs où domine M. Marc Ladreit de Lacharrière, le 12 décembre 1991 (le *Monde* du 16 décembre 1991), M. Pierre Weill, PDG de la SOFRES, n'a eu qu'un seul objectif : commencer et terminer le rachat de SECODIP, de manière à faire de la SOFRES le premier groupe d'études de marché en France. Depuis le 17 avril, c'est chose faite : grâce aux parts de Nestlé et de L'Oréal, la SOFRES a dépassé le seuil de 89 % du capital de SECODIS, le holding qui rassemble les titres de la SECODIP.

Pourquoi la SOFRES, organisme d'études célèbre pour ses sondages politiques (lesquels ne constituent qu'une part minoritaire de son chiffre d'affaires), a-t-elle jeté son dévolu sur l'éléphant SECODIP (330 millions de chiffre d'affaires en 1991) ? Parce que la structure du chiffre d'affaires de la filiale est inversement proportionnelle à celle de la maison-mère : alors que la SOFRES doit conquérir chaque année 60 % à 70 % de son chiffre d'affaire, la SECODIP, elle, bénéficie d'une clientèle captive qui lui fournit chaque année 70 % à 80 % de ses recettes.

La nouvelle filiale de la SOFRES est célèbre pour ses panels et sa « pige ». Le panel consommateur se compose de deux échantillons de quatre mille cinq cents ménages, qui indiquent régulièrement la nature de leurs achats. Grâce à ces informateurs volontaires, les grandes marques industrielles peuvent mesurer leur pénétration sur un marché. Mais la SECODIP, c'est aussi un panel distributeurs, à savoir un échantillon de points de vente qui indiquent régulièrement les produits qui partent le mieux. Outre ces deux panels, la SECODIP, c'est aussi une « pige ». Ce service ausculte les médias pour pointer le moindre spot publicitaire et vend la synthèse de ses informations aux annonceurs qui prennent ainsi le pouls de la concurrence, aux journaux qui savent quels supports plaisent le mieux et aux agences de pub qui peuvent affiner leur plan médias.

Enfin, la SECODIP est riche d'*openers*, un département études qui ira se fondre dans celui de la SOFRES. Racheter SECODIP pour mieux adosser la SOFRES, telle a donc été la volonté de M. Pierre Weill. Nul doute que son travail sera d'améliorer la rentabilité de sa filiale (2 millions de francs de bénéfices en 1991) pour mieux poursuivre une politique d'investissements à l'échelon européen.

YVES MAMOU

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHAT

□ **Cession de la Banque Pommier au groupe Finandus.** – La cession au groupe Finandus de la totalité de la participation de Bis (travail temporaire) dans le capital de la Banque Pommier et de sa filiale Courcelles Gestion, dont le principe avait été annoncé début mars, a été confirmée, vendredi 17 avril, par Bis. Les cotations de la Banque Pommier sur le marché hors cote avaient été suspendues la veille. Cet accord devrait permettre à la Banque Pommier, rachetée à 100 %, de développer sa clientèle traditionnelle (PME et gestion de patrimoine), secteur dans lequel le groupe Finandus est déjà très présent.

RÉSULTATS

□ **Reebok (chaussures de sport) : percée spectaculaire en France.** – L'américain Reebok, spécialiste des chaussures de sport, a enregistré en 1991 une progression de 31 % de son chiffre d'affaires à 2,73 milliards de dollars (15,4 milliards de francs) et un résultat net de 234,7 millions de dollars (1,3 milliard de francs). Davantage qu'aux Etats-Unis, où les ventes ont augmenté l'an dernier de 11 %, Reebok a réalisé une percée à l'international avec une progression de 44 %. Sur le marché français, devenu en huit ans le deuxième marché de Reebok après les Etats-Unis, le succès est encore plus marqué, avec un bond du chiffre d'affaires de 63 %, à 750 millions de francs.

□ **Lufthansa : pertes de 1,35 milliard de francs en 1991.** – Le président du directoire de Lufthansa, M. Juergen Weber, a dressé un bilan pessimiste de la santé financière de la compagnie aérienne allemande dans un entretien au quotidien *Die Welt* du 21 avril. M. Weber a noté que la compagnie avait perdu 400 millions de deutschemarks (1,35 milliard de francs) en 1991 et que les résultats du début de l'année étaient *« aussi mauvais ». « Le nombre de passagers empruntant nos vols est au-dessous de nos prévisions »*, a-t-il ajouté. Le président du directoire a estimé qu'une économie de 3 % sur les dépenses courantes constituerait *« un premier pas »* pour *« éviter le pire »* au cours de l'année 1992 tout en excluant des restrictions dans les services offerts à la clientèle. – *(AFP.)*

ACCORD

□ **Ford renforce ses liens avec Mazda.** – Ford, deuxième constructeur automobile américain, a conclu un accord avec le constructeur japonais Mazda pour le rachat d'une partie de son usine située à Flat Rock (Michigan). Ford, qui contrôle déjà 24 % du capital du groupe Mazda, a signé un mémorandum pour l'acquisition de 50 % du capital de sa filiale américaine, Mazda Motor Manufacturing, qui chapeaute l'usine de Flat Rock.

COOPÉRATION

□ **Projet de centre de l'informatique taïwanaise à Shanghaï.** – Les sociétés informatiques de Taïwan étudient la possibilité d'acheter une rue de la ville chinoise de Shanghaï pour y installer un centre d'information commerciale sur leur secteur, a annoncé jeudi 16 avril un représentant de la Fédération de l'industrie informatique de Taïpeh (Taïpeh Computer Industrial Union). Cette organisation, qui compte plus de 3 000 membres, souhaite ainsi bénéficier de la demande soutenue de la Chine en ordinateurs et tirer profit de l'intention manifestée par Pékin de réduire les droits de douane sur les produits informatiques de 108 % à 30 %. Les industriels taïwanais sont les seuls à pouvoir développer rapidement des logiciels de langue chinoise, avantage certain pour pénétrer ce marché.

SERVICE

□ **La Banque nationale de Paris (BNP) lance « Présence ».** – « Présence » n'est pas un produit de plus *« mais le fruit d'une analyse approfondie pour modifier l'ensemble de la relation client-banque »*, explique-t-on à la direction générale de la BNP. L'ambition est grande : proposer un véritable contrat signé par la banque, qui s'engage sur les délais, la qualité du service et de l'information. « Présence » offre une combinaison de services bancaires à la carte pour un prix forfaitaire variant de 45 francs à 460,50 francs par trimestre. Il existe en tout quatre formules de base assorties de cinquante et une options. Dans ce choix, on trouve quelques originalités à base de serveur vocal et d'un virement automatique vers un compte d'épargne appelé « Cascade », qui n'est pas sans rappeler par son mécanisme le pseudo-compte rémunéré « Libertitude » de La Poste. « Présence » n'est sans doute pas une révolution, mais un moyen habile de combiner l'approche globale d'une clientèle aussi large que celle de la BNP, tout en permettant la différenciation du consommateur *« de banque »* en fonction de ses besoins.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	9 avril 1992
Total actif	595 533
dont	
Or	164 245
Disponibilités à vue à l'étranger	103 575
Ecus	54 703
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 848
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 593
Concours au Trésor public	40 280
Titres d'Etat (bons et obligations)	47 590
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	370
Effets privés	63 191
Effets en cours de recouvrement	22 680
Total passif	595 533
dont	
Billets en circulation	262 278
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	24 127
Compte courant du Trésor public	36 429
Reprises de liquidités	6 870
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 842
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	185 432

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	10-4-92	16-4-92
Valeurs franç. à rev. variable	112,3	113,1
Valeurs industrielles	112,5	113,5
Valeurs étrangères	101,8	104,3
Pétroles-Energie	99,9	102,5
Chimie	117,8	119,7
Métallurgie, mécanique	121,5	122,1
Electricité, électronique	110,2	113,3
Bâtiment et matériaux	116,6	116,5
Ind. de consom. non alim.	114,6	116,9
Agroalimentaire	113,3	111,7
Distribution	117,7	118,7
Transports, loisirs, services	113	113,5
Assurances	114,9	114,5
Crédit banque	110,5	112,8
Sicomi	98,2	98,3
Immobilier et foncier	96,7	96
Investissement et portefeuille	112,8	113,1
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,8	99,9
Emprunts d'Etat	92,2	99,2
Emprunts garantis et assimilés	101,1	100,3
Sociétés	101,1	103,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 301	4 331,7
Valeurs étrangères	4 028,4	4 133,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	620,6	625,1
Valeurs étrangères	544,4	558,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119,2	119,3
Emprunt d'Etat	120,1	120,1
Emprunts garantis et assimilés	118,5	118,7
Sociétés	117,5	117,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	10-4-92	16-4-92
Indice général	526	538,6
Produits de base	469,2	456,9
Construction	506,2	509,3
Biens d'équipement	277,5	288,9
Biens de consom. durables	573,1	581,7
Biens de consom. non durables	794,6	811
Biens de consom. alim.	936,5	920,2
Services	533,8	536,5
Sociétés financières	522,9	523,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	412	415,8
Valeurs industrielles	542,5	547,5

NEW-YORK, 20 avril ⬇

Coup d'arrêt à la hausse

Wall Street est repartie en baisse lundi 20 avril après six séances consécutives de hausse qui l'ont portée à des niveaux record. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 336,31 points, en baisse de 30,19 points, soit un recul de 0,9 %.

VALEURS	Cours du 16 avril	Cours du 20 avril
Alcoa	76 5/8	77 3/4
ATT	43	42 3/4
Boeing	47 1/4	46 3/4
Chase Manhattan Bank	24 3/8	23 1/2
Du Pont de Nemours	50 3/8	49 1/2
Eastman Kodak	40 3/8	39 3/8
Exxon	58 7/8	58 5/8
Ford	42	42 7/8
General Electric	79	78 3/4
General Motors	42 1/4	42 5/8
Goodyear	73 1/2	76
IBM	88 5/8	89 1/2
ITT	65 1/2	64 3/4
Mobil Oil	63 3/4	63 1/8
Pfizer	69 3/4	66 1/2
Schlumberger	59 1/2	59 1/4
Texaco	60 5/8	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	129 7/8	128
Union Carbide	26 3/8	26 3/8
United Tech.	56	55 3/8
Westinghouse	18	18
Xerox Corp.	77	76 1/2

TOKYO, 21 avril ⬇

Trois de chute

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a clôturé, mardi 21 avril, en baisse dans un marché peu actif où deux cent cinquante millions d'actions ont été échangées contre deux cents millions lundi. L'indice Nikkei est revenu sous la barre des 17 000 yens, perdant 1,7 %, à 16 787,33 yens.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 21 avril
Akai	500	518
Bridgestone	1 120	1 110
Canon	1 350	1 340
Fuji Bank	1 310	1 280
Honda Motors	1 560	1 540
Matsushita Electric	1 330	1 340
Mitsubishi Heavy	568	568
Sony Corp.	4 120	4 150
Toyota Motors	1 430	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4277	4255	Immob. Hôtelière	1190	1145
Arnault Associés	276	....	Inzemt. Computer	152 80	...
B.A.C.	69	....	I.P.B.M.	64	...
Bque Vernes	789	....	Locamic	74	...
Boiron (Ly)	460	480	Matra Comm.	174 50	174 50
Boisset (Lyon)	223	....	Molex	175	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	810	829	Publ.Filipacchi	365	380
Calberson	357	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317 90	...
Cardif	924	930	Select Invest (Ly)	90	....
C.E.G.E.P.	180	....	Seribo	310	...
C.F.P.I.	265	....	Sopra	332	....
C.N.I.M.	1124	1122	TF1	473	485
Codetour	281 60	....	Thermador H. (Ly)	370	...
Conforama	1150	....	Unilog	250	....
Creeks	204	....	Viel et Cie	111 90	....
Dauphin	280	....	Y. St-Laurent Groupe	840	820
Delmas	1000	....			
Demachy Worms Cie	349	....			
Devanlay	1010	1000			
Deville	210	....			
Dollisos	112	....			
Editions Belfond	188	....			
Europ. Propulsion	189	185 10			
Finacor	119	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	105	108			
G.L.M.	360	....			
Gravograph	177	....			
Guintoli	880	870			
I.C.C.	200	....			
Idianova	90	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 64 909

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,30	108,52	108,68
Précédent	108,30	108,54	108,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,22	0,80	0,92	1,28

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 036

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 992	2 003	1 997
Précédent	2 005	2 012,50	2 006

CHANGES

Dollar : 5,63 F ⬆

Le dollar s'échangeait en légère hausse dans un marché calme mardi 21 avril, au lendemain du long week-end de Pâques en Europe. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,63 francs contre 5,6125 francs jeudi à la cotation officielle.

FRANCFORT	20 avril	21 avril
Dollar (en DM)	Clos	1,6665
TOKYO	**20 avril**	**21 avril**
Dollar (en yens)	134,22	134,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 avril)	9 3/4-9 7/8 %
New-York (20 avril)	3 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	16 avril	20 avril
Valeurs françaises	114,00	Clos
Valeurs étrangères	104,10	Clos
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	538,60	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1978,20	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	16 avril	20 avril
Industrielles	3 366,50	3 336,31

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	16 avril	20 avril
100 valeurs	2 638,60	Clos
30 valeurs	2 059,20	Clos
Mines d'or	111,90	Clos
Fonds d'Etat	88,65	Clos

FRANCFORT

	16 avril	20 avril
Dax	1 749,23	Clos

TOKYO

	20 avril	21 avril
Nikkei Dow Jones	17 071	16 787
Indice général	1 293	1 280

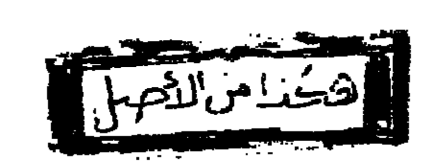
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

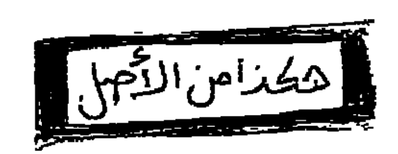
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6300	5,6320	5,7115	5,7165
Yen (100)	4,1924	4,1946	4,2474	4,2521
Ecu	6,9305	6,9347	6,9274	6,9365
Deutschemark	3,3802	3,3807	3,3816	3,3845
Franc suisse	3,6558	3,6596	3,6670	3,6733
Lire italienne (1000)	4,4959	4,4988	4,4717	4,4783
Livre sterling	9,8410	9,8502	9,8308	9,8469
Peseta (100)	5,3838	5,3884	5,3512	5,3611

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4	4 1/8	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 7/16	8 9/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4
Livre sterling	10 7/16	10 9/16	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	10 1/8	10 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 AVRIL

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4537	4575	4500	- 0 82
881	B.N.P. T.P.	887	885	885	- 0 23
868	Cr.Lyon. T.P.	892	904	904	+ 1 35
1345	Renault T.P.	1447	1450	1450	+ 0 21
1800	Rhone Poul. T.P.	1621	1650	1650	+ 1 79
1095	Saint Gobain T.P.	1145	1131	1131	- 1 22
902	Thomson T.P.	930	....	....	....
740	ACCOR	780	782	784	+ 0 51
730	Air Liquide	767	760	764	- 0 39
590	Alcatel-Alsthom	639	634	637	- 0 31
1670	Alu.Suisse	1655	1679	1655	....
305	A L S P I	307 50	306	309	+ 0 49
490	AGF Sté Centrale	513	491	495 50	- 3 41
1050	Aux. Entrepr.	912	911	911	- 0 11
152	Avenir H. Média	163 40	161	165	+ 0 98
885	Axa (ex Cie Midi)	940	931	937	- 0 32
161	Bafip	163	160	161	- 1 23
138	Bail-Equipem.	127	122 10	122 10	- 3 88
770	Bail Investis.	800	785	795	- 0 63
480	Bancaire	479	472	475	- 0 84
780	Bazar H.-V.	806	806	806	....
610	Beghin-Say	646	649	646	....
1240	Berger (M)	1383	1400	1400	+ 1 23
400	Bertrand Faure	420	....	....	....
880	Bic	747	741	740	- 0 94
1050	B.I.P.	1100	1100	1100	....
345	BIS	340	338	338	- 0 59
375	B N P (CI)	375	370 50	371 10	- 1 04
800	Bollore Tech	777	795	770	- 0 90
2880	Bongrain	2903	2880	2880	- 0 79
800	Bon-Marché	774	761	761	- 1 68
590	Bouygues	635	631	636	+ 0 16
119	BP France	113	112 40	112 40	- 0 53
1080	B S N	1133	1130	1133	....
1070	Canal Plus	1121	1120	1120	- 0 09
310	Cap Gem.S.	330	329	326 90	- 0 94
2520	Carrefour	2681	2670	2672	+ 0 41
161	Casino	166 90	165 10	166	- 0 54
97	Casino ADP	101	99 90	99 90	- 1 09
2150	Castorama D.I.	2202	2205	2200	- 0 09
182	C.C.F.	186	184	184	- 1 08
54	CCMC Ly.	50	50	50	....
355	C.D.M.E.	399	386	386	- 3 26
185	C.E.G.I.D.	165	165 90	165 90	+ 0 55
141	Centrest (Ny)	139	139	136 10	- 2 09
400	C.E.P. Comm.	421	405 10	405 10	- 3 78
129	Cerus	137	132 50	133 50	- 2 55
825	Cetelem	825	804	822	- 0 36
300	CF Inv.	296	295 50	296	....
340	CGI Info.	323 10	313 20	313 20	- 3 06
1220	C G I P	1220	1208	1200	- 1 64
655	CGP	649	630	630	- 2 93
1190	Chargeurs S A	1160	1155	1159	- 0 09
380	Christian Dior	355	357 50	350	- 1 41
590	C I C A (M)	602	630	630	+ 4 65
320	Ciments franc.	351	364	352	+ 0 28
730	Clarins	725	716	718	- 0 97
515	Club Méditer.	528	525	528	....
194	CMB Packa.	190	189	189	- 0 53
810	Colas	872	865	865	- 0 80
250	Cpt. Entrep.	248	249	249	+ 0 40
1260	Compt Mod.	1315	1320	1320	+ 0 38
280	CPR (Paris Réé.)	259	260	262	+ 1 16
935	Créd. Foncier	980	986	987	+ 0 71
225	Crédit Loc France	225 50	225	222 60	- 1 29
575	Cr Lyon (CI)	854	835	835	- 2 91
1100	Crédit Nat.	1095	1100	1096	+ 0 09
310	CSEE	393	376	376	- 4 33
2830	Damart	2900	2900	2900	....
335	Dassault Aviation	327	327	327	....
196	Dassault Electr.	184 50	185	184 10	- 0 22
1500	De Dietrich	1557	1542	1542	- 0 96
98	Dév.R.d.C.(Li)	95	96	96	+ 1 06
153	Dév.R.Sud-Est	160	159 50	159 50	- 0 31
305	D M C	308	307	307	- 0 32
415	Docks France	422 90	423	420	- 0 69
355	Dynaction	335	338	337	+ 0 60
2210	Eaux (Gle)	2330	2329	2325	- 0 21
905	E.B.F.	900	880	880	- 2 22
430	Ecco	465	460	460 50	- 0 97
380	Elf Aquitaine	379 70	378 20	379	- 0 18
1160	ElfSanofi(ExSanofi	1170	1170	1175	+ 0 43
250	Erap-Elf (Certif)	264	257	257	- 2 65
395	Essilor	448	442	442	- 1 34
186	Essil.Int.(DP)	198 50	196	192	- 3 27
740	Esso	791	794	790	- 0 13
1610	Eurafrance	1583	1560	1553	- 1 90
585	Eurocom	620	597	602	- 2 90
160	Eurodisneyland	132	127 90	128 60	- 2 58
910	Europe 1	1065	1063	1070	+ 0 47
42	Eurotunnel	37 55	37 55	37 75	+ 0 53
1459	Exor	1443	1443	1443	....
118	Finextel	122	118 50	121 90	- 0 08
370	Fives Lille	394 80	394	395	+ 0 05
2800	Fromager. Bel	3100	3110	3110	+ 0 32
1770	Gal.Lafayette	2080	2055	2016	- 3 08
1900	G.A.N.	1890	1832	1832	- 3 07
560	Gascogne (B)	550	542	542	- 1 45
1420	Gaz et Eaux	1440	1440	1440	....
605	Géophysique	672	667	670	- 0 30
485	Gerland Ly.	665	665	665	....
750	Groupe André SA	779	778	778	- 0 13
525	Groupe Cité	512	506	506	- 1 17
370	GTM-Entrep.	412	402	406	- 1 46
1640	Guyenne-Gas.	1780	1770	1755	- 1 40
170	Hachette	148	147	147	- 0 68
475	Havas	505	496	497	- 1 58
345	Idia	333	....	....	....
320	Imétal	344 90	344	344	- 0 26
147	Immob. Phénix	133 90	135	134	+ 0 07
88	Ingénico	90 50	90	90 50	....
5920	Inst. Mérieux	6600	6600	6620	+ 0 30
450	Interbail	450	449 50	454	+ 0 89
800	Intertechnique	811	803	803	- 0 99
935	J. Lefebvre	948	940	940	- 0 84
630	Klepierre	570	570	570	....
715	Labinal	745	743	730	- 2 01
345	Lafarge	376	372 20	374 80	- 0 32
310	Lebon	320	319	319	- 0 31
4100	Legrand	4870	4791	4870	....
2270	Legrand (DP)	2770	2856	2800	+ 1 08
430	Legris Industries	420	422	422	+ 0 48
710	Locindus	713	715	713	....
4410	L.V.M.H.	4230	4255	4238	+ 0 19
490	Lyon.Eaux/Dumez	514	509	508	- 1 17
121	Majorette Ly.	118 50	118	118	- 0 42
330	Mar. Wendel	330	320	320	- 3 03
161	Matra	162 60	162	162	- 0 37
510	Merlin-Gerin	567	560	560	- 1 23
89	Metaleurop	90	88 10	88 10	- 2 11
49	Métrologie In.	51 80	51 95	51 40	- 0 77
158	Michelin	185 50	184 50	185	- 0 27
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
80	MMB	68 10	69 30	68 50	+ 0 59
177	Moulinex	179 70	179	178 60	- 0 61
1140	Navig. Mixte	1140	1120	1120	- 1 75
109	Nord-Est	112 30	111	111	- 1 16
270	Nordon (Ny)	270	265	270	....
530	Nouv Galeries	540	547	547	+ 1 30
164	Olipar	174	168 10	168 10	- 3 39
780	Oréal	854	853	857	+ 0 35
380	Paribas	403	397	397 30	- 1 41
198	Pechiney Int.	203 90	203 90	202	- 0 93
330	Pechiney (CIP)	365	364	363 50	- 0 41
1470	Pernod Ricard	1589	1578	1582	- 0 44
715	Peugeot	713	710	709	- 0 56
280	Pinault	328	328	328	....
665	Plastic-Omn.	715	716	705	- 1 40
520	Poliet	540	550	550	+ 1 85
690	Primagaz	716	720	720	+ 0 56
845	Printemps	803	800	807	+ 0 50
3440	Promodès	3420	3419	3419	- 0 03
645	Radiotechn.	601	600	601	....
5490	Redoute (La)	5490	5490	5490	- 0 18
186	Rémy Cointreau	176 70	175	176 60	- 0 08
580	R. Poulenc CIP	610	605	611	+ 0 16
355	Robur Financ.	376	....	....	....
72	Rochette(La)	68	68 90	69 50	+ 2 21
2220	Roussel Uclaf	2210	2210	2210	....
3150	R. Impé.Ly *	3120	3115	3125	+ 0 16
182	Sade (Ny)	185	183	183	- 1 08
1780	Sagem	1838	1830	1800	- 2 07
515	Saint Gobain	572	565	568	- 0 70
1280	Saint Louis	1284	1284	1284	....
1600	Salomon Ly.	1380	1400	1430	+ 3 62
340	Salvepar (Ny)	355	....	....	....
1500	S A T	1522	1522	1522	....
230	Saul. Châtil.	231 10	231	230	- 0 48
1100	Saupiquet (Ns)	1120	1099	1080	- 3 57
680	Schneider	715	711	709	- 0 84
18 50	SCOA	18 50	18	18 45	- 0 27
440	Scor s.a.	420	410	410	- 2 38
2070	S.E.B.	2107	2095	2095	- 0 57
450	Sefimeg	445 60	444 60	445	- 0 13
113	Sélectibanque	124	124	124	....
225	Sextant A.	230	228 50	228 50	- 0 65
810	S F I M	855	830	815	- 4 68
235	S.G.E.	243	240	239 10	- 1 60
460	Simco	441	445	445	+ 0 91
785	Sk. Rossignol	785	765	767	- 2 29
470	Sligos	499	496	497	- 0 40
500	Société Géné.	530	523	527	- 0 57
65	Sodecco(B)	68	....	....	....
147	Sodero(Ns)	146	146	146	....
1010	Sodexho	1074	1074	1051	- 2 14
83	Sogenal(Ny)	82 50	80 05	80 05	- 2 97
380	Sogerap	427 50	420 50	425	- 0 58
1320	Som-Allib.	1399	1406	1407	+ 0 57
400	SOPHIA	430	430	430	....
1545	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	829	797	800	- 3 50
310	SPEP	330 10	330	330	- 0 03
335	Spie-Batignol	353 30	350	348	- 1 50
765	Strafor Facom	795	791	800	+ 0 63
320	Suez	332	328	329 70	- 0 69
1180	Synthelabo	1294	1295	1280	- 1 08
152	Thomson CSF	168	167 20	167	- 0 60
220	Total	255 60	253	253	- 1 02
158	- (certif)	164 50	163 50	163	- 0 91
225	Truffaut Fin.	216	215	219	+ 1 39
520	U.A.P.	528	523	523	- 0 95
310	U F B Locab.	298	298	300	+ 0 67
735	U I C	767	765	765	- 0 26
460	U I F	467	465	475	+ 1 71
720	U I S	770	779	779	+ 1 17
520	Unibail	538	533	533	- 0 93
700	Valéo	737	740	737	....
285	Vallourec	279 20	270 10	274	- 1 86
320	Via Banque	309 90	305 50	305	- 1 58
340	Worms et Cie	338	325	338	....
1290	Zodiac	1268	1261	1260	- 0 63
1060	Elf Gabon	1080	1095	1100	+ 1 85
108	Amax	114 60	111 50	108 10	- 5 67
141	Amer. Barrick	133 30	131	131	- 1 73
125	Amer. Express	131	127 10	127 10	- 2 98
230	A.T.T.	240 20	241	240 60	+ 0 25
190	Anglo Amer.C.	182	182	182	....
335	Amgold	310 70	316 10	309 10	- 0 51
250	Banco Santander	250	240	240	- 4 00
815	B.A.S.F.	845	840	840	- 0 59
1000	Bayer	990	982	982	- 0 81
44	Blenheim Plc	47	46 50	46 60	- 1 06
37	Buffelsfont.	37 30	37	37	- 0 80
140	Chase Manh.	133 50	131 70	131 70	- 1 35
2580	Daimler Benz	2653	2610	2610	- 1 82
143	De Beers	142 90	141 80	141 50	- 0 98
2420	Deutsche Bank	2440	2427	2427	- 0 53
1200	Dresdner Bank	1196	1176	1195	- 0 08
61	Driefontein	59 40	59	59 05	- 0 69
285	Du Pont-Nem.	280	278	278	- 0 71
230	Eastman Kodak	226 90	221	221	- 2 60
15	East Rand	14 10	14 40	14 10	....
38	Echo Bay	32 60	34	34	+ 4 29
250	Electrolux	236 10	....	....	....
121	Ericsson	121 50	117 10	117 10	- 3 62
310	Exxon Corp.	329 60	329 30	329 30	- 0 09
225	Ford Motor	232	240 60	240	+ 3 45
45	Freegold	45 60	45 60	45 60	....
17	Gencor	17 40	17 70	17 75	+ 2 01
445	Gén. Elect.	435 80	444 40	444 40	+ 1 97
220	Gén. Motors	230	239 20	239	+ 3 91
355	Gén. Belgique	338 10	335	335	- 0 33
42 50	Gd. Métropol.	47 25	46 80	46 80	- 0 95
55	Guinness	57 50	57 20	57 20	- 0 52
21	Hanson PLC	22 90	23 55	23 60	+ 3 06
30	Harmony Gold	28 20	28 40	28 20	....
470	Hewlett Packard	460 60	450 50	456 40	- 0 91
33	Hitachi	35 50	34 90	34 85	- 1 83
855	Hoechst	908	902	908	....
72	Homestake	63	62 30	62 30	- 1 11
122	I.C.I.	135	133 60	133 60	- 1 04
485	I.B.M.	492 40	503	502	+ 1 95
375	I.T.T.	366	363 10	363 10	- 0 79
171	Ito Yokado	165	164	164	- 0 61
55	Matsushita	56 50	56	56	- 0 88
3 65	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	240	232 20	232 20	- 3 25
635	Merck	850	813	815	- 4 12
505	Minnesota M.	516	522	522	+ 1 16
44	Mitsubishi	46 30	43 60	43 50	- 6 05
340	Mobil corp.	351 80	353 40	353 40	+ 0 45
330	Morgan J.P.	300 20	298 50	298 50	- 0 57
35250	Nestlé	35300	35320	35290	- 0 03
128	Norsk Hydro	138	133 30	132 10	- 4 28
101	OFSI	99 50	98 40	98 50	- 1 01
1710	Pétrofina	1730	1725	1737	+ 0 40
435	Philip Morris	439 50	428 50	430 50	- 2 05
110	Philips	108 50	109	109	- 0 46
54	Placer Dome	55	55 30	56	+ 1 82
565	Procter Gamble	600	568	568	- 5 33
192	Quilmès	203 10	209	209	+ 2 90
25	Randfontein	23 70	22 60	22 60	- 4 64
325	Rhone Poul. Rorer	313 70	302 80	302 50	- 3 57
430	Royal Dutch	451 80	460	452 30	+ 0 11
54	R T Z	58 40	58	57 70	- 1 20
1 63	Saat.& Saatchi	1 65	1 66	1 64	- 0 61
34	St Helena	32	33	32 10	+ 0 31
325	Schlumberger	330 70	331 90	332	+ 0 39
43	Shell transp.	47 40	46 50	46 50	- 1 90
2230	Siemens	2316	2295	2290	- 1 12
430	Siemens Nixdorf	425 30	412 50	412 50	- 3 01
171	Sony	180	177 50	175 10	- 2 72
74	Sumitomo Bank	61 90	58 55	58 40	- 5 65
161	T.D.K.	175	173	173	- 1 14
62	Telefonica	58 90	58 60	59	- 1 50
24	Toshiba	27 15	26 20	26	- 4 24
555	Unilever	573	569	570	- 0 52
305	Unit.Techn.	297 50	310 10	312	+ 4 87
315	Vaal Reefs	295 90	294	294	- 0 64
1200	Volkswagen	1262	....	....	....
385	Volvo	409	....	....	....
155	West. Deep.	154	165	154	....
440	Xerox Corp.	419 90	423 10	423 10	+ 0 76
117	Yamanouchi	105 60	108 10	108 10	+ 2 37
2 08	Zambia Cop.	4 01	3 88	3 88	- 3 24

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100	7 80
10,80% 79/94	101 25	6 78
Emp.Etat 13,4%83	105 62	4 48
Emp.Etat 12,2% 84	100 80	6 53
10,26% mars 86	103 80	1 12
OAT 10% 5/2000	107 45	9 01
OAT 9,9% 12/1997	104 55	3 51
OAT 9,8% 1/1996	102 82	2 19
PTT 11,2% 85	105 35	4 07
CFF 10,30% 86	102 80	2 33
CFF 10,25% nov 90	106 90	1 03
CNA 10 % 1979	101 20	1 52
CNB Bques 5000F	98 25	2 72
CNB Paribas 5000F	98	2 72
CNB Suez 5000F	97 85	2 72
CNE 11,5% 85	100 90	9 13
CNI 1/82 5000F	98 75	2 72
CNT 9 % 86	....	0 31
CRH 10,90% déc.85	106 40	3 02
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	612	....
Ly. Eaux cv 6,5%	757	....
Thoms. cv 9,2% 86	870	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	930	950
Applications Hydr.	1515	....
Arbel	530	520
Bains C.Monaco	1055	1055
B.Hypoth.Europ.	365 50	....
B.N.P. Intercont.	387	385
Beghin-Say (C I)	480	478
Bénédictine	2485	....
Bidermann Internat.	465	..
Blanzy Ouest	2695	....
B T P	65 20	65 40
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	520	528
Case Poclain	8 10	8 20
C E G F (Frigor.)	727	....
Centenaire Blanzy	380	....
Cerabati	68	..
Champex Ny	85 10	....
CIC (CIP)	208	207

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	340 10	347
Comiphos	501	....
Cie Industrielle	7300	....
Cpt Lyon Alemand	360	359
Concorde	790	....
Constr.Mét.Prov.	25 60	....
Crédit Gén.Ind.	125	....
Cr Universel (Cie)	345	....
Darblay	700	....
Degremont	1991	1986
Delmas Vieljeux	3000	....
Didot Bottin	618	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	953	953
Ecia	339	326
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2094	2060
Finalens	304	....
F.I.P.P.	63	....
F.N.A.C.	1830	1850
Foncière (Cie)	520	....
Fonc.Lyonnaise	670	671
Foncina	385	....
Fougerolle	935	935
France I.A.R.D.	745	....
France SA (La)	2010	2050
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	602	600
Genefim	335	327
Gévelot	495	....
G.F.C.	345	345
Groupe Victoire	1303	....
G.T.I (Transport)	185	....
Immobail	345	342 10
Immobanque	664	....
Im.Marseillaise	5200	....
Immofice	438 60	439
Invest.(Sté Cle.)	3500	....
Lambert Frères	305	....
Lille Bonnières	1149	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	734	731
Louvre	2801	2800
Lucia	978	....
Machines Bull	35	35
Mag.Uniprix	185	....
Magnant	720	....
Métal Déployé	510	....
Mors	94	....
Navigation (Nle)	205	....
Optorg	338 50	336 20
Oréal (CI)	430	424
Origny-Desvroise	675	....
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	163	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	230	....
Paris Orléans	215	....
Paribas Invest.	314 80	314 80
Pathé Cinéma	561	....
Piper Heidsieck	1400	....
Porcher	480	....
Promodès (CI)	1930	....
Publicis	774	751
Rochefortaise	110	....
Rosario	169 90	170
Rougier	290	....
S.A.C.E.R.	451	....
S.A.F.A.A.	208 50	....
S.A.F.I.C Alcan	219	....
Saga	335	....
Saint Dominique (F.I.)	113	113
Salins du Midi	602	610
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	700	....
Senalle	408	....
S.Eud.Part. (M)	130	....
Sfic	594	600
Sinvim	168	170
S.I.P.H.	220	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	587	....
Soffo	355	....
Soficel	1169	....
Sofitam (ex Sacam)	80	....
Sofragi	2410	....
Soudure Autogène	915	920
Sovabail	325	....
Serni	486 20	....
Taittinger	3140	3090
Testut-Aequitas	345 10	....
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	1190	....
Vicat	430	430
Viniprix	1500	....
Virax	121	....
Maroc Sté Brasserie	247 20	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	726	....
Akzo Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	114 60	....
American Brands	265 90	....
Arbed	652	....
Asturienne Mines	98 75	....
Banco Popular Espa.	580	....
B.Reglements Int.	18700	....
Can.Pacifique	81 60	....
Chrysler Corp.	103 40	....
C I R	8 20	....
Commerzbank	910	....
Dow Chemical	354	349
Fiat	20 40	....
GBL (Brux Lamb.)	510	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	80 50	....
Goodyear Tire	389 80	....
Grace and Co (WR)	200 20	....
Honeywell Inc.	380	....
Johannesburg	82 85	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21	....
Midland Bank	35 05	....
Noranda Mines	76	....
Olivetti priv.	9 50	....
Pfizer Inc.	414	374 30
Ricoh	19 90	....
Robeco	292 10	293 60
Rodamco NV	150 30	145
Rolinco	287 90	287 30
Sapem	5 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	97 10	....
Tenneco Inc.	198 10	....
Thorn Electrical	90 10	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	7 45	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	90 30	....
C G H Cogenbor	10 20	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	375	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutiens Ind.	20	....
Gechot S.A.	70 40	....
Guy Degrenne	461	....
Lecteurs du Monde	150 10	....
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	....
Boreoro N.V.	215 10	....
St-Gobain-Emballage	2020	....
S.E.P.R.	800	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	....
Waterman	590	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 612	....	....	....
Ecu	6 936	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 170	....	....	....
Belgique (100 F)	16 438	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 420	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 495	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 340	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 853	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 893	....	....	....
Suisse (100 f)	365 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 580	....	....	....
Norvège (100 k)	86 370	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 050	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 394	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 944	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 751	....	....	....
Japon (100 yens)	4 207	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/4
Or fin (kilo en barre)	60600	.....
Or fin (en lingot)	60950	.....
Napoléon (20f)	350	.....
Pièce Fr (10 f)	444	.....
Pièce Suisse (20 f)	348	.....
Pièce Latine (20 f)	341	.....
Souverain	436	.....
Pièce 20 dollars	2125	.....
Pièce 10 dollars	1005	.....
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2250	.....
Pièce 10 florins	380	.....

SICAV (sélection) 16/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	211 55	205 89
Agepargne	831 31	795 51
Améri-gan	7722 42	7425 40
Ampla	263237 58	263237 58•
Amplitude	844 81	826 03
Arbitrages Court.T.	7123 18	7123 18•
Asrocic	1083 75	1083 75
Atout Futur	422 49	412 19
Aurecic	1168 79	1134 75
Avenir Alizés	1731 75	1697 79
Axa Capital	169 55	162 25
Axa Court Terme	7830 84	7830 84
Axa Croissance	983 48	941 13
Axa Europe	132 54	126 83
Axa Investiments	117 70	112 63
Axa NPI	132 35	126 65
Axa Oblig. France	151 45	144 93
Axa Première	118 21	117 86
Axa Sélection	150 07	143 61
Axa Valeurs PER	126 04	120 61
Cadence 1	1038 14	1017 78
Cadence 2	1048 07	1027 52
Cadence 3	1040 45	1020 05
Capimonétaire	6224 79	6218 57•
Capioblig	6353 13	6228 56
Capitacic	1298 08	1278 90
Coexis	1307 97	1278 07
Compavalor	3465 68	3460 49•
Convertimmo	358 67	351 64
Credinter	484 56	470 45
Crédit Mutuel Capital	1265 65	1240 83•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	662 95	662 95•
Cred.Mut.Ep.long.T.	199 90	194 65
Créd.Mut.Ep.Monde	1229	1198 11•
Dieze	1337 07	1304 46
Drouot France	894 72	856 19
Drouot Sécurité	244 74	234 20
Ecocic	1101 96	1089 86
Ecupar	136 50	130 62
Ecureuil Capitalisation	2547 41	2522 19
Ecureuil Géovaleurs	2348 43	2280 03
Ecureuil Invest.	456 87	443 56
Ecureuil Monepremière	66145 78	66145 78•
Ecureuil Monétaire	38931 31	38931 31•
Ecureuil Trésorerie	2405 32	2405 32
Ecureuil Trimestr.	2029 53	2009 44
Elicash	2 759669	2 759669•
Energie	268 55	254 46
Epancic	3563 19	3553 19
Eparcourt-Sicav	4279 45	4268 78
Epargne Associat.	25006 69	24721 96•
Epargne Capital	10815 42	10510 32
Epargne Croissance	1788 86	1740 98
Epargne Industrie	99 69	97 02
Epargne J.	88777 86	88777 86
Epargne Obligat.	191 69	186 56
Epargne Première	14292 82	14186 42•
Epargne Quatre	1094 55	1065 26•
Epargne-Unie	1352 22	1319 24•
Epargne Valeurs	441 86	430 03
Eufi Cash capi	9289 56	9289 56•
Eufinvest capi	676 18	658 49•
Eurocic Leaders	1137 74	1104 60
Eurodyn	1244 35	1214
Euro Gan	6439 65	6191 97
Europe Nouvelle	571 89	545 77
Fonsicav	14235 03	14235 03
France-gan	10248 86	9854 67
France Garantie	258 49	255 98
France Index Sicav	116 99	113 57
France Obligations	462 82	458 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	487 05	472 86
Francic Pierre	108 33	105 17
Francic-Regions	1239 33	1203 23
Fructi-Associations	34 90	34 90
Fructi-Capi	41 36	40 75
Fructidor	238 51	234 99
Fructifrance act clé.	945 42	922 36
Gestilion	14843 64	14570 79
Gest.Associations	173 34	169 53
Horizon	1255 30	1218 74
HLM Monétaire	13758 71	13758 71
Indust.Fse.Court.T.	1450 60	1450 60•
Interepar	101595 46	98636 37
Interoblig.	13941 86	13668 49
Intersélection Fce	548 03	537 28
Japacic	153 74	149 26•
Jeunepargne	284 69	280 48•
Latitude	2229 68	2226 34
Leumi C.T.	12418 61	12418 61
Leumi L.T.	6738 57	6542 30
Lion Association	11186 36	11186 36
Lion Institution	29233 13	29160 23
Lionplus	967 83	948 86
Lion Trésor	2092 69	2071 97
Lion 20 000	25952 25	25952 25•
Livret Bourse Inv.	573 49	556 79
Livret Portefeuil.	722 34	701 30
Méditerranée	188 11	180 01
Mensuel CIC	10171 62	10070 91
Moneden	67108 31	67108 31
Mone.J.	71818 68	71818 68•
Monévalor	80995 72	80995 72•
Mutualité dépôts	13328 94	13302 34
Mutuelle Unie Sél.	140 94	134 67
Natio Court Terme	280448 00	280448
Natio-Epargne	17506 73	17333 40
Natio-Ep. Ret.	130 86	127 36
Natio Eparg.Trésor	7717 60	7702 20
Natio-Imm.	1154 78	1123 87
Natio-Inter	1412 06	1374 27
Natio-Monétaire	25021 81	25021 81
Natio-Patrimoine	1378 06	1341 18
Natio-Placements	63456 97	63456 97
Natio-Revenu	1037 41	1027 14
Natio Sécurité	11927 11	11927 11
Natio-Valeurs	894 44	870 50
Nippon-Gan	5032 05	4838 51
Nord Sud Dévelop.	1584 20	1581 04
Obli-Associations	152 44	150 93
Oblicic-Mondial	2627	2588 18
Oblicic-Régions	1083 32	1067 31
Oblifutur	2815 84	2747 16
Oblig. tres caté.	175 88	173 28
Oblilion	1354 25	1340 84
Oblisécurité Sicav	12749 30	12749 30
Oraction	998 46	974 11
Orvalor	6858 68	6724 20
Paribas Capitalisation	1496 36	1474 25
Paribas Opportunités	132 24	126 86
Paribas Patrimoine	590 01	565 96
Patrimoine Retraite	220 72	216 39
Pervalor	626 82	614 53
Placement A.	1513 29	1483 62•
Placement J.	7144 09	7128 83•
Placement M.	66118 76	65986 79•
Placement Nord	1021 59	1001 56•
Pléiade	135 23	131 61
Poste Croissance	21537 80	21516 28
Poste Gestion	64996 14	64996 14
Première Oblig.	10470 65	10460 19•
Prévoy. Ecureuil	109 03	107 85

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29130 10	29130 10•
Proficac	1005 14	980 62
Quartz	138 62	135 24
Réalvalor	814 68	798 90
Rentacic	162 16	159 76
Revenus Trimestr.	5357 11	5304 07
Revenu-Vert	1151 81	1134 79
St Honoré Bio-Alim.	1020 22	973 98
St Honoré Bons du Tr.	11105 75	11050 50•
St Honoré Global	227 78	217 45•
St Honoré Invest.	793 76	757 76
St Honoré Pacifique	572 03	546 09
St Honoré PME	542 52	517 92
St Honoré Real	14787 62	14728 71•
Sécuricic	1723 03	1723 03
Sécuri-Gan	12677 04	12428 47
Sécuritaux	1376 84	1376 84
Sicadex	717 50	708 90
Sicav Associations	1823 68	1823 68
SFI-CNP Assur.	665 91	646 51
S.G. Fr. opportunités	1207 25	1183 58
Sicav 5.000	448 78	436 77
S.I. Est	1426 07	1384 66
Sivafrance	732	712 41
Sivam	404 81	393 98
Sivarente	222 55	218 19
Sivinter	441 71	429 89
S.N.I.	1204 10	1169 03
Sogenfrance	1137 12	1114 82
Sogépargne	313 23	307 09
Sogevar	1116 43	1094 54
Soginter	1319 35	1283 48
Soleil Investissements	615	591 35
Solstice	2188 39	2180 94
State Street Act. Eur.	10516 15	10160 53•
State Street Act. Fce.	11313 67	10984 15•
State Street Emer. Mkt	13256	12618 69•
Stratégie Actions	817 64	786 19•
Stratégie Rendement	1390 97	1347 19
Technocic	1129 82	1096 91
Techno-Gan	6029 39	5797 49
Thesora	656 45	649 95
Trésor Plus	1274 25	1261 63
Trésor Trimestriel	1028 83	1018 45
Trésoricic	128055 23	128055 23•
Trilion	5161 74	5095 50
UAP Investissement	448 42	432 21
UAP Actions France	614 01	591 82
UAP Act. Select	638 30	615 23
UAP Aedificandi	547 54	527 75
UAP Alizé	199 75	192 63
UAP Alto Sicav	153 94	149 38
UAP Moyen Terme	137 94	132 95
UAP Première Cat.	10620 63	10236 75
Uni-Associations	121 91	121 91•
Uni-Foncier	1288 56	1255 18
Unifrance	604 06	589 33
Uni-Garantie	1278 23	1253 15
Uni Régions	1433 20	1398 24
Univar	234 10	234 10•
Univers Actions	1304 43	1272 61
Univers Obligations	1839 11	1794 25
Valorg	2031	2028 97
Valrel	52678 01	52651 69•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du dimanche 19 avril 1992 (*le Monde* du 21 avril).

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :

M. Christian d'Aumale, ambassadeur de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Alfred Andries, président de la section du Tarn de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur; Bernard Kergall, directeur honoraire de la régie départementale des transports de l'Aisne; le colonel Georges Nicoloff, ancien directeur urbain de la protection civile; Charles Ramey de Sugny, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes; Gaston Vallette, ancien directeur de service au Sénat.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Bonnot, président de l'union des sections de l'Aude de la société nationale Les médaillés militaires; René Bouschet, contrôleur général honoraire de la police nationale; Marcel Cassier, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale; Henri Chapelon, inspecteur honoraire de la police nationale; Dam Quang Tiem, ancien administrateur des services civils en Indochine; René Leyzour, directeur régional des postes honoraire, trente-neuf ans de services civils et militaires; André Raguin, ancien directeur commercial de société; Abdelbaker Sahraoui, commissaire principal honoraire de la police nationale; André Saurin, président de la section de Berlin de la société nationale Les médaillés militaires.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :

MM. Pierre Aubé, ancien délégué permanent du Conseil supérieur des architectes fondateurs; Raymond Levy, président-directeur général de société.

Sont promus *officiers* :

MM. Michel Barois, président et membre de diverses associations à caractère social; Léon Jozeau-Marigné, ancien membre du Conseil constitutionnel, ancien sénateur. Mme Michèle Puybasset, née Peretti, directeur au secrétariat général du gouvernement.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques d'Audibert Caille du Bourget, président du directoire d'une société; Pierre Bizouard, ancien inspecteur des finances, délégué du médiateur de la République en Côte-d'Or; Mme Jeanne Briand, née Violleau, ancien président-directeur général de société, maire; MM. Joseph Choupin, journaliste, reporter, directeur d'émissions sportives; Marcel Menahem Danan, ancien commerçant, trésorier de l'association nationale Mémoire des déportés et résistants; Maurice Geoffroy, directeur technique du programme Orto 92; Mme Régine Grzeckowicz, née Harent, adjoint du directeur des Journaux officiels, directeur du Centre national d'informatique juridique; MM. Claude Guérot, professeur, chef du service de cardiologie à l'hôpit l Boucicaut, vingt-sept ans d'activités professionnelles; Henri Lagarde, président-directeur général de société; Louis Noël Laroche, attaché principal d'administration centrale à la direction des services administratifs et financiers; Pierre Mallejac, président de l'union des associations de l'Institut des hautes études de la défense nationale; Albert Matrau, pédiatre, ancien maire adjoint; Jean Moussé, aumônier, enseignant dans un institut catholique; Alain Pichon, conseiller maître à la Cour des comptes; Jean-Louis Scaringella, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales; René Tramier, directeur d'école honoraire, maire; Jean-Paul Tran-Thiet, attaché principal d'administration, président du groupe d'études et de mobilisation; Rémy Violeau, ancien artiste musicien, fondateur de conservatoires de musique.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Sont promus *officiers* :

Mme Annette Braun, épouse Hemmet, secrétaire général d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale; M. Jean-Claude Cabut, membre du Conseil économique et social.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Chevallier, directeur de service au Sénat; Alain Delcamp, directeur de service au Sénat.

Education nationale et culture

ÉDUCATION NATIONALE

Est promu *commandeur* :

M. Roger Frison-Roche, guide de haute montagne, homme de lettres.

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Flory, professeur des universités à l'université Aix-Marseille-III ; Raymond Jean, professeur des universités émérite à l'université de Provence ; Mme Eliane Lagarde, née Klepping, secrétaire général de l'université Paris-III ; MM. Minn Sen-Sik, professeur des universités honoraire ; Pierre Pactet, professeur des universités à la faculté de droit de Sceaux ; Mme Madeleine Alexandre, dite Pestre-Alexandre, professeur des universités, praticien hospitalier ; M. Maurice Tanche, professeur des universités, praticien hospitalier.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Albert Augarde, directeur d'école honoraire ; Mme Marie-Thérèse Azam, née Gaston-Tourcille, attaché d'administration scolaire et universitaire honoraire ; MM. Roger Beaucarne, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Dordogne ; Edouard Boureau, professeur émérite des universités à l'université Paris-VI, membre de l'Institut (Académie des sciences) ; Michel Broyer, professeur des universités, praticien hospitalier ; Mme Geneviève Comte-Bellot, professeur des universités ; MM. Jean-Luc de Gennes, professeur des universités, praticien hospitalier ; François Dubet, professeur des universités à l'université Bordeaux-II ; Jean-Claude Eicher, professeur des universités à l'université de Bourgogne ; Mme Jeanne Fernandez-Santos, née Duco, inspecteur générale de l'éducation nationale ; MM. Henri Gardy, professeur honoraire des universités ; Emile Garrigues, proviseur honoraire ; Mlle Josette Guillou, professeur agrégé honoraire ; M. Robert Jammes, directeur adjoint du Centre national de documentation pédagogique ; Mme Colette Le Gall, neé Jéol, directeur pédagogique au Centre national d'enseignement à distance ; M. Pierre Legrand, inspecteur général de l'éducation nationale ; Mme Françoise Louys, née Cancpeel, proviseur du lycée Paul-Eluard, à Saint-Denis ; Michelle Malin, proviseur du lycée Pierre-et-Marie-Curie, à Châteauroux ; M. Jean Martinez, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire ; Mme Monique Massot, née de Sarrau, directeur adjoint de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Versailles ; M. Michel Migeon, professeur des universités à l'université Lille-I ; Mlle Michèle Politi, proviseur du lycée Jean-Moulin, à Draguignan ; MM. Jean Tricart, professeur honoraire des universités ; Jean-Pierre Zalta, professeur des universités.

CULTURE

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean Coural, administrateur général honoraire du Mobilier national et des manufactures ; Hubert Gignoux, artiste dramatique, ancien directeur de théâtre.

Sont promus *officiers* :

MM. François Bauer, dit François Chalais, journaliste, écrivain ; Marcel Béalu, écrivain ; Georges Hirsch, administrateur général de l'Opéra de Paris ; Gérard Tisserand, dit Gérard Souzay, artiste lyrique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Raoul Coutard, directeur de la photographie, réalisateur de cinéma ; René Denoncin, auteur-compositeur, trésorier de la SACEM ; Mme Lise Elina, épouse Porché, ancienne journaliste ; MM. Jean Grosjean, écrivain, poète, traducteur ; Jean-François Jarrige, inspecteur général des musées de France ; Nathan Korb, dit Francis Lemarque, auteur-compositeur, interprète ; Jacques Lassalle, administrateur général de la Comédie-Française ; Mme Denise Loëb, épouse Cahen, dite Denise Colomb, photographe ; MM. Jean Monneret, président de la société des artistes indépendants ; Gabriel Monnet, codirecteur du Centre dramatique national des Alpes, acteur, metteur en scène ; Lucien Patte, dit Malson, critique de jazz, producteur de radio et de télévision ; Jean Prodromidès, compositeur, chef d'orchestre, membre de l'Institut ; Mme Simone Rougier, épouse Lemaigne M. du Breuil, présidente d'une association culturelle ; Marcelle Versini, née Michel, dite Maria Mauban ; artiste dramatique ; MM. Christian Wallut, éditeur, producteur de théâtre et de cinéma ; Alec Wildenstein, historien d'art, administrateur de revues d'art.

COMMUNICATION

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Dominique Daumas, épouse Alduy, directeur général d'une société de télévision ; MM. Jean-Pierre Hoss, président-directeur général d'une société de production ; Michel Oudin, conseiller du président-directeur général de la SFP ; Bernard Villeneuve, directeur général de société.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Est promu *commandeur* :

M. Louis Deble, ancien ministre plénipotentiaire.

Sont promus *officiers* :

MM. Raymond Césaire, ministre plénipotentiaire, chargé de mission pour les questions de stupéfiants au ministère; Georges-Marie Chenu, ministre plénipotentiaire, chargé d'une mission de longue durée à l'ambassade de France à Belgrade; Jean-Louis Lucet, ministre plénipotentiaire, ambassadeur de France en Israël; Marcel Maitre, ministre plénipotentiaire en mission à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Bernière, ministre plénipotentiaire en mission à l'administration centrale; Gérard Errera, ministre plénipotentiaire, ambassadeur, représentant de la France à la conférence de désarmement à Genève; Pierre Garrigue-Guyonnaud, ministre plénipotentiaire, ambassadeur de France au Zimbabwe; Jacques Laureau, ministre plénipotentiaire, ambassadeur de France au Nigéria; Jean-François Lionnet, conseiller des affaires étrangères, ambassadeur de France au Ghana; Jacques Rummelhardt, conseiller des affaires étrangères, ambassadeur de France en Bulgarie.

PROTOCOLE

Est promu *commandeur* :

M. Alexandre Reza, président-directeur général de sociétés, ancien résistant.

Sont promus *officiers* :

M. Emmanuel Daubrée, président-directeur général de société (Italie); Mgr Bernard Jacqueline, pro-nonce apostolique au Maroc; Le Père Bernard Joinet, prêtre-aumônier, professeur de psychologie clinique; MM. Henri Lamarlère, ancien délégué général d'une banque (Espagne); Claude Reboul, administrateur de société, président d'une société d'entraide (Etats-Unis).

Sont nommés *chevaliers* :

Le Révérend Père Constant Bouchaud, prêtre, procureur général d'une congrégation (Saint-Siège); Le Père Jacques Coupet, recteur de la paroisse française de Londres (Grande-Bretagne); MM. François Delaye, président d'une association de médaillés militaires, ancien commandant de sapeurs-pompiers (Monaco); Michel Durand, professeur d'université, conseiller pour la science et la technologie (Norvège); Edward Gardere, ancien champion et médaillé olympique, moniteur et professeur d'escrime (Argentine); Le Frère Joseph Guéocmène, religieux, fondateur et ancien directeur d'un établissement d'enseignement (Grèce); MM. Jean-Luc Jeanroy, ancien fonctionnaire international; Charles Retana, administrateur, ancien déporté, animateur d'une association d'étrangers en France; Le Père Jean-Pierre Ruhlmann, missionnaire spiritain, animateur d'une association d'aide aux lépreux (Soudan); M. Philippe Sainteny, journaliste, directeur des programmes à Radio-France internationale; Le Père Henri Sanson, prêtre, enseignant, chercheur et écrivain (Algérie); M. Jean Soneriu, ancien administrateur de société, délégué permanent de l'ordre souverain de Malte auprès de l'UNESCO; Mme Denise Tual, née Piazza, auteur, réalisateur et producteur de films.

AFFAIRES EUROPÉENNES

Est promu *officier* :

M. Paul Roux, ancien ministre plénipotentiaire. Chevalier du 19 février 1963.

Est nommé *chevalier* :

M. Francis Roy, directeur général honoraire du Parlement européen.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sont promus *officiers* :

MM. Alain Gourdon, conseiller maître à la Cour des comptes; Jean Moulall, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Mali.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Etienne Bouday, chef de service dans un hôpital au Sénégal; Michel Boutbien, directeur général dans une compagnie aérienne; Pierre Hesnault, administrateur d'une société de transports; Yves Nouguérède, chef de section à l'administration centrale; Albert Salon, sous-directeur à l'administration centrale.

Fonction publique et réformes administratives

Sont promus *officiers* :

MM. Bernard Fau, conseiller maître à la Cour des comptes. Chevalier du 31 janvier 1973; Jacques Roché, conseiller maître à la Cour des comptes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Borrel, maire d'Annemasse, ancien professeur de lycée; Francis Chevalier, adjoint au chef du bureau de l'animation et du développement des ressources humaines au ministère; Mme Claudie Claude, née Vincentelli, secrétaire administratif à la direction générale de l'administration et de la fonction publique; Mlle Jeannine Cornet, directeur à la préfecture des Hauts-de-Seine; M. Pierre Lemoine, chef du service interministériel de défense et de protection civile des Alpes-Maritimes; Mme Eliane Puissochet, née Millet, chef du service documentation à l'Ecole nationale d'administration.

Justice

Est promu *commandeur* :

M. André Perdriau, conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers* :

MM. Gérald Castres, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; M. José Chevreau, conseiller à la Cour de cassation ; Gérard Combes, premier président de la cour d'appel de Douai ; Mme Françoise Dulery, conseiller d'Etat ; MM. Bernard Gorny, avocat au barreau de Paris ; Jacques Guillon, expert national honoraire ; Roger Jacquin-Pentillon, conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la cour administrative d'appel de Nancy ; Jean Vagne, procureur général près la cour d'appel de Colmar ; Raymond Vaissette, conseiller à la Cour de cassation ; Albert Viala, avocat honoraire au barreau de Toulouse, ancien président de la conférence des bâtonniers.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Aragon, expert près la cour d'appel de Paris ; Christian Audouard, premier président de la cour d'appel de Besançon ; Paul Avy, directeur honoraire des services extérieurs de la protection judiciaire de la jeunesse ; Claude Bailly-Maître, président du tribunal de grande instance de Saint-Etienne ; Daniel Chabanol, président de chambre à la cour administrative d'appel de Lyon ; Jean Chanas, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Grenoble ; Yves Chaudet, avoué près la cour d'appel de Rennes, ancien président de la chambre nationale des avoués près les cours d'appel ; Jacques-Bertrand Favreau, avocat au barreau de Bordeaux, ancien bâtonnier ; André de Gilbert des Aubineaux, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Régis de Gouttes, avocat général près la cour d'appel de Paris ; François Grégoire, conseiller à la Cour de cassation ; Olivier Guerin, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lille ; Jacques Huvey, procureur général près la cour d'appel de Chambéry ; Francis Jacob, avocat au barreau de Paris, ancien président du syndicat des avocats de France ; Pierre Jean, président du tribunal administratif de Nice ; Michel Masson, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Montpellier ; Pierre Merand, avocat général près la cour d'appel de Versailles ; Michel Noiret, greffier en chef de la cour d'appel d'Amiens ; Michel Rouger, président du tribunal de commerce de Paris ; René Steinmetz, président du tribunal de grande instance de Nancy ; Philippe Turquet de Beauregard, conseiller d'Etat ; Charles Wendling, avocat au barreau de Colmar, ancien bâtonnier.

Intérieur et sécurité publique

Est promu *commandeur* :

M. Paul Feuilloley, préfet honoraire.

Sont promus *officiers* :

MM. Hubert Blanc, préfet de la région Centre, préfet du Loiret ; Robert Brion, maire adjoint du Dorat (Haute-Vienne) ; Mgr Robert Coffy, cardinal, archevêque de Marseille ; MM. Gérard Cureau, préfet, conseiller maître à la Cour des comptes ; Roger Gineste, maire du Tech (Pyrénées-Orientales) ; Jean Le Naire, sous-préfet de Fontenay-le-Comte ; Paul Malassagne, sénateur honoraire, adjoint au maire de Massiac (Cantal) ; Gérard Pacaut, inspecteur général de l'administration.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Andrieu, préfet des Pyrénées-Atlantiques ; Patrick Bardey, contrôleur général de la police nationale ; Michel Baron, maire de Saintes (Charente-Maritime) ; Léopold Berl, maire honoraire de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) ; Pierre Bouisset, délégué départemental du médiateur de la République (Lot-et-Garonne) ; Mme Denise Calais, née Millereau, ancien attaché principal d'administration centrale ; M. Valérien Carmona, inspecteur divisionnaire de police ; Maurice Cazassus, conseiller général de Lot-et-Garonne, adjoint au maire de Marmande ; Pierre Chassigneux, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde ; André Chêne, ancien député, conseiller général du Loiret, maire de Fleury-lès-Aubrais ; Louis Darinot, ancien député, ancien conseiller régional, ancien maire de Cherbourg ; Charles Ferrant, sénateur honoraire, ancien conseiller général de Seine-Maritime, maire honoraire de Neufchâtel-en-Bray ; François Filliâtre, préfet, adjoint pour la sécurité auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône ; André-Amédée Godart, ancien vice-président du conseil général de l'Aisne, maire de Faucoucourt ;

MM. Eugène Griesmar, conseiller municipal de Sélestat (Bas-Rhin) ; Bernard Guilleminot, directeur général des services techniques de la communauté urbaine de Lille ; Jean Haese, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Giles Killian, préfet de l'Aveyron ; Pierre Lalanne, ancien maire de Tilh (Landes) ; André Laurent, maire d'Orsay (Essonne) ; Raymond Lebas, maire de Neuville-Ferrières (Seine-Maritime) ; Léon Legrand, sous-préfet de Mulhouse ; Mme Jeannine Louis, née Senjarovitz, secrétaire général adjoint de la préfecture du Rhône ; MM. Ernest Margelli, brigadier de la police nationale ; Clément Morlat, maire de Garchy (Nièvre) ; Gabriel Moulinier, maire de Limeyrat (Dordogne) ; Marcel Nogues, colonel de sapeurs-pompiers, chef de la base d'hélicoptères de la sécurité civile de Perpignan ; Mgr Jacques Noyer, évêque d'Amiens ; MM. Jean-Jacques Pascal, préfet du Val-d'Oise ; Michel Rognard, conseiller régional de la région Bourgogne, maire de Mâcon ; Christian Sapède, sous-préfet de Bayonne ; Jean Sarton du Jonchay, sous-préfet de Lens ; Rémond Tache, maire de Colleret (Nord) ; Bernard Trocmé, sous-préfet de Saumur ; Guy Vincent, délégué départemental du médiateur de la République (Charente-Maritime).

Défense

Est promu *officier* :

M. Bernard Bonneville de Marsangy, administrateur civil hors classe, sous-directeur.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Bérichel, administrateur civil hors classe, sous-directeur ; Armand Carlon, attaché de service administratif ; Jean-Pierre Grosso, administrateur civil hors classe ; Thierry Klinger, administrateur civil hors classe, directeur à l'administration centrale.

Economie et finances

Est promu commandeur :

M. Michel May, président de chambre à la Cour des comptes.

Sont promus *officiers* :

MM. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques ; Philippe Dargenton, directeur général adjoint de société ; Michel Freyche, inspecteur général des finances ; Pierre Emile Grandjean, président de chambre à la Cour des comptes ; Pierre Laudouar, directeur général honoraire de la Banque de France.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Bille, vice-président, délégué général d'une association d'agences conseils ; Paul Champsaur, chef de service au ministère ; M. Jacques Dinand, directeur financier dans une société ; M. Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur des finances, commissaire au Plan ; M. Serge Jolly, délégué général adjoint de l'Association française des banques ; M. Jean-Pierre Lebègue, directeur général de société ; M. Michel Leblanc, président de banque ; M. Pierre, Alexis, directeur général adjoint de banque ; M. Maurice Leruth, directeur général de banque, vice-président de l'Association des sociétés et fonds français d'investissement ; M. Jean Matouk, président d'un établissement financier ; M. Philippe Migeot, directeur général adjoint de banque ; M. Henri Parent, directeur général adjoint honoraire d'une compagnie financière ; M. Louis Prévost de la Boutetière, directeur de société d'assurances, président d'une association d'assureurs ; M. Patrick, Louis Ricard, président-directeur général de société.

COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers* :

MM. Prosper Amouyal, directeur général de société; Jacques Dermagne, président-directeur général de société, président du Conseil national du commerce.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Théophile Denos, artisan boulanger-pâtissier, président d'une fédération de la boulangerie; Jacques Dochez, président du directoire d'une société, président d'une chambre régionale de commerce et d'industrie; Maurice Estève, agent général d'assurances; Albert Lardenet, ancien président-directeur général de société; Louis Raimon, dit Alexandre, maître coiffeur; Henri Royer de Linclays, président-directeur général d'un garage, président du Conseil national des professions de l'automobile; Samuel Schaad, président d'honneur et administrateur d'une société; Henri Tible, président-directeur général de société.

DROITS DES FEMMES ET CONSOMMATION

Est nommée *chevalier* :

Mme Marie-Madeleine Chauve, épouse Dieulangard, adjoint au maire de Saint-Nazaire.

Budget

Est promu *officier* :

M. Michel Lainé, trésorier-payeur général du Bas-Rhin et de la région Alsace.

Sont nommés *chevaliers* :

M. André Beyneix, directeur régional des impôts à Amiens; Mme Arlette Catta, née Demine, contrôleur divisionnaire du Trésor à Marseille; M. Alain Collot, chef de service au ministère; Mme Josiane Degruyenaére, née Florin, contrôleur divisionnaire des impôts à Roubaix; Yolande Dettenhofer, née Shillé, ancien contrôleur divisionnaire des impôts; MM. Bertrand de Gallé, président de société; Michel Héois, expert-comptable; Mme Josette Laurenceau, née Aguiton, contrôleur divisionnaire des impôts à Orléans; M. Yvon Pelafigue, directeur interrégional des douanes à Lille.

Environnement

Est promu *officier* :

M. François Valiron, membre du comité de bassin de Seine-Normandie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Bournerias, membre du comité national de protection de la nature; Olivier Dollfus, président du comité scientifique du Parc national des Ecrins; Georges-Yves Kervern, président d'honneur de l'Association des cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique; Léon Longworth Browne de Kilmaine, président national de la branche professionnelle des démolisseurs d'automobiles.

Équipement, logement et transports

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Berthier, ingénieur général des ponts et chaussées; Philippe Gaudemer, ingénieur général des ponts et chaussées; Jean-Eudes Roullier, délégué à la recherche et à l'innovation; Jacques Tanzi, ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Barisel, directeur dans une société d'autoroutes; Jean-Michel Berard, délégué interministériel à la Sécurité routière et directeur à l'administration centrale; François Bonis Charancle, président d'un groupement professionnel; Emmanuel Bouis, ingénieur général des ponts et chaussées; Jean-Pierre Combot, directeur général dans un groupe de construction; Bruno Daviet, directeur général adjoint d'une société d'autoroutes; Pierre Dazelle, président-directeur général d'entreprises de travaux publics; Michel Drocourt, directeur général d'une société d'autoroutes; Bernard Gainche, directeur général adjoint d'une société de travaux publics; Ferdinand Martin, président de la régie départementale des transports de la Savoie; Jack Muller, adjoint au directeur du central spatial de Toulouse; François Neau, ingénieur général de la Météorologie; Claude Robert, inspecteur général de l'équipement; Jean-Cyril Spinetta, président d'une compagnie aérienne; Pierre Thuillot, ancien directeur de travaux d'une société de travaux publics.

MER

Sont nommés chevaliers :

Jean-Luc de Feuardent, secrétaire général de la Confédération de la mutualité et du crédit maritime; André Graillot, directeur général du Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire.

Industrie et commerce extérieur

Est promu *commandeur* :

M. Henri Monod, président de sociétés et président d'une chambre syndicale professionnelle.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Bossard, directeur général de société ; Félix Garinot, président d'honneur d'un groupement syndical professionnel ; Paul-Louis Girardot, administrateur et directeur général de société ; Frédéric Isoard, directeur délégué dans un groupe pétrolier.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Bertoncini, directeur dans une société de construction d'automobiles ; Joseph Bourdillat, ingénieur général des études et techniques d'armement ; Gérard Bresson, délégué général d'un syndicat professionnel ; Louis Costet, délégué général d'un syndicat professionnel ; Jean-Paul Devilliers, haut fonctionnaire de défense au ministère ; Pierre Dhombres, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Lozère ; Jean-Pierre Gallois, chef de département au Commissariat à l'énergie atomique ; André Goubet, ingénieur général des ponts et chaussées, chargé de mission au ministère ; Dominique Michel, directeur général d'une société d'ingénierie pétrolière ; Pierre Tracol, directeur dans un groupe industriel ; Paul-Frantz Vidal, président-directeur général de société et président d'un syndicat professionnel ; Bruno Vincent, président-directeur général de sociétés et président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Sont promus *officiers* :

MM. Roland Olivier, délégué général d'un groupe industriel ; Jean-Marie Rudloff, président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Bazin, président-directeur général de société ; Pierre Boursicau, président de sociétés ; Dominique Degot, directeur général de société ; Pierre Kahn, directeur général d'un laboratoire ; Jean-Paul Nerrière, directeur général et vice-président de sociétés.

TOURISME

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Cupillard, président d'une société et d'un office de tourisme ; Jacques Maillot, directeur général et vice-président de sociétés ; Armand Moulié, secrétaire général des pupilles de l'enseignement public.

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Est promu *officier* :

M. René Finkelstein, président de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Beguet, meilleur ouvrier de France ; Gérard Bollée, président de l'Association nationale de gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés ; Pierre Boutroy, délégué du personnel à un comité d'entreprise ; Lucien Dambrin, directeur général d'une entreprise ; Pierre Fayeulle, président d'une fédération régionale d'industries métallurgiques ; Philippe d'Iribarne, directeur de recherches au CNRS ; Mme Jacqueline Perker, épouse Planchut, chef de cabinet du délégué à l'emploi ; MM. Jack Pomonti, membre du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels et des accidents du travail ; Pierre-Louis Rémy, président de l'Office des migrations internationales ; Max Tcherkez, trésorier d'une association régionale d'éducation permanente ; Gérard Vanderpotte, président de l'Association pour la formation professionnelle des adultes ; Patrice Veillon, président d'une association industrielle départementale.

Agriculture et forêt

Est promu *commandeur* :

M. André Laur, président de la Fédération de la mutualité agricole.

Sont promus *officiers* :

MM. René Plantier, président d'une cave coopérative ; Jean Renard, vice-président du conseil général du génie rural, des eaux et des forêts ; Jean-Pierre Rocloré, président d'une société agroalimentaire ; Roland Violot, président-directeur général du Salon international de l'alimentation.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Joseph Ballé, président de la confédération française des coopératives agricoles ; Pierre Cohen-Skalli, président du directoire d'une société de semoulerie industrielle ; Julien Coléou, professeur de zootechnie à l'Institut national agronomique ; Henri Emault, président de la caisse régionale de crédit agricole d'Indre-et-Loire ; Jean-Pierre Favennec, président du directoire d'une société de cidrerie ; Michel Gosley, inspecteur général de l'agriculture ; André Groscaud, chargé de mission permanente d'inspection interrégionale ; Jean-François Hervieu, secrétaire général de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture ; Georges Illy, inspecteur général à l'Office national des forêts ; Gilbert Jolivet, président du conseil d'administration du Centre national d'études vétérinaires et d'alimentation ; Louis Lux, président de la fédération vétérinaire européenne ; Pierre Mauléon, conseiller auprès du directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique ; Raoul Serpette, ancien chef de service officiel de contrôle au Groupement national interprofessionnel des semences et plants ; Antoine Villa, viticulteur, président honoraire d'une coopérative vinicole.

(A suivre.)

CARNET DU Monde

Naissances

— Ursula SOARES
et Olivier DA LAGE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Kevin,

le 17 avril 1992.

48, rue des Vignoles,
75020 Paris.

— Laurence
et Jean-Christophe MOCH
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Mathilde,

le 28 mars 1992.

31, rue Lemercier,
75017 Paris.

Décès

— Henri et Marinette Bardonnet,
Arlette et Henri Loth,
Colette et Henri Massol,
Georgette-Francine et Serge Barthélemy,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Mme Joséphine de Parade,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles BARDONNET,
née Henriette Serrer,

survenu à Paris le 17 avril 1992, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

« C'est la vie ! »
Mémé.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 avril, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame d'Eaubonne, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montmorency (rue de Groslay).

— **Charles FAURE**

a quitté les siens, le 18 avril 1992, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dans la lumière de Pâques.

« Merci à tous ceux qui m'ont aidé et aimé dans ma vie. »
(Son message d'adieu.)

De la part de
Mme Charles Faure,
son épouse,
Michel et Andrée Faure,
Christiane et Francis Duphil,
Jacqueline et Hervé Montjean,
François et Noriko Faure,
Anne-Marie Faure-Fraisse,
Anne et Henri Fraisse,
Marie-Danièle Faure-Protard,
Hubert Protard,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le général et Mme Jacques Faure,
Le colonel et Mme Frantz Roux,
Mme Alfred Paccard,
Mme Gabriel Goirand,
Mlle Hélène Roux,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs et leurs enfants,

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 22 avril, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu à Limoges, le même jour, à 16 heures.

Anniversaires

— Il y a un an, le 20 avril 1991,

Philippe PERRONO

quittait ce monde pour rejoindre son père

Pierre PERRONO,

décédé le 24 décembre 1990.

Que ceux qui les ont connus et aimés s'unissent d'intention à Monique, Patricia, Pascal et Paola.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le samedi 25 avril 1992, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Bellevue, 36 *bis*, avenue du Général-Gallieni, à la mémoire de

Mme Michel LAMBERT,
née Marthe Tierny,

décédée le 18 mars 1992.

De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

3, rue des Tybilles,
92190 Meudon-Bellevue.

Messes anniversaires

— *In memoriam.*

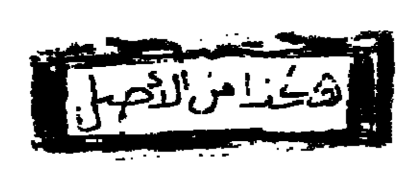
Une messe sera célébrée le jeudi 23 avril 1992, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e, à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul MATHIAS,

décédé le 9 avril 1987.

Soutenances de thèses

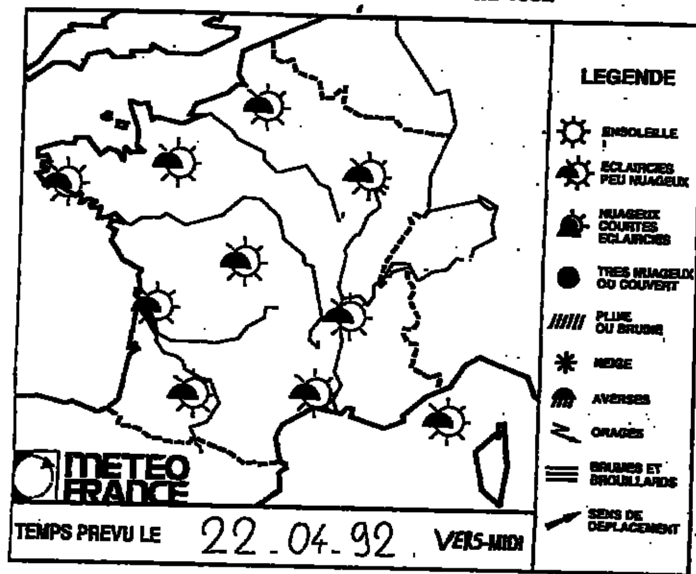
— Agnès Convert soutiendra sa thèse de philosophie : « Parole et origine », le jeudi 23 avril 1992, à 9 heures. Université de la Sorbonne, centre administratif, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 1992



Mercredi : temps ensoleillé et doux. – Le matin, les nuages seront nombreux des Pyrénées au Massif Central, jusqu'au Nord-Est. Sur le Sud-Est et la Corse, le soleil fera de belles apparitions. Ailleurs, le soleil sera au rendez-vous après dissipation des brumes. L'après-midi, le soleil sera bien présent sur l'ensemble du pays. Des nuages élevés voileront le ciel sur le Nord-Ouest. Des Pyrénées aux Alpes, des passages nuageux troubleront le bleu du ciel. Les vents seront faibles, d'ouest dominant.

Les températures minimales avoisineront 4 à 7 degrés en général jusqu'à 10 à 12 degrés sur le Sud-Est et en Corse.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 15 à 18 degrés au nord et 20 à 25 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-4-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-4-1992 à 18 heures TUC et le 21-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	9	D
BIARRITZ	23	12	C
BORDEAUX	22	7	D
BOURGES	18	4	D
BREST	18	6	D
CAEN	19	6	D
CHERBOURG	19	4	N
CLERMONT-FER.	18	3	D
DIJON	16	3	D
GRENOBLE	22	6	D
LILLE	14	4	N
LIMOGES	19	9	D
LYON	18	3	D
MARSEILLE	25	8	D
NANCY	13	1	N
NANTES	19	6	D
NICE	20	11	C
PARIS-MONTS.	18	7	D
PAU	22	9	C
PERPIGNAN	24	8	D
RENNES	19	6	D
ST-ETIENNE	18	4	D
STRASBOURG	14	1	D
TOULOUSE	22	6	D
TOURS	19	4	D
POINTE-A-PITRE	30	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	20	7	D
AMSTERDAM	12	4	N
ATHÈNES	17	9	D
BANGKOK	36	29	D
BARCELONE	18	9	D
BELGRADE	15	3	D
BERLIN	10	1	D
BRUXELLES	13	3	D
COPENHAGUE	9	-2	D
DAKAR	23	15	D
DJERBA	22	10	D
GENEVE	18	3	D
HONGKONG	22	22	P
ISTANBUL	13	7	N
JÉRUSALEM	24	6	D
LE CAIRE	27	16	D
LISBONNE	27	14	D
LONDRES	19	11	N
LOS ANGELES	25	16	D
LUXEMBOURG	12	2	D
MADRID	28	6	D
MARRAKECH	30	18	C
MEXICO	27	9	N
MILAN	26	6	D
MONTRÉAL	20	6	C
MOSCOU	11	4	C
NAIROBI	26	16	C
NEW DELHI	36	24	D
NEW-YORK	14	6	C
OSLO	9	-4	D
PALMA-DE-MAJ.	20	3	D
PÉKIN	21	13	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	21	9	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	6	-2	D
SYDNEY	26	17	N
TOKYO	20	10	D
TUNIS	21	9	D
VARSOVIE	9	-1	N
VENISE	17	9	D
VIENNE	12	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Embuscades

A la porte de l'Assemblée nationale, place du Palais-Bourbon, un reporter armé de sa caméra guette ses victimes pour l'émission « Double Jeu », sur Antenne 2.

Survient Raymond Barre. L'embusqué se précipite : *« Dis-moi, quand on est un homme politique, avec les gonzesses, c'est plus facile ? »* Stupeur du député du Rhône, qui semble surtout interloqué par le tutoiement, et parvient tout de même à s'engouffrer dans le bâtiment. Il n'est pas quitte pour autant. L'homme à la caméra l'attend encore à la sortie : *« Alors Raymond, c'est sûr, on ne se tutoie pas ? » « On ne se tutoie pas, on ne se vouvoie pas, on ne parle pas chébran »*, réplique dignement l'interpellé.

Un autre ancien premier ministre se montre légèrement plus coopératif. A la même interpellation, Jacques Chaban-Delmas, baissant la vitre de sa voiture, répond aimablement que depuis qu'il a rencontré son épouse, la question ne le concerne plus. S'ensuivent, alors que, la voiture s'éloigne, quelques joyeusetés que l'on ne se risquera pas à retranscrire dans les colonnes d'un journal de référence, de peur de n'en avoir exactement saisi que l'esprit, à défaut de la lettre.

On a beau en avoir déjà vu et entendu beaucoup sur le compte des hommes politiques, on a tout de même du mal à digérer ce morceau-là. Est-ce l'audace d'interpeller ainsi, à portée de gifles, les supposés « puissants » ? La crudité des insultes ? Le tutoiement agressif ? On a l'impression d'avoir descendu une marche supplémentaire dans la descente aux enfers de la démocratie.

Quelle sera la prochaine ? Ecrasera-t-on un œuf sur le crâne de Laurent Fabius ? Tentera-t-on d'arracher la cravate d'Alain Juppé ? Faut-il encore rappeler que ces obscénités n'ont rien à voir avec le nécessaire irrespect, la salutaire impertinence que l'on doit attendre des journalistes à l'égard des hommes politiques ?

A portée de gifles, disions-nous. Mais le danger est évidemment imaginaire, et le « culot » de pacotille. Imagine-t-on de dignes anciens premiers ministres se précipiter sur l'importun pour le rosser ? Les « piégés » n'ont le choix qu'entre la fuite semée d'échappatoires, et l'émouvante tentative de rétablir avec leur tourmenteur la connivence habituelle.

Le résultat, dans tous les cas, est accablant pour eux, mais peut-être encore davantage pour une télévision qui livre là l'image caricaturale d'un pouvoir ivre de lui-même, et de sa suprématie sans partage. La principale victime de l'embuscade n'est sans doute pas celle que l'on pense.

Mardi 21 avril

TF 1

20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : Le Grand Chemin**
Film français de Jean-Loup Hubert.
22.45 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Claude Chabrol (les crimes passionnels).
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Documentaire : Où va la Russie ?**
Interview de Mikhaïl Gorbatchev.
1.20 **TF 1 nuit.**
Reportages : 140, rue de Ménilmontant (rediff.)
1.45 **Feuilleton : On ne vit qu'une fois.**

A 2

19.59 **Journal, Météo et Journal des courses.**
20.50 **Téléfilm : Guérison fatale.**
De Stephan Meyer, avec Christian Kohlund, Nina Hoger.
Un remède pour vaincre le cancer bizarrement lancé sur le marché.
22.30 **Débat : Raison de plus.**
Animé par Claude Sérillon.
Les médicaments sont-ils de la lessive ?
La relève des « Dossiers de l'écran », puis de « Mardi soir ». Reportages et débats.
23.45 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.50 **Journal et Météo.**
0.05 **Magazine : La 25e Heure.**
Présenté par Jacques Perrin. Soirée nord-américaine (2e partie). Demandez-moi la lune, Alice, de Jessie Nelson (1989) ; A la conquête de l'espace, de Mark Stratton (1989) (v.o.).

FR 3

20.45 **C'est mon histoire : La liberté d'aimer**
Téléfilm d'Agnès Delarive, avec Bruno Dévoldère, Catherine Rétoré.
21.40 **Journal et météo**
21.55 **Sport : Voile.**
Coupe de l'America : finale (résumé).
22.00 **Sport : Tennis.**
Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).
22.10 ▶ **Téléfilm : Champ clos.**
De Claude Faraldo, d'après le roman de Boileau-Narcejac, avec Micheline Presle, Inge Meysel.
Deux sœurs, presque centenaires, se déchirent.
23.40 **Sport : Voile.**
Coupe de l'America : finale.
0.25 **Musique : Mélomanuit.**
Symphonie n° 6, Pastorale, 2e mouvement, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. Invité : Joël Robuchon.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Retour vers le futur 2.** ■
Film américain de Robert Zemeckis (1989). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson.
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma : La Gloire de mon père.** ■■
Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain.
0.10 **Cinéma : Plaisir d'amour.** ■■
Film français de Nelly Kaplan (1990). Avec Pierre Arditi, Françoise Fabian, Dominique Blanc.
1.50 **Cinéma : After Midnight.** ■
Film américain de Ken et Jim Wheat (1989). Avec Jilian McWhirter, Pamela Segall, Ramy Zeda.

M 6

20.40 **Téléfilm : Lassie, la grande famille.**
D'Arthur Nadel, avec Ron Hayes, Joshua Albee.
Le célèbre chien au secours d'un orphelin.
22.20 **Téléfilm : Le Cœur gros.**
De Fred Barzyk, avec Jennifer East, Jessica Walter.
La mort d'un père.
23.40 **Documentaire : 60 minutes.**
Ados, amours et confidences, d'Ion Babeanu.
0.30 **Six minutes d'informations.**
0.35 **Magazine : Rapline.**
Repattitude, Richard Shusterman, Del Tha Funkee Homosapien.

LA SEPT

21.00 **Théâtre : Qu'ils crèvent, les artistes**
Pièce de Tadeusz Kantor.
Le regard très personnel du peintre, écrivain, metteur en scène polonais, sur la condition humaine.
22.30 **Musique : Récital Fischer-Dieskau.**
Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, accompagné au piano par Hartmut Höll, interprète des œuvres de Schubert.
23.00 **Documentaire : Damia, concert en velours noir.**
De Juliet Berto.
Une grande chanteuse populaire d'avant-guerre.

FRANCE-CULTURE

21.30 **Attention chantier !**
Avec Jacky Bellaguet, Didier Blancguernon, Georges Charot, Damien Cru, Henri Delamarche, Gilles Mathel, François Meisart, Nicolas Picq.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
Jouer sa vie. 1. Une paix séparée.
0.05 **Du jour au lendemain.**
Avec Maryse Cobdé (les Derniers Rois Mages).
0.50 **Musique : Coda.**
Les jazzmen et leurs violons d'Ingres (7).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 7 février à l'Opéra Bastille) : Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Symphonie n° 3 en ré mineur A 94, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; Jean-Philippe Collard, piano.
22.30 **Soliste.** Christa Ludwig.
23.10 **Ainsi la nuit...**
Œuvres de Schumann, Grieg, Brahms.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**
Par Philippe Carles, Franck Cassenti.

Mercredi 22 avril

TF 1

15.35 **Club Dorothée.**
17.00 **Sport : Football.**
Quart de finale de la Coupe de France : Ajaccio-AS Monaco, en direct d'Ajaccio.
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
Avec José-Luis Villalonga, Michel de Grèce, Sacha Distel, Dorothée...
22.50 **Magazine : Mea culpa.**
Bourreaux d'enfants ?
0.00 **Journal et Météo.**

A 2

15.15 **Série : L'Equipée du Poney-Express.**
16.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.20 **Série : Coup de foudre.**
16.50 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : Magnum.**
19.25 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Mensonges d'amour.**
22.25 **Magazine : Direct.**
Vichy : la mémoire ou l'oubli.
23.45 **Magazine : Musiques au cœur.**

FR 3

14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.00 **Sport : Tennis.**
Open de Monte-Carlo 1992, en direct.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.**
Kamo, l'agence Babel, de Daniel Pennac.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.40 ▶ **Magazine : La Marche du siècle.**
Crimes et pardon : la douleur des victimes. Le Pardon, documentaire de Denis Boivin. Invités : Nathalie Schweighoffer (*J'avais douze ans*) ; Jean-Louis Normandin, caméraman, ancien otage au Liban ; Henri Dabau, père d'un enfant assassiné ; Tracy Chamoun, fille de Dany Chamoun, assassiné ; le général Wojciech Jaruzelski, Adam Michnick, ancien leader de Solidarnosc.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Sport : Voile.**
Coupe de l'America : finale (résumé).
22.45 **Sport : Tennis.**
Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).
22.50 **Mercredi en France.**
Programmes des télévisions régionales.
23.45 **Sport : Voile.**
Coupe de l'America : finale.
0.25 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

15.05 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.35 **Téléfilm : L'Assassin de mes nuits.**
17.05 **Documentaire : Amours, cris et claques.**
17.55 **Dis Jérôme... ?**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.25 **Sport : Football.**
Quart de finale de la Coupe de France : Caen-Marseille, en direct de Caen.
21.30 **Le Journal du cinéma.**
22.00 **Cinéma : Nous ne sommes pas des anges.** ■
Film américain de Neil Jordan (1989).
21.55 **Flash d'informations.**
23.45 **Cinéma : Aux sources du Nil.** ■■
Film américain de Bob Rafelson (1989) (v.o.).

M 6

14.45 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
15.15 **Magazine : Culture pub.**
15.45 **Magazine : Culture rock.**
16.15 **Musique : Flashback.**
16.45 **Magazine : Nouba.**
17.15 **Musique : Dance Machine.**
Avec Sabrina Johnston ; Kenny Thomas.
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Des voix dans la nuit.**
D'Arthur Allan Seidelman.
22.25 **Téléfilm : L'Été de tous les risques.**
De Quentin Masters.
0.00 **Magazine : Vénus.**

LA SEPT

17.00 **Magazine : Avis de tempête.**
Portrait : les galériens ; Dossier : sport plaisir ; Recherche à suivre ; Les cours particuliers de Roland La Science : le chewing-gum.
18.10 **Magazine : Mégamix.**
De Martin Meissonnier.
19.00 **Informations : Dépêches.**
19.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.00 **Documentaire : Cajun Visits.**
De Yashia Aginsky.
20.25 **Informations : Dépêches.**
20.30 **Documentaire : Blues de Balfa.**
De Yashia Aginsky.
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Documentaire : Haute-Savoie 1944.**
2. Les Circonstances d'une justice.
22.25 **Informations : Dépêches.**
22.30 **Cinéma : Démons dans le jardin.** ■■
Film espagnol de Manuel Gutierez Aragon (1982).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
L'implosion culturelle et politique de la corne de l'Afrique.
21.30 **Correspondances.**
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné les 9 et 10 octobre 1991 à Vienne) : Symphonie n° 6 en la mineur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Georges Prêtre.
22.00 **Concert** (donné le 25 janvier à Radio-France) : Canciones, de Holt ; Invernal, de Puerto ; Marges III, de Durieux, par l'Ensemble Alternance, dir. : Fabrice Bollon.
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Le Monde

Demain dans « le Monde »

Le XVI[e] Printemps de Bourges

Principal rendez-vous de la chanson en France, le Printemps de Bourges, qui fête sa XVI[e] édition, se tiendra du 27 avril au 3 mai. « Le Monde Arts-Spectacles » de demain (daté 23 avril) consacrera cinq pages à cet événement qui permet aux chanteurs et aux groupes de trouver un début de consécration ou l'aboutissement d'une carrière.

C'est aussi l'occasion de mettre de coté les contraintes du show-business, de se laisser aller aux plaisirs des musiques. Au programme : Juliette Gréco et Henri Salvador, CharlElie Couture et Jacques Higelin, Joe Cocker et Stephan Eicher, Silencers et Dave Stewart, My Bloody Valentine et Kat Onoma, mais aussi la Péruvienne Yma Sumac, les jeunes Portugais de Madredeus, Danyel Waro, de la Réunion, et Steel Pulse, les vieux routiers du reggae.

La poursuite des travaux du Congrès des députés de Russie

M. Eltsine se dit prêt à nommer un premier ministre

Apparemment confiant sur le sort des réformes économiques après le bras de fer avec les conservateurs au Congrès des députés du peuple ces deux dernières semaines, le président Boris Eltsine s'est déclaré prêt, lundi 20 avril, à nommer un premier ministre dans les trois mois.

M. Eltsine dirigeait lui-même le gouvernement depuis décembre, afin de priver les députés de la possibilité de censurer le premier ministre. Recevant lundi les chefs de groupes parlementaires, il a reconnu que le gouvernement devait être remanié et a indiqué qu'il proposerait un candidat au poste de premier ministre d'ici trois mois.

Avertissement de M. Kravtchouk

Parmi les noms qui circulent dans les couloirs du Parlement *pour ce poste*, celui de M. Egor Gaïdar, maître d'œuvre de la réforme économique et actuellement premier vice-premier ministre, revient le plus souvent. *L'agence Interfax citait aussi* lundi celui de M. Vladimir Choumeïko, vice-président du Parlement, comme futur numéro deux du gouvernement.

Le Congrès des députés de Russie, dont la session se poursuit, a finalement adopté lundi une résolution reconnaissant l'appartenance de la Russie à la Communauté des Etats indépendants (CEI), revenant – comme d'habitude – sur un vote précédent : vendredi, les députés avaient refusé d'entériner l'effondrement de l'URSS par la reconnaissance de la CEI.

Reconnue sur le papier, l'existence de la CEI demeure toutefois extrêmement précaire face aux tensions surgies de toutes parts. *Le président ukrainien*, M. Leonid Kravtchouk, a lancé lundi une nouvelle mise en garde à la Russie à propos de la Crimée, que les deux Etats se disputent et où un référendum est envisagé.

« Un référendum, a-t-il dit dans un appel diffusé par l'agence Ukrinform, *ouvre la voie à un schisme en Crimée. Et personne n'ose prévoir ce que ce schisme apporterait, les malheurs qu'il causerait au peuple de la péninsule et aux peuples voisins. Je voudrais lancer un avertissement solennel : si le processus politique continue sur la même voie, rien ne garantira que les événements en Crimée n'échapperont pas à tout contrôle et ne provoqueront pas un bain de sang. »*

Enfin, une réunion des chefs de gouvernement de la CEI, prévue vendredi 24 avril à Kichinev, a été reportée au 15 mai à Tachkent (Ouzbékistan) à cause de la dégradation de la situation en Moldavie. – *(Reuter, AFP, Itar-Tass.)*

Forte augmentation des prix de l'essence

Depuis dimanche 19 avril à minuit, les prix de l'essence ont *été multipliés par cinq en Russie*, a annoncé l'agence de presse Itar-Tass, en précisant que les stations-service de Moscou sont de nouveau approvisionnées. *Désormais, un litre d'essence* super coûte entre 5 et 6 roubles, ce qui porte le prix moyen d'un plein à 240 roubles. Actuellement, dans les bureaux de *change, le cours du rouble atteint* 150 roubles pour 1 dollar (soit 27 roubles pour 1 franc). Le salaire minimum est de 640 roubles (il avait été fixé à 342 roubles en janvier). *La libération de* l'ensemble des prix de l'énergie devait intervenir en avril, mais le gouvernement de M. Eltsine a *finalement décidé de la reporter.* Selon les responsables économiques interrogés par le *Financial Times*, le gouvernement russe a l'intention de mettre en œuvre cette mesure dès l'été, afin de porter les prix russes de l'énergie au niveau mondial d'ici à la fin de 1993. Parmi les autres réformes à venir figureront aussi, d'après le *Financial Times*, un relâchement de la politique monétaire visant à donner aux entreprises un plus grand accès au crédit, ainsi que l'adoption d'un taux de change ajustable du rouble.

De huit à seize ans de prison ferme

Les anciens dirigeants du PC roumain condamnés en appel

BUCAREST

de notre correspondant

« Justice est faite ! », a crié dans la salle, à l'énoncé du verdict, un des jeunes révolutionnaires, dont 1 030 camarades sont morts lors du soulèvement contre Nicolae Ceausescu en décembre *1989*. Après le succès de l'opposition anticommuniste aux élections locales de février, les temps semblent avoir changé à Bucarest.

Légèrement condamnés, voire acquittés en première instance en mars 1990, puis tous blanchis et libérés en appel en décembre 1991, les vingt et un membres encore en vie du comité politique exécutif (bureau politique) du Parti communiste roumain ont été condamnés, lundi 20 avril, en *« appel extraordinaire »*, à des peines allant de huit à seize ans de prison ferme.

La Cour suprême de justice, la même qui avait lavé de tout soupçon en décembre les dignitaires communistes, les a cette fois-ci condamnés, non pour complicité d'un *« génocide »* qui avait valu le peloton d'exécution à Nicolae et Elena Ceausescu, mais pour *« complicité de meurtre particulièrement grave »*. Aucun des inculpés, en liberté, n'était présent dans la salle. Trois d'entre eux ont été condamnés à seize ans de prison, huit à quatorze ans, cinq à onze ans et cinq autres à huit ans d'emprisonnement. En première instance, la peine maximale avait été de cinq ans et demi, et cinq inculpés avaient été acquittés. Les responsables communistes étaient poursuivis pour avoir approuvé la répression du soulèvement de Timisoara, ordonnée par Ceausescu en décembre 1989.

Opportunité et Histoire

Après plus d'un an et demi, le procès promis par les autorités roumaines s'est donc achevé (les voies d'appel ont été épuisées) sur un verdict moins caricatural que le déroulement des audiences. Pendant *le procès, les dirigeants du* PC, qui ont toujours plaidé non coupable, avaient notamment bénéficié de leurs retraites, de libérations conditionnelles, de leurs habits civils et... de leurs cheveux – des privilèges refusés au commun des mortels en préventive, tondus et en tenue de bagnard.

Pour autant, la justice n'est peut-être pas tout à fait passée. Il reste notamment à savoir si les accusés n'ont pas mis à profit les quatre mois de liberté qui leur ont été offerts pour échapper à un jugement qui semble plus marqué par l'opportunité que par l'Histoire.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **THAÏLANDE : manifestation contre le nouveau premier ministre.** – Plus de cinquante mille personnes ont manifesté dans les rues de Bangkok, lundi 20 avril, pour réclamer la démission du nouveau premier ministre, le général Suchinda Krapayoon (*le Monde* du 21 avril). Certains portaient le deuil pour la *« mort de la démocratie »*, d'autres demandaient qu'il *« écoute la voix du peuple »*, tandis que le général Chaovalit Yongchaiyut, rival du général Suchinda et chef d'un parti d'opposition, a déclaré : *« Nous continuerons à nous battre, à la fois au sein du Parlement et à l'extérieur, jusqu'à ce que Suchinda démissionne »*. – *(Reuter.)*

Dans un message aux armées

L'amiral Lanxade évoque « les nombreuses interrogations » des militaires sur la suspension des essais nucléaires

L'amiral Jacques Lanxade, a tenu, dans un message aux armées à rassurer *« tous ceux qui travaillent à la constitution des forces nucléaires ou qui les mettent en œuvre »* sur l'aspect provisoire de la décision de M. Mitterrand de suspendre les essais nucléaires de 1992. C'est la première *fois que l'amiral Lanxade se fait* l'écho *« des nombreuses interrogations »* suscitées par cette initiative présidentielle, à propos de laquelle le chef d'état-major des armées prend soin d'expliquer qu'il s'agit *« d'une décision d'ordre politique »*. Dans son message, le chef d'état-major des armées se garde d'affirmer que cette décision a un quelconque intérêt militaire. *« Il faut*, indique-t-il au contraire et non sans faire preuve d'une certaine prudence dans le choix des termes de son message officiel, *que soient préservées, à tous les niveaux, les capacités nécessaires à une reprise des essais au terme de la suspension décidée par le gouvernement. » « Cet arrêt provisoire de nos essais*, précise l'amiral Lanxade, *s'ajoute à d'autres mesures unilatérales déjà prises par la France et témoigne de notre politique de retenue en matière d'armement nucléaire. Si ce signal n'était pas compris, si cet exemple restait sans suite, il est clair que cette suspension ne saurait être prolongée »*, au-delà de 1992. On sait (*le Monde* des 10 et 16 avril) que cette suspension des quatre essais prévus en Polynésie a été annoncée par le premier ministre, mais qu'elle n'a pas été précédée par une consultation approfondie avec les différents états-majors. Depuis, les Etats-Unis et la Chine populaire ont annoncé la continuation de leurs expériences. Seule, la Russie poursuit son moratoire depuis 1990.

Mais des sources proches des services de renseignement britanniques ont récemment laissé entendre que M. Elstine aurait signé, le 23 février, un décret secret pour une éventuelle reprise des essais, sur une île en Arctique, en octobre prochain.

□ **M. Pisani cesse ses fonctions de chargé de mission à l'Elysée.** – Selon un arrêté signé par M. François Mitterrand et publié dans le *Journal officiel* du 18 avril, M. Edgard Pisani a cessé ses fonctions de chargé de mission auprès du président de la République. Ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie dans le gouvernement de M. Laurent Fabius de mai à novembre 1985, M. Pisani avait été ensuite nommé chargé de mission auprès de M. Mitterrand.

□ **M. Peyrat (Front national) est défavorable à un parachutage aux municipales à Nice.** – Seul conseiller *général du FN élu aux dernières élec*tions cantonales à Nice, M. Jacques Peyrat a déclaré, vendredi 17 avril sur RTL, que, pour les prochaines élections municipales ou cantonales, *« il faut que celui qui se présente soit du pays dans lequel il se présente, surtout dans un endroit où le particularisme est important, ce qui est le cas de Nice et des Alpes-Maritimes »*.

Manifestations contre le racisme et violences d'extrême droite en Allemagne

Vingt-cinq mille personnes, selon les organisateurs, ont participé, durant le week-end pascal, à des marches pour la paix et contre le racisme dans cent cinquante villes allemandes, notamment à Berlin, Munich, Hambourg, Francfort et Stuttgart. Des violences ont éclaté, lundi soir à Berlin, entre auto*nomes (gauchistes) et forces de* l'ordre. Douze policiers ont été blessés, vingt et une personnes ont été interpellées. En 1991, soixante-dix mille personnes avaient participé à de telles marches.

Parallèlement, l'extrême droite a provoqué plusieurs incidents. A Dresde (ex-RDA), une centaine de *néonazis arborant des drapeaux à* croix gammée et scandant *« Heil Hitler »* et *« les étrangers dehors »* ont défilé, lundi 20 avril, pour commémorer le cent troisième anniversaire de la naissance de Hitler. Une soixantaine de manifestants ont été interpellés.

A Berlin, un groupe de skinheads a tenté, dans la nuit de vendredi à samedi, de jeter un demandeur d'asile libanais hors d'un tramway en marche. La victime a été hospitalisée.

A Grieben et Schwerin, deux villes de l'ex-RDA, des groupes de skinheads ont commis plusieurs agressions, tandis qu'un monument à la mémoire des victimes de l'Holocauste et un mémorial juif étaient profanés à Halber- stadt, également dans l'ex-RDA, et à Berlin. Cinq personnes ont été interpellées à l'occasion de ces divers incidents. – *(AFP, AP.)*

ÉCHECS

Les demi-finales du Tournoi des candidats à Linares

• Short mène devant Karpov
• Timman rejoint Youssoupov

Commencées samedi 11 avril à Linares (Espagne), les demi-finales du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs ont passé, lundi 20 avril, le cap de la moitié des rencontres à disputer. Après six parties sur les dix prévues (le gagnant est celui qui atteint le premier cinq points et demi), la situation était la suivante :

• **Première demi-finale Karpov-Short.** – Après avoir mené jusqu'à la troisième partie par deux à un (une victoire, deux nulles), Karpov a subi un terrible passage à vide : perte de la quatrième partie, nulle dans la cinquième et nouvelle défaite dans la sixième. Short est donc passé en tête menant 3,5 à 2,5.

• **Deuxième demi-finale Timman-Youssoupov.** – Egalité (3-3) après la victoire de Timman dans la sixième partie. Chacun des deux champions a remporté une partie, subi une défaite et fait quatre nulles.

Loin de Linares, à Dortmund, en Allemagne, les « autres » grands des échecs disputent un tournoi de catégorie XVII. Kasparov y retrouvait sa bête noire, l'Indien Anand, qui l'avait battu deux fois en deux rencontres. La vengeance a été terrible, Kasparov écrasant Anand en dix-sept coups !

Mais, dans la troisième ronde (il y en a neuf à jouer), le champion du monde a perdu, en trente-huit coups, sa partie contre son ex-compatriote Gata Kamsky, prodige de dix-sept ans, naturalisé américain. Ivantchouk en a profité pour prendre la tête du tournoi avec 2,5 sur 3, ayant, lui, battu Kamsky lors de la deuxième ronde.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 avril

Baisse

Après quatre jours chômés, la Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi 21 avril en baisse sensible. En retrait de 0,66 %, les valeurs françaises s'inscrivaient en recul de 0,55 % une heure plus tard. On notait la suspension jus*qu'à nouvel avis de Comareg. La* Société des Bourses françaises a été saisie d'un projet d'offre publique d'échange, visant les actions de la société Comareg, émanant de Havas (qui détient 62 % du capital). Havas se propose d'échanger toutes les actions Comareg, à raison de deux actions contre une action Havas à émettre.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XIV

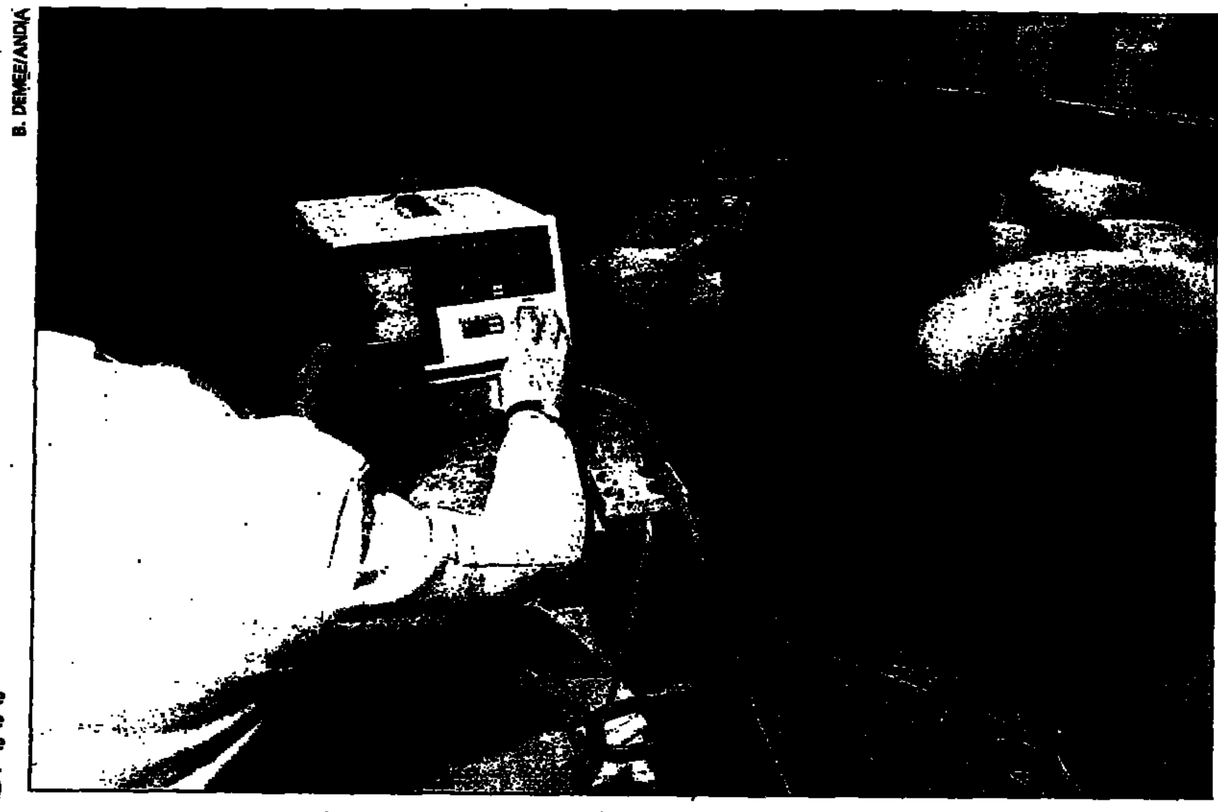
Le numéro du « Monde » daté 21 avril 1992 a été tiré à 401 999 exemplaires.

10 pages d'offres d'emploi

Le Monde
I N I T I A T I V E S



Gédéon, veau fécondé « in vitro ». (Lire page II.)



Echographie porcine au zoopôle de Saint-Brieuc. (Lire page III.)

Les paysans de l'avenir

C'ÉTAIT le 9 avril dernier, à Bourg-en-Bresse. Président pour quelques semaines encore de la FNSEA, Raymond Lacombe prononçait les derniers passages de son discours de clôture du 46ᵉ congrès de la principale organisation agricole. Ovationné par les militants debout, rappelant à l'auditoire la journée du 29 septembre qui vit la campagne de France envahir les pavés parisiens, il lança de sa voie rocailleuse et charmeuse : *« Sur le chemin du cortège, une petite fille avait écrit sur son balcon* : « Quand je serai grande, je veux voir encore des paysans. » *Pour moi, c'est le plus beau des vœux. Afin qu'il s'accomplisse, faisons le serment de nous battre de toutes nos forces pour qu'on n'assassine pas notre agriculture. »* Les paysans, une espèce en voie de disparition ? L'agriculture, un métier foutu ?

Partout en Europe, la population active agricole diminue, comme le nombre des exploitations. Les 1,5 million de personnes qui travaillent dans ce secteur ne représentent plus que 6 % de l'ensemble, au lieu de 13 % (2 740 000) il y a vingt ans. En Grande-Bretagne, la chute est plus impressionnante encore, l'agriculture ne comptant que pour 1,3 % du PIB. Les 552 000 sujets agricoles de Sa Majesté (13 000 de moins qu'en 1990) ne forment que 2,1 % de la main-d'œuvre...

QUANT au nombre de salariés agricoles permanents, ils étaient encore 335 000 en 1970, à peine 150 000 vingt ans plus tard. Et c'est parce que l'évolution est loin d'être achevée, parce que beaucoup d'exploitations familiales vivotent en marge des dures lois économiques modernes, que le gouvernement a lancé, au début de cette année, la procédure des préretraites, qui devraient pouvoir intéresser chaque année environ 20 000 agriculteurs de plus de cinquante-cinq ans.

Laboureurs, viticulteurs, bûcherons, éleveurs, cultivateurs, maquignons, maraîchers, fermiers, pâtres, sont-ils tous voués aux écomusées ? La fatalité urbaine – aussi (voire plus encore) boulimique dans les pays du tiers-monde que dans les nations industrielles – condamne-t-elle les campagnes et les métiers des champs à l'oubli et au repli ? L'âge d'or de l'agriculture productrice de richesses nourricières, génératrice d'une large palette d'activités induites, commerciales, artisanales, associatives, et surtout organisatrice d'une civilisation rurale longtemps immuable et très structurée, est à coup sûr derrière nous. Le sociologue Henri Mendras l'a parfaitement démontré dans son ouvrage de référence, *la Fin des paysans*, publié en 1967, enrichi d'une postface en 1984. Ce qui ne veut pas dire que les métiers et les débouchés liés de près ou de loin au travail de la terre soient désormais menacés d'un irrémédiale déclin.

Une seule preuve. Près de 12 000 dotations d'installation pour jeunes agriculteurs sont accordées chaque année par l'Etat. Et les prêts spéciaux d'installation pour se « lancer » dans le métier ont atteint 5,3 milliards de francs en 1989 au lieu de 4,6 en 1988. Au chapitre de l'enseignement, quelque 135 000 élèves (dont près de 60 % dans le secteur privé) se destinent à des métiers qui relèvent de l'agriculture au sens strict, mais aussi de l'agroalimentaire, de l'environnement, du tourisme, de l'animation et des services en milieu rural.

La récolte du même quintal de blé, la coupe des mêmes 40 hectares de forêt n'exigent pas la même quantité de main-d'œuvre qu'autrefois. Comme dans les services et l'industrie, la productivité a fait un bond considérable dans l'agriculture. Les élevages industriels se sont multipliés, les produits alimentaires voyagent dans le monde entier grâce aux techniques de congélation et d'emballage. En 1950, le rendement était de 2 100 litres de lait par vache, un chiffre qui est passé à 4 400 en 1989.

Mais pendant que la mécanisation et l'organisation économique permettaient de s'affranchir en partie de la culture proprement dite ou du soin des bêtes, d'autres métiers apparaissaient, plus sophistiqués, mieux rémunérés, complexes, appuyés sur des études universitaires plus longues. Et comme il faut non seulement savoir produire, mais aussi prévoir, vendre, maîtriser ses achats, financer ses investissements, tenir des comptabilités, sélectionner les espèces les plus résistantes ou les plus demandées, voilà que les organismes de recherche, les sciences vétérinaires, la biologie, la génétique, la virologie, le marketing, les métiers de la gestion puis ceux de l'environnement bousculent le dernier carré de ceux qui ne savent que produire.

L'INGÉNIEUR chimiste qui reconstitue des arômes, l'expert du Crédit agricole qui invente de nouveaux placements financiers, le biologiste qui connaît dans les moindres détails le cycle de croissance du porc ou du poulet, et demain le spécialiste de la sélection des semences de maïs ou de tournesol qui seront les plus aptes à la fabrication des biocarburants... Voilà des horizons nouveaux qui montrent à ceux qui en douteraient encore que l'agriculture ne se conjugue pas au passé.

Un point encore. La France a au moins deux atouts en Europe : elle dispose d'un vaste espace et, à elle seule, elle compte pour plus de 30 % dans la production agricole totale de la CEE. De ce fait, elle attire les convoitises de ses partenaires étrangers. C'est ainsi que le producteur d'œufs allemand Poehlmann a déposé une demande pour construire un poulailler géant dans la Marne, provoquant un tollé dans les milieux agricoles français. Un projet qui sera très probablement refusé... non pour des raisons agricoles, mais à cause des pollutions qu'il risquerait d'engendrer. Il n'empêche : cette affaire montre que les métiers de l'agriculture en France peuvent encore séduire... les investisseurs.

François Grosrichard

Lire notre dossier pages II à IV

10 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Les hommes du bois

Les scieurs vosgiens se regroupent

NANCY

de notre envoyé spécial

« *IL faut mettre ses bottes et avancer dans les ronces.* » Michel Grosjean est scieur comme son père. Depuis 1907, les hommes de la scierie qui porte son nom connaissent tous les secrets du sapin et de l'épicéa, orgueil de la forêt vosgienne. Reste que pour apprécier sur pied la qualité d'un lot mis en vente par l'Office des forêts, selon le principe des enchères descendantes, aussi ancien que le code forestier, qui remonte à 1827, il faut estimer l'arbre « *à l'œil* » et à hauteur d'homme dans la forêt. Et tant pis si le scieur – cette profession intermédiaire de la filière bois, véritable charnière entre la forêt, les entreprises et le négoce – se trompe : « *Aux enchères, si tu cries trop haut avant les autres, tu as payé trop cher. Si tu cries trop bas, c'est le collègue qui l'emporte.* »

Michel Grosjean, dont la scierie vrombissante emploie vingt-sept personnes, une quinzaine de bûcherons et quatre débardeurs, produit des madriers, bastings, planches de toutes largeurs, poutres et charpentes, issus exclusivement de bois résineux. Une scierie de taille moyenne, traditionnelle, à structure familiale comme le sont la quasi-totalité des scieries lorraines, proche de la ressource, et dont les « *hommes du bois* », comme on les appelle ici – scieurs, bûcherons, débardeurs, sylviculteurs, transporteurs, – sont « *nés avec une tronçonneuse dans leur berceau* ».

Maillons peu connus de la filière bois, les scieries font partie des trois mille entreprises lorraines de la filière. Après l'agonie de la sidérurgie et celle du textile, voilà que les pouvoirs publics et les collectivités locales et industrielles semblent redécouvrir « *l'arbre de Noël* », comme le dit Georges Favre, président de la chambre de commerce d'Epinal. La filière – de la sylviculture à la pâte à papier en passant par le sciage, le travail mécanique du bois, l'ameublement et l'emballage – n'emploie-t-elle pas directement vingt-six mille trois cents personnes en Lorraine ? Ce qui fait dire à Jean Felten, président des communes forestières des Vosges : « *Les activités de production et de transformation du bois font de la filière le deuxième secteur employeur de la région.* » Un secteur qui, par ailleurs, à en croire Bernard Kientz, ingénieur du groupement Sélection Vosges, reste stable, tout en étant une des rares activités à ne pas avoir perdu d'emplois ces dernières années.



RÉMY CARITEY

Une redécouverte, donc, et un regain de souffle qui se vérifient jusque dans un effort d'évolution des scieurs, hommes de terrain issus du monde rural, formés près de la forêt, installés au creux des vallées, profondément divisés entre eux. Dotées d'installations le plus souvent archaïques, les deux cent cinquante scieries lorraines (trente dans les Vosges), dont la plus ancienne est née en 1850, font partie de l'histoire locale. Elles ont senti le vent du boulet. Marché ouvert, les bois de sciage canadiens, ceux des « monstres » scandinaves, et, dans une certaine mesure, ceux de l'ex-URSS ont largement pénétré le marché hexagonal.

Critères de qualité

« *Il nous fallait réagir* », dit à ce propos Bernard Kientz, issu du groupe interprofessionnel de promotion et de l'économie du bois en Lorraine (GIPEB-Lor). D'où l'idée de regrouper dix scieries afin de valoriser leur production de sapins-épicéas : 250 000 mètres cubes par an, mille clients, vingt-huit semi-remorques, quatre cents salariés autour d'une marque collective.

Celle-ci – Sélection Vosges – fut lancée en 1987. But : réaliser des documents professionnels sur la forêt vosgienne, le sapin-épicéa, les entreprises, l'évolution des scieries ; établir des documents techniques à l'intention des négociants français ; organiser des réunions mensuelles de travail ; former le personnel ; établir des normes de classement communes. Et, surtout, améliorer la qualité du produit.

Les scieurs revenaient en effet de loin. Alors que les bois scandinaves concurrentiels étaient présentés exempts de défauts, triés, coupés d'équerre, les bois lorrains négligeaient, la plupart du temps, ces paramètres. Il n'était pas rare, par exemple, que les longueurs de coupe soient fantaisistes. « *Nos scieurs connaissaient leur métier depuis des générations,* commente Bernard Kientz, *mais se trouvaient complètement désarmés pour ce qui concerne la présentation et la commercialisation. Créer une marque comme Sélection Vosges, appliquer le Stempfel, certificat de conformité, peut paraître banal dans tout autre secteur. Dans le sciage, c'est une révolution culturelle. Aujourd'hui, les hommes communiquent enfin entre eux et apprennent à effectuer des achats groupés. C'est le cas notamment pour un certain nombre de machines, mais aussi des produits de traitement du bois.* »

« *Avant de nous regrouper,* reconnaît pour sa part Michel Sergent, directeur, dont la scierie près de Gérardmer compte vingt-deux personnes, *la notion de garantie, de délai, de volume, et même de la qualité était floue et l'empirisme prévalait. Cela pouvait encore « passer » lorsque le marché était porteur. C'est fini.* » Un marché qui, pour le bois résineux, subit en effet les fluctuations du bâtiment et des travaux publics.

Aujourd'hui, dans son établissement modernisé où l'assistance informatique prévaut, Michel Sergent s'affaire sur une machine en provenance du Canada dont il dit qu'elle est son banc d'essai. Après s'être rendu en Allemagne, en Italie, il a franchi l'Atlantique pour mettre au point la machine avec ses homologues canadiens. Six ans de persévérance et un investissement de 14 millions de francs dans le but de continuer de découper les grumes de la forêt vosgienne. Et, du même coup, de maintenir des emplois dans le creux des vallées où se dressent encore les murs et les bâtiments aveugles des unités de textile disparues.

Comment Michel Sergent voit-il l'avenir ? « *Par des regroupements de scieurs... ou l'intégration à terme à des groupes papetiers. C'est ce qui s'est produit au Canada. Et maintenant ce sont ces groupes qui vendent le bois aux scieurs.* » Le monde à l'envers.

Jean Menanteau

L'amour vache

Les embryons s'exportent

FINALEMENT, à bien réfléchir, la révolution est venue du petit-fils : Emmanuel, vingt et un ans, déjà titulaire d'un BTS décroché dans un lycée agricole, et en route aujourd'hui pour passer sa licence d'inséminateur à France Embryons. Emmanuel, c'est le dernier maillon de la famille Magne, éleveurs de père en fils de l'une des perles du Cantal, la salers, cette vache à robe acajou et à grandes cornes dont la réputation n'a rien à envier à deux de ses concurrentes, la blonde d'Aquitaine et la limousine.

Marcel Magne, le père, cinquante-sept ans, n'aurait sûrement pas imaginé il y a encore un an devenir l'un des éleveurs de pointe en France, l'un de ceux encore rares qui ont décidé de se lancer dans la production et l'exportation d'embryons de bovins. Son fils choisira cette voie après avoir suivi de près la technique lors d'un de ses stages en ferme. « *Vous savez, dans le pays, on nous regarde d'une drôle de façon,* raconte Marcel Magne. *On observe ce que je fais et on attend de voir. Petit à petit, ils y viendront. Moi, j'ai eu de la chance. Grâce à mon fils, le savoir-faire est entré à la maison.* » Un savoir-faire partagé avec l'équipe de spécialistes de France Embryons, une société anonyme dont le Crédit agricole, Elf-Aquitaine et Rhône-Poulenc sont actionnaires majoritaires, chacun par le biais d'une filiale, et qui réalisa en *1977* le premier transfert embryonnaire dans l'espèce bovine en France. Depuis, beaucoup de chemin a été parcouru. En 1990, les vétérinaires et les chercheurs de France Embryons qui se déplacent dans les élevages ont réalisé près de 8 000 collectes d'embryons et près de 35 000 transferts, mettant ainsi la France à la première place de la transplantation embryonnaire en Europe.

Une centaine de veaux

Les heureux élus sont en général des éleveurs qui ont déjà des têtes de troupeaux récompensées par des prix. Reste ensuite à franchir le pas. L'investissement financier ne semble pas un obstacle majeur. « *Nous avons dû équiper notre cave d'une cuve à l'azote pour la congélation des embryons,* explique Marcel Magne, *et acheter des génisses qui allaient être des receveuses. C'est tout, nous n'avons pas besoin d'autre matériel. France Embryons opère pour nous à chaque fois.* » Avec une précision qui laisse rêveur. Une fois la donneuse choisie et ses chaleurs provoquées, c'est l'accouplement avec un taureau dont les lettres de noblesse sont souvent de renommée nationale, voire internationale. La fécondation se fait donc *in vivo*. Au bout de sept jours, sans opération, mais par un simple lavage de l'utérus, l'embryon, qui mesure un dixième de millimètre – on ne le voit qu'au microscope, – est prélevé et soit transféré immédiatement sur une receveuse préparée de manière à être au même stade du cycle que la donneuse, soit congelé s'il doit être transporté. « *Tout dépend des distances. Si la durée du trajet est courte,* explique le docteur Nivot, vétérinaire et directeur technico-commercial de France Embryons, *il nous arrive de le transporter dans une éprouvette fixée sur l'abdomen. Il est au chaud à 37°. S'il doit être exporté transcontinentalement, il est alors congelé.* »

Marcel Magne a déjà exporté ses embryons de salers au Canada, en Australie, et espère une commande d'Israël tout en misant gros sur le marché allemand et sur celui de la CEI. L'éleveur du Cantal a bien compris l'intérêt du procédé, comparé aux échanges génétiques habituellement réalisés par la vente d'animaux vivants. Il est d'abord moins cher, en termes de transport par exemple, et également plus sûr en termes sanitaires : « *Un veau peut toujours attraper un virus lors de son transport. Le problème ne se pose pas avec des paillettes congelées.* » Autre conséquence directe de la technique du transfert embryonnaire : la réalisation de programmes de sélection au niveau d'un centre d'insémination, l'augmentation possible de la descendance des meilleurs animaux. « *Prenez une belle vache laitière primée. Dans sa vie de vache,* précise le docteur Nivot, *elle pourrait donner naissance à deux, trois veaux, pas plus. Avec les embryons, elle pourrait être la génitrice d'une centaine de veaux.* » Marcel Magne a tout de suite compris cet enjeu. Il y a trois semaines, il vendait sur le marché une vache sur pattes à 6 000 francs. Il exporte aujourd'hui un embryon à 2 000 francs en moyenne. « *J'ai 130 bêtes aujourd'hui. Cela coûte cher en fourrage, en nourriture, etc. Imaginez : à la limite, je pourrais en garder seulement quelques-unes, et adopter pour toutes la reproduction par transfert d'embryons. C'est pour nous une planche de salut.* » Bien sûr, certains éleveurs restent encore sceptiques devant cet abandon du naturel. D'autres, en revanche, s'intéressent déjà aux technologies à venir : la fécondation *in vitro*, le clonage des embryons, et la détermination de leur sexe.

Marie-Béatrice Baudet

Saisonniers à plein temps

CRÉER des emplois dans l'*agriculture, est-ce possible* ? Dans le seul département du Vaucluse, le nombre de salariés agricoles occasionnels déclarés à la Mutualité sociale agricole (MSA) a fait un bond spectaculaire, passant de 3 500 en 1986 à 12 000 aujourd'hui. Aucune frénésie soudaine des consommateurs pour les melons de Cavaillon ou les goldens de la Durance ne justifiant le phénomène, la cause est ailleurs : dans la présence, très active sur le terrain, des inspecteurs du travail et de la gendarmerie, mais surtout dans une démarche plus originale, une concertation permanente entre les pouvoirs publics et les milieux professionnels.

Comme ailleurs en France, *fonctionnaires* et *agriculteurs* se sont longtemps regardés en chiens de faïence : les premiers reprochant par exemple aux seconds de faire appel à plus de 3 000 vendangeurs étrangers alors qu'un millier de travailleurs agricoles restaient inscrits à l'ANPE. Pour résoudre ce différend, l'Association départementale pour l'emploi dans l'agriculture (ADPEA) a vu le jour. Présidée par un professionnel représentant la FDSEA, l'ADPEA a, comme administrateurs, les syndicats de salariés et, avec voix consultative, les représentants des administrations. Grâce à une convention signée avec l'ANPE, cette association s'occupe désormais du placement des demandeurs d'emploi dans l'agriculture. Pour ce faire, son salarié permanent est assermenté et dispose en temps réel du fichier de l'Agence pour l'emploi. Menée depuis 1990, l'expérience est suffisamment concluante pour commencer à s'étendre aux autres départe*ments de la région*.

Les agriculteurs ont parfois de bonnes raisons pour préférer employer des Espagnols ou des Polonais (dont le nombre est passé de 40 à 800 en trois ans). Comme le reconnaît *Alain Deille, chef du service* départemental de l'inspection du travail dans l'agriculture, et à ce titre un des piliers de ces initiatives, les périodes de travail agricole sont des moments de forte productivité peu propices à l'adaptation progressive dont ont besoin les chômeurs de longue durée. Conséquence : ceux-ci « *craquent* » au bout de quarante-huit heures. Pour y remédier, la mission locale d'Avignon a mis en place l'association Relais travail saisonnier, garantissant le remplacement dans les vingt-quatre heures de tout jeune en difficulté embauché comme saisonnier qui viendrait à faire défaut. Menée depuis cinq ans, cette initiative connaît un succès croissant, et une quinzaine de jeunes ont même obtenu des emplois permanents.

C'est dans le même état d'esprit que la MSA a créé Présence verte services, une association chargée de mettre en contact les exploitants agri*coles et les 200 RMistes issus* de ce milieu. Le bilan est flatteur : en 1991, cette structure a vingt mille heures de placement à son actif. Comme dans l'industrie, l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois explique autant le chômage que l'*évolution* quantitative du nombre de *salariés*. A l'heure où les serres se gèrent avec l'informatique et où les traitements *phytosanitaires* exigent un minimum de culture scientifique, les vieux ouvriers agricoles sont dépassés par le progrès.

Pour éviter de recommencer cette erreur dans les années à venir, professionnels et représentants de l'Etat sont en train d'élaborer un projet ambitieux : si la FDSEA est capable de définir les qualifications dont ses mandants ont besoin, l'administration s'engage à former des chômeurs.

Prochainement, une expérience-pilote démarrera à Carpentras : quinze jeunes vont recevoir pas moins de mille *deux cents heures* de formation aux métiers de l'agriculture, avec diplômes à la clé. Au lieu de faire des petits boulots saisonniers, ils maîtriseront suffisamment de techniques pour passer de la taille des *vignes à la culture des* asperges... Conséquence : désormais, dix mois de travail leur seront pratiquement assurés chaque année.

Frédéric Lemaître

En direct de la planète

Le commerce des céréales est international

NOGENT-SUR-SEINE (Aube) *bat au rythme de deux cœurs* : celui de la centrale nucléaire, qui fait toujours jaser, et celui du groupe Soufflet, dont les villageois disent tout ignorer. Les anciens ont sans doute mieux connu le modeste commerce de grains qui en fut à l'origine, en 1927. Aujourd'hui, le groupe affiche un chiffre d'affaires de 17,6 milliards de francs (en 1991), dont 11,7 % proviennent du négoce. La société, détenue à 100 % par son PDG, Michel Soufflet, se place au sixième rang mondial des exportateurs de céréales et au troisième *dans* la CEE. *Avec ses filiales* européennes, elle commercialise 8,7 millions de tonnes par an. Soufflet fait partie du club des dix géants – l'américain Cargill et la Compagnie continentale en tête – qui traitent 90 % du volume des céréales de la planète.

Tout s'organise depuis la « salle des marchands », où les négociants internationaux, appelés *traders*, achètent et vendent en permanence. Leurs interlocuteurs sont, d'un côté, les coopératives ou les négociants locaux et, de l'autre, les utilisateurs, privés ou gouvernementaux. Certaines affaires sont traitées par l'intermédiaire de courtiers payés à la commission qui mettent en rapport vendeurs et acheteurs, ou bien, conjointement, par plusieurs négociants internationaux lorsqu'il s'agit d'importants contrats. Chez Soufflet, le circuit de commercialisation est réduit. En effet, le groupe, qui a conservé son activité initiale de collecteur de céréales, achète la marchandise directement aux agriculteurs. Il la stocke ensuite dans la centaine de silos qu'il possède en France, avant de la conduire dans l'un des trois silos implantés à La Rochelle et à Rouen, premier port exportateur de céréales d'Europe. Le fret est ensuite organisé par les « exécutants » du négociant.

A Nogent, les huit *traders* se font face autour d'un bureau octogonal, truffé de téléphones et d'écrans, à l'écoute de la planète. Qui vend, qui achète, quelles quantités, à quelle échéance et à quel prix ? Des questions complexes, car à chaque instant tout fluctue. Le prix de la matière première vendue hors CEE évolue en fonction de l'offre et de la demande. Le taux du fret des bateaux et du change des devises varie également. Des facteurs politico-économiques interviennent aussi au travers des crédits que la France est prête à accorder aux pays acheteurs. Mais aussi *via* les subventions que l'Europe octroie aux exportateurs.

Relations personnelles

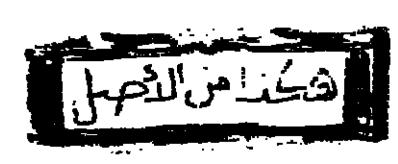
Ces « certificats » sont destinés à combler l'écart entre le prix européen du jour et le prix mondial – inférieur – des céréales. Pour les obtenir, le jeudi matin, chaque négociant international établit son prix de vente à l'exportation en fonction de ses propres estimations. Il envoie alors un télex à l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), en précisant combien de tonnes de blé, d'orge ou de maïs il compte vendre et quel montant de subventions il souhaite obtenir. L'ONIC transmet à Bruxelles les demandes rendues anonymes. Vers 17 heures, les Douze procèdent aux adjudications.

Les négociants qui n'ont pas obtenu satisfaction reviendront la semaine suivante. Entre-temps, ils vont s'efforcer de spéculer en rachetant des certificats à ceux qui en détiennent trop pour leurs propres besoins. Ou bien en échangeant des devises selon les cours du dollar proposés par les Bourses à un, trois, six ou douze mois. Ils peuvent aussi opérer sur les marchés à terme, notamment de Chicago, qui cotent *actuellement* les récoltes de la campagne 1992-1993.

Mais pour former son prix le *trader* doit surtout prendre en compte ses prévisions sur l'état du marché de demain, voire dans dix jours ou plus. « *On ne peut jamais, le jour même, conclure une affaire gagnante,* affirme Jean-Pierre Dresti, trente ans de métier, directeur général de Soufflet Négoce. *Si vous pensez que le prix de la marchandise va monter, vous achetez tout de suite. Si, au contraire, vous estimez qu'il va baisser, vous vendez, mais vous n'achetez pas.* » Même raisonnement en ce qui concerne les taux du fret et du change des devises. Ce qui conduit parfois à vendre *short*, c'est-à-dire sans disposer encore de la marchandise. Le négoce de céréales subit aussi les conséquences des événements politiques qui agitent les nations. Actuellement, par exemple, le groupe travaille avec la Libye, qui organise des stocks en prévision d'un éventuel conflit. Pour évaluer au mieux les risques techniques, les *traders* s'appuient sur des statistiques et des prévisions de récolte fournies par des organismes, parfois jusqu'en 1996. Mais rien ne remplace le réseau de relations personnelles du *trader*. Souvent en voyage, il cultive, au fil des années, des amitiés qui lui garantiront la primeur d'informations sûres et la confiance de clients potentiels. « *Ces contacts facilitent les négociations,* reconnaît Jean-Pierre Destri, *les affaires se préparent à l'avance.* » Celles-ci se concluront ensuite par téléphone. Elles seront confirmées par écrit, quinze jours ou un mois plus tard. Mais d'ici là la marchandise aura eu le temps de changer de mains plusieurs fois. Aussi, la parole donnée au téléphone est d'or. Dans la profession, où les concurrents se connaissent tous, parfois pour être passés d'une maison à l'autre, on ne plaisante pas sur ce sujet. Il engage aussi le *trader* corps et âme.

Joignable jour et nuit, le *trader* n'a pas de vie privée. Le salaire, qui varie de 40 000 à 200 000 francs par mois, ne réussit pas à attirer suffisamment de jeunes qui accepteront de se former pendant dix ans avant de frissonner comme les grands. « *C'est un métier passionnant, qu'on n'abandonne pas* », avoue Jean-Pierre Destri, qui a commencé à vendre des céréales à dix-huit ans, au moment même où il se lançait dans le rock. Points communs entre ces deux passions ? « *Il faut des nerfs solides et ne pas faire de complexe.* » Et savoir perdre.

Francine Aizicovici



L'amour vache

la planète

Le temps des spécialistes

Les conseils sont quelquefois trop nombreux

«PRÉSENTEZ-moi un bon conseiller agricole avec cinq ou six ans d'expérience, je lui trouve un travail tout de suite.» Philippe Rignault, sous-directeur de la Fédération française des coopératives agricoles de céréales (FFC), est formel. Quels que soient l'évolution de la politique agricole commune et son impact sur le nombre d'agriculteurs en France, on aura toujours besoin de conseillers agricoles. En nombre moindre, peut-être. En tout cas mieux formés et surtout plus spécialisés. Ils sont un des éléments clés de l'évolution de l'agriculture.

En 1989, ils étaient 15 000 agents à consacrer tout ou partie de leur temps de travail au développement agricole, soit 11 300 agents en équivalent plein temps, indique une enquête de l'Association nationale pour le développement agricole, l'ANDA. Aujourd'hui, ils sont probablement moins nombreux, puisque *«rien que dans les chambres d'agriculture le nombre de conseillers a diminué d'une centaine sur 3 200 environ»*, affirme Jean-Marc Cordonnier, chargé de la formation et du développement à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Personne ne se risquerait pour autant à pronostiquer la disparition de cette profession. On sait que le conseil est fortement ancré dans le monde rural. *«L'agriculteur est la personne qui a le plus de possibilités de recevoir des conseils,* dit avec humour Philippe Rignault. *Il en vient de partout.»*

Multiplicité et contradiction

Il est difficile en effet d'établir la liste exhaustive des organismes employant des conseillers agricoles. Citons en vrac les chambres d'agriculture, les centres de comptabilité et de gestion, les coopératives et groupements de producteurs, les instituts techniques, la Mutualité sociale agricole (MSA), les syndicats d'agriculteurs, les groupements de développement (exploitants agricoles qui se regroupent à vingt ou cinquante sur une zone pour recruter un ingénieur)... Ces conseillers doivent faire face à des tâches multiples : suivre les techniques de production (culture ou élevage), les problèmes généraux ou économiques de l'exploitation, mettre en place des projets collectifs de développement sur une petite zone (résoudre des problèmes d'irrigation, s'occuper du remembrement).

Si les chambres d'agriculture sont capables d'une approche globale de l'exploitation et de son environnement économique et emploient des conseillers susceptibles de faire face aux différentes demandes, les autres organismes concentrent en général leurs conseils sur une spécialité, la comptabilité, l'appui technique ou le conseil financier. Ainsi, dans une coopérative de céréales, le conseiller agricole sera amené à donner son avis sur le choix des centres ou la technique culturale. Au Crédit agricole, les chargés de clientèle ont également un rôle de premier plan auprès des agriculteurs dans la mesure où ils vérifient la faisabilité des projets et élaborent les plans de financement. Ces «conseillers», généralement titulaires d'un BTS et d'une expérience au sein d'un organisme agricole, sont censés intervenir relativement tôt dans le montage du projet. *«Il ne s'agit pas pour eux de donner des conseils technico-économiques, mais d'étudier la faisabilité du projet avant que la décision définitive soit prise. Imaginez que l'agriculteur signe des baux chez le notaire et que son projet soit refusé par la banque. Ce pourrait être dramatique pour lui. De même, la banque, ainsi mise au pied du mur, pourrait être amenée à prendre des risques anormaux, ce qui n'est pas acceptable non plus»*, explique André Weven, chef du service de l'agriculture à la Caisse nationale du Crédit agricole. Malgré une certaine répartition du travail entre les différents organismes, les conseils peuvent être parfois contradictoires. *«Chacun voit le développement à sa façon»*, analyse Philippe Rignault. Le Crédit agricole a intérêt que les agriculteurs ne prennent pas trop de risques. Les chambres d'agriculture et les coopératives ont souvent la même analyse sur le type de production, mais dans le détail les conseils peuvent diverger, car la coopérative raisonne à son niveau et la chambre d'agriculture raisonne au niveau du département. Bref, sur le terrain, la multiplicité des conseils et leur contradiction font parfois un peu désordre.

Amélioration des compétences

Certains responsables agricoles, conscients du problème, essaient d'éviter cette cacophonie. Dans certains départements, les différents organismes se sont mis d'accord sur une politique du conseil. Dans d'autres, les coopératives ont décidé de ne plus avoir de conseillers et de s'en remettre aux chambres d'agriculture et aux centres d'études techniques agricoles (CETA). Dans certains départements encore, les luttes d'influence sont telles que les organismes, loin de trouver des solutions, cherchent à empiéter sur le domaine du voisin. Une tendance d'autant plus forte que le nombre d'agriculteurs tend à diminuer.

D'une manière générale, Jean-Marc Cordonnier constate un double mouvement dans le conseil : *«D'un côté, des agents qui n'avaient pas une fonction de conseil étendent leur champ de compétence.»* C'est le cas des technico-commerciaux, qui font de plus en plus de conseil. *«Dans le même temps, les agents qui avaient une activité exclusive de conseil ont tendance à se spécialiser sur des fonctions particulières. Il y a vingt ans, dans les chambres d'agriculture, on parlait de conseillers agricoles au sens large. Aujourd'hui, on est conseiller agricole spécialisé dans un domaine (agronomie, bâtiment) ou sur une production.»*

Cette évolution des fonctions s'accompagne d'une amélioration des compétences, et donc des niveaux de formation. Ainsi, indique Jean-Marc Cordonnier, dans les chambres d'agriculture, les BTS sont remplacés par des ingénieurs. Dans les coopératives et les syndicats de production, les BTA (brevet de technicien agricole) sont remplacés par des BTS, voire par des ingénieurs. Selon l'étude de l'ANDA, on relevait en 1989 parmi les agents de développement 32 % d'ingénieurs, 45 % de BTS, 17 % de techniciens agricoles. Soucieuses d'améliorer encore les niveaux de formation, les chambres d'agriculture ont même mis en place une filière Decomps en 1991.

Derrière cette image positive d'un métier qui se qualifie se cache une faille. Les conseillers agricoles sont généralement jeunes (un sur deux a moins de trente-cinq ans), et le *turn-over* est relativement rapide, surtout chez les jeunes agents, qui, souligne l'ANDA, *«après deux à trois ans, recherchent un autre type d'emploi»*. Une rotation qui s'explique en grande partie par la faible évolution des rémunérations. *«C'est dommage,* déplore Philippe Rignault, *car les agriculteurs qui vont rester sont justement ceux qui sont les plus dynamiques, les plus pointus et qui vont être le plus demandeurs de conseils. Si cette désaffection continue, on risque d'avoir à l'avenir un déficit de conseillers agricoles valables.»* Pour essayer de remédier à ce problème, les coopératives ont décidé de prendre le taureau par les cornes : *«Autrefois, on considérait que le conseil agricole était gratuit. Aujourd'hui, si on veut des conseillers plus pointus, il va falloir les payer. On réfléchit actuellement à la mise en place de services payants.»* Une véritable révolution culturelle en perspective.

Catherine Leroy

Marieurs de plantes

ILS marient entre elles les roses et puis les pommes. Pour en faire de plus belles encore. Mais il faut à ces obtenteurs – aussi appelés hybrideurs – beaucoup de patience : plusieurs années sont nécessaires avant qu'ils voient le résultat de leurs travaux.

«C'est un travail à l'échelle des générations», prétend Henri Delbard, un des trois fils de Georges Delbard, fondateur de la société qui porte leur nom. Après une courte carrière d'employé des postes, ce fils de cultivateur né à Malicorne, dans l'Allier, s'est découvert une vocation d'hybrideur. Un oncle curé et passionné de botanique l'avait initié aux secrets de la reproduction des plantes. Créateur, entre autres, des roses «Grand Siècle», rose et parfumée, et «Mme Delbard», la rouge la plus vendue au monde, Georges Delbard a transmis cette passion à ses fils. *«Nous en avons été imprégnés dès notre enfance,* reconnaît Henri Delbard. *Nous y avons acquis la patience et l'intuition indispensables à cette activité.»*

La première qualité de l'obtenteur est une bonne connaissance des variétés existantes. Chez Delbard, on prétend avoir étudié plus de 10 000 sortes de roses, 1 300 variétés de pommes et 900 genres de poires. *«Le stock génétique des fleurs et des fruits est considérable, et les structures en sont très complexes,* note Henri Delbard. *Les techniques d'hybridation exigent l'organisation et l'intuition du jardinier pour repérer ce que deviennent les éléments pris chez le père ou chez la mère et quelles caractéristiques en découleront.»* D'ailleurs, la terre et les champs restent le décor de travail de ces jardiniers modernes. Cependant, quelques endroits protégés existent pour éviter les méfaits du climat ou la concurrence des abeilles qui pourraient modifier les programmes des généticiens.

Car, depuis que, au début des années 80, le génie génétique a fait irruption dans l'agriculture, il ne suffit plus d'être un bon jardinier. Pour trouver le caractère sur lequel intervenir afin qu'une rose rouge devienne jaune mais que la forme de ses pétales, la longueur de sa tige ou son parfum restent identiques, il faut davantage que des connaissances en botanique. Ainsi Henri Delbard est ingénieur agronome et détenteur d'un *master of sciences* de l'université californienne de Davis, et la quinzaine de chercheurs qui travaillent dans les laboratoires de la société sont généralement diplômés en génétique animale et végétale.

Belle robe et bon goût

Outre des compétences, ces recherches exigent des investissements d'autant plus lourds que les retombées en sont longues et aléatoires. Peu d'entreprises peuvent s'offrir ce luxe. D'ailleurs, la plupart de ces travaux sont maintenant réalisés dans le cadre d'organismes et de laboratoires publics. Il ne reste qu'une dizaine d'hybrideurs de roses privés dans le monde et, dans le domaine des fruits à pépins, Delbard prétend être le dernier. Mais, pour poursuivre ces activités, la société, fondée en 1935 et qui réalise 300 millions de francs de chiffre d'affaires, a dû se mettre en 1982 sous la protection du groupe Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH). Ce qui lui assure la tranquillité financière mais aussi, par le biais de la cellule LVMH Recherche, un accès à des données fondamentales qui sont communes aux vignes, aux arbres fruitiers et aux fleurs.

Pour Henri Delbard, l'activité de recherche dépasse largement la vie quotidienne de son entreprise. *«Nous détenons une place stratégique dans l'évolution de notre société,* estime-t-il. *Dans le processus de déplacement des productions agricoles vers le sud de l'Europe, il y a un risque pour la France. Or les hybrides jouent un rôle important pour conserver une partie de ces cultures ainsi que la maîtrise de la création variétale.»*

Ces nobles soucis ne mettent pas les dirigeants de Delbard à l'abri des préoccupations commerciales. Et là aussi, l'intuition est essentielle. Les délais de mise au point de leurs inventions supposent en effet qu'ils pressentent très à l'avance les goûts des consommateurs. Des roses bien parfumées plutôt que perchées sur une tige majestueuse, des pommes qui n'ont pas seulement une belle robe mais aussi un bon goût.

Françoise Chirot

La recherche tous azimuts

Le zoopôle de Saint-Brieuc accumule les succès

«DE la fourche à la fourchette» : telle est la devise des 350 chercheurs qui travaillent sur le site technologique du zoopôle de Ploufragan, petite commune voisine de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor. Première plate-forme européenne de recherche et d'expérimentation animale avec ses 8,5 hectares, le zoopôle a une finalité économique clairement définie et que chacun ici a en tête : aider les éleveurs bretons et l'industrie agroalimentaire locale à produire plus, moins cher et de meilleure qualité. *«On est le Sophia-Antipolis de la santé animale et de l'hygiène alimentaire»*, affirme Eric Humbert, le responsable du zoopôle.

Il y a trente ans, la Bretagne était une région pauvre et sous-équipée. Aujourd'hui, le département des Côtes-d'Armor est le premier bassin agroalimentaire français, en tête pour la production avicole et porcine. Comme le précise avec humour un responsable du conseil général, *«le département compte 500 000 habitants, mais 50 millions de têtes de bétail et de volailles»*. Et si la France est le premier exportateur mondial et premier producteur européen de volailles et de viande bovine et porcine, c'est grâce au dix-sept mille éleveurs de la région.

La création du zoopôle remonte à 1958. Les professionnels de l'élevage industriel, encore à ses balbutiements, réclament alors l'installation d'une station expérimentale d'aviculture : le conseil général ne se fait pas prier pour accéder à leur demande, devinant qu'il y a là une chance unique pour la région. En 1972, les éleveurs spécialisés dans le porc veulent un centre semblable pour les pathologies porcines et l'amélioration de leur cheptel. Tout naturellement, unité de recherche et animalerie pour le porc s'installent sur le site, tout près des volailles. Administrativement, ils dépendent depuis 1989 du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, le CNEVA, réunion des anciens laboratoires vétérinaires du ministère de l'agriculture.

Quatre millions d'analyses

La direction sanitaire vétérinaire (DSV), attirée par ces équipements, parmi les plus performants du monde, rejoint les autres laboratoires. Puis les professionnels de l'élevage, pour être en symbiose avec les chercheurs, ajoutent leurs bâtiments aux autres. La Fédération départementale des groupements de défense sanitaire des animaux (FGDS) regroupe 99 % des éleveurs bretons et profite là d'un extraordinaire transfert de savoirs et de technologies. Le laboratoire de développement et d'analyse, avec ses 5 000 mètres carrés et ses neuf unités spécialisées dans la biologie vétérinaire et l'environnement agroalimentaire, travaille en phase étroite avec les demandes des éleveurs. Il réalise quatre millions d'analyses par an sur des sujets allant de la recherche des résidus de métaux dans l'eau à l'étude des sols et fertilisants, de la recherche des additifs médicamenteux dans la nourriture animale au vaccin contre la peste porcine. Au bout du bâtiment, la visite se termine même dans la salle d'autopsie, où les viscères de canards et de dindes atteints de maladies contagieuses sont examinés avec le plus grand soin.

Attirée par la synergie créée et la coexistence étroite entre chercheurs et professionnels, une pépinière d'entreprises est en train de naître. En effet, cette recherche appliquée n'a pas pour seule finalité le secteur agroalimentaire : les industries vétérinaire et pharmaceutique sont également concernées. Deux entreprises se sont déjà implantées sur le site. L'une est le siège pour la France du département vétérinaire de Smithkline Beecham, deuxième société au monde dans le secteur de la santé. L'autre est une filiale du groupe Néolait, spécialisé dans l'alimentation animale. Dans quelques jours, sera inaugurée une unité de fabrication et de conditionnement automatisés de produits pour destruction d'animaux nuisibles.

Les laboratoires sont plus surveillés qu'une centrale nucléaire. Avant de pénétrer dans l'unité de recherche de pathologie aviaire, le visiteur doit enfiler blouse et chaussons et passer par un sas de sécurité, comme dans un bloc opératoire. Vétérinaires et biologistes y étudient les nouvelles maladies de l'élevage industriel, et il ne faudrait pas qu'un microbe humain vienne polluer un air soigneusement filtré. Plus loin, dans l'animalerie, des pintades somnolant dans la pénombre s'agitent à la lumière et au bruit des visiteurs ; elles sont là pour vérification de leur éventuelle sensibilité au virus de la bronchite infectieuse des poules, qui stoppe la ponte pendant des semaines et provoque un sérieux manque à gagner chez l'éleveur.

Un institut de formation continue et de spécialisation de la recherche vétérinaire ouvrira ses portes en janvier 1993. La Communauté européenne finance le projet à hauteur de 4 millions de francs sur les 11 millions de budget total. L'équipement de pointe des salles de biologie moléculaire, de virologie, de sérologie, pour n'en citer que quelques-unes, l'informatisation et la mise en fiches de tout le bétail de la région, vont permettre à des chercheurs, pharmaciens, biologistes, chimistes, vétérinaires, de parachever leur formation. *«Nous recevons des dizaines de candidatures de la France entière pour un poste à pourvoir,* affirme le directeur du laboratoire de développement et d'analyse. *La réputation du zoopôle dans le milieu n'est plus à faire.»*

Liliane Delwasse

LES PAYSANS DE L'AVENIR

Idées sociales

Les agriculteurs innovent

PARTICULIÈREMENT exemplaire, un accord national sur l'organisation de la négociation collective dans l'agriculture a été signé le 21 janvier 1992. Il met en place un fonds paritaire alimenté par une cotisation de 0,05 % de la masse salariale prélevée dans toutes les entreprises de production agricole. Ce montage, qui n'a pas d'équivalent dans d'autres branches professionnelles, a été conçu afin de favoriser l'exercice des relations contractuelles et pour que chacun puisse mener les négociations nécessaires.

Surprenant en soi, inattendu dans un milieu qu'on pourrait imaginer frileux, ce résultat s'explique facilement dans le contexte spécifique de l'agriculture. Les deux parties, employeurs et salariés, *ont des intérêts communs* et souffrent des mêmes maux. Soumises à une évolution forcée, que l'Europe communautaire ne fait qu'accentuer, les professions agricoles diminuent en nombre. Le monde agricole se juge attaqué et la FNSEA, qui fait figure de chef de file, redoute de perdre de sa puissance. De leur côté, les syndicats de salariés agricoles subissent non seulement l'état de faiblesse des syndicats ouvriers mais pourraient être menacés par la disparition pure et simple de leurs métiers.

Pour s'adapter, pour moderniser leur activité, employeurs et employés sont condamnés à s'entendre. Ensemble, ils doivent s'adapter au nom de l'emploi et du maintien du rural. Il leur faut créer les conditions économiques et sociales de leur survie. Notamment, il leur est nécessaire de montrer qu'ils peuvent supporter la comparaison avec d'autres secteurs, mieux considérés ou mieux rémunérés, et ils ont compris progressivement qu'ils devaient améliorer, pour ce faire, leurs relations sociales. La FNSEA cherche désormais à avoir des interlocuteurs valables, pour fonctionner et redorer son blason. Elle sait aussi qu'il devient indispensable de résister avec ses salariés ou qu'il convient d'aller vers un compromis de nature très social-démocrate pour s'en sortir. Les événements dans les anciens pays socialistes, comme la menace d'une immigration de paysans venus de l'Est, n'ont fait que conforter cette analyse : pour être de son temps, et ne pas retourner en arrière, l'agriculture doit se professionnaliser encore davantage. Avec ses salariés, quand ceux-ci existent encore.

Les moyens de la négociation

En réalité, et depuis une quinzaine d'années, la culture sociale a fait beaucoup de progrès dans ce monde constitué de très petites entreprises, qu'elles soient agricoles, forestières, d'arboriculture ou d'aménagement de jardins. Alors que le patronat industriel des petites entreprises a refusé les délégués de site chers à la CFDT l'agriculture a institué les délégués inter-entreprises. Par nécessité, la profession a su développer la pratique des négociations collectives et décentralisées, riche de plus de 200 conventions collectives départementales, régionales et nationales.

Le nouvel accord s'inscrit dans cette logique, car il offre les moyens de la négociation et garantit, concrètement, le droit à la relation contractuelle. Fait notable, il a été approuvé, côté employeurs, par la FNSEA, mais aussi par la Fédération nationale des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers, l'Union nationale des entrepreneurs du paysage et par la Fédération nationale des sociétés de courses. Mais, tout aussi significativement, il a été paraphé, côté syndicats de salariés, par les cinq grandes *organisations* : la CFDT, qui recueille 29,35 % des suffrages et arrive en tête devant la CGT (25,97 %), FO (15,94 %), la CGC (10,41 %) et la CFTC (0,96 %).

Pour donner une importance *« toute particulière »* à la négociation collective de branche, en raison de la diversité des exploitations agricoles et de la dispersion des ouvriers agricoles, le texte a pour objectif de *« faciliter l'exercice effectif du droit à la négociation collective par les salariés et les employeurs »*. Il prévoit donc que, lors de *« chaque réunion »*, toute organisation syndicale représentative *« peut inclure un maximum de trois salariés en activité dans une exploitation ou entreprise »* au sein de la délégation de dix membres. Ces salariés auront le droit de s'absenter de leur travail, dans la limite de deux réunions par an pour une commission mixte ou paritaire, et pour deux rencontres syndicales de préparation ou de suivi, à chaque fois. Leurs salaires seront alors maintenus par l'employeur et les frais de déplacement seront pris en charge par l'organisation représentative des employeurs.

Financement par les excédents

Afin de rendre les choses possibles, les signataires de l'accord ont créé une *association paritaire qui* reçoit la cotisation de 0,05 %, versée par les employeurs sur la base de la masse salariale. Les fonds ainsi recueillis serviront à financer les frais de déplacement des délégués salariés et employeurs et permettront de rembourser les rémunérations ou les indemnités de perte de revenu des salariés ou des employeurs qui participeront aux discussions. Il est en outre prévu que ces sommes seront affectées, par moitié, aux deux parties, représentants des salariés et représentants des employeurs.

Une dernière disposition va cependant au-delà de l'incitation au dialogue social, car elle ouvre aussi la voie à un mode original de financement des partenaires sociaux qui a sans doute séduit quelques-uns des négociateurs de l'accord. Il est en effet admis que, en fin d'exercice annuel, les sommes en excédent pourront être réparties entre les organisations syndicales de salariés et celles des employeurs en fonction d'une clé précise d'attribution. Le texte indique, pour les salariés, que 20 % seront partagés uniformément, puis que 80 % seront reversés *« au prorata du nombre de voix obtenues lors des dernières élections »*. Pour les employeurs, la convention établit une restitution aux structures patronales *« au prorata du montant des cotisations versées »* au fonds par les adhérents de chaque organisation. Une commission paritaire nationale sera chargée du contrôle.

Grâce à leur pragmatisme, les représentants du monde agricole ont ainsi pu trouver des réponses adaptées à leur besoin d'un dialogue social renforcé et, au passage, ont inventé un autre moyen de financement de leurs organisations. Dans d'autres secteurs, où l'on utilise des techniques de gestion sociale plus sophistiquées, on ne réussit pas toujours aussi bien !

Alain Lebaube

TRIBUNE

Traitement du chômage : mission impossible ?

par Olivier Bouquillard

DEPUIS quinze ans, le traitement du chômage par l'Etat utilise deux ressorts principaux. Le plus connu est constitué par toute la gamme des stages de formation visant à requalifier les chômeurs ou, à défaut, à contribuer à leur « réinsertion sociale ». Mais ces stages débouchent rarement sur un emploi. Aussi l'autre ressort, de plus en plus utilisé, propose-t-il directement aux entreprises des formules d'incitation à l'embauche de chômeurs. En 1991, 100 000 « contrats de retour à l'emploi » ont ainsi encouragé l'embauche d'autant de chômeurs en offrant aux employeurs une exonération de cotisations sociales.

Ce bilan paraît appréciable. Il est tempéré par le fait que 40 % environ de ces ex-chômeurs ne conservent pas leur emploi au-delà de la durée de l'exonération (neuf mois dans le cas général). En outre, on sait que ces 100 000 embauches sont loin de constituer *autant de créations d'emplois. Le ministère* du travail estime que 60 % d'entre elles auraient eu lieu de toute façon (1).

Derrière ces chiffres, il y a une grande diversité de cas concrets. Effectuée à la demande du ministère du travail, une étude (2) révèle ainsi qu'il existe plusieurs *catégories fort différentes d'entreprises bénéficiant* des aides de l'Etat pour l'embauche d'un ou de plusieurs chômeurs. Le traitement du chômage n'y représente pas les mêmes réalités et y produit des effets différents, voire opposés. Parmi ces catégories d'entreprises, trois sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles illustrent de manière très nette l'impossibilité de poursuivre par un même dispositif de traitement du chômage plusieurs objectifs mal délimités.

Pour certaines entreprises en situation de croissance, qualifiées de « performantes », l'embauche d'un chômeur donne lieu à un gain de productivité. Ce sont généralement de très petites entreprises de services, avec un personnel qualifié. L'existence de l'exonération a été le moteur de la création d'un emploi additionnel, mais cet effet vertueux obéit à une condition de sélection d'un chômeur qualifié et qui n'avait sans doute pas besoin du concours de l'aide publique pour retrouver un emploi.

A côté, les entreprises qualifiées de « prospères » sont des PME-PMI en forte croissance. Ici l'exonération n'a fait qu'accélérer une embauche décidée pour plus tard, et n'a donc pas permis à proprement parler de créer un emploi. Que le chômeur embauché soit formé par l'entreprise ou déjà qualifié, il est probable que l'entreprise « prospère » le gardera après la période d'exonération, permettant ainsi sa réinsertion *durable*.

Enfin les « sinistrées » font fausse route. Entreprises en difficulté, à la productivité médiocre, souvent sous-traitantes dans le bâtiment ou l'industrie, elles devaient embaucher quelqu'un pour honorer des commandes. L'aide de l'Etat a orienté le recrutement vers un *chômeur, généralement peu qualifié, et* elles s'en mordent les doigts. Ce salarié, jugé à tort ou à raison insuffisamment productif, ne convient pas, et ce n'est pas l'« économie » réalisée du fait de l'exonération qui leur permet de s'en sortir. Très souvent le contrat est rompu avant son terme.

EN fin de compte, ce tableau met en lumière les trois objectifs possibles du traitement du chômage par incitation à l'embauche des chômeurs. Premier objectif : la création d'emploi. C'est la solution du chômage par le développement de l'activité. Deuxième objectif : la réinsertion durable des chômeurs. L'Etat souhaite que l'effet de son action s'inscrive dans la durée, et que les ex-chômeurs ne retournent pas aussitôt à leur situation de départ. Enfin, troisième objectif possible : la discrimination positive. Il s'agit alors d'inciter à l'embauche des plus défavorisés pour résorber le chômage de longue durée et lutter contre l'exclusion.

Il s'avère qu'à ces trois objectifs de la politique de l'emploi, tous légitimes, correspondent des logiques différentes des entreprises. Chacune des catégories citées, « performantes », « prospères » et « sinistrées », répond à un et un seul de ces objectifs. Lorsque l'un est atteint, les deux autres sont manqués. Apparemment complémentaires, ces objectifs sont en réalité incompatibles entre eux.

IL y a pourtant, paradoxalement, une quatrième catégorie d'entreprises qui réussissent à les concilier en partie : qualifiées d'« opportunistes », représentées dans toutes les activités, ces entreprises pratiquent délibérément une stratégie de flexibilité de l'emploi. Leur croissance est faible ou nulle, et elles ont été largement incitées à embaucher un chômeur par la possibilité de bénéficier de l'exonération. En réalité, c'est le poste même qui est subventionné par l'Etat : à la fin de la période d'exonération, un autre chômeur prendra le relais, moyennant une nouvelle aide de l'Etat.

Il faut se garder de juger négativement le comportement de ces employeurs. En l'absence de choix par les pouvoirs publics entre les diffférents objectifs du traitement du chômage, ces entreprises « opportunistes », de par leur stratégie de flexibilité de l'emploi, réalisent une sorte d'optimum : elles peuvent à la fois pérenniser un emploi supplémentaire avec l'aide de l'Etat, et offrir momentanément une chance de réinsertion aux demandeurs d'emploi sans opérer parmi eux une *sélection trop implacable*.

▶ **Olivier Bouquillard est économiste.**

(1) « Les aides publiques à l'embauche : quels effets sur l'emploi ? », Bouquillard *et alii*, *Travail et emploi*, n° 44, 1991-2.

(2) Etude réalisée par J.-J. Hazan et M.-N. Govaerts (cabinet DDD). *Cf.* note « Les entreprises et l'aide publique à l'embauche », juillet 1991, service des études et de la statistique du ministère du travail.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20

GESTION

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 400 F/mois. Profil : bac + 4, comptabilité et gestion, bonne connaissance milieu informatique. Mission : assurer la mise en place et l'interface avec la paie d'un logiciel de gestion des ressources humaines. 00535

Lieu : Marne-la-Vallée. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 3/4, ESC maîtrise. Mission : contrôle de gestion. 00532

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : immédiat. Durée : à convenir. Ind. : 2 500 F à 3 500 F. Profil : bac + 2, commerce, vente, marketing, gestion, communication ou publicité. Mission : assister les chefs d'opérations dans leurs missions, gestion et administration d'opérations, gestion de compte rendus et résultats d'opérations, gestion de stocks. 00464

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives liées à la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages). 12703

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 4, ressources humaines. Mission : gérer le fichier de candidatures, optimiser les circuits d'informations, associé aux différentes étapes d'un recrutement. 00556

Lieu : Marne-la-Vallée. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 4/5, maîtrise DESS Personnel, Celsa. Mission : gestion du personnel, création du livret d'accueil, le reformuler. 00530

MARKETING

Lieu : Les Clayes-sous-Bois. Date : juin. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F/mois. Profil : bac + 4, marketing, DEA sociologie. Mission : étude sur l'évolution pour les 5 prochaines années des différents potentiels éleveurs et faire l'adéquation entre l'actuel réseau de distribution et cette évolution sur l'ensemble du territoire national. 00528

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 500 F + tickets restaurant. Profil : bac + 2/3, BTS/DUT ou école de commerce, anglais ou informatique. Mission : chargé d'études junior sur l'international, collecte et saisie pour bases de données internationales. 00571

Lieu : Puteaux. Date : à convenir. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, marketing, commerce, connaissances en informatique, anglais apprécié. Mission : création de documentation, organisation de salons, assistant commercial. 00503

Lieu : Roissy ou Montrouge. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F/mois brut ou 3 000 F/mi-temps. Profil : bac + 2, école de commerce, connaissances en marketing et communication. Mission : télémarketing pour commercialisation de bureaux, accueil de la clientèle et faire visiter des locaux aux prospects. 00487

Lieu : Paray-Vieille-Poste. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, BTS informatique ou électronique. Mission : étude de marché, déterminer les produits adéquats pour les clients. 00478

VENTE

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, commerce, informatique. Mission : assistant commercial informatique pour commercialisation de logiciels de bases de données. Assister un ingénieur d'affaires dans ses négociations. 00501

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F + commissions. Profil : bac + 1. Mission : commercial, vente d'un concept communication d'entreprise. 00502

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école de commerce/informatique. Mission : assistant commercial en informatique : effectuer une étude relative à la commercialisation de produits en matière de sécurité informatique. 00504

Lieu : Toulouse. Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : 2 500 F + intéressement. Profil : bac + 2, BTS action commerciale, vente, marketing. Mission : vente d'impressions sur textiles, prospection auprès des entreprises et du secteur associatif. 00406

Lieu : sur toute la France. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F + 2 000 F de prime + frais forfaitaires. Profil : bac, communication, pharmaceutique et diététique appréciés, jeune femme demandée, expérience de la vente. Mission : animation et vente de produits mineurs aux clients en pharmacie. 00492

Lieu : Paris. Date : toute l'année. Durée : 1/6 mois. Ind. : 30 %/SMIC. Profil : bac, connaître la moto. Mission : contacts commerciaux suite aux demandes de la clientèle. 00491

COMMERCE INTERNATIONAL

Lieu : Le Plessis-Robinson. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, commerce international. Mission : analyse, négociation et études de marché croisées sur les pays d'Europe de l'Est. 00505

INFORMATIQUE

Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, Miage, langage PC, SGBD, méthodes d'analyse. Mission : étude, analyse, paramétrage d'outils existants en programmation spécifique, suivi de sites tests. 00493

SECRÉTARIAT

Lieu : Versailles. Date : mai. Durée : 15 jours. Ind. : 35 F net/heure. Profil : bac + 1/2, TTX Word sur PC. Mission : accueil, standard, secrétariat. 00557

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 15 jours. Ind. : 1 500 F. Profil : bac, Pagemaker sur Macintosh impératif. Mission : frappe, modification de la brochure de présentation. 24090

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : bac + 2, BTS, maîtrise winword. Mission : frappe et mise en forme de rapports, de schémas de tableaux, mise à jour des données. 00402

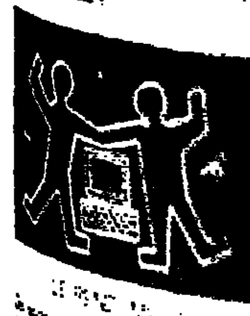
Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2, BTS bureautique, TTX sur Macintosh. Mission : secrétaire trilingue sur productions cinématographiques. 00572

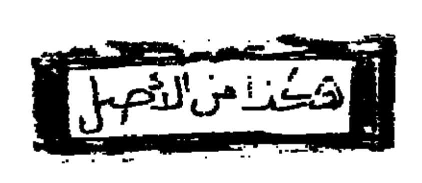
Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 50 %/SMIC. Profil : bac, Macintosh, word 4. Mission : accueil, standard, secrétariat. 00570

TOURISME

Lieu : Paris et R.P. Date : immédiat. Durée : à convenir. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, tourisme ou hôtellerie ou LEA, anglais-espagnol ou anglais-allemand. Mission : réception, accueil clients, réservation, envoi de fax et télex en Espagne, gestion du service télex des correspondants étrangers de l'hôtel. 00574

Lieu : Paris et R.P. Date : immédiat. Durée : à convenir. Ind. : 300/450 F/mission. Profil : bac, parler italien. Mission : servir de guide et accompagnateur de groupes de 8 personnes visitant Paris (1 mois de formation à prévoir). 00567





DIRECTEUR GÉNÉRAL

VOUS AVEZ AUSSI LES QUALITÉS HUMAINES QUI FONT UN BON MANAGER

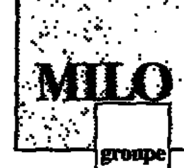
Développement des activités, des structures et des techniques, conquête de nouveaux secteurs et de nouveaux marchés en France et à l'étranger, promotion, animation et mobilisation des hommes et des compétences...
Ce sont les ambitions de notre Groupe spécialisé en électronique de puissance, systèmes de mesure, réseaux, conception et fabrication de circuits électroniques avancés...(environ 500 personnes).

Au côté de notre Président, ce sont les objectifs des stratégies d'avenir que vous aurez à définir et à mettre en œuvre.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez au moins 10 ans d'expérience industrielle. Vous y avez exercé des responsabilités diversifiées. Vous avez notamment assuré avec succès la direction d'une entreprise ou d'une unité de dimension moyenne.

Appelé à prendre d'importantes responsabilités de direction au sein de notre Groupe, vous serez amené, dès votre intégration, à vous impliquer dans nos activités et nos projets, à faire la preuve de vos compétences techniques et marketing, à partager nos valeurs d'éthique et de communication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée) sous la référence M/251/MO, à notre Conseil



**Groupe MILO,
3 avenue des Ternes
75017 PARIS.**

AD'COM

Président Directeur Général
en Côte d'Or

Leader mondial dans le domaine des composants et systèmes de manutention, et de logistique complète (stockage et entreposage), nous poursuivons notre expansion en France (55 MF de CA), proposant une large gamme de produits à la pointe du progrès technique.

Votre mission est claire : définir la *stratégie marketing et vente*, accroître nos parts de marché tout en optimisant la rentabilité, organiser et animer la structure en place : **une pleine responsabilité stratégique, opérationnelle et de gestion.**

Vous êtes, à 40/45 ans, en position d'entreprendre ce challenge et de le gagner. Ingénieur de formation, vous disposez d'un background important en marketing/vente. Votre expérience confirmée dans la direction complète de sociétés de biens d'équipement de taille moyenne, proches de notre secteur d'activité au sein de groupes internationaux, doit forcément stimuler votre personnalité d'entrepreneur.
Rémunération motivante. Anglais exigé.

La Direction d'ARCOS & PARTNERS étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous la réf. LM/18 - au 6 Avenue d'Eylau - 75116 PARIS.



OEC DESSEIN

Leader européen, notre Groupe est spécialisé dans la fabrication et la vente de produits techniques liés au Bâtiment. Nous recherchons pour notre filiale française de distribution notre

DIRECTEUR GENERAL

Responsable de la gestion administrative et financière de cette Société (effectif : 70 personnes - CA : 100 MF), il aura pour mission principale d'assurer le développement commercial et marketing dans le cadre de la politique du Groupe.

Diplômé de l'enseignement supérieur, si possible technique, impérativement bilingue anglais, vous justifiez d'une expérience commerciale réussie dans la vente de produits liés au Bâtiment dans un groupe international.

Localisation Banlieue Sud.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1180/6 à notre Conseil **SODERHU** - 36, rue de Lisbonne - 75008 Paris, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.



MEMBRE DE SYNTEC

Société immobilière, solidement implantée sur la place de Lyon, nous construisons et gérons des logements à caractère social

— DIRECTEUR GENERAL —

***Dans le cadre des orientations définies par le Président, vous proposez la politique de développement et de gestion de l'Entreprise.
Vous en assurez la mise en œuvre et garantissez la rentabilité de l'exploitation.
Vous animez une équipe de 70 personnes.***

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez déjà exercé des responsabilités de management général dans une structure de taille équivalente. La connaissance de l'immobilier et de l'environnement Collectivités Locales serait un atout.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 1034, à notre conseil, Joëlle KHUAT DUY, Hay Managers, 5 place Charles-Béraudier, 69428 Lyon Cedex 03.

HayManagers

HayGroup 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

GROUPE AMÉRICAIN DU SECTEUR INFORMATIQUE

recherche

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SA FILIALE FRANÇAISE

Notre client est une entreprise dynamique, se développant rapidement sur le marché du marketing direct aux entreprises, d'une large gamme de produits informatiques (accessoires techniques ou non, et fournitures, y compris du matériel et du logiciel).

Le poste inclus la pleine responsabilité du compte d'exploitation de la filiale française et la supervision des ventes, du service client, du marketing, de la finance et des activités d'entrepôt et de distribution.

La société emploie actuellement 130 personnes.

De formation supérieure, ayant acquis une expérience dans les domaines du marketing et de la vente, le candidat doit avoir un passé réussi de minimum 5 ans de direction d'entreprise en développement, de 200 à 500 MF.

Il/elle doit être capable de développer une stratégie sur son marché et de la mettre en exécution, tout en s'assurant qu'elle correspond aux engagements de la société concernant l'excellence de son service client et en tenant compte des objectifs de résultats à court et à long terme, sur le marché français.

Rémunération : 700/800 KF + primes et avantages.
Rattachement hiérarchique : Vice-Président Europe.
Lieu de travail : Paris.
Age suggéré : 38-45 ans environ.
Création de poste : non. Anglais impératif.

Envoyer CV sous réf. n° 8510 au :
***MONDE PUBLICITÉ*, 15/17, rue du Colonel-P.-Avia
75015 PARIS**

Directeur Général

RHONE-ALPES 450 KF+

SOCIETE DE SERVICES AUX ENTREPRISES

NOTRE PROJET
**"le 100% QUALITE"
est à l'origine de notre progression,**
et nous amène à recruter

MISSION
- Organiser, animer et gérer une structure de 300 personnes.
- Faire évoluer le type de prestations en fonction des attentes des clients.
- Accroître la part de marché sur la région, en préservant la rentabilité.

PROFIL
- Diplômé de l'enseignement supérieur technique ou commercial, les candidats justifieront d'une expérience de l'animation d'équipes importantes dans le domaine des services.
- Un sens aigu de la qualité lié à une réelle écoute des clients représentera un atout décisif.

Envoyer CV, lettre manuscrite + photo sous Réf. 92/41/DG
Institut Jacques Coeur - 16, rue Baudin - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Institut Jacques Coeur

PLURIAL

Le Monde de la Gestion et des Finances

OPERATEUR CHANGE

OPERATEUR DE TAUX LONG TERME

CONSEILLER CLIENTELE MARCHES

BANQUE DE TAILLE
MOYENNE FILIALE
D'UN PUISSANT
GROUPE FINANCIER

DIRECTION DES MARCHES

Nous renforçons nos activités de Front Office dans le cadre de la constitution d'une gamme de produits de marchés à destination de la clientèle du réseau groupe et recherchons :

OPERATEUR CHANGE
Vous avez une expérience des activités de change et maîtrisez les techniques de couverture (option swap et produits dérivés).

OPERATEUR DE TAUX LONG TERME
Vous avez acquis une solide pratique de la tenue des positions, des techniques de couverture (dont options) afin de gérer un portefeuille de risques provenant des services financiers que la Banque rend au groupe ainsi que des opérations pour compte propre.

CONSEILLER CLIENTELE MARCHES
Fort d'une expérience commerciale en milieu financier et d'une bonne connaissance de la trésorerie d'entreprise, vous aurez la charge de la promotion de nos produits marchés auprès d'une clientèle de Sociétés.

Ces postes s'adressent à des diplômés de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, Ecole d'ingénieur, Ecole d'Actuariat, Sciences Po,..) 28-30 ans. Justifiant d'une pratique similaire dans un Etablissement Bancaire et ayant le goût du travail en équipe.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions en précisant le poste concerné à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier. Réponse et confidentialité assurées.

ORC DESSEIN

CURRICULUM

Europolis Invest

Notre société, à implantation et actionnariat internationaux, développe son activité en Europe dans le secteur de l'immobilier d'affaires, en tant qu'investisseur ou promoteur.
Au sein du holding, animé par une équipe restreinte nous créons le poste de

Contrôleur financier

Rattaché au Secrétaire Général, en interface entre le holding et les filiales, vous avez la responsabilité du contrôle de gestion, êtes garant du reporting trimestriel, de son analyse et de son suivi et participez à l'élaboration du budget, des comptes sociaux et des comptes consolidés.
En plus de la mise en place et du suivi des procédures, vous gérez les différentes informations concernant les filiales et leur patrimoine.
Vous coordonnez la politique financière d'endettement du groupe et assistez le Secrétaire Général dans la revue de la situation juridique des filiales et la mise en place des schémas fiscaux.
De formation Ecole de Commerce ou Maîtrise de Gestion, à 25-27 ans environ, vous possédez une première expérience financière et/ou de contrôle de gestion en entreprise ou en cabinet.
Vous souhaitez aujourd'hui élargir vos responsabilités au sein d'une petite équipe et mettre à profit votre autonomie et votre rigueur.
L'anglais courant est nécessaire pour la rédaction de vos dossiers et pour les contacts avec nos filiales. Une bonne maîtrise de l'informatique sera appréciée.
Poste basé à Paris.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. M/7123/A à notre Conseil 8, avenue Delcassé 75008 PARIS.



RECRUTEMENT

Conseil Développement/Ressources Humaines

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

5ème groupe bancaire français par le volume de ses dépôts, il est constitué de Fédérations autonomes. Celle du Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest est l'une des plus importantes.
Pour anticiper et répondre aux défis qu'elle aime affronter, elle accueille à Nantes au sein de la Direction financière, deux diplômés de l'enseignement supérieur et leur confie les fonctions de

Chargé de mission GESTION ACTIF/PASSIF

(réf. 142 LBC)
Très proche du Directeur financier et sous sa responsabilité, votre mission consiste à :
- être maître d'œuvre en matière de mise en place et de fiabilisation des outils de gestion "bilantielle",
- proposer les solutions d'optimisation du Bilan et du Hors-Bilan intégrant l'exposition globale au risque de taux,
- produire des études et simulations, en liaison avec les directions fonctionnelles, visant à la prise de décisions en matière d'ALM.

Vos interventions dans un esprit constructif s'inscrivent dans une relation d'aide avec vos divers interlocuteurs.
Maîtrisant mathématiques et statistiques, vous avez une expérience de plusieurs années en Audit bancaire. Un passage en Contrôle de gestion voire en Salle des marchés constituerait un plus, ainsi qu'un bon esprit méthodique et plus généralement une excellente communication.

Responsable du "MIDDLE-OFFICE"

(réf. 143 LBC)
Technicien des instruments financiers et des outils informatiques, vous avez acquis une expérience bancaire en activités de marchés et êtes habitué à mettre en œuvre une démarche rigoureuse d'analyse.

En relation avec le "Back office", le "Front office", le Contrôle de gestion, vous devrez mettre en place des outils d'analyse et de "reporting" tout en participant au développement de nos activités.

Diplômé ESG, DESS banque/finances ou DECF, une première expérience vous a déjà permis de conduire des missions très opérationnelles d'audit interne et de contrôle comptable.

Adressez votre curriculum-vitae, accompagné d'une lettre manuscrite motivée, photo et rémunération actuelle à notre Conseil, en précisant la référence de la fonction retenue.

CDRH

CD/RH "la Guibaudière" 113 Bd Marcel PAUL 44 800 St HERBLAIN
réponse et discrétion assurées.

Contrôle de gestion et informatique : une vision globale, des outils adaptés.

1 800 personnes, un CA qui dépasse le milliard de francs, ce groupe particulièrement dynamique déploie des activités diversifiées dans le secteur des services. Il a connu récemment une forte croissance par l'acquisition de nouvelles entités.

Dans ce contexte de mutation, un important chantier vous attend. Objectif : fournir à la direction financière et la direction générale un outil de pilotage complet et efficace. A la tête d'une équipe de 4 personnes, contrôleurs et informaticiens, vous construirez un système de reporting intelligent et fiable. Le poste inclut bien entendu les attributions classiques de la fonction : contrôle budgétaire, conseil aux opérationnels, mise en place de procédures ...

Organisateur autant que gestionnaire, avec une bonne imprégnation en informatique, vous avez acquis en cabinet de conseil et/ou en entreprise une expertise que vous souhaitez valoriser. Tonique, réalisateur et communicant, vous devriez rapidement trouver vos marques au sein de ce groupe pragmatique et évolutif. Ecrivez sous réf. 422 412 LM à notre conseil Elizabeth Morin, associée de Sirca, 140 bd Haussmann - 75008 Paris en précisant votre rémunération actuelle. Poste basé à Paris, proche banlieue nord.



DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT

320 KF +

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce + DECF, vous êtes bilingue Français/Anglais et vous utilisez couramment la micro informatique.

*Après vos débuts dans un **Cabinet d'audit International** (2/3 ans), vous avez rejoint un **Etablissement Financier** ou une **PME** - Filiale d'un Groupe International - dont vous assurez la Gestion comptable et le "reporting"...*

Nous vous proposons un poste rapidement évolutif, au sein d'une Société Financière rattachée à un Groupe multinational de tout premier plan (culture et taille "humaine") si vous pouvez prouver votre réussite dans la gestion comptable et budgétaire, l'organisation et le management d'une petite équipe...

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Votre dossier (CV, photo, salaire actuel) sera examiné sous la référence 920406 par notre conseil : Hay Managers - 174, rue de la République 92817 Puteaux cédex.

HayManagers

HAYGROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

PUBLIPANEL

Avec 150 collaborateurs à Paris, Rennes et Toulouse, SILICOM est une SSII à taille humaine dotée d'une structure de groupe.
Pour notre siège social à Vélizy, nous recherchons un

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ET FINANCE

De formation BAC + 5 et DESCF, vous avez une première expérience réussie de 2 à 3 ans, si possible en cabinet d'expertise sur des dossiers variés.

A 26/28 ans, vous souhaitez mettre en pratique les connaissances que vous avez acquises au cours de votre formation, notamment en matière d'intégration fiscale, consolidation,...

Rigoureux, méthodique et aimant le travail en équipe, vous prendrez en charge les comptabilités générale et analytique des sociétés du groupe, ainsi que le suivi de l'omnium de trésorerie.



Adressez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Sophie LE BRONEC - SILICOM 4, avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY.

MEDIAPA

Organisme collecteur 1% logement

(porte de Paris) recrute son

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

Titulaire DECS ou équivalent. Doté d'une solide expérience de gestionnaire, ayant le sens du dialogue et de l'organisation.

Il sera le principal collaborateur du Directeur pour animer et gérer une équipe de 30 personnes.

Rémunération 300 KF avec évolution.

Adresser lettre manuscrite + CV + copie de diplômes et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 84587 à BLEU Publicité 17 rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

Bleu



Le Monde de la Gestion et des Finances

Etablissement Financier Spécialisé, filiale d'un important groupe bancaire, recherche pour sa Direction du Financement aux Entreprises, des

Chargés d'études

H/F
LA DEFENSE

Analyse des risques entreprises

De formation supérieure BAC + 4 + 5 (maîtrise d'Economie, DESS Banque/Finances...) vous possédez une bonne expérience d'analyse des risques d'une clientèle d'entreprises au sein d'une Banque ou d'un Etablissement Financier.

Au sein du Service des Risques, vous assurerez l'Etude de dossiers de financements en Crédit-Bail et en Location Financière. Vous analyserez le risque financier client et veillerez au respect de nos normes d'intervention (plan de financement, garanties...). Vos capacités d'analyse et de synthèse vous permettront de préparer les dossiers avant leur présentation au Comité des Risques accompagnés de vos propositions.

Pour en savoir plus en toute confidentialité, appelez tout de suite les collaboratrices d'Allo-Carrières au (1) 49.09.09.49, du lundi au vendredi, de 9h à 17h en précisant la référence A 580.

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : BANQUE LEADER DANS L'ORNE. 50 AGENCES 600 COLLABORATEURS



RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT EPARGNE ET CREDITS AUX PARTICULIERS

ALENCON

Doté d'une solide Formation supérieure (Commerciale - Financière, Bancaire) et pouvant vous prévaloir d'une expérience réussie en particulier dans le domaine du financement de l'immobilier, vous souhaitez valoriser vos acquis.

Au sein de notre Direction des Marchés, vous participerez à la définition de la politique de développement et de promotion des produits Epargne et Crédits aux particuliers (habitat et consommation) et aurez la responsabilité de sa mise en œuvre.

Vous apprécierez le risque Crédit, assurerez la gestion de l'activité du secteur et l'animation des réseaux.

Votre rigueur et votre sens de l'organisation associés à votre capacité d'adaptation et d'implication vous permettront d'évoluer au sein de notre Entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (photo, CV et prétentions) au Responsable des Ressources Humaines - Crédit Agricole de l'Orne - 52 Bld du 1er Chasseurs - BP 60 - 61002 Alençon Cedex.

LE PRIVILEGE DE L'EXPERTISE

L'INSPECTION GENERALE

X, Centrale, Mines, IEP, HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez le goût des travaux d'analyse et de synthèse. Votre personnalité et votre sens des contacts vous permettent d'assumer des fonctions qui vous mettront en relation avec des responsables de tous niveaux. Vous êtes disponible pour des déplacements réguliers en France et à l'étranger d'une durée de 1 à 3 mois.

Intégré(e) dans des équipes d'Inspection, vous acquerrez les connaissances en technique bancaire et l'expérience nécessaires pour vous voir confier la direction de missions. A ce stade, vous exercerez l'ensemble des tâches d'évaluation, de vérification et de contrôle des unités du siège comme des 180 succursales ou filiales de la Banque. Vous participerez ainsi directement à l'information de la Direction Générale.

L'Inspection Générale est une voie privilégiée que vous propose la Banque Indosuez pour vous préparer à l'exercice de responsabilités dans les multiples domaines d'activité que peut offrir une grande banque internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous la référence IG 92 à :

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement des Cadres
9 rue Louis Murat - 75371 Paris cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
L'EXPERTISE EST UN ART

Le Monde des Ressources Humaines

GROUPE SCIC
SCIC AMO

Importante société immobilière, premier opérateur en France dans le domaine de l'assistance à Maîtrise d'ouvrage, nous représentons un effectif de 700 personnes (forte population d'ingénieurs) réparties au siège et dans nos six directions régionales, et un CA de 500 MF. Notre appartenance à un groupe financier de premier plan, notre professionnalisme et notre capacité d'innovation sont autant de facteurs de réussite et de développement. Notre Direction des Ressources Humaines et de la Communication se met en place et accueille à Paris :

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION Réf. 5867

30 ans environ, formation supérieure, 5 à 6 ans d'expérience de la fonction en entreprise. Dans le cadre de la politique générale et en liaison avec la Direction de la Communication de la holding, venez élaborer et mettre en oeuvre notre politique de communication interne et externe : rédaction et édition de brochures, journal d'entreprise, conseil et assistance auprès de nos directeurs, promotion de nos activités vers nos partenaires (institutionnels, professionnels, etc.).

RESPONSABLE FORMATION / EMPLOIS Réf. 5868

28 ans environ, formation supérieure (école d'ingénieurs de préférence). 4 à 5 ans d'expérience réussie en formation dans l'entreprise. Avec un budget de 3 MF, vous élaborez et mettez en oeuvre une politique de formation cohérente dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; vous créez et développez un "observatoire des métiers" et en exploitez régulièrement les travaux. En relation constante avec nos équipes et nos prestataires de services, vous jouez un rôle de conseil actif. Ecrivez à Mme M.C. TESSIER, notre consultante, sous la référence correspondante, à "Carrières Ressources Humaines" - ALEXANDRE TIC S.A. - 10, rue Royale - 75008 Paris.

Nous offrons à un

CONSULTANT SENIOR HF

de rejoindre un Cabinet de bonne réputation.

Autonome, il conduira ses recherches de cadres de bout en bout tout en ayant l'appui de graphologue et psychologue.

En contrepartie d'une rémunération variable et d'une participation aux résultats du Cabinet, nous attendons un professionnalisme reconnu et confirmé.

Michel BARBEY recevra avec intérêt votre candidature au 49, av. Trudaine 75009 PARIS, et vous rencontrera en toute confidentialité.



Région Nantaise

RESPONSABLE FINANCEMENT COMMERCIAL ET ADMINISTRATION DES RISQUES



Avec 1.7 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 50 % à l'export et 68 millions de francs de bénéfice net consolidé, cette société est le leader mondial du chariot élévateur tout terrain.

Elle crée la fonction de Responsable Financement Commercial et Administration des Risques.

Dépendant du Directeur Général et secondé par une petite équipe, vous prendrez principalement en charge le financement commercial France et Export et plus largement l'administration des risques de l'entreprise et de ses filiales (établissement et gestion des contrats, contentieux, propriété industrielle,...).

Ce poste est basé à ANCENIS. Il conviendrait bien à un diplômé en droit des affaires ou en économie, âgé d'au moins 32 ans. Il aura acquis en entreprise industrielle ou de services ouverte à l'international, une expérience similaire ou à défaut, axée sur le financement commercial.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 32/21262 B à

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Le Monde des Juristes

Grand cabinet d'avocats d'affaires international recherche un

Fiscaliste Expérimenté

Lyon

Diplômé de l'enseignement supérieur (type : DJCE, DESS, DEA, ...), vous avez acquis une expérience réussie d'au moins 6 ans en fiscalité dans un cabinet.

Chargé d'animer une équipe, vous prendrez en charge des dossiers auprès de notre clientèle tant nationale qu'internationale.

Votre compétence professionnelle vous autorise une large autonomie.

Votre connaissance du monde des affaires ainsi que votre goût du travail en équipe vous permettront de réussir dans une structure souple et évolutive.

Un très bon niveau d'anglais est requis.

Merci d'adresser sous référence LS7891MO lettre manuscrite + CV + n°tél. + rém. actuelle à **Liz Salter, Michael Page Tax & Legal** 30 bis, rue Spontini 75116 PARIS. (1) 45.53.26.26.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

un responsable juridique

PARIS

Nous sommes une **Fédération de Sociétés Régionales** qui, depuis plusieurs dizaines d'années, ont **contribué à remodeler l'espace foncier rural français.**

Au sein de notre **organisation dynamique**, le responsable juridique a un **rôle essentiel :**

- **Coordonner** le contentieux, **suivre** la jurisprudence, **donner des recommandations, des avis.**
- **Conseiller et assister** les Directions des Sociétés Régionales dans l'établissement de leurs contrats et lors de leurs engagements.
- **Travailler en étroite relation avec les pouvoirs publics, Ministères, Haute Administration.**

Les responsabilités sont **variées** et s'exercent **sur le terrain.** Le travail s'effectue au sein d'une **petite équipe, jeune, très compétente et très soudée.**

De très bonne formation (DEA, DESS), vous avez acquis une **expérience** juridique **solide, très diversifiée. De bonnes connaissances en droit rural** seraient appréciées. Vos **qualités rédactionnelles** sont reconnues.

Vous êtes avant tout un praticien sachant apporter rapidement des conseils précis et des avis engagés à vos interlocuteurs.

Vous aimez **aller vers les autres, les écouter, imaginer des solutions et les expliquer.**

Une bonne pratique de **l'anglais** serait un plus car nous nous intéressons à **l'espace Européen.**

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous réf. BS 77 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

FRESHFIELDS

PARIS

CABINET DE JURISTES INTERNATIONAUX

RECHERCHE DEUX AVOCATS :

- UN SPECIALISTE DU CONTENTIEUX JUDICIAIRE,
- UN SPECIALISTE DES FUSIONS - ACQUISITIONS.

Titulaires d'un diplôme de troisième cycle, vous justifiez de trois ans d'expérience professionelle dans un cabinet et parlez couramment l'anglais.

Adressez vos CV, photo et lettre manuscrite à :

Jean-Luc Michaud
FRESHFIELDS
69, boulevard Haussmann
75008 Paris



ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL

[illegible]

SPECIALISTE SECURITE

Vous êtes diplômé de l'Institut National du Travail ou vous avez un 3è cycle équivalent.

Vous possédez en outre une expérience de 5 ans dans la fonction sécurité au sein d'une entreprise de B.T.P. Vos compétences techniques alliées à une excellente connaissance de la réglementation sur la sécurité du travail vous permettent d'être un spécialiste reconnu par vos interlocuteurs au plus haut niveau.

Nous attendons que :

- vous conseilliez et assistiez nos adhérents sur des questions de sécurité et de droit social,
- vous preniez en charge les contentieux sur les accidents du travail,
- vous assuriez le suivi de groupes de travail internes et des négociations sur les conditions de travail.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 91362 à préciser sur l'enveloppe à LTA VITAE 31 boulevard Bonne Nouvelle - 75083 Paris cedex 02.

MEDIA-SYSTEM



UN AVENIR D'AVANCE

Leader incontesté sur le marché français, nous sommes l'un des 4 premiers. Groupes mondiaux de télécommunications. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

JURISTE

Vous interviendrez de manière autonome dans la défense des intérêts économiques de l'un de nos Services Nationaux opérationnels, en particulier : élaboration des contrats, traitement des contentieux, aussi bien en France qu'à l'étranger. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

A 32 ans environ, diplômé d'un 3e cycle en droit privé et après une expérience de généraliste acquise pendant plusieurs années en milieu industriel, vous souhaitez maintenant valoriser vos compétences techniques et vos qualités relationnelles dans un environnement de haute technologie.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à

SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

Entreprise Electrique, Construction et Génie Industriel : connus et présents dans le monde entier, nous intervenons dans la réalisation d'équipements de toutes dimensions dans les grands secteurs de l'industrie, de la construction, de l'énergie et des transports. Aujourd'hui, nous recherchons notre Juriste Droit Social.

Juriste Droit Social

Intégré à la Direction des Relations Sociales du Groupe, vous assurerez un véritable rôle de conseil auprès de nos responsables hiérarchiques opérationnels et les directions de personnel de toutes les entités du groupe.

Vous aurez naturellement en charge tout ce qui est relatif à l'exécution du contrat de travail et la législation sociale.

Vos objectifs :

- Réduire les contentieux.
- Contribuer au bon fonctionnement des représentations du personnel : Comités d'Entreprise, Comités de Groupe...
- Garantir également que le Groupe et ses filiales aient une gestion conforme à la réglementation sociale française et européenne et cela aux conditions économiques optimales.

Enfin, vous contribuerez au développement des compétences juridiques de la Fonction Personnel.

A 30/35 ans, titulaire d'un DESS de Droit social, vous justifiez d'une expérience dans une grande entreprise ou dans un organisme professionnel.

Autonome, vous êtes un homme de contact sachant communiquer à tous les niveaux et faire appliquer les directives. Capable de conceptualiser, vous savez rédiger de façon claire et précise.

L'anglais serait un plus. Ce poste est basé en Région Parisienne Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la référence JM à PARCOURS - 2, rue du Bouloi - 75001 Paris, qui transmettra.

Banque d'Affaires à vocation internationale adossée à de grandes institutions financières européennes recherche pour la gestion d'un portefeuille d'investissements directs en croissance :

JEUNE COLLABORATEUR JURIDIQUE ET FINANCIER

Chargé du traitement de l'ensemble des aspects juridiques, fiscaux et administatifs liés aux investissements déjà réalisés (formalités sociales, déclarations fiscales, informations des actionnaires..), votre goût pour la gestion vous permettra de conseiller financièrement les responsables opérationnels des sociétés en portefeuille et d'assister le Directeur dans ses synthèses économiques (analyses de reporting, tableaux de bord...)

Agé d'environ 30 ans, doté idéalement d'une double formation d'une part juridique et fiscale, d'autre part financière ou comptable, vous pouvez justifier d'une expérience d'environ 3 à 4 ans en cabinet (activité juridique et fiscale, ou audit), suivie d'une première prise de fonction dans une entreprise ou une institution financière.

La précision et la qualité des travaux effectués, alliées à votre sens du relationnel sont les clés de votre réussite tant auprès de nos clients qu'auprès des Directeurs des sociétés. Pour ce poste basé à Paris, mais *nécessitant un anglais courant*, la rémunération sera de l'ordre de 350 KF.

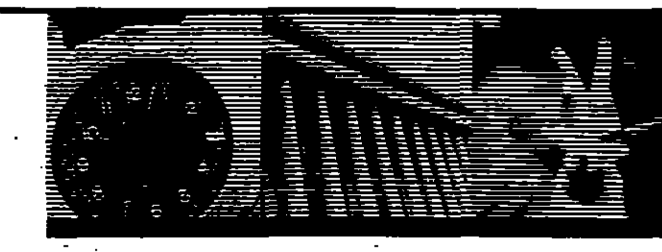
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence P343M à ERNST & YOUNG CONSEIL 51, rue Louis Blanc Cedex 75, 92037 PARIS La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

OC DESSEIN







MATIF S.A. recherche son

ATTACHÉ DE PRESSE H/F

Un des plus grands marchés à terme du monde
Une croissance de 30 % en 91
Des technologies de pointe
Des projets ambitieux
Une dynamique des carrières
Une politique de formation

Directement rattaché(e) au Président, vous centralisez les relations avec la presse nationale et internationale ; vous avez la responsabilité de la rédaction des communiqués, de la Newsletter de MATIF S.A., des interventions du Président, de dossiers spécifiques... Le poste est évolutif vers des responsabilités plus larges.

De formation supérieure, Sc Po, CELSA, CPJ..., vous avez une expérience d'au moins deux ans dans ce métier. La connaissance du milieu financier est un atout important.

Vos aptitudes à la rédaction seront déterminantes, rapidité, concision, clarté, ainsi que vos qualités relationnelles. Vous avez une bonne résistance au stress et aux imprévus.

Vous êtes disponible car les voyages sont fréquents. La pratique courante de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser votre candidature sous référence B/839 à notre Conseil ORNICAR
6, rue Halévy - Place de l'Opéra
75009 PARIS, qui vous garantit une stricte confidentialité.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Directeur de la Communication

Avec plus de 1400 collaborateurs dont 650 ingénieurs, à la technicité et au savoir faire reconnus dans le domaine des infrastructures de transports terrestres, nous assurons depuis 22 ans, la maîtrise d'oeuvre complète de grands projets, de leur conception au contrôle des travaux.

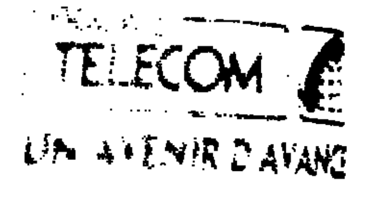
Devenu un Groupe important et "complexe", nous voulons aujourd'hui faire émerger notre nouvelle identité et renforcer notre image à l'extérieur.
*C'est la mission politique, tactique et stratégique qui sera confiée à notre **DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION.***

Vous serez notamment responsable de la conception et de la définition de la politique de communication interne du Groupe, vous organiserez les circuits d'information, vous conseillerez les dirigeants opérationnels de la société mère et des filiales.

Vous conduirez le projet général de communication externe : Vous saurez mettre en oeuvre une stratégie d'image auprès de nos partenaires institutionnels : Ministères, Grandes Sociétés Publiques et Collectivités, ainsi qu'avec les médias et vous veillerez au développement de relations harmonieuses.

De formation supérieure Sciences Politiques, Grande Ecole de Commerce, CELSA, ou Ingénieur, 35/45 ans, vous avez acquis une expérience comparable en entreprise et développé tout particulièrement vos connaissances des milieux institutionnels (socio-politiques). Votre forte personnalité et votre sensibilité aux attentes et aux besoins du Groupe seront les garants de votre réussite.

Merci de confier votre dossier (CV, lettre, photo et prétentions) sous référence 6719 à DEB'S, 103, rue Jouffroy 75017 PARIS. Confidentialité assurée.



JURISTE

LES ECOLES DE MANAGEMENT DE RHONE-ALPES

recherchent pour la rentrée 1992

PROFESSEURS-CHERCHEURS ou PROFESSEURS-CONSULTANTS

Vous avez un DEA de Sciences de Gestion ou un doctorat. Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole. Vous avez une expérience de cadre d'entreprise, de consultant ou de formateur. Vous utilisez couramment plusieurs langues de travail. Venez rejoindre une équipe dynamique dans l'une des régions-phares de l'Europe. Des postes sont proposés dans les disciplines suivantes :

- LANGUES VIVANTES APPLIQUEES (ALLEMAND - ESPAGNOL)
- TECHNIQUES QUANTITATIVES/ INFORMATIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE CHAMBERY

Guy MARMET
Route de St-Cassin
Jacob-Bellecombette
73000 CHAMBERY.

- COMPTABILITE - FINANCE - CONTROLE DE GESTION
- AFFAIRES INTERNATIONALES
- MARKETING - GESTION COMMERCIALE



Jacques BOLON
21, rue d'Arcole
42000 ST-ETIENNE

- MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES
- STRATEGIE INTERNATIONALE
- ECONOMIE - FINANCE - GESTION



Thierry GRANGE
BP 127
38003 GRENOBLE CEDEX

- STRATEGIE
- DROIT EUROPEEN ET INTERNATIONAL DES AFFAIRES
- CONTROLE DE GESTION - FINANCE
- MARKETING INDUSTRIEL



Renée TODESCHINI
BP 174
69132 ECULLY CEDEX

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'Ecole concernée.

MEDIAPA

Pour passer vos annonces :



46-62-73-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

UNICRÉDIT

FILIALE DU CREDIT AGRICOLE. UNICREDIT CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES :

250 COLLABORATEURS

BILAN : 19 MILLIARDS DE FRANCS

NOTRE SPECIALITE : LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

ORGANISATEUR

Au sein du Service Organisation (5 personnes), et en relation avec les responsables des Unités Opérationnelles concernées :

- Il définit les procédures et circuits d'information liés à la mise en place de nouveaux produits et services.
- Il analyse et redéfinit certaines des procédures existantes dans le but de les simplifier et de les rationaliser.

Il les met en œuvre et en assure la bonne application et le suivi.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une bonne connaissance du domaine bancaire et une première expérience en organisation. Le candidat retenu aura de réelles qualités d'écoute et de rigueur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. CW/ORG à UNICREDIT - Dpt des Ressources Humaines - 128/130, bd Raspail 75289 PARIS Cedex 06.

Le Transport Urbain... Une Passion

RESPONSABLE DES ETUDES

En relation permanente avec le terrain, le marketing, le commercial et le développement (application), vous aurez en charge les projets d'intérêts généraux de l'entreprise à court et moyen terme, notamment :

- Concevoir, étudier, proposer les modifications d'aménagement de la voirie afin d'améliorer la vitesse commerciale et la sécurité du réseau.
- Participer aux études prévisionnelles et projets d'infrastructure en vue d'améliorer les réponses aux attentes des Clients.
- Concevoir et assurer les enquêtes d'opinion afin d'en exploiter les résultats.

Vous avez 27/35 ans, une formation d'ingénieur ou de mathématiques appliquées ou une maîtrise de sciences éco - une expérience dans les transports - à l'exploitation ou aux études...

Vous souhaitez vivre dans une métropole de l'Ouest.

Merci d'adresser votre dossier complet sous la référence RDE/LM à François Xavier Chevillard :

RPC - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre de SYNTEC



Un économiste, bon communicant, pour une équipe de premier plan.

Doté(e) d'une solide formation économique, financière ou statistique - 3ème cycle -, vous travaillez depuis 2 à 5 ans au sein d'un institut d'études économiques ou dans le service études d'une grande banque. Nous vous proposons de rejoindre le département spécialisé, particulièrement renommé, d'un puissant établissement financier.

L'équipe est de haut niveau, exigeante, très professionnelle. Il s'agit d'une mission large, équilibrée entre travaux de recherche et études ad hoc demandées par les opérationnels. Suivi économique et conjoncturel par pays, analyse des questions touchant l'épargne, évolution des marchés .... le champ d'action est vaste. Vous serez en relation permanente avec les clients internes et externes ainsi qu'avec de nombreux organismes extérieurs.

Au total, un contexte stimulant où vous pourrez exercer votre capacité d'analyse et de réflexion en même temps que vos talents de communication écrite et orale. Pour un premier contact, bien sûr tout à fait confidentiel, merci d'écrire sous référence 424 412 LM à notre conseil Sirca, 140 bd Haussmann - 75008 Paris, en précisant votre rémunération actuelle. Poste basé à Paris-Centre.

SIRCA
anticiper la réussite

Le Monde des Cadres

L'innovation, clef de notre réussite

SIDEL

Nous sommes le n°1 mondial des constructeurs de machines pour la fabrication de bouteilles en plastique pour liquides alimentaires (CA 1 MdF, 400 pers., 85 % du CA à l'export, 5 filiales à l'étranger). C'est notre capacité d'innovation qui contribue à consolider notre position de leader.

Ingénieur en propriété industrielle

Garant de la protection de nos innovations et des intérêts de notre Société en matière de propriété industrielle, vous serez responsable de la rédaction, du dépôt de nos brevets et de leur suivi. Vous participerez à l'élaboration de contrats de licence, de cession ou d'acquisition de brevets. Vous travaillerez en liaison avec des cabinets juridiques spécialisés, pour le traitement des litiges et la veille documentaire. Ingénieur mécanicien ou plasturgiste, vous avez au moins deux ans d'expérience dans ce domaine et souhaitez élargir vos responsabilités et accroître vos connaissances. Réf. E.330/M

Ingénieur de recherche en matières plastiques

Vigilant aux évolutions des matières plastiques et du marché de l'emballage, vous prenez toute initiative pour en étudier les répercussions pour notre Société et préconiser des axes de recherche appliquée. Vous serez en relation permanente avec les fabricants, les laboratoires de recherche, *les milieux spécialisés dans le monde entier et piloterez certaines études de développement de* procédés et de faisabilité. Ingénieur chimiste, ayant de solides connaissances en physique, vous avez environ dix ans d'expérience de laboratoire de recherche sur les matières plastiques et souhaitez vivre de près les applications industrielles de vos travaux. Réf. E.331/M

Ces postes nécessitent des qualités d'ouverture d'esprit et de curiosité technique, d'excellentes aptitudes relationnelles et une grande disponibilité. Notre style de management valorisera vos qualités d'autonomie et d'initiative. Très bonne maîtrise de l'anglais indispensable. Postes basés au Havre. Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence choisie à notre conseil E. CHENEVIER.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec — CURRICULUM

LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

est le premier organisme de recherche fondamentale en Europe.
En France, nos 26 000 collaborateurs se mobilisent avec rigueur et passion pour créer et diffuser un savoir essentiel à la société.

CHEF DU DÉPARTEMENT ACHATS

Rattaché directement au Chef du Service du Soutien Logistique, et en relation constante avec les différents responsables comptables et financiers, vous prendrez en charge l'ensemble de la politique achat de l'organisme. *Celle-ci comprend, d'une part* un important **volet réglementation** : le CNRS étant en effet soumis au code des marchés publics. D'autre part un **volet approvisionnement** dans lequel vous devrez optimiser toutes les actions achats des 1 300 unités par la mise en place d'un réseau de négociateurs et de procédures performantes, dans un souci constant de rentabilité économique.

De niveau ingénieur, vous avez occupé un poste de responsable achats dans un milieu similaire pendant une dizaine d'années.

Doté d'une aisance relationnelle naturelle, vous alliez également rigueur et sens de la négociation, indispensables pour vos relations avec les fournisseurs et les différents responsables d'unités.

Ce poste, basé en région Parisienne, nécessite de fréquents déplacements en Province.

Merci de déposer votre candidature • par **Minitel 3616 EUROMES** code CNRS • par fax n° 49.10.95.72 • par courrier s/réf. CNRS à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

36 16 EUROMES

ORC

SOUSCRIPTEUR INCENDIE

Filiale du Groupe International Generali, nous occupons une place à part sur le marché de l'Assurance. Les compétences pointues de nos collaborateurs nous permettent de développer une gamme très complète de contrats innovants pour les entreprises et les particuliers. Multispécialistes, nous sommes une entreprise à taille humaine, puissante par les moyens dont elle s'est dotée.

Aujourd'hui, nous recherchons un Souscripteur Incendie.

Votre profonde connaissance des risques industriels est l'assurance d'un conseil de qualité.

Chargé de l'étude de risques sur dossier, vous préconiserez les mesures de sécurité et de prévention adéquats, établirez auprès des agents et des courtiers les conditions de souscription (mise au point des garanties, évaluation des coûts) et assurerez le suivi des affaires.
Dans ce cadre, vous pourrez être amené à faire des déplacements ponctuels de courte durée sur les sites concernés.
De formation Ecole d'Ingénieurs, de Commerce ou équivalent, vous ferez preuve d'une compétence combinant à la fois les connaissances techniques nécessaires et une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la souscription ou/et de la prévention des risques industriels (incendie, perte d'exploitation).
Vos aptitudes relationnelles, un sens de la négociation éprouvé et la maîtrise éventuelle de l'anglais seront vos atouts pour réussir à ce poste et assurer le suivi commercial de certains de nos interlocuteurs fidélisés.
Poste basé à Paris.
Nous vous remercions d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à la Direction des Ressources Humaines, 5/7 rue de Londres - 75009 PARIS.



CONCORDE
NOTRE LOYAUTÉ, C'EST VOTRE ASSURANCE.

CONTESSE

Le Monde de la Fonction Commerciale

Collectivités Locales

COMMERCIAL

ERGANE Conseil, filiale du Groupe EGOR, exerce son activité dans le domaine du Conseil en Management et en Gestion des Ressources Humaines. Notre activité a progressé de 40 % en 1991 tant sur le marché des *entreprises que sur celui* des Collectivités Locales et Territoriales.

Rattaché au Directeur de l'activité, vous établissez des contacts *avec les décideurs des* Collectivités Locales et Territoriales pour proposer des actions de conseil. En vous appuyant sur nos références très solides en la matière, vous introduisez progressivement nos consultants.

De formation supérieure IEP, Sup de Co, etc..., vous avez plus de 35 ans et connaissez *bien le milieu des* Collectivités Locales. Doté d'un fort dynamisme, d'une excellente écoute, vous savez générer de nombreux *contacts et les traiter de manière qualitative*. Vous êtes disponible pour des déplacements fréquents.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M/46/2700 DC à :

EGOR CARRIERES COMMERCIALES
8, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.56.01.44

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Commercialisez les séminaires de l'Institut de l'Expansion.

Une équipe de 10 personnes, un CA de 12 millions de francs, 150 sessions prévues en 1992 avec 7 produits (séminaires Temps plus, management, efficacité personnelle...), 3 080 participants par an, l'Institut de l'Expansion se développe. Rejoindre son équipe commerciale, vendre des séminaires et du conseil aux *entreprises et convaincre des* interlocuteurs de haut niveau (Directeurs des Relations Humaines, Responsables de Formation) sont des challenges passionnants pour un jeune commercial entreprenant.

Diplômé d'études supérieures commerciales, vous avez prouvé votre dynamisme et vos compétences commerciales lors d'une première expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de la formation.

La qualité, l'enthousiasme et le professionnalisme de notre équipe vous permettront d'évoluer de manière très motivante.

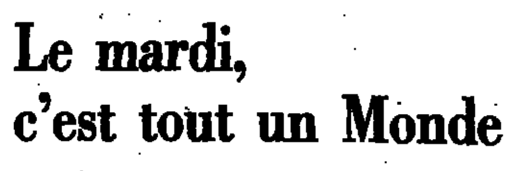
Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions), sous référence M/2104, au GROUPE EXPANSION, DRH, 25 rue Leblanc, Le Ponant, 75742 Paris Cedex 15.

▶ 9 TITRES FRANÇAIS DIFFUSES A PLUS DE 500 000 EXEMPLAIRES ▶ EUREXPANSION UN RESEAU D'UNE QUARANTAINE DE TITRES ECONOMIQUES ET FINANCIERS IMPLANTE DANS 13 PAYS D'EUROPE ▶ 600 PERSONNES ▶ 1 MD DE CA.

GROUPE EXPANSION

MEDIA-SYSTEM

EMPLOI



Le mardi, c'est tout un Monde

10 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde des Dirigeants
Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines

Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde des Collectivités Territoriales

Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES mardi daté mercredi

Le Monde INITIATIVES

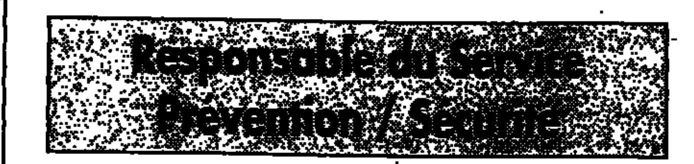


Le Monde des Collectivités territoriales



ARGENTEUIL

Dans le cadre de sa politique de prévention et du travail de proximité dans les quartiers, la Mairie d'Argenteuil (95.000 habitants) recrute un



De formation BAC + 4 (Juridique ou Sociologique), vous possédez une expérience de 3 ans minimum dans le domaine municipal ou para municipal.

A l'aide d'une équipe de 14 personnes dont vous serez responsable, vous développerez et piloterez l'action du CCPD, analyserez les phénomènes de marginalisation et de délinquance afin de mettre en œuvre et de suivre la politique locale de prévention et de sécurité, en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires.

Vous serez également chargé de mettre en place un observatoire local.

Merci de nous adre[illegible] votre candidature
à la Mairi[illegible]genteuil
Direction des [illegible]es Humaines
12/14, bo[illegible]on Feix
9510[illegible]UIL



ORLÉANS

Dynamique et accueillante, Métropole Régionale de 107.000 habitants, Orléans veut valoriser son patrimoine archéologique et historique.

Elle recrute par mutation, détachement ou contrat son

CONSERVATEUR TERRITORIAL DU PATRIMOINE (ARCHEOLOGIE)

Vous serez chargé d'études documentaires dans le cadre de projets d'aménagement; vous participerez à l'instruction des documents et autorisations d'urbanisme; vous coordonnerez les interventions sur les programmes d'études, le montage des dossiers financiers et la recherche de subventions; vous assurerez la maîtrise des fouilles archéologiques et proposerez des animations en lien avec l'ensemble des acteurs culturels locaux.

Titulaire d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou équivalent, vous aurez l'expérience des fouilles urbaines.

Ouvert, vous aurez la capacité d'organiser et de gérer des programmes de recherche et d'animation tant au plan scientifique qu'administratif et financier.

Faites-nous part de votre motivation en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, titres) à :
Monsieur Le Maire - Direction du Personnel - 45040 ORLEANS Cedex 01
AVANT LE 15 MAI 1992.

Renseignements :
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES - M. GERBET - Tél. : 38.42.27.28

ORLEANS, LE SENS DE L'ACTION

ARGENTEUIL

La Mairie d'Argenteuil
(95.000 habitants, 1/4 heure de Paris) recrute,
au sein de la Direction de la Communication, un

Attaché de Presse H/F

Vous possédez au moins un an d'expérience d'Attaché de Presse, au sein d'une structure municipale.

En relation avec le cabinet du Maire, vous serez chargé de promouvoir les différentes actions municipales et parlementaires.

Vous organiserez les différents contacts avec les médias, concevrez une revue de presse journalière ainsi qu'un dossier mensuel de presse en collaboration avec les services municipaux concernés.

Des capacités d'initiatives, une très bonne aisance rédactionnelle et un esprit dynamique vous permettront de réussir à ce poste de responsable de notre service Presse.

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur le Député Maire
Mairie d'Argenteuil
12/14, boulevard Léon Feix
95100 ARGENTEUIL.

Le Cabinet du Vice Président
du CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE
recherche un jeune

CHARGÉ de MISSION

A environ 25-30 ans, de formation supérieure (Sciences Po, Droit...), avec si possible une première expérience, vous souhaitez vous investir au sein d'une collectivité.

Opérationnel, homme d'action plus que d'études, ce sont votre sens de l'analyse, votre rigueur et vos talents rédactionnels qui vous permettront de mener à bien vos missions.

En relation directe avec le Vice Président du Conseil Général, vous pilotez l'avancement des dossiers relatifs aux affaires du département sur des projets d'envergure (construction d'établissements scolaires, réalisation de voiries...).

Par ailleurs, vous prendrez en charge la mise en forme de dossiers spécifiques et la rédaction des interventions publiques du Vice Président.

Intéressé ? Pour en savoir plus, contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au (1) 49.09.09.49, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. (Précisez la réf. A575).

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA

Essonne
LE DEPARTEMENT

LE DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
Une collectivité dynamique - plus d'un million d'habitants

RECHERCHE

CHARGE DE MISSION "FINANCES"

Au sein de la direction finances, vous serez plus particulièrement chargé :

- de l'élaboration du budget départemental (3.500MF) examen des propositions, simulations dans un secteur bien déterminé.
- du suivi de dossiers et de la réalisation d'études à caractère financier en vue notamment de la rénovation des procédures et outils de gestion financière.

Fonctionnaire titulaire de catégorie A, vous avez :

- une formation supérieure à caractère économique ou financier ;
- ou une expérience réussie de la gestion financière dans une collectivité territoriale.

Votre sens de la rigueur, votre dynamisme, votre aptitude à l'innovation, votre goût pour le travail en équipe seront vos atouts pour réussir dans ce poste à évolution.



Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous référence 1656M à notre Conseil LIGHT, Anne Grillon, 6/8 rue Andras Beck, 92366 Meudon la Forêt.



ADIAM 94

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Association Départementale d'Informations et d'Actions Musicales du Val de Marne (94)

recherche

UN(E) DÉLÉGUÉ(E) DÉPARTEMENTAL(E) A LA MUSIQUE ET A LA DANSE

Le candidat ou la candidate devra justifier :

- D'un diplôme d'enseignement supérieur, niveau licence ou dérogation pour expérience professionnelle.
- D'une large culture musicale et chorégraphique.
- Connaissance administrative : des institutions musicales, des collectivités locales et d'une expérience professionnelle de la vie associative.

Le dépôt des candidatures est à effectuer avant le 15 mai 1992 auprès de :

Madame la Présidente de l'ADIAM 94
Domaine Départemental A. Chérioux
4, route de Fontainebleau
94407 Vitry-sur-Seine Cedex

A l'issue d'une pré-sélection par dossier, les candidats seront convoqués pour être entendus par un jury.

Le dossier doit comprendre :

- une lettre de candidature manuscrite accompagnée d'une photographie et d'un curriculum-vitae détaillé.
- une note sur la mission d'un délégué départemental.

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT
VAL-DE-MARNE (54 000 habitants)
RECRUTE

UN ATTACHÉ

Responsable des services État civil et Cimetière
Bac + 3 minimum. Connaissances juridiques exigées.
Salaire brut annuel : 108 KF

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à :
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville
BP 24 • 94701 MAISONS-ALFORT Cedex





TORCY MARNE LA VALLEE
EN SEINE ET MARNE

- 20.000 habitants (classée 20-40000)
- à 18 km de Paris (RER, A4 et Francilienne)
- au sein de l'agglomération nouvelle de Marne la Vallée

Ville très jeune dans un département d'avenir (EURODISNEY, le grand stade...)

- une attention particulière à la qualité de vie (nombreux équipements sportifs, un espace culturel, un projet de base de loisirs...)
- un potentiel économique important et des projets ambitieux

Homme ou femme de relation et de coordination vous assurerez l'interface entre les élus et les responsables de services.

Manager moderne, vous organiserez et motiverez une équipe de 430 agents à qui vous fixerez des objectifs (déclinés sur la base du programme municipal).

Garant de la politique de la ville, vous contribuerez à optimiser le fonctionnement général des directions et tout particulièrement la conduite des Finances de la ville.

A 35-40 ans, de formation supérieure juridique et/ou économique, vous avez exercé avec succès des responsabilités identiques au sein d'une commune de préférence.

Vous aimez les challenges, votre sens de l'initiative, votre grande disponibilité vous feront réussir à ce poste qui requiert une bonne capacité d'écoute, une grande rigueur, mais aussi une grande ouverture d'esprit et beaucoup de dynamisme.

Conditions statutaires + avantages conséquents liés à la fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous la réf. 1747/M à notre conseil LIGHT Myriam GUILLEMOIS - 6/8 rue Andras Beck 92366 MEUDON LA FORET cedex.

LIGHT



- 100.000 habitants
- à proximité immédiate de Paris
- une politique particulièrement dynamique en faveur de l'enfance, la jeunesse, le logement et l'urbanisme...

recherche

CHARGE D'ETUDES (H/F)

Au sein du service Organisation et Méthodes vous avez en charge des études d'organisation informatique, et en assurez la mise en oeuvre pour l'ensemble des secteurs d'activité :

- recueil et analyse des besoins
- élaboration du cahier des charges en collaboration avec les services utilisateurs
- suivi du projet et mise en oeuvre avec les services et les intervenants externes
- assistance aux utilisateurs

A 30 ans environ, vous avez un niveau de formation Bac + 4 minimum (type IAE, Gestion, système d'information...). Une première expérience vous a familiarisé avec les environnements informatisés.

Votre goût des relations humaines et votre capacité de coordination sur le terrain ainsi que votre rigueur et votre sens de l'analyse vous permettront de réussir dans ce poste.

Merci d'adresser sous réf. 1746 M, lettre manuscrite + CV + photo et rémunération souhaitée à notre conseil LIGHT, Myriam GUILLEMOIS Immeuble " Le dynasteur " 6-8 rue Andras Beck - 92366 MEUDON LA FORET Cedex

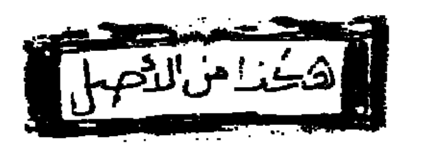
LIGHT

Le Monde de l'Informatique

290*200/1983 17/04/92 9:59 Page 1

Le Monde des Secteurs de Pointe

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M





Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde des Secteurs de Pointe

ALCATEL

CIT

ALCATEL CIT est la plus importante filiale du groupe ALCATEL NV, leader mondial en matière de télécommunications. Notre Division Industrielle conçoit et commercialise différents types de composants mécaniques ou électroniques. Pour notre activité "CIRCUITS IMPRIMES" située à COUTANCES (50) nous recherchons deux

INGENIEURS D'AFFAIRES

OUEST R.P. réf 5429 — COUTANCES réf 5440

VOTRE MISSION : *Au sein de notre service commercial* ❑ *vous prospectez des sociétés et marchés* déterminés en accord avec la stratégie de la division ❑ vous assurez le suivi des qualifications techniques et industrielles de nos produits chez les nouveaux clients ❑ vous négociez les marchés (prix, *quantités, délais)* ❑ *vous suivez les dossiers du client afin de développer un réel partenariat* ❑ *vous êtes* épaulé par un chargé de clientèle basé à l'usine et par différents spécialistes (technique, qualité...).

VOTRE PROFIL : ❑ la trentaine ❑ une formation supérieure de type ingénieur ou universitaire ❑ une première expérience commerciale ou technico-commerciale dans le secteur industriel, si possible électronique ❑ des qualités relationnelles alliées à une grande rigueur technique ❑ anglais indispensable.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ *l'opportunité d'intégrer notre Groupe par le biais d'une structure à* taille humaine (300 personnes) ❑ un grand savoir-faire technique qui fera de vous un fournisseur privilégié de vos clients ❑ une équipe et un environnement technologique de haut niveau ❑ des perspectives d'évolution importantes au sein d'*ALCATEL ALSTHOM*.

Pour un entretien individuel avec la société le 12/05/92

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, *rue Heinrich* - 92100 BOULOGNE Fax (1) 46 21 78 13 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX

USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

PUBLIPANEL



Le Centre National d'Etudes des Télécommunications *(CNET) est le laboratoire de recherche et de* développement de FRANCE TELECOM. Il regroupe plus de 4500 collaborateurs dans ses différents centres, dont 600 ingénieurs sur le site de Lannion. Il assure des missions de recherche, d'assistance technique aux services opérationnels et d'expertise dans les différentes spécialités des télécommunications.
Nous recrutons des

INGENIEURS DE RECHERCHE

POUR LES DOMAINES SUIVANTS :

- Le Génie Logiciel (spécifications, test, validation, atelier logiciel, qualité/fiabilité).
- L'intelligence artificielle et les langages de modélisation
- L'administration de réseaux
- Les systèmes de gestion de bases de données.

Les postes proposés concernent l'étude de techniques avancées dans le cadre d'applications nouvelles de FRANCE TELECOM.

Titulaires d'un DEA ou d'une thèse, ou diplômés d'une école d'ingénieurs, (option informatique ou intelligence artificielle), vous travaillerez au sein d'une équipe de recherche. Vous serez en contact avec des laboratoires français ou étrangers de recherche. Vous participerez à la diffusion et à l'application des résultats de vos travaux dans le groupe FRANCE TELECOM et dans l'industrie.

Les candidats, débutants ou confirmés, devront avoir une forte motivation pour l'exercice d'une activité technique et scientifique. Ils devront être capables de transférer les résultats de leurs recherches vers les services de FRANCE TELECOM et vers l'industrie.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence SLC à : CNET-LAA, Service du personnel, route de Trégastel, BP40, 22301 LANNION

FRANCE TELECOM " L'AVENTURE EN PLUS "

OBC

CABINET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES TECHNIQUES

recherche

dans le cadre de son expansion pour son service de Recherche Appliquée :

4 CHARGÉS DE MISSION

H/F

en innovation industrielle

Vous serez chargé, en liaison avec notre hiérarchie, de créer un dynamisme pour favoriser l'exploitation et la valorisation de la recherche des PME-PMI et d'assurer le suivi des projets de recherche communautaire auprès de notre clientèle.

Vous avez 30/35 ans environ, une culture scientifique, un bon esprit de synthèse, des capacités rédactionnelles (indispensables), beaucoup d'imagination et de bon sens. Anglais apprécié.

Vous avez la volonté de faire profiter de vos compétences vos employeurs dans un minimum de temps d'adaptation pour justifier une rémunération annuelle de 180 à 250 KF.

Lettre manuscrite + CV + photographie indispensable.
Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.
Réf. nº 8463
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15

Le Monde International

JEUNES DIPLOMES
(HEC, ESSEC, IEP...)



Jeunes diplômés, déburants ou avec une première expérience, devenez L'ADJOINT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Filiale de l'un des majors du BTP, ETPM *réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards* dans l'offshore. Cette performance la situe en très bonne position au sein du cercle des leaders. Dans le cadre d'une fonction très évolutive, nous vous proposons d'assister le Directeur Administratif et Financier dans les fonctions suivantes :

Responsable de la Région Mer du Nord (400 à 800 personnes), vous aurez la *charge de superviser et d'administrer* les services comptables et financiers, contrôler et analyser les chantiers de la zone concernée, suivre la gestion budgétaire et les différents aspects fiscaux et sociaux.

Un poste très complet, comme vous le constatez, nous vous le confierons si, au cours de vos études supérieures (HEC, ESSEC,IEP Ecofi...), vous avez effectué des stages formateurs dans un contexte industriel et international. Si vous disposez d'une première expérience, celle-ci doit être de courte durée. Bien entendu, vous utilisez la micro et pratiquez couramment l'anglais.

Ce poste est basé à Rotterdam.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV *sous réf. 8283* à EUROMESSAGES BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ETPM

LA MER A SES ARCHITECTES

OBC



Filiale du groupe LIMAGRAIN, premier groupe semencier européen, VILMORIN est une société de recherche, production et commercialisation de semences potagères pour le marché professionnel international

recherche

DIRECTEUR DE FILIALE
(ITALIE)

Structure en développement, constituée actuellement de 6 personnes, basée à Bologne.

Vous aurez pour mission d'assurer la gestion financière, humaine et commerciale de la filiale, en relation avec les structures du siège social et selon les orientations données par la direction commerciale.

Vous êtes ingénieur en agronomie et avez une première expérience en commerce agricole international.

Vous maîtrisez l'italien et l'anglais.

Adressez lettre, c.v. et prétentions à :
VILMORIN
Direction des Ressources Humaines,
49250 LA MÉNITRÉ.







Responsable de zone export

ARJO WIGGINS - 1er Groupe Papetier de la CEE (CA : 25 milliards de FF) - recherche pour son Département **Papiers Techniques et Industriels** réalisant 1,3 Milliard de CA dont 75 % à l'international, **un Jeune Cadre Commercial International.**

Rattaché à une **Direction Marketing et Ventes,** il est responsable de la commercialisation d'une ligne de *produits spéciaux s'adressant à une clientèle* industrielle internationale. Il assure en direct les négociations de haut niveau et est secondé dans son action de développement des ventes par un réseau d'agents qu'il anime. A l'écoute des évolutions de ses marchés et travaillant en étroite liaison avec l'usine, il joue un rôle de conseil et d'assistance auprès de sa clientèle.

Ce poste basé à Paris, impliquant sens commercial et curiosité technique, autonomie et esprit d'initiatives, s'adresse à un **DIPLOMÉ ÉCOLE de COMMERCE,** de 27 ans environ, ayant acquis 3/4 ans d'expérience de la vente de produits techniques. Disponible pour des déplacements (50 % du temps), il pratique couramment l'anglais et si possible l'allemand.

Les dossiers de candidature, sous référence 4039 M à préciser sur l'enveloppe, seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT 2, rue Dufrénoy, 75116 PARIS.



amp